

térieur ; que l'autorité pastorale tire son
ascendant. Il se résolut à rendre sa mai-
son tout ecclésiastique, & congédia tout

ment un
l'eau, n
les discip
secrètes

pas encore cinquante-six ans accomplis.
Travaillé depuis sept ans de plusieurs ma-
ladies grièves, puis consummé par une
fièvre d'étiſie, il fut enfin étouffé par un

Ca
ne
une
nio

... tire son
... sa mai-
...édia tout

...ment une fois la semaine au pain & à
l'eau, mortifia sa chair par le cilice &
les disciplines, multiplia ses aumônes tant
secrètes que publiques; & pour y four-

C 2

...accomplis.
...sieurs ma-
...né par une
...uffé par un

Calvin eut aussi toutes les qualités qui
ne sont propres que d'un hérésiarque,
une hardiesse extrême à enfanter des opi-
nions nouvelles, une activité prodigieuse

... & seroit
...des fidèles.

DE L'EGLISE. 51
d'un coup quatre-vingt personnes féu-
lières, gentilshommes, femmes

tables; que bien différente de la piété
d'un solitaire, celle d'un prince de l'E-
glise devoit être pleine de force & d'acti-
vité; qu'il ne pouvoit, à la vérité,

abond
droite.
sans d
assez p
Plusieu

honneurs; une sotte vanité, qui lui fai-
soit faire à tout propos son fade panégy-
rique; une hauteur, une arrogance mé-
prisante, qui traitoit les ministres ses

fu
du
ré
à

52 HISTOIRE

nir, il bannit de sa maison, non seule-
ment toute apparence de luxe, mais toute

mé

de la piété
ce de PE-
& d'acti-
a vérité,

abondantes sur les œuvres d'une ame si
droite. Ses exemples furent tout-puis-
sants dans la cour pontificale, qui en
assez peu de temps parut toute changée.
Plusieurs les suivirent avec affection,

C 3

qui lui fai-
ade panégy-
rogance mé-
minis les

fut donné deux jours après à un parent
du connétable de Montmorenci; & l'hé-
rétiarque tenant parole, travailla aussi-tôt
à l'établissement de la secte. Ce fait

non seule-
mais toute

DE D'ÉGLISE. 53
ménager avec trop de sagesse

les multiplier dans leurs propres béné-

chevé

ou Calvinistes, l'Electeur Palatin avec un pareil nombre d'asseurs, revêtus des mêmes titres. Les difficultés, pour avoir été si bien prévues, n'en furent pas moins insurmontables.

fa
s'e
séa
cra

res béné-

chevêque, qui ne put faire céder sa mo-

C 4

Palatin avec
urs, revêtus
cultés, pour
n'en furent

is lui tous les avantages qu'on leur en
faisoit attendre, ils ne pouvoient plus
s'en approcher que par une vaine bien-
séance qui tenoit de l'imposture. Le sa-
cramentaire dit que cette réponse étoit

plus incorrigibles , & qui , vertueux ou

attention. Les hérétiques se persuadèrent que le but de ce voyage étoit de les espionner , de les miner sourdement ; & ils n'en attendirent rien que de funeste. Au point où en étoient les affaires

quer
qui
la C
terpr
pour

vertueux ou

tout le cours de la route une odeur de

C 5

se persuade-
age étoit de
fourdement;
que de su-
nt les affaires

quence des informations, il porta l'édit
qui prit le nom du lieu où se trouvoit
la Cour. Elle le donnoit comme une in-
terprétation, & les Calvinistes le prirent
pour une abolition de celui d'Amboise.

doctrine que par son talent pour la poé-

glée

daas le cœur de ses peuples. Les forti-
fications suspectes toboient. Des for-
teresses nouvelles s'élevoient au premier
ordre , pour tenir en bride les grandes
villes. Les attroupemens se dissipoi-
ent devant lui. Dans toutes les provinces

p
n
on
om
ueil
e d

out la poé-

glée, jusqu'au nombre de plats qu'on y

C 6

. Les forti-
.. Des for-
au premier
les grandes
e dissipent
s provinces

plus empressée des nations chrétiennes,
on seulement à se soumettre aux déci-
ons dogmatiques de Trente, mais (sans
ommer la source où elle puisoit) à re-
ueillir dans ce concile tous les points
de discipline qui ne contrariaient point

Toute l'Espagne, aussi bien que la:

aux ecc

in vinté des paronies, du tout des ben-
mens & du culte extérieur, de la pro-
motion aux saints ordres & de leurs fon-
ctions diverses, de l'âge, de la science,
des mœurs & de toutes les qualités ré-
quises dans ceux qui s'y présentent, &

de la:

aux universités, aux hôpitaux,
aux ecclésiastiques tant réguliers que sé-

de la pro-
de leurs fonc-
de la science,
les qualités ré-
présentent, &

on en plein comitoire. Depuis cette
griffure, qui ne servit qu'à augmenter
l'impudence, il affectoit de porter les
ornemens du cardinalat dans les céré-
monies les plus profanes, & jusqu'en se
marier; comme il le fit alors, avec

néanmoins excusé par lettres supsès des Pères de Rheims, ses anciens provinciaux, de ce qu'il ne venoit pas à leur concile. Les actes de Cambrai commencent par une profession de foi, après laquelle on trouve vingt-un titres ou arti-

naux qui
de réform
officiers d
déterminé
sans excep
dre que la
Tome X

des
pro-
pas à
com-
après
on
arti-
naux qui en trouvoient quelques décrets
de réformation fort préjudiciables aux
officiers de la cour pontificale, il avoit
déterminé le Pontife à les confirmer tous
sans exception, en lui faisant compren-
dre que la moindre clause en ce genre
Tome XIX. C

LIVRE SOIXANTE-HUITIÈME.

Mort de S. François de Borgia. Son abnégation extrême 296. Commerce des missions du Brésil 297. Martyre du P. Azevedo & de ses trente-neuf compagnons 301. La Noué donné par le Roi pour commandant aux Rochelois révoltés 312. Levée honteuse du siège de la Rochelle 315. Saccagement de Sancerre 316. Le duc d'Anjou devient Roi de Pologne 317. Triste situation & mort du Roi Charles IX 318. Henri III quitte la Pologne 319. Caractère de ce Prince 320. Mœurs de sa cour 321. Indolence de l'Empereur Rodolphe II 325. Mort du cardinal de Lorraine 326. Etablissement des Pénitens en France 327. Propositions des Luthériens rejetées par le patriarche de Constantinople 328. Apostasie de Truchfès, archevêque de Cologne 331. Fondation de l'université Protestante de Leyde, Jubilé 334. Peste de Milan 338. Etrange conduite de Henri III 348. Faction des Mécontents ou Politiques 350. Cinquième édit de pacification en faveur des Huguenots 351. Origine de la Ligue

e Borgia.
 Commem-
 37. Mar-
 trente-neuf
 donné par
 Rochelois
 se du siège
 gement de
 ou devient
 situation &
 18. Henri
 caractère de
 i cour 321.
 odolphe II
 Lorraine
 nitens en
 es Luthé-
 he de Con-
 Truchfès,
 Fondation
 de Leyde.
 8. Etrange
 Faction des
 350. Cin-
 a en faveur
 de la Ligue

S O M M A I R E S. xj

351. Engagement des Ligueurs 354.
 Henri duc de Guise, chef de la Ligue
 358. Etats de Blois. Henri III se dé-
 clare chef de la Ligue 361. Institution
 de l'ordre du S. Esprit 363. Rétablisse-
 ment de l'ordre de S. Basile 364. Gueux
 de mer. Origine de la république de
 Hollande 366. Le duc d'Albe quitte
 les Pays-Bas 367. Les Flamands di-
 visés en cinq factions 368. Correspon-
 dances de Baius avec Marnix de Sainte-
 Aldegonde 371. Baius devient chan-
 celier de l'université de Louvain, & la
 soulève contre la Bulle de Pie V 372.
 Constitution de Grégoire XIII contre le
 Baianisme 374. Le Pape envoie Tolet
 à Louvain 375. Tolet engage Baius à
 une pleine soumission 376. Vive persé-
 cution en Angleterre 381. Cuthbert
 Maine, Edmond Campien & autres
 martyrs célèbres 382. Conjuration de
 Guillaume Parr 384. Soulèvement des
 hérétiques à Anvers 386. Guillaume
 de Ruremonde relève la secte des Ana-
 baptistes 388. Le Roi Sébastien de Por-
 tugal périt en Afrique, & les Espa-
 gnols envahissent ce royaume 389. Les
 Provinces-Unies secouent hautement le
 joug d'Espagne 390. Mort de Sainte
 Thérèse. Réforme du Calendrier 395.

xij SOMMAIRES.

Esprit & vertu solides de Sainte Thérèse 390. *Ordonnance de Blois* 399. *Conciles de Rouen, de Rheims, de Bourdeaux, de Tours & de Bourges, pour l'exécution des décrets de discipline de Trente* 400. *Concile de Lima. Fanatique condamné & puni au Pérou* 401. *Concile catholique du Caire. Mort de S. Charles Borromée* 402. *Ses écrits* 407. *Progrès de l'évangile dans le Japon* 408. *Fermeté des Chrétiens de Vosuqui* 409. *Première couronne du martyr au Japon, remportée par une femme* 410. *Vertus éminentes des néophytes Japonois* 411. *Ambassade envoyée du Japon au Pape* 414. *Mort de Grégoire XIII* 419.

LIVRE SOIXANTE-NEUVIÈME.

L *Lecton de Sixte V* 421. *Caractère de son Gouvernement* 424. *Départ des Ambassadeurs Japonois* 425. *Bigandage réprimé dans l'Etat Ecclésiastique* 426. *Punition du comte de Pe-poli. Bulle fulminée contre le Roi de Navarre & le prince de Condé* 427. *Henri III exhorte le Roi de Navarre à rentrer dans le sein de l'Eglise. Protestation du Roi de Navarre contre la bulle*

SOMMAIRES. xliij

S.
 e Thérèse
 99. Con-
 de Baur-
 ges, pour
 discipline de
 Fanati-
 erou 401.
 Mort de
 écrits 407.
 le Japon
 e Vosuqui
 martyre au
 femme 410.
 ytes Japo-
 e du Japon
 e XIII 419.

ae Sixte V 430. Le mort du duc d'A-
 lençon rend le Roi de Navarre héritier
 présomptif de la couronne de France 431.
 Les Ligueurs se déclarent pour le car-
 dinal de Bourbon 433. Traité de Ne-
 mours 436. Guerre des trois Henrys 43.
 Concile d'Aix. Concile de Mexique 438.
 Obélisques rétablis à Rome 439. Edi-
 fices & fondations de Sixte V 440. But-
 tes nombreuses, publiées par ce Pape
 442. Il donne le chapeau à Guillaume
 d'Allain 445. Mort tragique de la Reine
 Marie d'Ecosse 466. Flotte de Philippe
 I, dite l'invincible 456. Saint Félix
 de Cantalice 457. Soulèvement de Baius
 contre Lessius 459. Le Pape termine
 cette dispute 465. Mort de Baius 469.
 établissement de diverses congrégations
 de cardinaux 471. S. Bonaventure mis,
 comme S. Thomas, au nombre des doc-
 teurs de l'Eglise. Institution des Cleres
 Réguliers Mineurs. Eclat de la Ligue.
 472. Arrivée du duc de Guise à Paris
 475. Royalistes accablés dans Paris
 477. Puite de Henry III 479. Députa-
 tion processionale pour rappeler le Roi
 481. Autres députations 482. Derniers
 Etats de Blois 484. Mort violente du
 duc de Guise, & du cardinal son frère.
 486. Fureur des Ligueurs 487. Henry III

VIÈME.

21. Carac-
 24. Départ
 s 425. Bri-
 et Ecclési-
 ante de Pé-
 le Roi de
 Condé 427.
 e Navarre à
 se. Protesta-
 tre la bulle

s'unit avec le Roi de Navarre 489. Parricide de Jacques Clément 490. Henri IV reconnu Roi de France 492. Les Ligueurs reconnoissent pour Roi le cardinal de Bourbon 495. Succès des armes de Henri IV 497. Siège de Paris 498. Le cardinal Gaetan, Légat en France 499. Procession de la Ligue 501. Mort de Sixte V 502. Election & mort d'Urbain VII. Grégoire XIV, Pape 503. Réclamation du parlement de Paris & du clergé de France contre la bulle de Grégoire XIV 505. S. Louis de Gonzague 506. Mort de S. Jean de la Croix 513. Soulèvement des Catholiques de Cracovie contre les sectaires 515. Le Roi Sigismond de Pologne, couronné Roi de Suède 516. Division des Luthériens & des Calvinistes en Allemagne 517. Succession de Papes 519. Election de Clément VIII 520. Le duc de Parme vient en Normandie, avec une armée Espagnole, au secours des Ligueurs 521. Le frère Ange de Joyeuse, tiré de l'ordre des Capucins 523. S. Pascal Babylon 524. César de Bus institue la congrégation de la Doctrine Chrétienne 525. Négociation à Rome, pour l'absolution de Henri IV 527. Etats Généraux assemblés à Paris 528. Con-

489. Par-
 490. Henri
 492. Les
 Rois car-
 cés des ar-
 de Paris
 Légi en
 Ligue 501.
 tion & mort
 IV, Pape
 nent de Pa-
 contre la
 S. Louis
 S. Jean de
 des Catholi-
 cétaires 515.
 logne, cou-
 Division des
 sies en Alle-
 Papes 519.
 520. Le duc
 ndie, avec
 secours des
 de Joyeuse,
 523. S. Pas-
 Bus institue
 trine Chrê-
 Rome, pour
 527. Etats
 s 528. Con-

SOMMAIRES. xv

ferençe de Surenne 530. Abjuration de
 Henri IV 534. Le Roi envoie le duc
 de Nevers en ambassade à Rome 537.
 Reddition de Paris 538. Attentat de
 Jean Chatel 542. Expulsion des Jésu-
 ites 543. Lettre de la Reine Elisabeth à
 Henri IV converti 545. Conspirations
 dans les isles Britanniques & redouble-
 ment de persécution 546. Mort du car-
 dinal Alain 548. Mort de S. Philippe
 de Neri. Statuts de l'Oratoire 549.
 Suite des négociations pour l'absolution
 de Henri IV 552. Conditions & céré-
 monie de cette absolution 557. Déca-
 dence de la Ligue 561.

Fin des Sommaires.



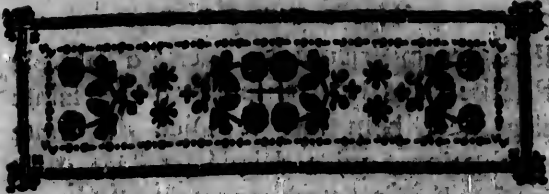
IMPORTE

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monsieur le Garde des Sceaux, les Tomes XIX & XX de l'*Histoire de l'Eglise*. Le dernier de ces volumes finit à l'époque annoncée par l'auteur, comme la terme de son travail. Le Lecteur religieux & éclairé regrettera sans doute que l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus d'étendue à cet Ouvrage important; mais du moins il lui saura gré de la manière dont il a rempli ses engagements envers le Public. A Paris, ce 9 Décembre 1784.

DEVOISIN.

HISTOIRE



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTES-SIXIÈME.

*Depuis la fin du Concile de Trente
en 1563, jusqu'à la condamnation
de Baius en 1567.*

LAN exécution du dernier décret porté par les Pères de Trente avant de se séparer, les légats de ce concile demanderent au Souverain Pontife la confirmation de toutes les décisions & de toutes les ordonnances qu'on y avoit dressées, depuis sa première ouverture sous Paul III jusqu'à la conclusion sous Pie IV. Dès le 26 de Janvier 1564, la bulle en fut publiée dans un consistoire, en présence de tout le sacré collège. Voici en substance ce qu'elle contient: Labb.
Conc. T.
14. p. 939
& seq. Bénî soit le
Tome XIX. A

Père des miséricordes, s'écrie d'abord le Pontife dans les transports d'une sainte allégresse, béni soit le Dieu de toute consolation, qui a daigné jeter les yeux sur son Eglise battue par tant d'orages, & appliquer enfin à ses maux qui empireroient de jour en jour, le remède dont elle avoit besoin, & qu'elle attendoit depuis si long-temps. Il parcourt ensuite les opérations du concile sous les Papes Paul III & Jule III, puis ses interruptions, ainsi que les contradictions, les contretemps, les embarras & les obstacles de toute espèce, qui l'avoient tenu quinze ans en langueur. Parvenu à son propre Pontificat, il prend à témoin les Pères, & particulièrement ses légats, de la pleine liberté qu'il avoit laissée au concile de juger selon ses propres sentimens, dans les choses même qu'on a coutume de réserver au siège apostolique.

Reconnoissant ensuite que toutes les questions avoient été discutées avec le plus grand soin, les définitions rendues avec toute l'exactitude & la précision imaginable; comme le saint concile œcuménique, ajoute-t-il, guidé par son respect pour le siège apostolique, & suivant les traces des anciens conciles, nous a demandé par un décret rendu dans une

session solennelle, la confirmation de tous ceux qu'il a dressés, tant sous notre Pontificat que du temps de nos prédécesseurs; après une mûre délibération faite à ce sujet avec nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, après avoir invoqué avant toutes choses l'assistance du S. Esprit; ayant reconnu tous ces décrets pour Catholiques, salutaires, & d'un grand avantage pour la république chrétienne: à la gloire du Dieu tout-puissant, de l'avis & du consentement de nos susdits frères, nous avons, de notre autorité apostolique, confirmé aujourd'hui dans notre consistoire, tous & chacun desdits décrets, & ordonné qu'ils seroient reçus & observés par tous les fidèles; comme par la teneur des présentes, & pour un plus ample éclaircissement, nous les confirmons & ordonnons qu'ils soient reçus & observés.

Mandons en vertu de la sainte obéissance, sous les peines établies par les saints canons, & autres plus graves, même de privation, & telles qu'il nous plaira de les décerner, à tous & à chacun de nos vénérables frères, les patriarches, archevêques, évêques & autres prélats, de quelque état, degré, rang

& dignité qu'ils puissent être, quand même ils seroient honorés de la qualité de cardinaux, qu'ils aient à observer exactement ces décrets & statuts dans leurs églises, villes & diocèses, soit en jugement, soit hors de jugement; comme aussi de les faire observer inviolablement, chacun par ceux qui leur seront soumis, en ce qui pourra les regarder; y contraignant les rebelles & tous ceux qui y contreviendroient, par sentences, censures & autres peines ecclésiastiques, même selon qu'elles sont portées dans jedsdits décrets, sans égard à aucune appellation; implorant encore pour cela, s'il est jugé nécessaire, le secours du bras séculier. Avertissons aussi & conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, notre cher fils l'Empereur élu, ainsi que tous les Rois, républiques, & princes de la chrétienté, qu'avec la même piété dont ils ont favorisé le concile, & avec la même affection pour la gloire de Dieu & le salut de leurs peuples, ils appuient de tout leur pouvoir les prélats qui en auront besoin, pour exécuter & faire observer les décrets de ce saint concile.

Pour empêcher ensuite d'éluder ou d'énervier, par des interprétations arbitraires, les statuts & les décisions de

Trente, la bulle défend à toutes personnes ecclésiastiques ou séculières, quelle que soit leur puissance ou leur dignité; aux prélats sous peine d'interdiction de l'entrée de l'église, & à tous les autres, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait, d'entreprendre sans l'autorité du S. Siège, sous quelque apparence de bien que ce puisse être, de mettre au jour aucuns commentaires, gloses, annotations, ou interprétations quelconques sur les décrets du concile. Que si quelque chose, poursuit-on, y paroit obscure, s'il s'éleve quelques difficultés; qu'on ait recours au lieu que le Seigneur a établi pour l'instruction de tous les fidèles, c'est-à-dire au S. Siège Apostolique, qui s'en réserve l'éclaircissement & la décision, comme le saint concile l'a lui-même ordonné. A cet effet, le Pape établit une congrégation de huit cardinaux, chargés de procurer l'exécution des décrets, & de lever les difficultés qui pourroient se rencontrer dans leur explication. Outre S. Charles Borromée, qui par un esprit de foi & de religion voulut être de ce nombre, il y mit les cardinaux Simonette & Moron, qui ayant présidé au concile, en devoient mieux saisir le sens, & veiller plus uti-

lement à ce qu'on ne résolut rien de contraire. Ce fut à peu près dans le même temps que Pie IV, suivant les formes du droit qui accorde quelque intervalle avant qu'une loi nouvelle oblige, déclara par une seconde bulle que les décrets de Trente ne seroient censés avoir cette force, que du premier jour de mai. C'étoit un sursis d'environ trois mois, qui furent employés à notifier les décrets aux Eglises diverses.

Bullar.
vetus
Const. 74.

Pie IV donna dans ces circonstances une troisième bulle, à l'occasion des Grecs établis en Sicile. Comme ils y étoient en grand nombre, Rome leur avoit permis de suivre les rites de leur Eglise, sous la conduite d'évêques de leur nation : mais la rivalité n'est pas susceptible de reconnaissance. Jaloux de leurs bienfaiteurs Latins, ces Grecs isolés prirent du goût pour les erreurs abhorrées dans leur terre natale, mais tout particulièrement réprochées par l'Eglise Romaine, & choisirent de ressembler aux sectaires d'Allemagne, plutôt qu'à tout le reste de l'Europe Catholique. Ils ne combattoient pas seulement la primauté du Pontife Romain, mais la validité de ses censures & de ses indulgences, la juridiction des évêques, le dogme

du purgatoire, l'observation des fêtes de la Vierge, des apôtres & des autres saints. Ils donnoient encore l'Eucharistie aux petits enfans lorsqu'on les baptisoit. Pour couper court aux scandales, le Pape révoqua toutes les exemptions des Grecs par rapport aux ordinaires, & les soumit tous, soit laïcs, soit ecclésiastiques ou moines, aux évêques Latins, pour ce qui regardoit le saint culte, l'administration des sacremens, le soin des ames & l'extirpation de l'hérésie. Il ne toucha point à leur liturgie, ni à leurs autres rites approuvés par le S. Siège.

Le Pape s'empessa d'envoyer à tous les princes Catholiques la bulle qui confirmoit le concile; & dès le premier de février, le cardinal Borromée en prévint par lettres le nonce d'Espagne. Il lui manda qu'on travailloit avec activité à l'impression correcte des décrets du concile, afin de les faire parvenir au plutôt dans toutes les provinces; que le Pape enverroit pareillement des nonces aux autres princes, pour les exhorter à tenir la main à l'exécution de tout ce qui avoit été décidé; qu'il commençoit par donner l'exemple, en mettant tous ses soins à procurer une bonne réformation dans la cour de Rome. On ne tarda point à

Pallav.
hist. conc.
Trid. l. 24.
c. 9. n. 144

procurer en effet la réception du concile dans les différens Etats Catholiques.

Le premier souverain qui signala son zèle pour la soumission, fut le jeune Roi Sébastien de Portugal, qui avoit succédé depuis sept ans à la couronne & aux sentimens de religion de son aieul Jean III. Dès qu'il eut reçu la bulle de confirmation, il en fit remercier le Souverain Pontife, le félicita de l'heureux succès de ses travaux, promit de soutenir de tout son pouvoir, tant l'autorité du siège apostolique que la dignité du concile, & protesta qu'il n'avoit rien plus à cœur que d'en faire observer les décisions dogmatiques, & les réglemens de discipline, par tous ses sujets, avec une fidélité inviolable.

Les Vénitiens témoignèrent, avec le même empressement, leur adhésion au saint concile. Ils n'en eurent pas plutôt reçu les décrets, qu'ils les firent publier solennellement à la grande messe dans l'église patriarcale de S. Marc, avec injonction à tous les pasteurs de les observer, & de les faire observer ponctuellement. En récompense de ce zèle exemplaire, le Pape donna aux ambassadeurs de Venise à Rome, le magnifique palais que Paul II., né sujet de cette Répu-

blique, avoit fait bâtir près l'église de S. Marc patron des Vénitiens. Il accompagna cette donation d'une bulle qui comble le Sénat d'éloges, & qui relève avec éloquence le respect de la République envers le S. Siège.

Le concile ne trouva pas la même facilité dans plusieurs autres Etats des plus considérables. La hauteur de Philippe II, Roi d'Espagne, étoit choquée de ce qu'on l'avoit terminé contre ses intentions. Il en désapprouvoit aussi quelques dispositions, contraires aux intérêts de son royaume, ou à des coutumes qui s'y trouvoient établies. Peut-être imaginoit-il encore intimider le Pape, & l'amener à lui assurer contre la France la prééminence, ou du moins l'égalité qu'il ne se contentoit pas d'avoir conduite au terme de l'ambiguïté, dans les dernières sessions de Trente. S'il avoit encore cette espérance, elle s'évanouit dans le cours de la même année, où il émana de Rome son jugement tout contraire, selon le témoignage même des auteurs d'Espagne, que les préventions nationales n'ont pas entièrement aveuglés. Cependant, après bien des tergiversations & des chicanes, Philippe conclut dans son conseil, que le saint concile seroit reçu & publié dans

Herrer.
Hist. Gé.
nér. l. 10.
c. 16.
Campan.
Part. 2. l.
15. dec. 4.
Vald. c. 3.
Fra-Paol.
l. 8. p. 794.

ses Etats sans aucune restriction formelle ; mais simplement avec certaines modifications , pour mettre à couvert les droits du prince & du royaume. Ainsi fut-il publié , non seulement en Espagne , mais en Flandres , & dans les royaumes de Naples & de Sicile.

Il y eut en France des difficultés beaucoup plus grandes , & que le corps épiscopal n'y a jamais pu surmonter , quelques tentatives qu'il ait faites , à bien des reprises. Le principe de la difficulté étoit la protestation que les ambassadeurs de France , après s'être retirés mécontents du concile , avoient faite pour motiver leur démarche. Ils avoient représenté tous les décrets de réformation faits depuis leur retraite , comme dressés de dessein prémédité pour renverser les droits du royaume & l'autorité du Roi. Exagération qui tenoit sans doute du génie bouillant de l'ambassadeur du Ferrier , & qui lui servoit peut-être à colorer sa précipitation , ou son opiniâtreté : mais il n'en étoit pas moins constant , que les usages du royaume s'y trouvoient entamés par bien des endroits. Le cardinal de Lorraine effuya des plaintes , ou des froideurs mortifiantes à ce sujet , & qu'il méritoit en partie , pour n'avoir pas sou-

tenu convenablement la dignité de la première monarchie chrétienne, & de monarque fils aîné de l'Eglise. Un autre obstacle à la réception solennelle, ou à la publication du concile, c'étoit la crainte d'irriter les Calvinistes, qui le regardoient comme un manifeste de proscription contre eux, & qui ne manqueroient pas de courir aux armes afin d'en prévenir les suites. Telle fut la réponse du Roi Charles IX au nonce Louis Antonini, envoyé vers le monarque pour solliciter cette publication. Le Roi se montra pénétré de vénération pour le S. Siège, & plein de soumission aux décisions Catholiques: il assura qu'il feroit mettre à exécution les décrets du concile, les uns après les autres; mais que pour les faire publier dans le royaume, la prudence ne le permettoit pas, à la vue des troubles où les hérétiques pouvoient le replonger, avec plus de péril encore que par le passé. Cependant, quoiqu'il n'y eût point eu de promulgation légale du concile de Trente en France, il ne s'y étoit jamais formé le moindre doute, non seulement sur les décrets de la foi & de la doctrine combattue par les hérétiques, non plus que sur ce genre également invariable de discipline qui tient essen-



tiellement aux mœurs & porte sur le droit divin ; mais sur la plupart même des règles de réformation, adoptées peu à peu, & par nos conciles particuliers, & par les édits de nos Rois, qui eurent soin de les faire observer dans les tribunaux. Une publication solennelle ne pouvoit pas être beaucoup plus efficace ; & pendant un assez long-temps, peut-être eût-elle été plus contraire à l'édification même, que cette réception tacite.

Parmi les chapitres de réformation, il étoit quelques articles de discipline arbitraire, contraires aux usages du royaume, rejetés par les représentans, ou par les ambassadeurs, & qui n'y eussent jamais pu trouver entrée ; il eût donc fallu faire, dans la publication, un discernement de ces articles, au risque de les décrier tous, & cela par un monument authentique & permanent. Le premier parlement du royaume s'opposa hautement à cette publication, principalement au sujet des deux dernières sessions. Il prétendoit que l'autorité ecclésiastique s'y étoit étendue, aux dépens de la puissance temporelle, en autorisant les évêques à procéder contre des laïcs, par amende & par emprisonnement ; que le clergé, en faveur de cette prétention,

ne pouvoit rien conclure de ce que les princes, par zèle & par une pure grace, avoient accordé aux évêques la liberté de punir leurs prêtres de peines temporelles, afin que la discipline fût plus efficacement maintenue. Il trouvoit aussi, que le renvoi des causes criminelles des évêques au Pape lésoit les conciles provinciaux & nationaux, qui en avoient toujours été les juges; qu'en obligeant encore les évêques d'aller à Rome pour répondre aux accusations criminelles, on ne dérogeoit pas seulement à l'usage de France, mais aux canons de plusieurs anciens conciles qui ordonnent de juger ces causes sur les lieux; qu'il étoit encore moins supportable, que les causes en première instance fussent évoquées par le Pape hors du royaume, contre une coutume des plus anciennes, confirmée par une foule d'édits; qu'au reste l'exception ajoutée en ces termes, *pour cause pressante & légitime*, ne remédioit à rien, puisque l'application s'en faisant à Rome, toutes les causes y seroient trouvées légitimes & pressantes; comme il étoit manifeste par l'expérience du passé. Il y avoit beaucoup d'autres chefs d'opposition, qui ne peuvent trouver place que dans les ouvrages polémiques, déjà si nombreux sur ce sujet.

La consultation de Charles du Moulin, l'oracle de la jurisprudence, fut un des avis qui firent le plus d'impression. Il reconnut qu'à l'égard de la foi, de la doctrine, de la constitution de l'Eglise, de la réformation des mœurs & des personnes, le concile étoit à l'abri de toute improbation : mais du reste, il fut d'avis qu'on ne devoit pas le recevoir ; parce qu'il ordonnoit, par rapport à la police, quantité de choses contraires aux anciens conciles de France, aux droits de la couronne, à la dignité & à la majesté du Roi, à l'autorité de ses édits, à celle de ses cours souveraines & des Etats généraux de la nation, aussi-bien qu'aux droits, libertés & immunités de l'Eglise Gallicane.

De Thou
l. 36.

Cette consultation piqua vivement les partisans du concile, & attira des affaires fâcheuses à du Moulin. Il avoit déjà laissé connoître son attachement aux nouvelles doctrines, avec assez de scandale pour se faire rechercher, & se voir réduit à quitter pour un temps la capitale. Il fut déséré au parlement ; qui, en s'opposant au changement de l'ancienne discipline de France, n'en demouroit pas moins attaché à la foi Catholique. L'accusé fut contraint de subir en pleine

chambre un interrogatoire juridique sur les écrits, qu'il avoua; & il fut emprisonné à la Conciergerie, comme ayant de mauvais sentimens sur la religion, & publiant des écrits séditieux. Le Roi approuva la conduite du parlement. Quelque temps après néanmoins, il fit mettre du Moulin en liberté; mais à condition qu'il ne feroit rien imprimer à l'avenir, sans une permission formelle.

Il avoit publié avant cette époque son *Id.*, l. 38. commentaire sur la coutume de Paris. Il fit paroître depuis, sa *Concorde des quatre évangélistes*, où il combat avec force les erreurs de Calvin, contraires au Luthéranisme, auquel il étoit passé. Les ministres Calvinistes l'attaquèrent avec d'autant plus de fureur, que le transfuge étoit plus célèbre; ce qui fut pour lui un coup de salut. Du Moulin avoit professé le Calvinisme en premier lieu. Réduit à fuir de sa patrie, & à errer en Allemagne, il y embrassa la confession d'Ausbourg. Enfin ce génie supérieur, revenu de son premier enthousiasme à son jugement exquis, & voyant que la réformation dont l'espoir l'avoit abusé s'étoit convertie en licence & en faction, il abjura toutes ces nouveautés pernicieuses, pour rentrer sincèrement dans le

sein de l'Eglise Catholique. Les outrages qu'il avoit reçus des Calvinistes, outrés de la préférence pour le Luthéranisme, ne contribuèrent pas peu à sa conversion : il présenta requête, à l'effet d'informer contre leurs violences. On le lui permit ; on lui nomma des commissaires ; & sur la déposition de quatre témoins, il établit que ces turbulens sectaires, presque tous étrangers dans le royaume, y formoient une seconde puissance qui anéantissoit celle du Roi ; qu'ils levoient des impôts sur leurs sectateurs ; qu'ils engraissoient de la substance des peuples, leurs ministres, leurs anciens, leurs diacres & tous les grades de leur monstrueuse cléricature ; qu'ils renversoient entièrement la hiérarchie, pour y substituer la discipline de Genève ; que leurs synodes & leurs consistoires n'étoient que des assemblées séditieuses ; qu'ils y connoissoient de toutes sortes d'affaires, tant civiles qu'ecclésiastiques, au mépris du prince & des magistrats ; qu'ils y excitoient aux derniers excès de la licence une multitude sans frein, & sans autres principes que leur sens égaré ; en un mot, que tous leurs enseignemens & toutes leurs manœuvres ne tendoient qu'à suborner la fidélité des sujets du

Roi. Une procédure si grave ne fut cependant pas suivie ; & du Moulin se vit réduit à publier une défense contre les calomnies des sectaires : mais il se confirma de plus en plus dans la foi pure qu'il avoit reprise. Il mourut enfin en 1565, à l'âge de soixante-six ans, non seulement dans la communion de l'Église, & avec des sentimens parfaitement orthodoxes ; mais avec une piété extraordinaire, & un vif repentir de ses égaremens passés. Il ne regreta la vie qu'après avoir engagé les compagnons de son égarement, tant par ses écrits que par ses exemples, à imiter son retour. Il eut pour témoin le célèbre docteur Claude Espense, alors principal du collège du Plessis, & le curé de S. André des Arts, qui lui administrèrent les derniers sacrements, & l'assistèrent jusqu'au dernier soupir.

La bulle donnée pour la confirmation de la publication du concile de Trente n'ayant pas été reçue en France, celle de Pie IV fit en particulier pour l'Index ; c'est-à-dire pour le catalogue des livres jugés mauvais ou dangereux par les commissaires de ce concile, eut le même sort dans ce royaume. Il est vrai que les règles portées au nombre de dix

par *l'index*, & dressées par l'autorité du concile, sont d'une sévérité qui paroit excessive au premier coup-d'œil : mais on cessera d'en juger ainsi, quand on considérera l'activité des sectes pour répandre leurs erreurs, & leur perfide industrie à les déguiser. Cette fureur étoit portée si loin par les Calvinistes en particulier, qu'on crut ne devoir pas laisser à tout le monde la liberté de lire la bible en langue vulgaire. Il est ordonné qu'à cet égard on s'en rapportera au jugement de l'évêque, qui, sur l'avis du curé ou du confesseur, pourra permettre cette lecture à ceux en qui elle ne peut qu'augmenter la piété. Encore faut-il que la permission soit obtenue par écrit, & que l'auteur de la traduction soit reconnu pour indubitablement orthodoxe. La peine des contrevenans est l'excommunication encourue par le seul fait, avec les autres peines de droit, suivant le jugement des évêques ; ce qui a lieu tant pour avoir gardé, que pour avoir lu & à plus forte raison imprimé ou débité les ouvrages condamnés ou défendus, faits par des auteurs hérétiques ou soupçonnés d'hérésie. Toutes sévères que sont ces règles, on ne laisse pas d'ajouter qu'il sera libre aux évêques de défendre,

E
 par l'autorité
 vérité qui pa-
 coup-d'œil :
 ainsi, quand
 sectes pour
 leur perfide
 ce fureur étoit
 nistes en par-
 voir pas laisser
 le lire la bible
 ordonné qu'à
 sera au juge-
 sur l'avis du
 rra permettre
 elle ne peut
 encore faut-il
 nue par écrit,
 action soit re-
 ant orthodoxe.
 s est l'excom-
 le seul fait,
 droit, suivant
 ce qui a lieu,
 pour avoir lu
 imé ou débité
 ou défendus,
 ques ou soup-
 vères que sont
 pas d'ajouter
 de défendre,

autre cela, tous les livres des auteurs
 quelconques, qu'ils jugeront dangereux
 dans leur nation, ou dans leur diocèse :
 ce qui est plutôt un avertissement, qu'un
 doit conféré à des pasteurs établis de
 leur pour paître sainement le troupeau
 de Jésus-Christ. Quoique *l'index* n'ait
 en lui-même aucune autorité en France,
 il y peche néanmoins grièvement, d'a-
 bord en lisant les livres obscènes qui s'y
 trouvent flétris, aussi bien que les livres
 hérétiques, & généralement tous les li-
 vres qu'il condamne, dès qu'il se ren-
 contre du danger dans leur lecture.

L'Allemagne ne parut pas d'abord
 beaucoup plus favorable que la France à
 la publication du concile. Les sectaires
 n'avoient pas attendu que les décrets
 fussent portés, pour faire des prote-
 stations publiques. Ils se déchaînerent
 puis en forcenés ; ils inonderent leurs
 provinces, d'examens, de récriminations,
 plutôt de déclamations & d'invecti-
 ves, où les emportemens du dépit & de
 l'outrage tenoient lieu de raisons. Le
 souverain Pontife les abandonnant à leur
 rage, se réprova, tourna tous ses regards
 vers les pays Catholiques, & principa-
 lement vers l'Empereur. Ferdinand qui
 étoit souvent demandé la communion

J. Fabric.
 Montan.
 Orat. ad
 Germ.
 Mart.
 Chemn.
 Jac. Andr.
 &c.

sous les deux espèces, crut les circonstances favorables pour l'obtenir, & fit de vives instances à ce sujet, de concert avec l'électeur de Bavière son gendre. La chose fut mise en délibération, dans l'assemblée des cardinaux, & comme le nonce de Sa Sainteté lui avoit écrit de Vienne que cette indulgence ramèneroit la plupart des hérétiques, le Pape l'accorda sous les conditions convenables. Mais l'Empereur ayant encore demandé pour les prêtres qui s'étoient mariés en apostasiant, la liberté de retener leurs femmes en rentrant dans le sein de l'Eglise; cette dérogation à une discipline si ancienne & si respectable, parut d'une tout autre conséquence: Pie IV craignit de rétrécir son Pontificat, en y donnant la première atteinte.

Ferdinand I, qui mourut dans ces entrefaites, le vingt cinq Juillet 1564, n'eut pas le temps de faire de nouvelles instances: mais son fils Maximilien II, élu depuis deux ans Roi des Romains, ne fut pas plutôt en possession de l'Empire, qu'il revint à la charge, avec une ardeur pour la moins égale, & d'un ton de théologien, il s'efforça d'établir par bien des traits d'histoire très-hazardés, que l'observance du célibat ecclésiastique

ur les circon-
 stances, & fit
 jet, de con-
 sultant son gen-
 d'assemblée,
 délibération,
 l'usage, & comme
 il avoit écrit
 l'usage ramé-
 moré, le Pape
 dans convena-
 nt encore de
 s'étoient mu-
 l'usage de rétenir
 dans le sein de
 à une assem-
 blée, parut
 nce: Pie IV
 nificat, en y
 te.
 fut dans ces
 Juillet 1564,
 de nouvelles
 Maximilien II,
 des Romains,
 sion de l'Em-
 pereur, avec une
 & d'un ton
 à établir par
 rés-hazardés,
 t ecclésiastique

voit été long-temps arbitraire dans l'E-
 glise. Le Pape qui, indépendamment de
 l'usage de doctrine, savoit parfaite-
 ment que la continence n'est pas atta-
 chée de droit divin aux ordres sacrés,
 néanmoins inébranlable. Pour les
 usages incertains qu'on attendoit de
 condescendance, il ne voulut pas faire
 une plaie si réelle & si profonde à la dis-
 cipline, ainsi qu'à l'économie de l'Eglise
 universelle. Ce différend retarda pendant
 quelques années la publication du concile
 d'Allemagne; de manière que la pro-
 fession de foi ordonnée par les Pères de
 Trente & par une bulle particulière du
 Pape, pour tous ceux qui seroient pro-
 mos à quelque dignité & bénéfice ecclé-
 siastique que ce fût, & même aux supé-
 riorités régulières, ne fut souscrite gé-
 néralement par les Evêques de cette nation,
 que long-temps après l'adhésion de ceux
 de France & de Pologne.
 Comme il est à propos que le commun
 sentiment des fideles connoisse la doctrine
 d'un concile qui est, pour ainsi dire, la
 somme de tous les autres, & que
 toute la substance en est contenue dans
 cette formule de confession, nous la
 transcrivons ici toute entière. Elle con-
 tient en premier lieu le symbole qui se

dit à la messe, & que personne n'ignore. Après quoi, j'admets, poursuit-elle, & j'embrasse fermement les traditions apostoliques & ecclésiastiques, avec toutes les observances & les constitutions de la sainte Eglise Romaine. De plus, j'admets la sainte écriture, selon le sens qu'a tenu & que tient la sainte mère Eglise, à qui il appartient de juger du véritable sens & de la véritable interprétation des saintes écritures, lesquelles je n'entendrai & n'interpréterai jamais autrement que suivant le consentement unanime des saints Pères.

Je confesse aussi qu'il y a proprement & véritablement sept sacremens de la loi nouvelle, institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut du genre humain, quoique tous ne soient pas nécessaires à chacun; savoir le baptême, la confirmation, l'Eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre & le mariage: tous conferent la grace, & parmi eux le baptême, la confirmation & l'ordre ne peuvent se réitérer sans sacrilège. Je reçois & admets aussi les usages de l'Eglise Catholique, reçus & approuvés dans l'administration solennelle de ces sacremens.

Je reçois & j'embrasse toutes & cha-

ne n'ignore.
 urfuit-elle, &
 raditions apo-
 , avec toutes
 titutions de la
 plus, j'admets
 sens qu'a tenu
 Eglise, à qui
 véritable sens
 ation des sain-
 n'entendrais &
 ment que sui-
 nime des saints

a proprement
 remens de la
 Notre-Seigneur
 du genre hu-
 nien pas néces-
 e baptême, la
 , la pénitence,
 & le mariage;
 & parmi eux
 on & l'ordre
 s sacrilège. Je
 usages de l'E-
 pprouvés dans
 de ces sacre-
 toutes & cha-

cune des choses qui ont été définies &
 éclarées dans le saint concile de Trente,
 ouchant le péché originel & la justifica-
 on. Je confesse pareillement que le vé-
 itable sacrifice, propre & propitiatoire,
 est offert dans la messe pour les vivans
 & pour les morts; & que dans le très-
 int sacrement de l'Eucharistie, est véri-
 blement, réellement & substantielle-
 ment le corps & le sang de Jésus-Christ;
 & qu'il se fait une conversion de toute la
 substance du pain en son corps, & de
 toute la substance du vin en son sang:
 changement que l'Eglise Catholique ap-
 pelle transsubstantiation. Je confesse aussi
 que Jésus-Christ tout entier, ainsi que le
 véritable sacrement, est reçu sous l'une
 ou l'autre des deux espèces.

Je tiens pour constant qu'il y a un
 purgatoire, & que les ames y sont aidées
 par les suffrages des fidèles. Je crois pa-
 reillement, que les saints qui regnent
 avec Jésus-Christ doivent être honorés
 & invoqués, qu'ils offrent à Dieu leurs
 prières pour nous, & que leurs reliques
 doivent être aussi honorées. Je tiens très-
 fermement, que les images de Jésus-
 Christ & de la Mère de Dieu, toujours
 vierge, ainsi que des autres Saints, doi-
 vent être gardées & retenues, & qu'il

leur faut rendre l'honneur & la vénération convenable. Je tiens aussi que le pouvoir concernant les indulgences a été laissée par Jésus-Christ dans l'Eglise, & que leur usage est très-salutaire au peuple chrétien.

Je reconnois l'Eglise Romaine, Catholique, apostolique, pour la mère & la maîtresse de toutes les Eglises; & je jure & promets une véritable obéissance au Pontife Romain, vicaire de Jésus-Christ, & successeur de S. Pierre, prince des apôtres.

Je confesse & reçois encore sans aucun doute toutes les autres choses laissées par tradition, définies & déclarées par les saints canons & par les conciles œcuméniques, spécialement par le saint & sacré concile de Trente; & pareillement, je condamne, rejette & anathématise toutes les choses contraires, avec toutes les hérésies, quelles qu'elles soient, qui ont été condamnées, rejetées & anathématisées par l'Eglise.

Et cette foi véritable & Catholique, sans laquelle il n'est point de salut, que je tiens sincèrement, que je confesse actuellement de mon plein gré; je jure, promets & m'oblige de la tenir & professer, avec le secours de Dieu, constamment

ment & inviolablement, en son entier, jusqu'au dernier soupir de ma vie; de procurer encore, autant qu'il sera en mon pouvoir, qu'elle soit prêchée, enseignée & gardée par ceux qui dépendront de moi, ou par ceux qui, à raison de mon emploi, seront commis à mes vices. Ainsi Dieu me soit en aide, & mon saint évangile!

Les troubles qui agitoient la Pologne, sous le foible gouvernement du dernier Jagellon, Sigismond Auguste, ne pouvoient pas l'entrée du royaume peu soumise aux saints décrets de Trente. Cette Eglise déplorable se trouvoit comme immergée dans un débordement soudain de toutes les erreurs & de tous les scandales; & ce qui auroit dû faire sa gloire, ne seroit qu'à précipiter sa ruine. Ses deux prélats les plus puissans, le primat archevêque de Gênes par ses titres d'honneur, & l'évêque de Cracovie par ses richesses, tous les deux par leur esprit & leur savoir-faire, n'employoient que par prépondérance qu'à l'avancement de leurs intérêts particuliers, & laissoient primer sans obstacle la justice & la religion. Le primat avoit même des étroites relations avec les Protestans, dont il attendoit une révolution, à la faveur de

Tome XIX.

B

Gratian.
Vit. Com.
mend. l. 2.
c. 8.
Rain. an.
1564. n.
41.
Pallav. l.
24. c. 13.

E
& la vénéra-
aussi que le
aligences a été
s l'Eglise, &
aire au peuple
omaine, Ca-
ur la mère &
Eglises; & je
ble obéissance
aire de Jésus-
Pierre, prince
ore sans au-
choses laissées
déclarées par
conciles occu-
par le saint &
t pareillement,
athématisé tou-
avec toutes les
soient, qui ont
& anathématisé
& Catholique,
de salut, que
je confesse ac-
gré; je jure,
tenir & profes-
Dieu, constam-
ment

laquelle il se flattoit de pouvoir se soustraire à la dépendance de Rome, & se faire déclarer chef de l'Eglise de Pologne. Quoique l'évêque de Cracovie eût des vues toute opposées, & qu'ils fussent très-mal ensemble, ils avoient toutefois un même désir de troubler l'Etat, ou de mettre au moins de la confusion dans les affaires.

Pour triompher de tant d'obstacles, & sur-tout pour faire face à deux cabaleurs si dangereux, il falloit toute l'habileté de Commendon, qui en qualité de nonce fut chargé de ménager en Pologne la publication du concile. Il gagna d'abord la confiance du Roi, au point de le déterminer, malgré sa mollesse, à chasser au moins tous les prédicans étrangers, comme les boute-feux qui animoient la licence & allumoient la sédition parmi ceux du pays. Il fallut empêcher ensuite le concile national que le primate, sous le prétexte même d'obéir à celui de Trente, vouloit assembler pour régler les affaires de la religion sans la participation du Souverain Pontife. Commendon découvrit & avertit le Roi que les chefs de secte, attirés sous main par le primate, devoient assister à son concile, & le prince qui craignoit jusqu'à l'ombre

voir se sou-
lome, & se
de Pologne.
vie eût des
qu'ils fussent
ent toutefois
l'Etat, ou de
nfusion dans

d'obstacles,
à deux caba-
t toute l'habi-
en qualité de
er en Pologne

Il gagna d'a-
, au point de
a mollesse, à
édicans étran-
-seux qui ani-
noient la sédi-
Il fallut empê-
ational que le
même d'obéir
assembler pour
eligion sans la
Pontife. Com-
rtit le Roi que
sous main par
à son concile
jusqu'à l'ombre

de ce qui pouvoit troubler son repos,
ordonna que cette assemblée fût remise
à un temps plus tranquille. Le Roi ten-
ant ensuite les Etats à Varsovie, le
prince partit en diligence pour s'y rendre.
A-tôt qu'il fut arrivé, sans avoir com-
munié son dessein à personne, sans
avoir même prévenu le Roi, de peur
que le primat n'en prit occasion de lier
sa partie avec les sectaires; il aborde tout
à coup le prince, l'entretient en parti-
culier, le fait entrer dans ses vues, &
s'engage à lui donner sur le champ une
audience en plein Sénat.

Il y fut introduit aussi-tôt que le Roi
eût pris sa place, & parla d'une manière
si touchante, & en même temps si con-
vincante & si forte, qu'on le regarda
comme un homme inspiré de Dieu. Il
exposa les vues pures qu'avoit eues le
chef de l'Eglise en assemblant le concile.
Il en parcourut d'une manière rapide
la ouverture; les convocations & les in-
terruptions diverses, les sessions multi-
pliées & la conclusion, montrant que
tout s'y étoit passé dans les formes légi-
mes, & suivant les canons apostoliques.
Après avoir tiré aussi-tôt l'exemplaire des décrets,
il dit que ce volume sacré n'étoit rempli
que d'instructions célestes, émanées du

sein de Dieu même, dictées par le Saint Esprit pour le salut de l'univers, pour confirmer les fidèles sincères dans la croyance de l'Eglise, pour dissiper l'incertitude des esprits flottans, pour fournir des moyens de salut aux provinces même infectées de l'hérésie; qu'il seroit d'une présomption & d'une opiniâtreté insupportable, de ne pas se soumettre à des décrets dressés dans un concile œcuménique, après un mûr examen de toutes les raisons, par près de trois cens évêques, & par tout ce qu'il y avoit de plus profonds docteurs en Europe.

Quel aveuglement, reprit-il ensuite, que chacun se fasse un système de religion à sa mode, que chacun se fasse un culte & des cérémonies arbitraires; que des particuliers sans caractère & sans mission, sans autre guide que l'esprit de licence & d'indépendance, entreprennent d'expliquer, de réformer, de renverser les dogmes & les loix que Dieu a révélés à son Eglise! Désordre porté parmi eux à de tels excès, qu'eux-mêmes, sans l'avouer d'une manière expresse, en sont convenus par les œuvres. Après avoir refusé l'obéissance au successeur légitime de Pierre, pour qui le Sauveur a prié afin que sa foi ne manquât point,

par le Saint
ivers, pour
es dans la
ffiper l'incer-
pour fournir
vinces même
feroit d'une
atreté insup-
mettre à des
cille œcumé-
en de toutes
ois cens évê-
avoit de plus
pe.

it-il ensuite,
tème de reli-
un se fasse un
pitraires; que
re & sans mis-
e l'esprit de
, entrepren-
ner, de ren-
x que Dieu a
dre porté par-
eux-mêmes,
expresse, en
vres. Après
au successeur
ui le Sauveur
inquit point,

& qu'après sa conversion il confirmât ses frères; après avoir soulevé les peuples contre les successeurs des apôtres, avec qui le Seigneur a promis d'enseigner toutes les nations jusqu'à la consommation des siècles; après avoir dévasté les provinces & les régions entières par leurs violences, par leurs séditions, par leurs brigandages; ils ont été forcés d'en revenir au régime de l'Eglise. Ils ont établi des maîtres dans leurs sectes, ils ont fondé de nouveaux pontificats, ils ont créé un genre bizarre de magistrature, partie ecclésiastique, partie séculière; & dans leurs synodes, institués sans aucun droit, tenus contre toutes les formes antiques, ils ont ressuscité la puissance même qu'ils avoient détruite, & qu'ils poursuivent encore avec fureur dans l'Eglise Catholique. Ces étranges réformateurs cependant, qui ne prennent conseil que de leurs passions, qui ne reçoivent de loix que de leur caprice, se couvrent du nom de l'écriture & de la parole de Dieu: c'est-là comme un dernier retranchement, où ils se croient invincibles. Ils rejettent tout autre juge, ils rient du jugement des hommes, qui peuvent se tromper & tromper les autres; comme si eux-mêmes n'étoient pas

des hommes laissés à leur propre foiblesse, & qu'ils eussent pu ravir à l'Eglise, avec ses biens temporels, sa divine & inaliénable prérogative de l'infailibilité; ou plutôt, comme s'ils tenoient de leur auteur l'affreux privilège de rendre véritable & saint, tout ce qu'enfante leur imagination déréglée.

L'orateur, après s'être étendu fort au long sur les preuves de l'autorité & de l'infailibilité de l'Eglise, passa aux désordres causés dans plusieurs Etats par les nouveautés hérétiques, & retraça les calamités qu'il avoit vues de ses propres yeux dans ses derniers voyages. Il fit une peinture aussi vive que vraie des factions, des soulèvemens, des meurtres, des pillages, des sacrilèges, des atrocités exercées sur les personnes consacrées à Dieu, du renversement & de l'incendie des églises, de tous les effets des divisions & des guerres intestines causées par cette funeste réforme. Il appuya beaucoup sur les malheurs de la Pologne en particulier; puis mettant en contraste l'ancienne tranquillité de ce royaume, l'état florissant de sa religion, & la douce union des citoyens qui fait la force & la sûreté des empires, avec les dissensions & les troubles présens, il exhorta les

E
 propre foi.
 a ravir à l'E-
 rels, sa divine
 l'infaillibilité;
 oient de leur
 rendre véri-
 l'enfante leur

tendu fort au
 autorité & de
 ssa aux défor-
 Etats par les
 retraça les ca-
 e ses propres
 oyages. Il fit
 vraie des fac-
 des meurtres,
 des atrocités
 consacrées à
 de l'incendie
 fets des divi-
 es causées par
 appuya beau-
 a Pologne en
 en contraste
 ce royaume,
 , & la douce
 la force & la
 es dissensions
 l'exhorta les

Polonois, d'un ton pathétique, à rap-
 peler la concorde & la félicité dans leur
 patrie, à soutenir la réputation de valeur
 & de piété qu'ils avoient tout ensemble
 héritée de leurs ancêtres. Mais le remède
 unique, ajouta-t-il, le spécifique souve-
 rain aux maladies du corps de l'Etat &
 de chacun de ses membres, c'est la sou-
 mission aux décrets du concile œcumé-
 nique, à l'organe infallible de l'Esprit
 saint. Et pour cela, qu'aurez-vous à sa-
 crifier? des opinions incertaines, varia-
 bles & variées à l'infini, inconciliables,
 contradictoires, que la légèreté a intro-
 duites, & que le libertinage veut perpé-
 tuer. Il finit en prenant Dieu à témoin,
 qu'il avoit rempli son ministère, qu'il les
 avoit avertis en commun & en particu-
 lier, que la charge retomboit tout en-
 tière de sa conscience sur la leur, &
 qu'au jour où les hommes seront présen-
 tés au Juge sévère qui prononcera sur
 leurs fausses vertus aussi-bien que sur
 leurs vices, il rendra lui-même témoi-
 gnage contre les obstinés.

A ces mots, le nonce présenta les
 actes du concile au prince, & voulut
 sortir du Sénat pour ne pas gêner les
 délibérations: mais le Roi le retint, &
 à l'instant on alla aux opinions. Le dis-

cours du nonce avoit fait les plus vives impressions sur le Sénat, & particulièrement sur les anciens Sénateurs qui se souvenoient de l'état paisible où étoit le royaume avant les factions de l'hérésie; & l'on en vit plusieurs fondre en larmes: il avoit même touché, ou du moins étonné les hérétiques eux-mêmes. Cependant l'archevêque de Gêne, avec l'endurcissement & la malignité propres à un chef de la hiérarchie qui trahit son état, loua en termes magnifiques, le zèle du Souverain Pontife, & la sagesse des Pères du concile, dont il conseilla de recevoir les actes avec toutes les marques d'honneur: mais après ces éloges perfides, il conclut à ce que le Roi les lût, & les examinât à loisir dans son conseil, avant de rendre aucune réponse positive. Le corps du Sénat étoit bien différemment disposé: à cet avis, qui soumettoit le concile au jugement séculier, il s'éleva un murmure général d'indignation parmi les évêques & les seigneurs Catholiques. Assuré dès-lors du consentement commun, le Roi, sans prendre autrement les suffrages, dit qu'il ne croyoit pas pouvoir en conscience tarder plus long-temps à recevoir les décrets du concile, & qu'il se soumettoit,

comme il étoit indispensable pour tout chrétien , aux ordonnances de l'Eglise universelle. Toute l'assemblée applaudit , le vice-chancelier donna la réponse légale à Commendon , & le Roi écrit au Pape que ses Etats avoient reçu avec respect le saint concile.

Afin de rendre ces saintes décisions toujours plus recommandables , Pie IV , sans se borner à des promulgations stériles , employa ses soins & tout son pouvoir à faire mettre les décrets à exécution , & sur-tout la loi capitale de la résidence. Par une première bulle , il ordonna la confiscation des biens , au profit des réserves faites par la chambre apostolique en faveur de l'Eglise & des pauvres , contre les évêques & tous les bénéficiers ayant charge d'ames , qui ne résideroient point. Il y eut peu après une seconde bulle plus rigoureuse encore , ou plus circonstanciée que la première , afin d'obvier aux supercheries de la fausse conscience , si ingénieuse à se faire illusion en cette matière. Par une troisième , émanée de ce même esprit de vigilance à qui rien n'échappoit , il statua que les bénéficiers étudiants ne jouiroient qu'avec le consentement des ordinaires , du privilège qu'on leur laissoit de

percevoir, sans résider, les fruits de leurs bénéfices.

Vit. S.
Philip.
Ner. per
Gallon.

La sollicitude pontificale cependant n'étoit pas absorbée toute entière par les affaires du concile : une des meilleures œuvres que Pie IV fit en ce temps-là, fut de seconder S. Philippe de Neri dans l'établissement de sa congrégation de l'oratoire, qui prit sa forme régulière en cette année 1564. Philippe, après avoir fait ses humanités à Florence où il étoit né d'une famille considérée en Toscane, étoit venu continuer ses études à Rome, & y avoit eu des succès si brillans, qu'il fut peu de personnes en place, qui ne voulussent le connoître & lier commerce avec lui. Sa modestie, son honnêteté, sa tendre piété, toutes ses éminentes vertus effaçoient encore ses talens, ou plutôt les faisoient briller d'un nouvel éclat, & le rendoient aussi aimable qu'estimable à tous les gens de bien & de mérite. Il acquit ensuite, par ses études particulières, une connoissance parfaite des divines écritures, des Pères de l'Eglise, des matières canoniques, des règles de la direction, & tout particulièrement du discernement des esprits. Le premier usage qu'il en fit, ce fut de retirer du dérèglement une

quantité de jeunes hommes, & de faire différentes associations pour la pratique constante & assidue des bonnes œuvres. Entre les conversions éclatantes que Dieu opéra par son moyen, on compte celle de Jean-Baptiste Salviati, frère du cardinal de ce nom, & cousin de la Reine Catherine de Médicis; de François-Marie Tarugio, neveu du Pape Jule III, & depuis cardinal; de Constance Tassoni, de Jean-Baptiste Modi, d'Antoine Fuccio, & d'autres sujets distingués au nombre de vingt, qui s'attachèrent à lui, comme ses coopérateurs inséparables. Le célèbre Baronius que sa haute capacité fit élever au cardinalat, Bordini, depuis archevêque d'Avignon, & Alexandre Fédeli s'étant encore associés avec eux; la communauté des prêtres de l'oratoire prit naissance à Rome dès l'année 1558, pour enfin se former six ans après en congrégation réglée.

Les Florentins engagèrent alors le saint instituteur à prendre la conduite de l'église de S. Jean-Baptiste, qui leur appartenoit à Rome; on lui donna une maison attenante pour loger sa communauté, & l'on y ajouta quelques revenus pour son entretien. Jusques-là, ses disciples étoient demeurés laïcs: il en fit aussi-tôt

après promouvoir les principaux au sacerdoce, en commençant par Baronius, Bordini & Fédeli. Tous s'astreignirent dès-lors, sans aucun vœu néanmoins, à vivre en communauté; & en peu de temps la congrégation se trouva pourvue d'excellens ouvriers, qui s'appliquèrent avec un grand fruit à la prédication de l'évangile, & à la direction des âmes. Ils furent encore long-temps sans avoir aucune règle par écrit, & sans autre guide que la charité, tant pour les exercices réguliers, que pour les fonctions apostoliques. Ce ne fut que sous le Pontificat de Grégoire XIII, que leur nombre se trouvant considérablement augmenté, le saint, à leur prière, dressa peu avant sa mort des règles & des constitutions, qui furent confirmées par un bref de ce Pontife.

Un évènement non moins heureux pour l'Eglise que l'établissement de cette pieuse congrégation, fut la mort de l'hérétique Calvin. La chrétienté fut enfin délivrée de ce fléau public, le vingt-septième de mai 1564; comme il n'avoit pas encore cinquante-six ans accomplis. Travillé depuis sept ans de plusieurs maladies grièves, puis consommé par une fièvre d'étisie, il fut enfin étouffé par un

asthme, qui avoit déjà mis plusieurs fois sa vie en danger. Il mourut à Genève, d'où il n'étoit plus parti, depuis qu'il avoit réussi à y établir, avec sa factieuse hiérarchie, sa domination absolue. Théodore de Bèze & ses autres historiens ou panégyristes Huguenots, disent qu'il expira paisiblement en louant le Seigneur. Quantité d'autres écrivains, Luthériens & Catholiques, assurent qu'il mourut en désespéré, maudissant sa vie & ses œuvres. Il est assez inutile de discuter des témoignages si contraires. Qu'importe à la consommation de l'endurcissement, qu'elle s'opère dans la frénésie du désespoir, ou dans le calme affreux d'un endurcissement consommé ?

Avec beaucoup d'esprit, une mémoire heureuse, un sens naturellement exquis qu'un orgueil excessif peut seul réussir à dépraver, une plume éloquente, une diction élégante & très-pure, une application infatigable au travail, de la régularité, de la tempérance, un désintéressement qui ne lui laissa pour tout bien à sa mort qu'environ deux cens écus; Calvin eut aussi toutes les qualités qui ne sont propres que d'un hérésiarque, une hardiesse extrême à enfanter des opinions nouvelles, une activité prodigieuse

à les répandre, une invincible opiniâtreté à les soutenir, assez de raisonnement pour surprendre les esprits superficiels, assez d'érudition pour en imposer aux demi-savans, assez d'énergie & d'élevation pour faire plier devant lui les puissances même qui se hazardoient à l'écouter. Il trouva néanmoins dans son propre fonds, d'étranges obstacles à ses progrès, & au maintien même de son autorité quand elle fut établie. Outre sa figure basse & sa physionomie sinistre, son ceil arbitraire, ses manières désagréables & farouches qui rebutoient d'abord tous ceux qui avoient à traiter avec lui; une humeur sombre & chagrine qui ne le quittoit point; un génie colère, querelleur, impatient de la plus légère contradiction, si mordant & si outrageux, que Martin Bucer le dit moins semblable à un homme qu'à un chien enragé, & cela dans une lettre qu'il lui écrivoit en ami, afin de le tenir en garde contre des défauts si nuisibles au progrès de sa doctrine; un orgueil d'autant plus odieux, qu'il affectoit plus de mépris pour les honneurs; une sotte vanité, qui lui faisoit faire à tout propos son fade panégyrique; une hauteur, une arrogance méprisante, qui traitoit les ministres ses

Balduin.
in Calv.

collègues, comme de vils esclaves : tant de caractères d'un méchant naturel le rendoient si insupportable, même à ses sectateurs, que faisant comparaison de cette misanthropie repoussante avec l'humeur enjouée de Théodore de Bèze, qui lui succéda, on disoit communément à Genève, qu'on aimeroit mieux être en enfer avec Bèze, qu'en paradis auprès de Calvin : mais par un enchantement, dont il n'est pas facile de rendre raison, toujours on courut, avec la même fureur, le hazard de marcher sur ses pas, quel qu'en pût être le terme.

La cause première qui l'a déterminé à déchirer le sein de l'Église, & qui ne fut autre que le dépit de n'avoir pu obtenir un bénéfice qu'il sollicitoit à la cour, ne devoit-elle pas suffire toute seule pour ouvrir les yeux ? L'impie, avant ce refus, avoit déclaré que s'il l'essuyoit, il en tireroit une vengeance si terrible, qu'elle seroit parler de lui plus de cinq cens ans : en même temps il avoit montré le commencement de son Institution, dont il s'occupoit dès-lors. Le bénéfice fut donné deux jours après à un parent du connétable de Montmorenci ; & l'hérésarque tenant parole, travailla aussi-tôt à l'établissement de sa secte. Ce fait

Papir.
Mass. in
vit. Calv.

Soulier,
Hist. du
Calv. in-
4o. pag. 6
& suiv.

attesté de la manière la plus authentique par la respectable famille des Charretons, à l'un desquels Calvin lui-même s'en étoit ouvert, ne fut pas le moindre motif de la conversion & de la persévérance du grand Turenne.

Rayn. an.
1564. n.
24.

Calvin, avant de mourir, essaya une dernière mortification, qui lui fut extraordinairement sensible. Les Sacramentaires dont il étoit le chef, s'appliquant sans relâche à fortifier leur parti, firent des tentatives nouvelles, afin de s'unir avec les Protestans d'Allemagne; & les ennemis de la maison d'Autriche favorisèrent cette manœuvre avec empressement. Environ six semaines avant la mort de l'hérésiarque, on s'assembla le dixième d'avril pour conférer à Maulbrun, ancien monastère à quelques lieues de Spire. Dans la crainte de multiplier les contradicteurs avec les médiateurs, on n'avoit choisi qu'un petit nombre de ceux-ci; savoir deux princes, dont le duc de Wittemberg pour les Luthériens, avec cinq docteurs, deux conseillers d'Etat, un secrétaire; & pour les Zuingliens ou Calvinistes, l'Electeur Palatin avec un pareil nombre d'assesseurs, revêtus des mêmes titres. Les difficultés, pour avoir été si bien prévues, n'en furent pas moins insurmontables.

tiq
L
le
de
pro
cre
&
me
ch
ub
dé
Fra
mé
ran
l'Es
mén
que
mol
voit
tius
sout
frui
pas
tion
la f
faisc
s'en
séan
cran

Les deux coryphées du doctorat hérétique étoient, Jean Brentius pour le Luthéranisme, & Pierre Bouquin pour le Calvinisme : Brentius si bien persuadé de la présence réelle, qu'il avoit été le premier auteur de *l'ubiquité*, ou de la créance qui tient Jésus-Christ réellement & corporellement présent, non seulement dans l'Eucharistie, mais en toute chose & en tout lieu, selon le mot latin *ubique*; & Pierre Bouquin sacramentaire déterminé, de la province de Berry en France. Bouquin avança d'abord sans ménagement, que J. C. n'étoit pas substantiellement & corporellement dans l'Eucharistie, que la cène n'étoit que la mémoire de la mort du Rédempteur, & que cette sainte victime n'ayant été immolée que pour les justes, elle ne pouvoit être mangée par les impies. Brentius répliqua que cette opinion étoit insoutenable, qu'elle anéantissoit tous les fruits du sacrement, qu'elle n'excluoit pas seulement les pécheurs de sa réception; mais que les justes ayant déjà par la foi tous les avantages qu'on leur en faisoit attendre, ils ne pouvoient plus s'en approcher que par une vaine bien-séance qui tenoit de l'imposture. Le sacramentaire dit que cette réponse étoit

DeThon.
l. 36. ad
an. 1564.

pleine d'absurdités : le Luthérien ne mesura pas mieux ses termes. En peu de momens, la dispute devint si injurieuse, si tumultueuse & si messéante, que les deux princes, modérateurs inutiles, ne crurent pouvoir mieux faire que de se retirer. Les deux partis publièrent ensuite des relations, où chacun s'arrogéoit l'honneur de la victoire, & qui ne servirent qu'à augmenter leur animosité réciproque. Tout ce qui fut démontré, c'est qu'ils n'étoient convenus de rien : tandis que les Calvinistes se vantoient d'avoir été reconnus pour frères par les Luthériens, ceux-ci publioient qu'ils les avoient rejetés de leur Eglise, comme des énergumènes & des ministres de satan.

Le jeune Roi de France, Charles IX, ayant été déclaré majeur, selon les loix du royaume, en entrant dans sa quatorzième année; la Reine-mère le fit partir pour la visite des provinces, afin de le montrer à ses sujets, de les lui affectionner, & d'obvier aux effets de la dissention. Les hérétiques se persuadèrent que le but de ce voyage étoit de les espionner, de les miner sourdement; & ils n'en attendirent rien que de funeste. Au point où en étoient les affaires

& la disposition des esprits, après des accommodemens forcés; les sujets de plainte renaissent tous les jours, de part & d'autre. Les Commissaires de la Cour, dans l'exécution des édits, avoient principalement égard aux circonstances des lieux, & à la puissance des partis. Dans les endroits où les Calvinistes se trouvoient les plus forts, on se relâchoit considérablement en leur faveur: ailleurs, on pouvoit quelquefois la sévérité au delà même des ordonnances; ce qui donnoit journellement lieu à des murmures, à des entreprises, à des violences qui alloient assez souvent jusqu'au meurtre & au brigandage.

Le Roi se trouvant à Roussillon, terre appartenante à la maison de Tournon dans la province de Dauphiné, il reçut des plaintes sans nombre de la part des Catholiques & des Religioneux, sur des violences réciproques, commises au territoire d'Autun, au pays de Tours, & dans plusieurs cantons de la Guyenne: il ordonna d'en informer, & en conséquence des informations, il porta l'édit qui prit le nom du lieu où se trouvoit la Cour. Elle le donnoit comme une interprétation, & les Calvinistes le prirent pour une abolition de celui d'Amboise.

Il y étoit déclaré, que l'exercice public du Calvinisme accordé aux gentilshommes devoit se borner à leurs domestiques & à leurs vassaux, & que ceux qui lui donneroient plus d'étendue feroient traités comme des rebelles. On défendoit sous peine de châtement corporel, de faire des attroupemens, ni aucune levée de deniers, même pour la subsistance des ministres. On renouvelloit l'injonction faite aux prêtres, aux religieux & aux religieuses mariés, de reprendre leur ancien état, ou de sortir du royaume; & cela dans l'espace de deux mois, sous peine de galère pour les hommes, & de prison perpétuelle pour les femmes.

Les prétendus réformés firent retentir leurs plaintes de toutes parts. Le prince de Condé, du sein des plaisirs qui le retenoient au château de Valeri, ajouté depuis peu à ses domaines, fit parvenir au Roi d'inutiles remontrances. Tout rioit alors au Monarque, dont la présence avoit réveillé l'amour & le respect dans le cœur de ses peuples. Les fortifications suspectes tombaient. Des forteresses nouvelles s'élevoient au premier ordre, pour tenir en bride les grandes villes. Les attroupemens se dissipent devant lui. Dans toutes les provinces

où il mettoit le pied, les personnes en place accouroient pour lui jurer une inviolable fidélité. Toutefois il donna d'abord de belles paroles, de peur de fourrer aux mutins quelque prétexte de troubler durant son absence : mais prenant à son retour le ton qui convenoit à sa dignité, il répondit au Prince, que sans doute il ne lui étoit pas venu dans l'esprit qu'il pût jamais s'arroger le droit de gouverner à son gré la volonté de son souverain. Condé sut dissimuler son mécontentement, qui n'en parut qu'avec plus d'éclat par la suite.

En conséquence du concile oecuménique, on célébra dans l'étendue de la chrétienté un grand nombre de conciles particuliers, tant pour obéir au décret qui ordonnoit la célébration des conciles provinciaux, que pour la publication générale des décrets de Trente. La France qui avoit refusé d'admettre des usages contraires à son ancienne discipline, se montra néanmoins, au concile de Rheims, la plus empressée des nations chrétiennes, non seulement à se soumettre aux décisions dogmatiques de Trente, mais (sans ommettre la source où elle puisoit) à recueillir dans ce concile tous les points de discipline qui ne contrarioient point

Labbe
Conc. T.
15. p. 43
& seq.

les coutumes ou les maximes du royaume. Dès le 26 de novembre 1564, on fit l'ouverture du concile de Rheims, où assisterent en personne le cardinal de Lorraine archevêque du lieu, les évêques de Soissons, de Châlons, de Senlis; & par procureurs, ceux de Laon, de Noyon, d'Amiens & de Boulogne; sans compter Nicolas Pellevé archevêque de Sens, & le savant évêque de Verdun Nicolas Psalme, qui s'y trouverent par occasion. Dans la première des congregations ou sessions, qui furent au nombre de dix-neuf, non comprise l'ouverture, on chargea différens docteurs de dresser une profession de foi entièrement conforme aux décisions de Trente, & qui fut approuvée, comme telle, dans la quatrième. On fit dans les autres, des réglemens de discipline, où l'on apperçoit la même conformité avec celle du concile général, pour ce qui est de la résidence, de la vie réglée des pasteurs, du devoir d'enseigner & de prêcher, de la visite des paroisses, du soin des bâtimens & du culte extérieur, de la promotion aux saints ordres & de leurs fonctions diverses, de l'âge, de la science, des mœurs & de toutes les qualités requises dans ceux qui s'y présentent, &

E.
du royaume.
1564, on fit
Rheims, où
cardinal de Lor-
les évêques
de Senlis;
de Laon, de
oulogne; sans
archevêque de
de Verdun
trouverent par
e des congré-
rent au nom-
prise l'ouver-
s docteurs de
oi entièrement
e Trente, &
e telle, dans
es autres, des
où l'on apper-
avec celle du
qui est de la
des pasteurs,
e prêcher, de
soin des bâti-
r, de la pro-
de leurs fonc-
de la science,
es qualités ré-
présentent, &

us particulièrement encore dans les
jets qu'on destine à être curés. Le car-
nal de Lorraine, qui possédoit au degré
souverain le talent de la représentation,
de l'édification même, donna l'exem-
, pour adoucir ce que la réforme
avoit avoir d'amertume, & demanda
instamment au concile, que l'on com-
ençât par examiner s'il y avoit quelque
chose à reprendre dans sa conduite,
sin qu'il pût s'en corriger: il choisit
pour admoniteurs, les évêques de Soif-
ons & de Châlons, & protesta qu'il se
conformerait à leur jugement.

Le cardinal de Châtillon, suffragant
de Rheims en sa qualité d'évêque de
Bavais, se dispensa de venir à ce con-
cile, sans y envoyer ni procureur ni
excuse. Il ne gardoit plus ni mesure ni
réserve, dans son attachement aux er-
reurs & aux déportemens des sectaires.
L'année précédente, le Souverain
Pontife avoit prononcé contre lui une
sentence d'excommunication & de dépo-
sition en plein consistoire. Depuis cette
condamnation, qui ne servit qu'à augmenter
son impudence, il affectoit de porter les
ornemens du cardinalat dans les céré-
monies les plus profanes, & jusqu'en se
habillant; comme il le fit alors, avec

Isabelle de Haute-Ville, qu'il entretenoit en secret depuis quelques années. Le scandale étoit si public, que les Protestans eux-mêmes n'appeloient pas autrement ces burlesques époux, que le Comte & la Comtesse de Beauvais. Le protecteur du concile demanda que ce Prélat sans pudeur fût déclaré contumace; sur quoi le cardinal de Lorraine ne voulut point opiner, de peur qu'on n'attribuât son avis à l'inimitié qui étoit entre sa maison & celle de Coligny. La contumace fut cependant prononcée, au moins provisionnellement, & avant la réponse du Roi à la lettre que les Pères avoient cru devoir en écrire à Sa Majesté.

Ibid. p.
147 &
seq.

Maximilien de Bergue, premier archevêque de Cambrai, usant de cette juridiction nouvelle que lui contestoit celui de Rheims, tint aussi son concile dans sa ville métropolitaine, au commencement du mois d'août 1565. On y vit les évêques d'Arras, de S. Omer, de Namur, & celui de Tournai, qui s'étoit néanmoins excusé par lettres auprès des Pères de Rheims, ses anciens comprouvinciaux, de ce qu'il ne venoit pas à leur concile. Les actes de Cambrai commencent par une profession de foi, après laquelle on trouve vingt-un titres ou arti-

articles, divisés en un grand nombre de chapitres, où l'on adopte, comme dans le concile de Rheims, tout le fond de la discipline de Trente, & spécialement par rapport à l'établissement des séminaires. Ils finissent par une confirmation & une acceptation formelle de ce saint concile. On dressa même à cette fin un formulaire exprès, qui fut signé de tous les assistans.]

Le grand archevêque de Milan, Saint Charles Borromée, avoit certainement autant d'ardeur qu'aucun autre prélat pour mettre à exécution les décrets d'un concile œcuménique, qu'il savoit mieux que personne avoir été ménagé par la Providence pour renouveler la face de l'Eglise. Il en avoit procuré la partie principale; il en avoit dirigé les sessions les plus importantes & les plus laborieuses; il en avoit écarté les contretemps, les orages, les dangers de toute espèce, & qui renaissoient à chaque pas; enfin, contre l'avis de plusieurs cardinaux qui en trouvoient quelques décrets de réformation fort préjudiciables aux officiers de la cour pontificale, il avoit déterminé le Pontife à les confirmer tous sans exception, en lui faisant comprendre que la moindre clause en ce genre

VI. 3.
Car. per
Scipam. l.
2. c. 2.
Guiffan;
l. 1. c. 8;
God. l. 1.
c. 9 & 10;

feroit triompher les hérétiques , & seroit un scandale pour la plupart des fidèles. Mais il étoit retenu près du Pape son oncle dont il avoit toute la confiance ; & qui ne vouloit point entendre à se séparer de lui ; quelque instance que fit le saint archevêque pour obtenir la permission de se retirer dans son Eglise. Dans le fond , la situation des affaires à Rome à l'issue du concile , le rendoit absolument nécessaire pour aider le vieux Pape à soutenir le faix du Pontificat ; & il étoit de l'ordre , qu'il préférât le bien de l'Eglise universelle à l'avantage particulier de l'Eglise de Milan.

Il remit donc son départ à un temps plus opportun ; & tirant de cette nécessité de nouveaux motifs de ferveur , il s'efforça de retracer dans sa personne & dans son domestique un modèle parfait de la réformation ordonnée par le saint concile : il n'envisagea dans sa qualité de cardinal-néveu , que l'heureuse révolution qu'un tel exemple pouvoit produire dans les mœurs de la prélature. Enfin il s'étoit convaincu pleinement , que c'est de la vertu seule , & non pas de l'éclat extérieur , que l'autorité pastorale tire son ascendant. Il se résolut à rendre sa maison tout ecclésiastique , & congédia tout

d'
liè
d'h
éta
clé
ces
son
inc
dur
beau
tous
gens
com
des
de v
voit
cléric
l'usag
Il
d'hab
semer
jusque
bleme
cha
comm
plus
ment
l'eau
les dis
secrète

d'un coup quatre-vingt personnes séculières, gentilshommes, écuyers, maitres-d'hôtel, officiers & domestiques de tout étage : il ne retint chez lui que des ecclésiastiques, à l'exception des laïcs nécessaires pour les bas offices. Cependant son ame grande & sensible, également incapable de petitesse dans la piété & de dureté dans la réforme, pourvut avec beaucoup de libéralité à la subsistance de tous ceux qu'il renvoyoit. Quant aux gens d'église, qui devoient à l'avenir composer toute sa maison, il leur donna des règles chrétiennes pour leur manière de vivre, leur défendit tout ce qui pouvoit offenser tant soit peu la modestie cléricale, & leur interdit en particulier l'usage de la soie dans leurs vêtements.

Il ne voulut plus user lui-même que d'habits de laine, renonça aux divertissemens bien qu'innocens, où il avoit cru jusques-là pouvoir se relâcher de l'accablement des affaires publiques, ne chercha plus de consolation que dans ses communications intimes avec Dieu, jeûna plus souvent que de coutume, & réglément une fois la semaine au pain & à l'eau, mortifia sa chair par le cilice & les disciplines, multiplia ses aumônes tant secrètes que publiques; & pour y four-

mir, il bannit de sa maison, non seulement toute apparence de luxe, mais toute dépense qui n'étoit pas d'étroite nécessité. Ses pieuses largesses s'étendirent à tous les lieux où il avoit des bénéfices; mais nulle part elles ne furent plus abondantes que dans son archevêché. Tandis qu'il n'y résida point, il n'en voulut tirer aucun revenu; trouvant du désordre, comme il s'en expliquoit, à vivre du lait des brebis qu'il ne païssoit pas lui-même. La vie des religieux les plus austères ne pouvant offrir que des douceurs à un prélat ainsi disposé, il eut quelque envie de quitter le gouvernement des affaires de l'Eglise, pour se retirer dans un monastère où il pût s'appliquer uniquement à sa propre sanctification. Il communiqua sa pensée à l'archevêque de Brague, Dom Barthelemi des Martyrs, qui étoit son intime ami, & dans la piété duquel il avoit beaucoup de confiance.

Vie de Ce vertueux prélat lui répondit, que les
Barth. des douceurs de l'oraison ne devoient servir
Mart. l. 2. qu'à tempérer l'amertume des travaux de
c. 23, l'épiscopat, & à les rendre plus supportables; que bien différente de la piété d'un solitaire, celle d'un prince de l'Eglise devoit être pleine de force & d'activité; qu'il ne pouvoit, à la vérité,

ménager avec trop de soin les moyens de résider invariablement dans son diocèse; mais qu'il ne falloit rien précipiter; qu'il devoit avoir égard à la vieillesse de son oncle, & aux besoins de l'Eglise; qu'en abandonnant le ministère qu'il remplissoit utilement, on pourroit lui donner un successeur qui n'auroit, ni son intégrité, ni la prudence, ou du moins ses bonnes intentions; qu'il eût seulement à écarter avec toute la diligence possible les dangers qui pouvoient résulter de son absence actuelle; & cependant, pour compenser le bien qu'il ne lui étoit pas libre de faire en personne dans le diocèse de Milan, qu'il s'étudiât plus que jamais à donner à tout le monde chrétien l'exemple rare d'un cardinal-neveu, plus intéressé pour la gloire de l'Eglise que pour la grandeur de sa maison.

Charles docile à des avis si sages, continua son office important auprès du Souverain Pontife, & s'efforça sur toute chose d'avancer de jour en jour dans la piété. Dieu répandit des bénédictions abondantes sur les œuvres d'une ame si droite. Ses exemples furent tout-puissans dans la cour pontificale, qui en assez peu de temps parut toute changée. Plusieurs les suivirent avec affection,

dans toute la sincérité de leur ame : les autres furent au moins très-attentifs à ne plus rien faire qui pût venir à sa connoissance. Le vice, en un mot, s'il ne fut pas entièrement banni du Vatican, s'y trouva sans pouvoir, & réduit à se cacher. Le Pape lui-même profita infiniment du commerce de son neveu, & corrigea bien des choses qui, sans être absolument mauvaises, ne donnoient pas toute l'édification qu'on a droit d'attendre de la chaire de Pierre. Borromée prit un soin particulier de réparer & d'embellir les églises de ses titres & bénéfices, qui presque toutes se ressentirent de la noblesse de son goût pour ce genre de magnificence. Il en usa de même, en faveur des religieuses de Ste. Marthe, dont il se trouvoit protecteur. Mais ce fut dans l'édifice de Ste. Marie des Anges, qu'il déploya toute sa pieuse munificence, ainsi que dans la superbe chartreuse, que le Pape, à sa persuasion, fit bâtir sur les ruines des thermes de Dioclétien : monument si propre à faire sentir le néant des grandeurs profanes. La vue de ces édifices augustes excita l'émulation parmi les cardinaux & les évêques, qui s'empressèrent à l'envi de les multiplier dans leurs propres béné-

fices; en sorte que Rome, & une bonne partie de l'Italie sont redevables à saint Charles du grand nombre de belles églises qu'on y admire aujourd'hui, & des ornemens les plus précieux qui les enrichissent.

Cependant les bonnes œuvres étrangères à son diocèse, ni tout ce qu'il y faisoit de bien par ses représentans, ne le tranquilloient pas sur son absence personnelle. Son grand vicaire néanmoins lui rendoit ponctuellement, par tous les couriers, un compte exact de ce qui s'y passoit. Depuis sa consécration, il y tenoit un évêque suffragant. Il y établit un deuxième grand vicaire, nommé Nicolas Ormanète, formé par le saint évêque de Vérone, Jean-Mathieu Gilbert, qui avoit été le premier restaurateur de la discipline ecclésiastique dans l'Italie. Ormanète, après avoir rempli avec honneur l'office de grand vicaire à Vérone, après avoir été honoré de la même confiance par le cardinal Paulus qu'il suivit en Angleterre, après avoir paru avec distinction au concile de Trente, s'étoit réduit au gouvernement d'une petite cure, où il ne pensoit qu'à se sanctifier & à se faire oublier. Tiré de là par le saint archevêque, qui ne put faire céder sa mo-

de Dieu, il fit à Milan tout ce qu'un évêque peut attendre d'un autre que de lui-même. Son premier soin fut d'assembler en synode les ecclésiastiques du diocèse. Ils s'y trouverent au nombre d'environ douze cens. On y publia les décrets du concile de Trente, & chacun fit sa profession de foi, selon la formule qui avoit été dressée dans ce concile. Le pieux grand-vicaire parla avec une oraison, qui jeta au moins des semences de vertu dans les cœurs. Ensuite il visita toutes les églises de la ville, & la plus grande partie de celles du diocèse, où il corrigea un nombre infini d'abus. Il donna commencement à un séminaire. Il réforma beaucoup de désordres dans les maisons religieuses. Il fit en un mot tout ce que pouvoit faire le plus accompli des vicaires généraux, & manda cependant à l'archevêque, que l'entreprise passoit les forces d'une autorité précaire; que les travaux étoient tels, qu'ils ne demandoient pas moins qu'un Hercule; que la présence du chef en personne pouvoit seule arrêter le torrent de la corruption, au moins parmi les ecclésiastiques, dont les vices sont toujours les plus incorrigibles, & qui, vertueux ou

vieux, font d'ordinaire la règle des peuples. Il est vrai que l'Eglise de Milan se trouvoit dans la désolation la plus déplorable, depuis quatre vingt ans que les archevêques ne faisoient aucune résidence dans ce vaste diocèse.

La franchise d'Ormanète eut tout son effet. Elle alluma dans le saint archevêque un désir si vif de voler au secours de son Eglise; il en sollicita la permission avec tant d'instances, qu'enfin elle lui fut accordée; à charge néanmoins de revenir, aussi-tôt qu'il auroit célébré son concile provincial. Le saint usa du présent, & se reposa de l'avenir sur la Providence, dont les dispositions en effet se trouverent bien éloignées des espérances du Pape. Avant de quitter Rome, il s'attacha beaucoup de pieux & savans théologiens, avec d'habiles canonistes, & des littérateurs versés dans la connoissance de la bonne latinité. Après qu'il se fut consulté avec eux sur les décrets qu'il vouloit publier dans son concile, & sur tous les moyens propres à le rendre salutaire à son peuple, il partit de Rome le premier de septembre 1565. Par ses exemples, par ses discours, par son air seul & sa modestie, il laissa sur tout le cours de sa route une odeur de

sainteté, qui, de même que la fleur annonce le fruit, présageoit l'heureuse moisson qu'il devoit recueillir à son terme. Il avoit été reçu dans les lieux de son passage, comme un saint, neveu du Pape, comme un saint, légat à *latere* pour toute l'Italie; caractère que lui avoit donné son oncle, afin d'obvier à toutes les difficultés, en cas même de concours avec d'autres cardinaux: à Milan, il fut reçu comme un père, par des enfans qui n'en ayant jamais vu, se plaignoient des larmes de tendresse qui génoient leurs regards, & qui sembloient démentir la joie dont ils étoient enivrés. Charles n'avoit alors que vingt-six ans; mais avec l'air de dignité qui le rendit vénérable dès sa première jeunesse, il avoit la maturité d'esprit & toutes les qualités qui captivent en quelque sorte la confiance.

Sans se repaître des honneurs qu'on lui faisoit de tous côtés, il s'occupa aussitôt après son arrivée, de la célébration de son concile. Des seize évêques suffragans de sa métropole, il y en eut onze qui s'y rendirent en personne; entre autres Jérôme Vida, évêque d'Albe, aussi distingué par la profondeur de sa doctrine que par son talent pour la poé-

fie, & Nicolas Sfondrat, évêque de Crémone, qui depuis fut Pape sous le nom de Grégoire XIV. Ceux de Lodi, d'Alti, de Novarre & de Savone, retenus par des empêchemens canoniques, envoyèrent leurs procureurs; ainsi que l'Eglise de Vintimille, qui étoit vacante. Les cardinaux Bolba & Castiglione, quoi qu'ils ne fussent pas de la province, voulurent néanmoins avoir la consolation d'assister à un concile tenu par un prélat si plein de l'esprit de Dieu, & si bien instruit des vues de l'Eglise.

Le concile fut célébré avec un ordre & une majesté, qui rendirent sensible en quelque sorte la présence de l'Esprit Saint; & dans la sagesse des nombreux décrets qu'on y fit, la vaste étendue des lumières & des connoissances ecclésiastiques du saint cardinal put encore moins se méconnoître. Depuis les plus sublimes fonctions de l'épiscopat jusqu'à celles du sonneur & du portier, on n'omit rien de tout ce qui appartient au régime & à l'édification de l'Eglise. Mais c'est principalement ce qui regarde les devoirs & la conduite des ecclésiastiques, qu'il faut lire & relire sans fin, & sans en rien omettre. La table des évêques y est réglée, jusqu'au nombre de plats qu'on y

doit servir. On veut qu'ils y fassent lire l'écriture sainte, ou quelque autre livre de piété. On trouve une mélangence révoltante & une sorte d'extravagance, à ce que l'état de leur maison ressemble à celui des commandans militaires, ou des gouverneurs de province : il leur est enjoint de bannir des vêtemens de leurs domestiques l'or & l'argent, la soie, les couleurs faillantes, de n'y employer que des étoffes de laine, noires ou brunes. On exige d'eux qu'ils visitent leur diocèse, avec une assiduité & une application qui aille jusqu'à connoître parfaitement l'état de chaque paroisse. Tout ecclésiastique doit porter, avec la tonsure, l'habit clérical convenable à son ordre & à sa dignité. On exclut de leur société habituelle les personnes du sexe, & même les parentes, comme en attirant d'autres. Quant aux femmes de mauvaise vie, il est ordonné de les noter par l'habillement, afin de les réduire à un état d'opprobre qui donne horreur de leur commerce. C'est le même détail & la même sagesse, tant pour les différens grades de la hiérarchie, que pour la plupart des conditions entre les simples fidèles.

Toute l'Espagne, aussi bien que la

Lo
pul
tin
cia
&
de
des
cure
coll
résid
niale
maje
lière
mett
gnés
de T
més
tenir
dans
A
cutio
donn
les p
chise
ce q
aux
grace
Ma
stères
aux

Lombardie, signala son zèle pour la Conc. T.
 publication du concile de Trente. On ^{15. p. 752}
 tint à ce sujet plusieurs conciles provin- & seq.
 ciaux, à Tolède, à Saragosse, à Valence
 & à Salamanque. Rien n'y fut oublié,
 de tout ce qui concerne les devoirs
 des évêques & de leurs officiers, des
 curés, des chanoines, l'examen pour la
 collation des ordres & des bénéfices, la
 résidence, l'assistance aux heures cano-
 niales, l'office divin en lui même, & la
 majesté du culte public. Il fut particu-
 lièrement ordonné aux évêques, de n'ad-
 mettre à la tonsure que des sujets dési-
 gnés pour un bénéfice. A la fin des actes
 de Tolède, les seuls qu'on trouve imprimés,
 on voit des surveillans établis pour
 tenir la main à l'exécution des décrets
 dans chaque archiprêtre.

Afin de faciliter de plus en plus l'exé- Bullar. Pit.
 cution des décrets de Trente, Pie IV. IV. const.
 donna une constitution qui révoquoit 94, 96,
 les privilèges, les exemptions, les fran- 103.
 chises, les indults, & généralement tout
 ce qui pouvoit se trouver de contraire
 aux ordonnances de ce concile, dans les
 grâces accordées par ce qu'on appelloit
Mare Magnum, aux églises, aux mona-
 stères, aux universités, aux hôpitaux,
 aux ecclésiastiques tant réguliers que sé-

culliers, & aux laïcs, de quelque condition & dignité qu'ils puissent être. Comme il arrivoit aussi que les nonces du S. Siège mendoient la faveur des princes, afin de parvenir au cardinalat; il défendit de briguer à l'avenir ces dignités, sous peine d'excommunication, de privation de bénéfices & même d'infamie perpétuelle. Pour récompenser ceux qui avoient bien mérité de l'Eglise dans la célébration du concile de Trente, il créa jusqu'à vingt-trois cardinaux, dans une seule promotion, qui se fit le douzième de mars 1565. De ce nombre furent les deux Vénitiens Zacharie Delphino & le célèbre Commendon, qui avoient été chargés d'inviter les princes du Nord au concile, & Hugues Boncompagno, Bolonois, qui devint Pape sous le nom justement révééré de Grégoire XIII.

DeThou, Pie IV eut néanmoins des ennemis, l. 36, n. 9. & donna lieu aux mécontentemens, par quelques traits de rigueur qui eurent tout l'air de la vengeance, & par une prédilection trop marquée pour ses proches. Le saint cardinal Bortomée ayant quitté son oncle pour son diocèse, le Pape fit venir auprès de lui deux autres neveux, d'un caractère moins désinté-

ressé. Annibal d'Altemps, l'un des deux, fut fait aussi-tôt gouverneur de l'Eglise Romaine; & l'autre, appelé Marc Sittick, eut l'administration des affaires. Pie voulut encore marier d'Altemps avec la sœur du cardinal Borromée, nonobstant la proximité du sang, & prépara une riche dot, pour laquelle on l'accusa d'accabler le peuple d'impôts, & de susciter à plusieurs grands des procès ruineux. Il n'en falloit pas tant pour allumer l'indignation des illuminés, qui conspirèrent alors contre la vie de ce Pontife. Benoît Accolti, fils d'un cardinal de ce nom, fut leur chef. Il avoit pour complices, Pierre Accolti son parent, le comte Antoine de Canosse, le chevalier Peliccion, & quelques autres en assez petit nombre. Benoît s'étoit mis en tête que Pie IV n'étoit pas vrai Pape, qu'après sa mort on mettroit sur le saint siège un autre Pontife qu'on appellerait le Pape Angélique; que celui-ci corrigerait toutes les erreurs, tous les abus, & que son pontificat seroit l'âge d'or pour l'Eglise. Benoît ne faisoit pas de promettre à ses complices, des villes, des châteaux & de grandes sommes d'argent. Lui & Peliccion s'étoient chargés de porter à Pie le coup de la mort, & ils

De Thou,
ibid. Cia-
con. T. 3.
p. 881,
&c.

en cherchèrent plusieurs fois l'occasion ; mais toujours glacés par l'effroi , au moment où elle se présentoit , ils avoient donné à la division le temps de se glisser parmi eux ; & la conspiration s'étoit évanouie. Ils furent tous arrêtés dans une même nuit. On les mit à la question , où ils n'avouèrent rien , à l'exception d'Accolti , qui affectant de rire tandis qu'on le tourmentoit , dit qu'un ange l'avoit excité à cette entreprise. On regarda son fanatisme en pitié ; mais le crime paroissant de nature à ne pouvoir demeurer impuni sans danger , on en condamna l'auteur à la mort , avec ses complices : ils furent tous exécutés , sans exception.

Pie IV échappé à ce péril , retomba peu après en des alarmes presque aussi cruelles , au sujet des efforts prodigieux que firent les Turcs pour se rendre maîtres de Malte , & dévaster ensuite l'Italie , dont cette pépinière de héros chrétiens faisoit le meilleur boulevard. Soliman II , le plus grand & le plus sage des Sultans , après la conquête de Rhodes , voulut encore faire celle de Malte. Fatigué par les plaintes continuelles de ses sujets contre les chevaliers , qui désoleient par leurs incursions toutes les côtes

de l'A
bient
comm
qui é
outes
sens
ment
empi
in de
qui re
plus f
par m
heval
s po
ans
ante
outes
comm
est-à
eur e
eur jo
transp
tillerie
muniti
nourri
mille
comba
tout g
des tr
généra

de l'Afrique & de l'Asie, qui bannis-
 soient de toutes ses mers la sûreté du
 commerce & la liberté de la navigation,
 qui étoient les auteurs & les appuis de
 toutes les entreprises des princes chré-
 tiens contre les infidèles, & principale-
 ment des Espagnols ennemis éternels de
 l'empire Ottoman; le Sultan résolut en-
 fin de mettre un terme à des alarmes
 qui renaissoient chaque jour, & fit les
 plus formidables préparatifs par terre &
 par mer, avec promesse d'ensevelir les
 chevaliers sous les débris du rocher, d'où
 ils portoient le trouble & la désolation
 dans tous ses Etats. Il équipa cent soi-
 xante tant galères que galiotes, prit dans
 toutes ses troupes un élite de trente mille
 hommes, partie Janissaires, partie Siphais;
 c'est-à-dire tout ce qu'il avoit de meil-
 leur en cavalerie & en infanterie, &
 leur joignit une infinité de bâtimens de
 transport, où se trouvoient la grosse ar-
 tillerie, les chevaux des Siphais, avec des
 munitions de guerre, & des vivres pour
 nourrir pendant six mois quatre-vingt
 mille personnes, que formoient tant les
 combattans que les gens de service en
 tout genre. Il donna le commandement
 des troupes de terre, avec la conduite
 générale de l'expédition, à Mustapha

son parent, & le plus renommé de ses capitaines, âgé d'environ soixante-dix ans, mais qui n'avoit de la vieillesse que l'expérience, une prudence consommée, & qui conservoit la vigueur, l'activité, tout le feu même de la jeunesse. Le bacha Piali, âgé de trente-cinq ans, commandoit la flotte : Piali, né Hongrois, & animé contre les chrétiens de toute la fureur que lui inspiroit, tant la profanation du caractère sacré de son baptême, que la faveur du Sultan qui lui avoit donné une de ses petites-filles en mariage. Depuis peu d'années encore, il avoit signalé son habileté & sa valeur, par une victoire éclatante remportée sur une flotte chrétienne. Mustapha & Piali qui avoient également part à la confiance du Grand-Seigneur, en avoient reçu ordre d'agir de concert en toutes choses, & de ne rien faire encore sans la participation de Dragut, gouverneur de Tripoli, & le plus grand homme de mer qu'il y eût alors dans l'empire du Croissant. Dragut devoit se joindre & se joignit en effet à l'armée Turque, avec des renforts nombreux; ainsi que le Roi d'Alger, & le Bey d'Egypte. Cet armement effroyable parut devant Malte, le dix-huit de Mai 1565.

Il
regar
éut
tion
que
de l'
d'env
quatre
que
avoien
leurs
forts,
la fo
versen
de M
ports.
est sép
par un
avoit
défens
Deux
& qu
que d
port
C'étoi
trouve
grand
mais
verno
res, v

Il s'en falloit bien que cette forteresse, regardée aujourd'hui comme imprenable, eût alors cet avantage & cette réputation imposante. Depuis trente-cinq ans que les chevaliers avoient pris possession de l'isle de Malte, où dans une étendue d'environ sept lieues de longueur sur quatre de largeur, ils n'avoient trouvé que le fort misérable de S. Ange; ils avoient construit successivement, selon leurs modiques facultés, différens autres forts, qui tous portoient l'empreinte de la foiblesse où les avoit réduits le renversement de leur premier empire. L'isle de Malte, du côté de la Sicile, a deux ports, dont l'un nommé le Grand Port, est séparé du second appelé Port Musciet, par une langue de terre, sur laquelle on avoit construit le fort de S. Elme, qui défendoit l'entrée de ces deux ports. Deux autres langues de terre parallèles, & qui ont beaucoup plus de longueur que de largeur, s'avancent dans le grand port même, en forme de deux doigts. C'étoit sur l'une de ces pointes, que se trouvoit le château S. Ange, où les grands-maîtres avoient logé jusques-là: mais Jean Parizot de la Valette qui gouvernoit dans ces dangereuses conjonctures, voulut être plus à portée de veiller

à tout, & transporta sa résidence, avec tout le couvent, dans ce qu'on appelloit le Bourg; c'est-à-dire dans une petite ville, située en avant du château S. Ange. Il y avoit aussi un bourg sur l'autre pointe de terre qui avance dans le grand port, & qui portoit, quoique ce ne soit qu'une presqu'île, le nom d'île de la Sangle, en mémoire du dernier grand-maitre qui l'avoit fortifiée. Du fort S. Ange, on tendoit tous les soirs, pour la sûreté du port, une grosse chaîne de fer, qui étoit soutenue de distance en distance par des poutres croisées, & des tonneaux flottans. Il y avoit encore plusieurs autres postes fortifiés, tels que l'île ou le rocher de Goze, & des retranchemens creusés près des anes, qui sont en assez grand nombre sur quelques côtes de Malte; sans parler de la Cité Notable, capitale de l'île, éloignée d'environ deux lieues des places dont nous venons de parler. Pour défendre tant de postes différens, la Religion ne comptoit qu'environ sept cens chevaliers, non compris les frères servans, & huit mille cinq cens hommes, tant troupes de terre & de marine, que bourgeois & paysans enrégimentés. Mais le génie du Grand-maitre, Jean de la Valette, formoit lui seul une dé-

sent
les
de
n'êt
acqu
de
jour
la p
temp
de
gieur
la vi
sang-
Com
sur le
l'imp
résolu
gouvé
le ter
point
de re
ses n
De
Sicile
Roi
cessar
armés
stant
avec
de la

fense supérieure à tous les efforts, à tous
 les périls, à tous les revers. C'étoit une
 de ces ames fortes & calmes que rien
 n'étonne, d'une habileté consommée,
 acquise en passant par toutes les dignités
 de l'ordre, dont la dernière avoit tou-
 jours été le prix de ses beaux faits dans
 la précédente; enfin d'une bravoure de
 tempérament, qui, jointe à la vivacité
 de sa foi & à toutes ses vertus reli-
 gieuses, lui faisoit envisager du même œil
 la vie & la mort, & lui laissoit tout son
 sang-froid dans les plus cruelles détresses.
 Comme son espoir portoit beaucoup plus
 sur le nombre de ses forteresses que sur
 l'importance d'aucune en particulier, il
 résolut de faire dans chacune la plus vi-
 goureuse résistance, de disputer par-tout
 le terrain pied à pied; & il ne désespéra
 point de consumer ainsi, ou du moins
 de rebuter, & de faire enfin rembarquer
 ses nombreux assaillans.

Dom Garcie de Tolède, vice-roi de
 Sicile, lui avoit promis, au nom du
 Roi d'Espagne, son maître, d'aller in-
 cessamment à son secours, avec une
 armée de vingt mille hommes; prote-
 ctant de veiller à la défense de Malte,
 avec le même soin qu'à la conservation
 de la Sicile même. Le Grand-maître se

montra sensible à ces offres : mais sans trop compter sur des promesses si pompeuses, il forma le dessein généreux, & démontré si sage par l'évènement, de soutenir avec les seules forces de l'ordre tous les efforts de la puissance Ottomane. Il fut sans cesse question du secours d'Espagne, pendant la longue durée du siège; & cette offre éblouissante d'un prince qui donnoit tout aux apparences, réduite en réalité à huit mille hommes, ne s'accomplit qu'à la levée du liège. Encore fallut-il que le vice-roi, par ses délais, se fit accuser auparavant de mauvaise volonté, de lâcheté même; tandis qu'il n'étoit retenu que par la crainte d'un maître superbe & faux, qui, pour s'arroger la gloire des succès sans exposer son nom aux hazards des revers, ne donnoit que des ordres énigmatiques, & vouloit que ses ministres, au risque de se perdre, devinassent ses intentions. Réduit donc aux forces de l'ordre, ou, pour mieux dire, à l'appui d'en haut, le vertueux Grand-maître assembla tout ce qu'il y avoit de chevaliers à Malte, & ne leur dissimula, ni la grandeur du péril, ni le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les secours humains. Une armée formidable, dit-il avec une contenance

Vert. Hist.
de M. l.
xij p. 450.
P. Boissar.
T. 2. liv. 6.
J. Bau-
douin.
Leunclav.
Oth. Bos.

mais sans
 ses si pom-
 néreux, &
 ement, de
 s de l'ordre
 Ottomane.
 cours d'Es-
 égé du siège;
 l'un prince
 ences, ré-
 e hommes,
 du liège.
 oi, par ses
 nt de mau-
 me; tandis
 la crainte
 qui, pour
 sans expo-
 vers, ne
 gmatiques,
 au risque
 intentions.
 ordre, ou,
 d'en haut,
 sembla tout
 à Malte,
 andeur du
 y avoit à
 Une armée
 contenance

Et un ton assuré, une nuée de barbares
 va fondre sur nous : ce sont les ennemis
 de Jésus-Christ. Nous combattons pour
 la foi ; le Dieu des armées nous rede-
 mande aujourd'hui la vie que nous avons
 vouée à la gloire de son nom. Heureux
 ceux qui pour une si belle cause con-
 sommeront les premiers leur sacrifice !
 Mais pour nous en rendre dignes, al-
 lons, mes frères, renouveler nos en-
 gagemens aux pieds des autels ; & que
 chacun puise dans le sang même du Sau-
 veur des hommes, ce généreux mépris
 de la mort qui peut seul nous rendre
 invincibles.

Il prit, suivi de tous les chevaliers,
 le chemin de l'église, où le saint sacre-
 ment étoit exposé. A l' xemple du Grand-
 maître, il n'y eut aucun des frères, qui
 ce jour-là, ou les jours suivans, n'appro-
 chât de la communion : tous parurent
 ensuite des hommes entièrement renou-
 vellés. On ne vit plus de querelles parmi
 eux, plus de rivalités, ni de jalousies ;
 & ce qui est plus admirable, on rompit
 les plus tendres engagemens, on ne pa-
 rut plus susceptible de la passion qui ne
 triomphe que trop souvent des héros.
 Depuis ce saint jour, il n'y eut aucune
 liaison entre les chevaliers & les per-

sonnes du sexe , quelque innocente qu'elle pût être ; on ne vit aucune démarche , qui eût pour principe des vues d'intérêt , ou d'ambition. La perspective d'une mort presque inévitable avoit rainé dans leurs cœurs le détachement du monde , & toutes les vertus de leur profession. Tous s'embrassèrent avec une tendresse fraternelle , comme pour la dernière fois , & protestèrent à voix haute de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le salut de l'ordre & la défense de l'évangile. Charmé de ces dispositions héroïques , le Grand maître assigna aussi-tôt à chaque langue le poste où elle les devoit mettre en usage.

Il n'y avoit plus de momens à perdre. Les infidèles , après plusieurs marches & contre-marches , avoient enfin débarqué , & s'avançoient dans les terres , en conservant la communication avec leur flotte , au moyen de quelques redoutes garnies d'artillerie. Le général s'étant porté , avec quelques ingénieurs , sur le mont Calcara , d'où l'on découvre presque l'isle entière , reconnut l'état des fortifications , puis tint un grand conseil de guerre. Il y fut résolu de commencer l'attaque par le fort S. Elme , que les infidèles ne présu-
moient pas pouvoir tenir plus de cinq

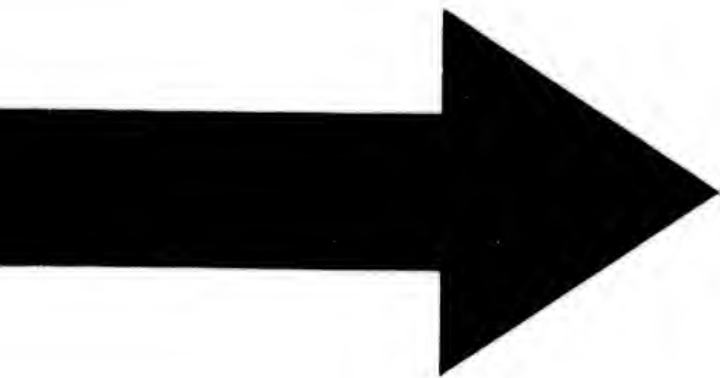
à six jours, & qui les devoit rendre maîtres du port Musciet, où toute leur flotte seroit en sûreté. Cependant l'armée Turque s'étant répandue dans les campagnes, mettant le feu aux villages, pillant & massacrant tout ce qui ne s'étoit pas retiré de bonne heure dans les endroits fortifiés; des chevaliers détachés avec des soldats d'élite, tomboient sur les pillards, tailloient en pièces tous ceux qu'ils trouvoient écartés: en différentes escarmouches, ils tuèrent plus de quinze cens Turcs, sans avoir perdu plus de quatre-vingt des leurs.

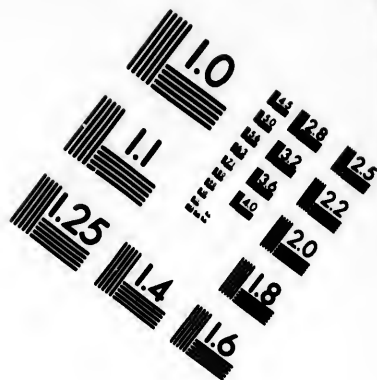
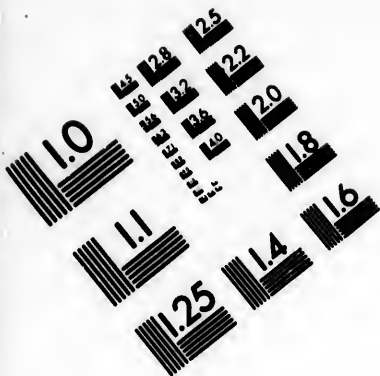
Mustapha poursuivant son dessein principal, alla lui-même reconnoître de près le fort S. Elme, l'investit du côté de la mer; & sans s'étonner de la dureté du roc, qui n'étoit qu'un roc à peine couvert d'une terre pierreuse, il fit ouvrir la tranchée. Sous le feu continuel de la place, à force de pionniers dont le cruel Ottoman prodiguoit la vie, il ne laissa pas de mettre ses gens à couvert en plusieurs endroits: dans ceux où l'on ne pouvoit entamer le roc, au lieu de tranchée, il fit construire une espèce de rempart, avec des poutres, de grosses planches & de la terre mêlée de paille ou de jonc. Au moyen des bœufs qu'il avoit pris

dans l'isle, il fit ensuite traîner son canon jusqu'au mont S. Elme, il établit ses batteries; & dès le vingt-quatrième de mai, on vit jouer dix canons de quarante-huit livres de balle, deux coulevrines de soixante, & un énorme basilic, qui tiroit, dit-on, des pierres de cent soixante livres de pesanteur. Il y eut bientôt une artillerie plus nombreuse, & des pièces pointées en tout sens, en écharpe, en revers, sur l'intérieur des fossés, & jusques sur les casernes, quoique le feu de la place assiégée y répondit fortement. Comme elle avoit peu d'étendue, il n'y avoit point de courtines qui ne portât, & qui ne ruinât quelque partie des défenses. Cette forteresse étoit si peu de chose, qu'on n'y tenoit ordinairement que soixante soldats, sous le commandement d'un chevalier. C'étoit le commandeur de Broglio, d'une ancienne maison Piémontoise où la bravoure étoit héréditaire, qui avoit alors ce commandement: mais comme il étoit tout cassé de vieillesse & de travaux militaires; en le laissant dans le fort pour donner l'exemple de l'intrépidité & de l'assiduité même aux exercices les plus laborieux, on lui associa le bailli de Négrepont, avec soixante chevaliers, &

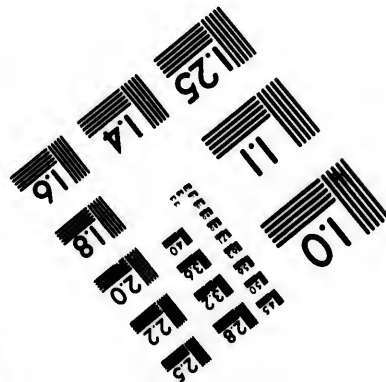
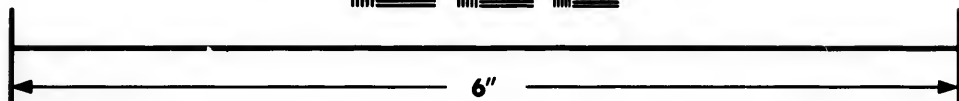
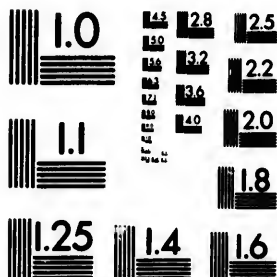
une compagnie d'infanterie Espagnole, commandée par le chevalier de Lacerda. Bientôt néanmoins la plupart des ouvrages ayant été ruinés par le feu continu d'une artillerie foudroyante, & le Grand-maitre fondant moins d'espoir sur les fortifications que sur le courage & l'activité de ceux qui les défendoient; prépara un renfort, résolu à le conduire lui-même, & à se renfermer dans la place: mais le conseil & tout le convent y opposèrent d'une voix unanime: tout le monde frémissait, à la seule pensée d'un si grand péril, pour une tête qui faisoit le destin de l'Etat. A l'instant, il se présenta un si grand nombre de chevaliers pour cette commission périlleuse, qu'ils la briguerent avec tant d'empressement, qu'il n'y eut de difficulté que pour le choix. Ce fut la même ardeur parmi ceux qui dans ces entrefaites arrivèrent des régions diverses, dont l'éloignement ne leur avoit pas permis de venir partager plus tôt les périls de leurs frères. La plupart, sans attendre d'essorte, se jetoient dans de légers esquifs, & passoient à la file dans la place foudroyée. Le Grand-maitre, pour favoriser leur passage, du château S. Ange qui étoit sur une hauteur, battoit continuel-







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

10
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

lement le camp des Turcs, où quelques éclats d'une pierre mise en pièces par un boulet blessèrent si dangereusement l'amiral Piali, qu'on le crut mort.

Durant l'étonnement & le désordre que cet accident occasionna, les assiégés firent une sortie, surprirent les Turcs dans la tranchée, & taillèrent d'abord en pièces tout ce qui se présenta devant eux : mais les Turcs revenus de leur premier effroi, retournerent en foule à la charge, regagnerent leurs postes, & forcèrent les assiégés à rentrer dans la place. Malheureusement encore pour ceux-ci, un vent contraire qui repoussoit la fumée de tant d'armes à feu, forma sur les glacis un nuage épais, à la faveur duquel les assiégeans s'y logerent, & y établirent une batterie, avec tant de célérité, que la fumée se dissipoit à peine, quand on vit les drapeaux des infidèles flotter sur la contrescarpe, & leur canon tirer sur le ravelin. Dans l'accablement de fatigue où étoient les assiégés, nuit & jour sous les armes, cet ouvrage peu élevé & facile à reconnoître, fut emporté par escalade quelques jours après : le fort entier eût éprouvé le même sort, si les échelles dont s'étoient munis les barbares, ne fussent trouvées trop courtes. Ils en furent

REU
 s, où quelques
 pièces par un
 creusement l'a-
 t mort.
 & le désordre
 na, les assiégés
 irent les Turcs
 illèrent d'abord
 présenta devant
 nus de leur pre-
 t en foule à la
 postes, & for-
 er dans la place.
 pour ceux-ci
 ouffoit la fumée
 orma sur les gla-
 a faveur duquel
 , & y établirent
 de célérité, que
 eine, quand on
 dèles flotter sur
 anon tirer sur le
 ment de fatigue
 ult & jour sou-
 peu élevé & fr
 mporté par esca-
 : le fort entie-
 t, si les échelle
 barbares, ne f
 tes. Ils en furent

précipités, & les laissèrent sur la place,
 parmi de grands tas de morts & de mou-
 ans. Cette action qui dura depuis le
 point du jour jusqu'à midi, leur coûta
 près de trois mille hommes, qui étoient
 l'élite de leurs braves. La Religion de
 son côté perdit vingt chevaliers, & près
 de cent soldats, sans compter les blessés,
 parmi lesquels se trouverent le bailli de
 Négrepont & le commandeur de Broglio.
 Le chevalier de la Gardampe-Bridiers
 ayant reçu un coup de mousquet au tra-
 vers du corps, aperçut quelques-uns de
 ses confrères qui s'empressoient pour le
 soulager. Ne me comptez plus au nom-
 bre des vivans, leur dit-il, après les
 avoir remerciés affectueusement de leurs
 bons offices; réservez vos soins pour
 ceux de nos frères qui peuvent encore
 servir la religion. Il se traîna, comme
 il put, à la chapelle du fort; & après
 s'être recommandé à Dieu, il expira au
 pied de l'autel. A la faveur de la nuit,
 on transporta les blessés au bourg, &
 l'on ramena cent hommes frais en leur
 place. Le bailli de Négrepont & le com-
 mandeur de Broglio, malgré leurs bles-
 sures & leur grand âge, refuserent avec
 magnanimité de revenir au couvent, &
 répondirent au Grand-maitre qui les y

avoit invités , qu'ils vouloient mourir dans leur poste. Ces héros vénérables , toujours sous les armes , brûlés & tout défigurés par les ardeurs du soleil , ne sortoient point des endroits où le danger étoit plus pressant ; ils ne dédaignoient pas de fouir la terre eux-mêmes , & de la transporter aux lieux où l'on projetoit de se remparer. On vit néanmoins un lâche parmi tant de héros ; mais sa lâcheté marquée de la flétrissure qu'elle méritoit , ne servit qu'à en inspirer plus d'horreur. Le chevalier de Lacerda , qui dès le commencement du siège n'avoit pas rougi de dire au Grand-maitre qu'on ne pouvoit tenir plus de huit jours dans un poste si mauvais , s'étoit fait transporter avec les blessés , pour un coup dont on voyoit à peine la marque. La Valette indigné d'une poltronnerie jusques-là sans exemple dans l'ordre , le fit réter & conduire honteusement en prison.

Cependant il n'y avoit point de jour qu'on ne perdit plusieurs chevaliers , & un nombre proportionné de soldats. On ne voyoit dans tout le fort que des boiteux , des bras en écharpe , des hommes qui n'étoient plus que la moitié d'eux-mêmes , & ce qui n'excitoit pas moins d'horreur , des membres séparés du corps ,

oient mourir
 vénérables,
 rtiés & tout
 u soleil, ne
 où le danger
 dédaignoient
 nêmes, & de
 l'on projetoit
 néanmoins un
 ; mais sa la-
 rissure qu'elle
 inspirer plus
 Lacerda, qui
 siège n'avoit
 d-maitre qu'on
 huit jours dans
 t fait transpor-
 un coup dont
 e. La Valette
 e jusques-là
 , le f rêter
 en prison.
 point de jour
 chevaliers, &
 de soldats. On
 que des boi-
 , des hommes
 moitié d'eux-
 oit pas moins
 arés du corps,

& confusément épars, parce qu'on n'a-
 voit pas le temps de les couvrir de terre.
 Le fort lui-même, délabré de toute part,
 n'étoit plus que le simulacre d'une place
 de défense. Les Turcs, travailleurs in-
 fatigables & très-habiles à remuer les
 terres, pouissoient leurs travaux sans re-
 lâche, attaquoient de même; il n'y
 avoit pas un seul instant, où l'on ne
 risquât d'être emporté d'assaut. Les assié-
 gés ayant fait savoir au Grand-maitre
 l'état déplorable où la place & eux-
 mêmes se trouvoient, en l'assurant néan-
 moins d'une obéissance parfaite, quelque
 résolution qu'il prit à leur sujet; il ne
 put que s'attendrir sur leur sort: il leur
 répondit sans feinte, qu'il étoit des oc-
 casions où les membres devoient s'im-
 moler pour la conservation du corps;
 que le salut ou la perte de l'isle entière,
 & peut-être de l'ordre, dépendoit de la
 résistance plus ou moins longue du fort
 confié à leur valeur; qu'ils se souvinssent
 des vœux sacrés qui les obligeoient à
 sacrifier leur vie pour la défense de la
 religion; qu'il n'avoit point oublié ses
 propres sermens, & plutôt que d'aban-
 donner ce fort, qu'il étoit résolu de s'y
 jeter lui-même, & de s'y enterrer
 avec eux.

A cette réponse, quantité de chevaliers, & sur-tout les anciens protestèrent de s'ensevelir sous les ruines de la place, plutôt que de la céder aux infidèles : mais la jeunesse, plus susceptible de cette valeur impétueuse qui affronte la mort, que de la magnanimité paisible qui l'attend de sang-froid, écrivit au Grand-maître, qu'ils ne démentiroient point ce qu'on attendoit d'eux, mais qu'ils ne prendroient conseil que de leur désespoir ; qu'ils se précipiteroient l'épée à la main au milieu des infidèles, & se feroient tous hacher, plutôt que de se laisser étouffer sous des ruines, ou égorger comme de vils animaux, par des barbares qui n'aspiroient qu'à devenir leurs bouchers. Le Grand-maître ne vit pas cette lettre sans indignation, ni sans quelque trouble : mais regnant avec un empire absolu sur tous les mouvemens, il leur récrivit, que pour mourir avec honneur, comme ils se le propoisoient, il ne suffisoit pas de périr les armes à la main ; qu'ils ne pouvoient trouver la gloire que là où le devoir les appeloit, & par conséquent dans les postes qui leur étoient assignés par le représentant du Maître suprême auquel ils avoient voué l'obéissance. Du reste, il leur fit

en
tio
vel
tire
me
féro
chr
en
ou
lette
fort
ncif
Deu
le cr
assau
com
jusqu
stant
impr
derbe
soutir
assez
maître
ques
de de
de Si
maître
Castr
voit

envisager, qu'aussi-tôt après leur désertion, l'ennemi ne manqueroit pas d'investir le bourg où ils prétendoient se retirer, qu'ils y trouveroient donc également la fin de leur vie; avec cette différence, qu'au lieu de mourir en héros chrétiens, ils périroient en déserteurs & en réprouvés.

Cependant pour adoucir les esprits, ou plutôt pour gagner du temps, la Vallette envoya trois commissaires dans le fort, sous prétexte de prendre une connoissance exacte de l'état de la place. Deux d'entre eux rapportèrent, qu'ils ne le croyoient pas en état de soutenir un assaut; qu'ils ne comprennoient pas même comment la garnison avoit pu résister jusques-là. Le troisième, nommé Constantin Castriot, ne consultant que les impressions héroïques du sang de Scanderberg dont il faisoit gloire d'être issu, soutint que la place pouvoit tenir encore assez long-temps; & offrit au Grand-maître, s'il lui permettoit de faire quelques levées nouvelles, de s'y renfermer, & de soutenir jusqu'à l'arrivée du secours de Sicile dont on parloit fort. Le Grand-maître, sans compter sur le rapport de Castriot, en accepta l'offre, qui ne pouvoit avoir que des suites heureuses. On

battit aussi-tôt le tambour pour l'enrôlement, dans le bourg, & dans toutes les places. Les bourgeois, les habitans de la campagne, les premiers même d'entre les citoyens, tous à l'envi vinrent offrir leurs services. La garnison de S. Elme n'apprit cette nouvelle qu'avec une honte, qu'avec un dépit qui fit renaitre le courage dans tous les cœurs. Pour rendre ce sentiment plus vif encore, le Grand-maitre leur écrivit froidement, qu'il leur donnoit volontiers leur congé; que pour un d'entre eux qui se montrait rebuté du combat, il se présentoit dix braves gens qui n'aspiroient qu'à prendre leur place. Aussi bien, ajouta-t-il, m'épargnerai-je de cruelles inquiétudes; puisqu'il s'agit d'un poste, où il ne faut que des gens d'une constance à toute épreuve.

Les murmurateurs sentirent vivement tout ce que marquoit cette indifférence. Ils se représentèrent l'opprobre éternel dont ils alloient se couvrir à la face de l'ordre & de tout l'univers, en remettant leurs postes à de nouveaux enrôlés. Et s'il arrive, s'écrierent-ils, que ces recrues soient assez heureuses pour tenir jusqu'à l'arrivée du secours, pourrions-nous soutenir la vue de nos confrères? pourrions-nous trouver un réduit assez

éloigné du commerce des hommes, pour y enterrer notre honte & notre désespoir ? Ils résolurent de se faire égorger jusqu'au dernier, plutôt que de céder la place à cette milice, ou de l'abandonner aux Turcs. Sur le champ, ils conjurèrent le bailli de Négrepont & le commandeur de Broglio, de demander leur grace au Grand-maître, de lui exprimer toute la vivacité de leur repentir, ainsi que de la détermination où ils étoient de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de la place que leur avoit commise la Religion. La Valette, pour affermir cette résolution en affectant de la dédaigner, répondit en premier lieu, qu'il préféroit des recrues dociles, à des anciens guerriers qui ne savoient pas obéir. Enfin, comme on eut demandé grace une seconde fois, & dans les termes les plus soumis, il voulut bien être appaisé. Les milices furent congédiées, & chacun reprit son poste, pour ne l'abandonner qu'avec la vie.

Tout ce qui s'étoit passé jusques-là, ne paroît presque plus rien en comparaison de ce qui arriva depuis. L'acharnement des Turcs s'accrut, dans la même proportion que le courage des chevaliers. Pendant vingt-six jours consécutifs, on

fut aux mains ; & il n'y eut point de jour , que les barbares furieux ne tentassent l'escalade. Le seize de juin , Mustafa honteux d'être arrêté si long-temps devant une bicoque , livra un assaut général par terre & par mer , après avoir rasé avec son artillerie le rempart du fort jusqu'au roc sur lequel il étoit situé. Les Janissaires , au son de leurs instrumens barbares , se jeterent dans le fossé qui étoit presque comblé ; tandis que quatre mille arquebusiers tiroient continuellement contre ceux qui paroissoient sur la brèche. Mais à leur approche , elle se trouva bordée par plusieurs rangs de soldats , où de trois en trois on avoit placé un chevalier : nouveau genre de rempart , bien plus impénétrable que le premier. L'audace , la constance , l'opiniâtreté , l'emportement , le stratagème & la fureur ; il n'est rien dont on ne fit un usage affreux. Souvent le chrétien & le Musulman , après avoir tiré l'un sur l'autre , après avoir rompu leurs piques & leurs épées , se prenoient au corps ; & alors le plus vigoureux , ou le plus agile & le plus adroit terminoit la querelle par le poignard.

Mais ce qui donna aux assiégés un avantage prodigieux , ce furent des

cercles entortillés d'étoupes, trempés dans des chaudières de poix & d'huile bouillante, qu'on faisoit voler au milieu des rangs, ferrés sous la brèche. Ces cruelles machines s'enflammoient dans les airs, & en s'abattant, enveloppoient trois, quatre, & jusqu'à six Turcs, qui brûloient tout vifs, s'ils ne pouvoient à l'instant se jeter dans la mer. Les cris effroyables de ces malheureux, leur agitation pour se dégager, ou tirer du secours de leurs voisins, le désordre avec lequel on fuyoit leur voisinage funeste, l'effroi des plus déterminés Janissaires, les exhortations, les menaces, & même les coups qu'ils recevoient de leurs officiers, les morts & les mourans amoncés de part & d'autre, la lueur sinistre du fer & du feu, le tonnerre du canon & de la mousqueterie; tout faisoit d'un champ de bataille si resserré, le théâtre de toutes les horreurs; sans toutefois que les chevaliers perdissent un pouce de terrain, & sans que le gros des Turcs, du moins assez long-temps, fit mine de reculer. Enfin la victoire, prix de la persévérance, demeura aux chevaliers. Couverts de blessures, consumés par un soleil brûlant, épuisés de force par un assaut de six heures entières, ils eurent

la satisfaction d'entendre sonner la retraite, par l'ordre de Mustapha, qui avoit perdu plus de deux mille hommes. La religion de son côté perdit dix-sept chevaliers, qui tous se firent tuer sur la brèche, sans compter les blessés, & plus de trois cens soldats morts sur le champ, ou mis hors de combat. Un pareil succès dans une si mauvaise place, ne se dut qu'au désespoir généreux de ses défenseurs, qui voués à la mort, cherchoient moins à gagner la victoire, qu'à vendre chèrement leur vie.

Le Grand-maître, pour les remplacer, trouva moyen de faire encore passer dans le fort cent cinquante hommes, tant officiers que soldats, qui tous s'offrirent de leur plein gré à s'aller renfermer dans une place qu'on ne pouvoit plus regarder que comme un tombeau. C'est le dernier secours, qu'il fut possible d'y faire parvenir. Mustapha comprenant, à la manœuvre du Grand-maître, que le siège de S. Elme dureroit aussi longtemps qu'il y auroit des chevaliers dans les autres endroits de l'isle, parut tout négliger, pour s'appliquer uniquement à couper cette communication. Le Vice-roi de Tripoli, l'intrépide Dragut qui enfin l'avoit joint devant Malte, & qui

entra dans ses vues, sortit de la tranchée pour reconnoître la position des lieux : mais il fut aussi-tôt atteint sous l'oreille, de l'éclat d'une pierre brisée par le canon du château S. Ange, & tomba sans connoissance, en jetant le sang par les oreilles, ainsi que par le nez & la bouche. Il mourut quelques jours après. Du même coup, le Sangiac qui accompagnoit le vice-Roi, fut tué sur le champ. Mustapha, sans paroître ému, alla faire ses observations au même lieu : il conclut, avec un ingénieur habile, à dresser une batterie sur le mont Calcare, à prolonger en même temps la tranchée jusqu'au bord de la mer, afin d'investir le fort de tous côtés, à la garnir par-tout de batteries & de mousquetaires, à porter enfin à l'embouchure du port Musciet quatre-vingt galères, précédées d'une multitude de barques & de brigantins chargés des meilleurs arquebusiers.

Tout ayant été exécuté avec un travail immense, qui ne fut interrompu ni le jour ni la nuit, l'armée vint entière à l'assaut, avec toute l'ardeur que pouvoit inspirer l'espoir comme infailible du succès. Elle fut reçue par les chevaliers, avec une fermeté plus grande encore. Trois fois les infidèles furent con-

traints de lâcher pied , & trois fois ils revinrent à la charge , avec un acharnement qui coûta la vie à un grand nombre de Chrétiens ; & si le soleil n'eût cessé d'éclairer leur manœuvre , les chevaliers , quoiqu'invincibles à la multitude , eussent infailliblement succombé à l'excès de la fatigue. Le peu de relâche que leur procura la nuit , ne servit qu'à leur rendre plus sensible la grandeur de leurs pertes. Ils l'employèrent , dans le deuil & les gémissemens , à panser leurs plaies les uns les autres , à recueillir les derniers soupirs des mourans , à s'acquitter religieusement de tous leurs devoirs d'hospitaliers.

Déçus cependant de tout espoir de secours , ayant pour toute consolation un capucin magnanime , qui s'étoit , comme eux , dévoué pour le salut public , & qui ne pouvant plus les rassembler dans la chapelle , venoit les exhorter sur la brèche , sous le feu des mousquets , & souvent sous la pointe des piques ; ils s'empressoient tour à tour vers cet héroïque apôtre , & ne songeoient plus qu'à finir leur vie en Chrétiens fervens & en véritables religieux. La nuit suivante , tous se préparèrent à une mort prochaine , par la participation aux sa-

crés
un
atte
ren
cun
rir
tel
mer
mar
cha
més
à d
cou
les
ché
D
en
à p
dev
étoi
La
con
liers
vale
ave
euff
Ceu
en
ave
con

crémens de l'Eglise. Ils se dirent ensuite un éternel adieu, s'embrassèrent avec attendrissement; & n'ayant plus qu'à rendre leurs âmes à leur Créateur, chacun alla reprendre son poste, pour mourir au lit d'honneur, ou plutôt sur l'autel de son sacrifice. Ceux que l'épuisement & les blessures empêchoient de marcher, se faisoient porter avec des chaises sur le bord de la brèche; & armés d'une épée qu'à peine ils soulevoient à deux mains, ils attendoient avec un courage où n'atteint pas la nature, que les ennemis qu'ils ne pouvoient aller chercher, vinssent à leur rencontre.

Dès la pointe du jour, les barbares, en poussant des cris de triomphe, vinrent à l'assaut, comme à une victoire qui ne devoit plus leur être disputée. Ils n'en étoient pas encore où ils prétendoient. La proximité d'une mort volontaire & commune entre les soldats & les chevaliers, les avoit tous rendus égaux en valeur. Ils alloient au devant de l'ennemi avec la même fierté que si eux-mêmes eussent marché à un triomphe certain. Ceux qui ne pouvoient point se porter en avant, combattoient de leurs sièges, avec les armes à feu; & après avoir consumé toute leur poudre, ils en cher-

P.Boiffat.
part. 2. l.
2. 855.

choient dans les fournimens de ceux qui tomboient à leurs côtés. On soutint ainsi un assaut de quatre heures entières, qui réduisit la garnison à soixante hommes, ou plutôt à autant de lions indomptables, qui toujours portoient le désordre & l'effroi parmi des milliers de Mûsulmans. Quelques soldats Chrétiens s'étoient maintenus sur un cavalier, qu'on avoit construit au devant du fort. Dans la cruelle détresse où l'on se trouvoit, on les rappela, pour repousser le danger le plus pressant. A ce mouvement, le général Turc, comme s'il eût encore été rebuté, fit tout à coup cesser l'assaut; & sur le champ, il coula des Janissaires dans le cavalier, d'où l'on plongeoit dans tous les recoins du fort. Les Chrétiens de leur côté employèrent ce moment de relâche à bander leurs plaies, moins pour prolonger leur vie, que pour vendre plus cher ce qui leur en restoit.

A onze heures du matin, les Turcs retournerent à l'assaut. Du haut du cavalier, les Janissaires choisissoient ceux qu'ils vouioient percer, sans rien craindre de l'ennemi, qui n'avoit plus de quoi tirer. Bientôt ils ne virent dans la place que morts & moribonds, au nombre d'envi-

son
reste.
se je
trerez
uns r
a'elan
les a
ou le
trouv
leurs
tois
& de
ficiers
mer,
plus
ment
reche
pende
voûte
cœur
leur
incisi
& sur
sur d
toit à
sur le
possé
de S.
avec
On a

son six cens; & ils en instruisirent le
 reste de l'armée. Alors tous les infidèles
 se jeterent dans le fort. Ils ne rencon-
 trerent que quelques estropiés, dont les
 uns recueillant le reste de leurs forces,
 s'élançerent dans les premiers rangs, &
 les autres maniant à peine leurs piques
 ou leurs épées, combattirent où ils se
 trouvoient, jusqu'à l'entière extinction de
 leurs forces. A l'exception de cinq Mal-
 tois qui gagnerent le bourg à la nage,
 & de vingt à vingt-cinq tant soldats qu'of-
 ficiers qui furent pris par les gens de
 mer, tous, jusqu'aux blessés qui n'avoient
 plus qu'un souffle de vie, furent indignement
 massacrés. Le féroce bacha faisoit
 rechercher ceux-ci parmi les morts: on
 pendoit les chevaliers par un pied à la
 vouûte de la chapelle, on leur arrachoit le
 cœur, on leur coupoit les mains, on
 leur faisoit avec le cimeterre de larges
 incisions en forme de croix sur le dos
 & sur la poitrine; puis on les attachoit
 sur des poteaux écartelés, & on les je-
 toit à la mer, dont le flux les portoit
 sur le rivage du bourg. Mustapha ne se
 possédoit point à la vue du fort misérable
 de S. Elme, qu'il mettoit en comparaison
 avec la perte énorme qu'il y avoit faite.
 On assure qu'il y perdit au moins huit

mille hommes, de ses meilleurs troupes. La Religion y en perdit douze cens, dont cent dix chevaliers. Le Grand-maître, pour apprendre au Mahométan à ne pas faire la guerre en bourreau, fit égorger tous les prisonniers Turcs; & par le moyen du canon, il en fit jeter les têtes à l'entrée de leur camp. Il défendit encore de faire désormais aucun quartier; non pas seulement par représailles, mais bien plutôt pour ôter à ses gens toute espérance de composition, & ne leur faire attendre leur salut que de celui de leur île.

Il n'est pas de notre objet de retracer en détail tous les autres évènements du siège de Malte, ni tous les exploits de la constance invincible que ses défenseurs opposèrent à la fureur opiniâtre des infidèles. Il suffit de ce qu'on a vu, pour concevoir ce que peut la valeur, appuyée de la religion, qui bien saisie, fera toujours le plus puissant mobile des vertus, tant militaires que civiles, & par conséquent le plus ferme soutien des Etats. Les Turcs ayant investi tout à la fois le bourg, le château S. Ange & le château S. Michel, autrement dit l'île de la Sangle; les chevaliers conduits par le Grand-maître par-tout où le danger pressoit, firent face

à tou
à de
toute
par
duire
S. E
se jo
tr'au
brave
cinq
fessio
M
se d
Les
les e
servo
avoir
l'éper
une
armé
beau
de p
télair
à tou
ache
du
tous
femm
gers
maris

à toutes les attaques, à toutes les surprises, à des assauts réitérés sans nombre par toute l'armée Ottomane, afin d'accabler par la fatigue ceux qu'on ne pouvoit réduire par les armes. Après la prise de S. Elme, le Viceroi d'Alger vint encore se joindre au bacha, lui amenant, entre autres renforts, ce qu'on appelloit les braves d'Alger, troupe de deux mille cinq cens déterminés, qui faisoient profession de ne point connoître de péril.

Mais le courage des chevaliers avoit passé dans le cœur de tous les Maltois. Les matelots, les bourgeois, les paysans, les enfans même & les femmes, tout servoit à sa manière, ou sembloit plutôt avoir changé d'état & de nature. Comme l'éperon de S. Michel alloit être emporté, une troupe d'environ deux cens enfans, armés de frondes qu'ils manioient avec beaucoup d'adresse, fit pleuvoir une grêle de pierres sur les assaillans, & l'ange tuteur de Malte, la Valette, ayant l'œil à tout, dépêcha un détachement, qui acheva de mettre les barbares en désordre: du rempart, où déjà ils se logeoient, tous furent culbutés dans le fossé. Les femmes partageant les travaux & les dangers avec leurs pères, leurs frères & leurs maris, leur apportoient des rafraichisse-

mens & des munitions de guerre; jo-
toient elles-mêmes sur les Musulmans des
feux d'artificè, de l'eau bouillante, de
la poix fondue: elles ne connoissoient
point d'autre péril, que de tomber vives
entre leurs mains impures. Plusieurs d'en-
tre elles périrent cependant par les armes
de ces brutaux, qui se piquerent de ne
pas les épargner plus que les hommes.
Les chrétiens de tout âge, de tout sexe
& de tout état travailloient infatigable-
ment la nuit & le jour, à creuser les
coupures & les retranchemens, qu'il fal-
loit substituer, sans cesse aux parapets &
aux murs ruinés; le plus souvent sur un
sol tout en feu, sous les foudres du ca-
non, parmi le tumulte & les cris des
combattans, les plaintes & les gémisse-
mens des blessés de l'un & de l'autre
sexe, qui expiroient confondus ensemble
sous des amas de débris sanglans & d'ar-
mes brisées.

Le Grand-maitre lui-même fut blessé
dangereusement; & tout le temps que du-
ra l'action où il avoit reçu le coup, il
dissimula généreusement sa blessure. On
jugeoit avec raison, que de la conserva-
tion de sa vie dépendoit le sort de l'isle
& de l'Etat: mais il le croyoit plus dé-
pendant encore du mépris qu'il témoi-

gnero
deur
d'un
juré
fil de
le pro
pêche
de me
mes
malhe
simple
Const
de ch
dans
pourr
ment
coura
les g
de la
chées
liers,
multi
saufs
feux
fernal
non p
garnis
valier
l'ame
héros

gneroit de la mort. Un ancien com-
 mandeur lui ayant annoncé, sur le rapport
 d'un transfuge, que le général Turc avoit
 juré de faire passer tous les chevaliers au
 fil de l'épée, & d'en réserver le chef pour
 le présenter au Grand-Seigneur; je l'em-
 pêcherai bien, repartit ce grand homme,
 de me séparer de mes frères: si, contre
 mes espérances, ce siège avoit une issue
 malheureuse, je prendrois l'habit d'un
 simple soldat; & plutôt qu'on voie en
 Constantinople un Grand-maitre chargé
 de chaînes, je me jeterai l'épée à la main
 dans les bataillons les plus épais, où je
 pourrai bien encore faire expier chère-
 ment cette folle présomption. De pareils
 courages sont rarement vaincus. De tous
 les genres d'attaques que l'art funeste
 de la guerre peut mettre en usage, tran-
 chées, places d'armes, redoutes, cava-
 liers, sapes, mines, escalades, batteries
 multipliées & dirigées en tout sens, as-
 sauts renouvelés presque tous les jours,
 feux artificiels, carcasses, machines in-
 fernales, tout fut employé; & tout échoua,
 non par la force des remparts ou de la
 garnison, mais par le courage des che-
 valiers, & principalement de la Valette,
 l'ame comme universelle de ce peuple de
 héros. De l'infirmerie même où les bles-

sés se soutenoient à peine, ils sortoient courageusement dans les momens d'alarmes; & comme ceux du fort S. Elme, ils cherchoient la mort sur la brèche, plutôt que de l'attendre dans leurs lits. Des femmes s'habilloient en hommes, se rangeoient en armes parmi les combattans, & tenoient ferme au plus fort des hazards.

Enfin le secours de Sicile arriva comme Malte étoit presque délivrée par ses propres forces. Il ne consistoit qu'en six mille hommes effectifs: mais les barbares si mal menés depuis quatre mois par un nombre infiniment moindre de chevaliers, croyoient retrouver par-tout ces mêmes héros. Sans s'informer du nombre ni de la qualité des auxiliaires, ils leverent précipitamment le siège & se jeterent dans leurs vaisseaux, abandonnant leur grosse artillerie, aussi bien que le fort S. Elme, où le Grand-maître remit promptement une garnison. Il fit ruiner leurs ouvrages, & combler leurs tranchées; tous les insulaires travaillant nuit & jour, avec toute l'ardeur qu'ont des prisonniers à briser leurs fers. Cependant les généraux Turcs ne furent pas plutôt remarqués, qu'ils eurent honte d'une précipitation qui avoit tout l'air d'une déroute; & pour tout motif,

S
d
&
la
to
qu
le
vé
lig
co
le
rie
Gr
voi
can
ten
mo
con
trou
tem
les
qu'
des
cha
pein
aprè
men
rif
Z

motif, la crainte de quelques milliers de Siciliens, fatigués de la mer, commandés par des chefs peu d'accord entre eux, & qui enfin n'égaloient pas en nombre la troisième partie de ce qui restoit d'Otomans en bon état. Il n'y eut pourtant qu'incertitude dans leurs conseils, & dans leurs opérations. Ils débarquèrent à la vérité une seconde fois; mais déjà leurs lignes & leurs retranchemens étoient comblés; & ils avoient à recommencer le siège, comme s'ils n'eussent encore rien fait.

Mustapha craignant toutefois que le Grand-Seigneur ne lui reprochât de n'avoir osé tenir devant l'ennemi en rase campagne, se résolut, plutôt que d'attendre le cordon fatal, à vaincre ou à mourir dans le champ d'honneur. Cette consolation lui fut encore refusée: ses troupes épouvantées se plaignoient hautement qu'on vouloit tout de nouveau les ramener à la boucherie. Ce ne fut qu'à coups de bâtons qu'on les arracha des vaisseaux, & qu'on les traîna au champ de bataille. La plupart firent à peine une décharge de leurs mousquets; après quoi, ils s'enfuirent si confusément, que le Bacha, de peur de tomber vif entre les mains du vainqueur, fut

contraint de s'abandonner au torrent des fuyards. Depuis la Cité Notable, près de laquelle s'engagea l'action, on les mena battant jusqu'au rivage où l'amiral Turc, pour favoriser la retraite, tenoit des chaloupes couvertes de ses meilleurs arquebusiers. Les soldats chrétiens, aussi bien que les chevaliers qu'ils avoient pour guides & pour modèles, ne voyoient point d'autre danger que de laisser échapper ces odieux fugitifs, qu'ils poursuivoient jusques dans la mer. Plusieurs ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, allèrent tuer des Turcs à coups de fusils, à bord des galères, où déjà ils avoient le pied. On estime que les infidèles, dans les différens combats & durant tout le cours du siège, perdirent trente mille hommes. La perte, pour la Religion, fut de deux cent soixante chevaliers, & de huit mille soldats, citoyens ou paysans. La ville, ou ce qu'on appelloit le Grand-bourg de Malte, & les forts voisins ressembloient moins à l'habitation des vainqueurs, qu'à des places abandonnées par l'ennemi après le saccagement. Quand les infidèles se retirèrent, il restoit à peine, dans le bourg & le fort S. Michel, six cens hommes portant les armes, y compris les chevaliers, & la plupart criblés de blessures.

Lo
les
ville
mes
le G
cheve
bits
goûta
beaux
ne les
de ce
memb
ainsi
attend
larmes
passées
qu'on
fut po
triomp
donna
le théa
torieu
Ces
y pro
Toute
faire d
terre la
aux p
fanées
qu'ent

Lorsqu'il fut libre de respirer, & que les troupes de secours entrant dans la ville considérèrent les hommes & les femmes pâles & défigurés, les chevaliers & le Grand-maître lui-même la barbe & les cheveux horriblement négligés; les habits plâtrés de sang & de poussière, dégoutans de sueur, & tombant par lambeaux, depuis quatre mois que la plupart ne les avoient pas quittés; grand nombre de ces héros privés d'une partie de leurs membres, & ne ressemblant plus, pour ainsi dire, à eux-mêmes: un spectacle si attendrissant fit couler des ruisseaux de larmes, tant de douleur sur les calamités passées, que de joie sur une délivrance qu'on avoit encore peine à croire. Ce fut pour constater à jamais la vérité d'un triomphe si peu vraisemblable, qu'on donna au Grand-bourg qui en avoit été le théâtre principal, le nom de *Cité Victorieuse*, qu'il conserve encore.

Ces nouvelles portées à Constantinople y produisirent un effet bien différent. Toute la fierté de Soliman ne put lui faire dissimuler son chagrin. Il jeta par terre la lettre de Mustapha; & la foulant aux pieds, il s'écria que ses armes profanées par ses esclaves, ne recouvreroient qu'entre ses mains leur gloire & leur

splendeur ; que l'année suivante il iroit lui-même à Malte, & qu'il en seroit passer tous les habitans au fil de l'épée. Il fit aussitôt travailler à l'équipement d'une flotte, qui pût répondre à la grandeur de ses projets. En peu de temps, les agrès de toute espèce remplirent l'arsenal de Constantinople, & des forêts entières couvrirent les chantiers. Aussi habile en ruses politiques qu'en exploits militaires, la Valette bien informé de cet armement formidable & de sa destination, conçut le dessein & trouva le moyen d'y faire mettre le feu. Le Sultan fut contraint de remettre à un autre temps l'exécution de ses vengeances ; & durant ce délai, le hazard, ou, pour mieux dire, la Providence tourna les armes Ottomanes vers la Hongrie, où Soliman, âgé de soixante-seize ans, fut attaqué d'une fièvre maligne, & trouva devant Sigette la fin de ses jours.

Cependant le magnanime Grand-maître résolut de réparer avec avantage les pertes de la Religion, qui, après la fuite même de ses plus mortels ennemis, ne paroissoit guère moins en danger que durant leurs attaques. Le Grand-bourg, lieu de la résidence du chef & du corps de l'ordre, ainsi que les forts de S. Elme

&
tou
teri
mal
les
&
de f
enc
lage
tans
voit
grav
voir
fure
fran
gion
plus
lu e
résol
Mal
rieux
germ
prin
gnar
parte
leurs
desse
Il
attac
de N

& de S. Michel, étoient sans murailles, toutes les fortifications ruinées, l'artillerie démontée, les canons crevés, les maisons abattues, les citernes épuisées, les magasins sans vivres, sans munitions, & point d'argent pour les remplir, peu de soldats dans les places, beaucoup moins encore de chevaliers, la plupart des villages brûlés, & la campagne sans habitans. En un mot, l'île entière se trouvoit tellement dévastée, que les plus graves commandeurs désespérant de pouvoir jamais la remettre en état de défense, furent d'avis de l'abandonner, & de transporter en Sicile le siège de la Religion. Mais la Valette, qui durant les plus cruelles détresses n'avoit jamais voulu entendre à céder un pouce de terrain, résolut de s'ensevelir dans les ruines de Malte, plutôt que d'abandonner ces glorieux débris, si propres encore à faire germer de nouveaux lauriers. Tous les princes chrétiens applaudirent à sa magnanimité, & s'empressèrent à l'envi d'en partager la gloire, en contribuant par leurs largesses à l'exécution de ses hauts desseins.

Il avoit observé durant les différentes attaques, que de toutes les forteresses de Malte, il n'y en avoit point de mieux

située que le fort S. Elme, où toutes les forces Ottomanes avoient presque échoué ; qu'il n'avoit succombé que parce qu'il étoit trop petit, & bâti d'ailleurs peu régulièrement ; que le Grand bourg, où l'on avoit cru bien faire en transportant le couvent, étoit commandé par des rochers & des collines, d'où l'on en foudroyoit le centre & toute l'étendue. On a vu que le fort S. Elme étoit sur une langue de terre, qui s'avance entre le port Musciet, & le grand port, réservé pour les vaisseaux de la Religion. Près de ce fort, & sur le même promontoire, s'élève le mont Scéberras, qui, joint à l'emplacement du fort, présentoit une étendue suffisante pour bâtir une ville, avec toutes les défenses que l'art peut ajouter à la nature, & située, pour comble d'avantages, de manière à pouvoir servir de clef aux deux ports. Ce fut en cet endroit que le vingt-huitième de mars 1566, moins de sept mois après la délivrance de Malte, le Grand-maître posa la première pierre de la cité, qui, en mémoire de ce grand homme, porte le nom de la Valette. L'ouvrage fut poussé avec toute la célérité que demandoit une entreprise d'où le salut public dépendoit. Riches & pauvres, sol-

dat
ma
d'a
ma
qui
les
noi
&
Ain
leur
dés
Cro
C
Va
que
atta
la
ving
près
Per
fau
fana
S.
aba
cell
mé
aut
un
&
leur

datz & chevaliers, chacun travailloit à sa manière; sans que personne voulût user d'aucun titre d'exemption. Le Grand-maître, pendant près de deux ans, ne quitta point les maçons, les forgerons, les charpentiers, parmi lesquels il prenoit ses repas, comme un simple artisan, & souvent même donnoit ses audiences. Ainsi parvint-on à faire de Malte la meilleure place de l'Europe, & une barrière désormais inviolable à toute l'audace du Croissant.

Comme on posoit les fondemens de la Chalcond Valette, les infidèles, pour se consoler en quelque sorte du triomphe de la religion, attaquèrent l'isle de Chio, qui étoit sous la domination Génoise depuis deux cent vingt ans. Elle n'avoit pas, à beaucoup près, les mêmes défenseurs que Malte. Personne ne résista, & chacun eut la vie sauve; mais il se commit d'énormes profanations. L'église principale, dédiée à S. Pierre, fut indignement pillée, puis abattue, avec toutes les autres, excepté celle de S. Dominique, dont les Mahométans firent leur mosquée. On ôta toute autorité aux insulaires, & on leur donna un Musulman pour juge. Le président & les douze sénateurs furent enlevés avec leurs familles, & transportés en différen-

t. 1. l. 14.
p. 66.
De Thou
l. 39.
Bos. l. 36;

tes contrées barbares. Dans l'illustre & nombreuse maison des Justiniens, la principale de Chio, on choisit vingt-un enfans des mieux faits, âgés d'environ dix ans, pour les mettre au nombre des pages du Grand-Seigneur. Il falloit pour cela leur faire embrasser la religion du Sultan: on les circonçoit par force; mais il ne fut jamais possible de les faire renoncer à Jésus-Christ qu'ils confessoient courageusement, tandis qu'on les déchiroit de verges & de courroies, avec une barbarie qui en fit expirer plusieurs sous les coups.

Le libérateur de Malte essuya cependant un chagrin d'autant plus sensible, qu'il lui venoit d'une main plus respectable, & d'où il avoit moins sujet de l'attendre. Il souffroit impatiemment que le grand prieuré de Rome fût possédé par un cardinal, & il en avoit porté sa plainte au Souverain Pontife. Contre les réponses favorables qui lui avoient été faites, le cardinal Salviati qui jouissoit de ce bénéfice étant venu à mourir, le Pape en pourvut le cardinal Alexandrin son neveu, en l'exemptant même de payer à l'ordre les redevances ordinaires. La Valette excédé de douleur par le procédé d'un Pontife aussi vertueux que Pie V, lui écrivit sur le champ en des termes peu me-

suré
eut
cop
deu
ter
ver
peu
adv
lett
join
moi
tint
mor
la p
tem
les
F
Jan
mar
éto
moi
nu
pré
nal
reul
pro
rer
gen
les
clé

furés, dont l'ambassadeur de la Religion eut encore l'imprudence de répandre des copies. Ce qui attira d'abord à l'ambassadeur la défense humiliante de se présenter davantage devant le Pontife, puis convertit en une résolution fixe ce qui n'avoit peut-être été jusques-là que l'effet de l'inadvertence. Cet affront plongea la Vallette dans une mélancolie profonde, qui jointe à son grand âge, le conduisit un mois après au tombeau; mais sa mort ne tint rien de cette foiblesse passagère. Il mourut en héros, invariablement fidèle à la pratique des vertus chrétiennes, & soutenu, dans ce dernier passage, de toutes les forces de la religion.

Pie V, élevé au pontificat le dix-sept Janvier 1566, avoit pris ce nom, à la demande du cardinal Borromée auquel il étoit redevable de son élection, en mémoire du dernier Pape Pie IV, décédé la nuit du huit au neuf décembre de l'année précédente. Aussi-tôt que le saint cardinal avoit été averti de la maladie dangereuse du Pape son oncle, il s'étoit rendu promptement à Rome, afin de lui procurer les secours spirituels, dont un ménagement lâche ne prive que trop souvent des grands, jusques dans les dignités ecclésiastiques. Son premier soin, à son ar-

rivée, fut d'entendre les médecins, & de
 connoître sûrement l'état de son oncle.
 Ils ne lui dissimulerent pas, qu'ils avoient
 perdu toute espérance de rétablissement.
 Le cardinal à l'heure même entra dans la
 chambre du Pontife; & bientôt il lui eut
 fait comprendre parfaitement, quoiqu'a-
 vec tous les tempéramens convenables,
 qu'il falloit se disposer à paroître devant
 Dieu, & laisser toute autre affaire pour
 s'occuper uniquement de sa conscience.
 La présence du saint, l'onction de ses pa-
 roles, la fermeté même de sa contenance
 & la sérénité de son front parurent ôter à
 la mort ce qu'elle a naturellement d'amer-
 tume. Cependant le pieux cardinal souf-
 frit cruellement au dedans de lui-même.
 Il voyoit mourir un oncle qui avoit pour
 lui la tendresse d'un père, qui l'avoit con-
 stamment honoré de sa confiance, & qu'il
 aimoit lui-même autant qu'il en étoit ai-
 mé. Tranquille au dehors, & le visage
 toujours inaltérable, il administra lui-même
 au malade le viatique & l'extrême onction,
 lui fit produire tous les actes qui préparent
 à une mort chrétienne, & ne le quitta
 point qu'il n'eût rendu l'ame entre ses bras.
 S. Philippe de Néri étoit présent à cette
 mort, aussi bien que le saint cardinal; &
 Pie IV reçut tant de consolation de ce

con
 con
 le
 que
 L
 apr
 pou
 les
 IV
 il s'e
 dina
 Le
 ge,
 l'Eg
 roné
 card
 par
 talen
 parc
 bate
 pour
 ensu
 Alex
 lexa
 de
 qui
 d'un
 ligie
 il fu
 ce,

concours de deux saints, qu'il expira, comme le vieillard Siméon, en remerciant le Seigneur, de la paix salutaire dans laquelle il mouroit.

Les neveux du Pape défunt, sur-tout après un pontificat de certaine durée, ont pour l'ordinaire une grande influence dans les résolutions du conclave suivant. Pie IV avoit regné huit ans, pendant lesquels il s'étoit fait un nombre même plus qu'ordinaire de créatures dans le sacré collège. Le cardinal Borromée usa de cet avantage, mais en saint, & pour le bien seul de l'Eglise. Il jeta d'abord les yeux sur Moroné, puis sur Buon-Compagno & Sirlet, cardinaux dignes tous les trois de la tiare par l'éminence de leurs vertus & de leurs talens. Il ne réussit pour aucun d'eux, parce que le zèle, bien différent de la cabale, ne trouve pas légitime tout ce qui pourroit conduire à son but. Il se résolut ensuite & il réussit à faire élire le cardinal Alexandrin, ainsi nommé de la ville d'Alexandrie en Lombardie, dans le territoire de laquelle il étoit né: prélat d'une vertu qui l'a fait mettre au nombre des saints, d'un génie qui s'annonça d'abord aux religieux de S. Dominique, parmi lesquels il fut admis malgré la bassesse de sa naissance, & qui par la suite l'éleva de degré en

Vie de
S. Charles
l. 1. p. 186

degré jusqu'au faite des dignités ecclésiastiques. Sa capacité dans les affaires étoit particulièrement connue de S. Charles, qui l'avoit souvent mise à l'épreuve durant le pontificat de son oncle. Borromée n'envisagea que ces raisons, relatives uniquement au bien de l'Eglise : du côté de l'intérêt, tout l'engageoit à éloigner de la papauté le cardinal Alexandrin, ou Michel Ghisleri, qui n'avoit pas été traité fort bien de Pie IV, & qui d'ailleurs devoit sa promotion à Paul IV, de la maison des Carafes, écrasée par le dernier Pape.

Quand Pie V fut intronisé, le saint cardinal lui demanda, pour faveur unique, la liberté de se retirer dans son diocèse. Pie qui avoit besoin de Borromée pour prendre le fil des affaires, & particulièrement pour l'exécution du concile de Trente, le retint encore pendant quelques mois : mais il fut si instamment pressé par le saint archevêque, qu'il lui permit enfin de s'aller réunir à ses ouailles. Ce fut alors que Charles commença proprement, & ne cessa plus de retracer dans sa conduite les vertus des plus grands évêques de la sainte antiquité, & spécialement de S. Ambroise, son prédécesseur, qu'il avoit choisi pour modèle de sa vie publique & domestique. Il abandonna son patrimoine à ses

proch
sourd
après
princ
dont
nes d
qu'il
son
il ne
tre le
voit
écus
va qu
de son
lui d
son p
ne p
ges,
miers
gèles
avec
ses p
du H
& à
chari
de s
butio
Il
ger
autre

proches, comme un objet de vanité & une source de distractions pour un évêque, après en avoir vendu néanmoins une principauté de dix mille ducats de rente, dont il employa toute la valeur en sommes & en œuvres pies. Quelque bon usage qu'il pût faire des bénéfices dont le Pape son oncle l'avoit abondamment pourvu, il ne se crut pas dispensé de suivre à la lettre les décrets du saint concile qui réprouvoit cette pluralité: de quatre-vingt mille écus de revenus annuels, il ne s'en réserva que la quatrième partie provenant tant de son archévêché & d'une pension sur celui de Tolède, que de celle qu'il tiroit de son patrimoine. Encore gémissoit-il, de ne pouvoir autrement fournir à ses charges, de ne pouvoir pas, comme les premiers évêques, vivre des oblations des fidèles. Douze abbayes qu'il possédoit, avec plusieurs pensions, furent ou remises purement & simplement entre les mains du Pape, ou appliquées à des séminaires & à d'autres établissemens de piété & de charité; sans qu'aucun de ses proches, ni de ses créatures, eût part à cette distribution.

Il choisit un économe, pour se décharger du soin des choses temporelles, un autre officier auquel il commit la charge

de recevoir les hôtes, un infirmier & deux aumôniers, dont l'un faisoit les aumônes publiques, & l'autre les charités secrètes. Il avoit douze camériers, témoins assidus de toutes ses actions le jour & la nuit. Il institua de plus deux censeurs de sa conduite, prêtres d'une grande vertu & d'un grand sens, sçavans, fermes & sincères : il leur enjoignit de l'avertir de toutes ses fautes, si petites qu'elles fussent, soit dans la vie privée, soit dans le gouvernement de son peuple. Institution dont il se trouva si bien, qu'il fit statuer dans son sixième concile, que chacun de ses suffragans s'y assujétissoit comme le métropolitain. Pour sa maison, il établit un préfet spirituel, dont l'office consistoit à pourvoir aux besoins de l'ame, & à veiller sur les mœurs d'un chacun. Un prêtre d'éminente vertu qu'il nomma prévôt, au lieu du titre mondain de Majordome ou Maître d'hôtel, veilloit à l'ordre domestique & à l'observation des réglemens prescrits. Dès qu'il avoit admis un sujet dans sa maison, sur le témoignage de personnes pieuses, & après s'être assuré que l'espérance des bénéfices n'entroit pour rien dans cette vocation ; il lui faisoit faire les exercices spirituels dans l'un de ses séminaires, lui

fournissoit des livres de piété, & le tenoit quelque temps à l'épreuve en de bas offices, sur-tout quand le sujet étoit de race noble, & d'un caractère enclin à la vanité. Les prêtres disoient la messe chaque jour, & se confessoient chaque semaine. Les laïcs communioient une fois le mois, & rapportoient au préfet spirituel un billet de leur confesseur. Ceux-ci s'assembloient le matin dans la chapelle archiépisopale, où, après une méditation, ils récitoient l'office de la Vierge jusqu'à vêpres, qu'ils disoient au même lieu, avec les complies à l'heure convenable. Les clercs obligés au grand office, se rendoient dans le même temps à l'antichambre du saint archevêque, qui récitoit avec eux matines, laudes & prime, après avoir fait l'oraison mentale. Tous mangeoient ensemble dans un grand réfectoire, & pendant le repas on faisoit une lecture édifiante. Le saint y mangeoit lui même, avant qu'il eût commencé, pour ne la plus interrompre, cette pénitence extraordinaire où il ne vivoit que de pain & d'eau. La prudence lui fit craindre alors que son exemple n'inspirât une émulation indiscrète. Au sortir de table, on alloit rendre grâces à Dieu dans la chapelle, où l'on récitoit les litanies.

Chacun jeûnoit tous les vendredis de l'année, & s'abstenoit de viande le mercredi. Ils s'abstenoient encore d'œufs & de laitage, ainsi que de viande, pendant tout l'avent, que l'on commence à Milan, suivant l'ordre Ambrosien, le premier dimanche après la S. Martin; comme on y ouvre le carême au dimanche de la quinquagésime. Quelles que fussent les qualités des surveillans établis par le saint archevêque, il vouloit tout savoir par lui-même, & s'informoit avec un grand soin des actions d'un chacun. Une fois le mois, il tenoit un conseil pour examiner le gouvernement de sa maison. Souvent il alloit visiter les chambres de ceux qui la composoient, pour voir de ses propres yeux si tout y étoit conforme à ses réglemens. Il ne dédaignoit pas de s'entretenir avec les plus bas officiers, afin de savoir non seulement en quel état étoit leur conscience, mais s'ils étoient bien traités, & si rien ne leur manquoit. En toutes choses, il les traitoit plutôt comme ses frères ou ses enfans, que comme ses domestiques. C'est ainsi que par sa vigilance, par sa douceur & par son exemple, il fit de sa maison un séminaire de bons religieux, de saints prêtres, de nonces apostoliques même, &

de grands évêques, qui répandirent de toute part la discipline admirable qu'ils avoient apprise sous cet excellent maître de la perfection cléricale.

Le temps étoit enfin arrivé, où le Seigneur avoit résolu d'essuyer les larmes de son Eglise, & de signaler ses plus grandes miséricordes envers son peuple; c'est-à-dire de lui donner des pasteurs, dont l'exemple, autant que la parole, fût la leçon du troupeau. Tandis que le siège de Milan brilloit du plus pur éclat des vertus épiscopales, le siège éminent dont la lumière doit rejaillir sur tous les autres, la chaire de Pierre offroit au monde chrétien, non plus seulement un Pontife doué de sagesse, de probité, & des autres vertus ordinaires; mais, pour tout dire en un mot, un saint à canoniser, & qui ne fut pas plutôt élevé sur le trône, qu'il se montra prédestiné à l'être un jour sur nos autels. Rempli de la science des saints, Pie V conçut d'abord que, pour régir avec fruit l'Eglise de Dieu, il lui falloit établir un régime exemplaire dans sa propre maison. Il voulut que chacun de ceux qui la composent lui donnât un état exact de son emploi, de ses charges, de ses bénéfices: il s'instruisit à fond de leur caractère,

Gabat
vita Pil V.
l. 1. c. 12.
Ciaccon.
t. 3. p. 992.

de leurs talens, de leur capacité, de leurs vertus & de leurs défauts, ayant égard uniquement au mérite pour les employer & les avancer. Il enjoignit aux prêtres de célébrer la sainte messe au moins trois fois la semaine, & aux diacres & sous-diacres de communier tous les quinze jours. Ceux qui étoient revêtus des moindres ordres, ou qui jouissoient de biens ecclésiastiques, devoient porter, avec la tonsure, l'habit clérical, sans jamais user de soie. Il vouloit que tous étudiassent les saints pères : à cet effet, il établit trois leçons de théologie par semaine dans le palais pontifical, avec ordre à celui qui les faisoit, de veiller soigneusement à l'exécution parfaite de ce règlement. Aux cardinaux, il ordonna de réformer leur train, d'éviter le faste, de mener une vie, non seulement pure & réglée, mais sobre & frugale. Et comptant peu sur les ordonnances s'il ne touchoit point à la source des désordres, il statua que ceux-mêmes de ces premiers prélats qui ne paieroient point exactement leurs dettes, y seroient contraints par justice, comme les personnes du commun, & même par la saisie de leurs biens tant meublés qu'immeubles.

Il y
capital
che,
la reli
Plus in
tise or
que to
maria
lui fit
spécieu
mêmes
substitu
afflictiv
reuses
elles,
dans la
il arriv
nueren
ment.
franch
de la
osa re
c'étoit
sons,
oppos
il fit
bien p
transp
où l'o
Pie

Il y avoit à Rome, comme dans les capitales profanes, des lieux de débauche, dont la tolérance dans le siège de la religion scandalisoit bien des fidèles. Plus indigné que personne, le saint Pontife ordonna d'abord sous peine du fouet, que toutes les femmes publiques, ou se mariassent, ou sortissent de Rome. On lui fit des remontrances si fortes, ou si spécieuses, qu'il craignit, pour les mœurs mêmes, les suites de cette sévérité : mais substituant la note d'infamie aux peines afflictives, il ordonna que ces malheureuses demeureroient renfermées chez elles, sans qu'il leur fût libre de paroître dans la ville, ni le jour ni la nuit. D'où il arriva au moins, que les crimes diminuèrent considérablement, par l'éloignement des occasions, & par la honte de franchir le seuil de ces repaires affichés de la prostitution & de l'infamie. On osa représenter encore au Pontife, que c'étoit ruiner les propriétaires de ces maisons, qui demeureroient désertes : mais opposant à la cupidité la cupidité même, il fit craindre aux Romains des pertes bien plus sérieuses, en les menaçant de transporter le S. Siège hors d'une ville où l'on s'opiniâtroit à le déshonorer.

Pie V défendit encore, comme un

amusement indigne du peuple chrétien, les combats de bêtes qui se donnoient dans le cirque. Il renouvela aussi la défense qu'Innocent III avoit faite aux médecins, de visiter plus de trois jours les malades qui ne s'étoient pas confessés. Il s'efforça de rétablir la discipline, jusques dans ceux des monastères où il n'en restoit presque plus de vestiges, & rendit les généraux d'ordres responsables de l'observance régulière. Par toute l'Italie, il envoya des visiteurs, pour examiner, non seulement si les monastères, les chapitres & les collèges, mais si les évêchés même étoient bien gouvernés. Quant à la conservation de la Foi, il usa d'une fermeté qui paroît toute entière dans le trait qui suit. Pierre Carsenecchi, cher à plusieurs Princes, & particulièrement au Grand Côme de Médicis, qui lui avoit donné retraite, s'étoit rendu plus que suspect en cette matière. Le Pontife l'envoya redemander, par le maître du sacré palais, qui présenta les lettres du Pape, comme Carsenecchi étoit à table avec le Duc. La protection des plus grands princes est une foible garde contre les alarmes de la politique. Côme de Médicis, surnommé le Grand, craignit si fort d'irriter le saint Père, qu'il livra

lui-m
pas
Carle
avoit
réfie
V,
tribu
dès
d'inc
selle
une
fren
tout
Bi
gem
Bas
qu'y
Lut
du
Calv
Baia
sur
nal
faire
Jean
juge
scan
tés
justi
mer

lui-même son protégé, lequel ne couroit pas un moindre danger que celui du feu. Carsecchi fut en effet brûlé, après avoir été convaincu d'attachement à l'hérésie & aux hérétiques d'Allemagne. Pie V, employé de longue main dans les tribunaux de l'inquisition, & revêtu, dès le pontificat de Paul IV, du titre d'inquisiteur suprême de l'Eglise Universelle, avoit contracté contre l'hérésie une aversion & une sévérité, qui lui firent mépriser en mille autres rencontres toutes les considérations humaines.

Bientôt ce zèle pour la Foi eut étrangement à souffrir, du côté des Pays-Bas, non seulement par les révolutions qu'y causa l'hérésie déjà condamnée de Luther & de Calvin, mais par l'introduction ou la propagation d'un demi-Calvinisme, déguisé sous le nom de Baianisme. A peine Pie V fut-il monté sur le siège de S. Pierre, que le cardinal de Granvelle supplia ce Pontife de faire examiner les écrits de Baius & de Jean de Louvain, afin d'en porter un jugement définitif. Baius peu touché du scandale qu'avoient déjà donné ses traités du sacrifice, de la justice & de la justification, venoit de les faire réimprimer, & leur avoit joint ceux du péché

Bais
oper. t. 2.
p. 196.

originel, de la charité, des indulgences & de la prière pour les morts, composés dans les mêmes vues. On ajouta plusieurs propositions tirées de ces ouvrages, à celles qu'on avoit déjà présentées à Pie IV; le tout montoit à soixante-seize. Le père de Montalte, si fameux depuis sous le nom de Sixte-Quint, & que le nouveau Pape venoit de faire élire général des cordeliers, poursuivit avec ardeur la condamnation de ces nouveautés. Le danger parut même si grand pour la foi, que les deux cordeliers les plus acrédi-tés en Flandres, l'un confesseur de la gouvernante Marie d'Autriche, & l'autre en faveur auprès du commandant le duc d'Albe, furent dépêchés vers le Roi d'Espagne, afin d'engager ce monarque à presser la conclusion de cette affaire.

DeThou, Pendant le cours de cette négociation,
 l. 40. les Huguenots fort intrigués d'une entre-
 Sirad. l. 4. vue que Charles IX avoit eue avec le duc
 Belcar. d'Albe, comme celui-ci passoit par la
 comment. France pour se rendre dans les Pays-Bas,
 l. 30. n. comploterent de soulever les Flamands
 31. contre l'Espagne; afin que Philippe II,
 occupé à éteindre l'incendie dans ses pro-
 pres Etats, ne fût pas libre de prêter la
 main contre eux au Roi très-chrétien. Le
 langage de la zizanie & de la rébellion fut

d'aut
 sectai
 noie
 Espa
 ou p
 ges,
 torze
 dans
 qu'on
 du g
 que,
 inusi
 me d
 dre
 entre
 Tren
 de se
 & d
 ment
 temp
 donn
 renv
 d'off
 fonc
 quel
 plus
 où o
 Il
 pour
 conj

d'autant plus efficace dans la bouche des sectaires, que déjà les Flamands se plaignoient fort de la licence des garnisons Espagnoles, de plusieurs atteintes, vraies ou prétendues, données à leurs privilèges, & plus encore de l'érection de quatorze évêchés, introduite tout à la fois dans leurs provinces. Ils se figuroient qu'on vouloit faire passer toute l'autorité du gouvernement dans l'ordre ecclésiastique, ou du moins introduire une forme inusitée de jugement, & les procédés même de la plus formidable inquisition. L'ordre que la Gouvernante reçut dans ces entrefaites, de faire publier le concile de Trente, & de tenir la main à l'exécution de ses décrets, au moyen des recherches & des surveillans, porta le mécontentement à son comble. Le Roi d'Espagne tempéra par la suite la rigueur de ces ordonnances, & permit en particulier de renvoyer les surveillans ou inquisiteurs d'office; en remettant néanmoins leurs fonctions aux évêques: mais ce remède, quel que soit l'effet qu'il eût pu produire plus tôt, fut inutile dans les conjonctures où on l'employa.

Il s'étoit formé une confédération, ou, pour parler plus exactement, une vraie conjuration de la noblesse contre le gou-

vernement. Pour première tentative, quatre à cinq cens députés qui avoient à leur tête Henri de Bréderode issu des anciens comtes de Hollande, les comtes de Nassau, de Berg & de Culembourg, traverserent la ville en silence, tous en habits gris, entrerent au palais, & présenterent à la Gouvernante une requête contre l'inquisition & les ordonnances favorables à ce tribunal. La Gouvernante étonnée d'une députation si nombreuse, dissimula son mécontentement, parut même recevoir assez bien la requête, leur répondit qu'on accorderoit tout ce qui étoit juste, & les congédia sans leur rien dire de précis. Le comte de Barlémont qui étoit présent & fort opposé à ces factieux sectaires, dit à la Gouvernante, comme ils se retiroient, que ce n'étoit qu'un tas de gueux, dont il n'y avoit rien à craindre. De là vint qu'on appela Gueux dans les Pays-Bas, ceux qu'en France on nommoit Huguenots. Bréderode qui avoit entendu ce propos, s'en divertit dans un grand repas qu'il donna le lendemain à près de trois cens personnes; & comme on proposoit de choisir un nom pour la confédération, il dit qu'il la falloit appeler la confédération des Gueux; ce qui fut applaudi par toute la faction. En conséquence, ils
pen.

per
boi
Por
Ph
cet
la
à l'
une
son
L
fois
sédi
par
mod
nou
ser t
mais
Roi
doit
n'en
fort
que
sere
gou
les
part
qua
les
pou
tres
T

pendirent à leur ceinture une écuelle de bois, & à leur cou une médaille, où l'on voyoit d'un côté l'image du Roi Philippe, & de l'autre une besace, avec cette légende, *Fidèles au Roi jusqu'à la besace*. Les Catholiques de leur côté, à l'exemple du duc d'Arfchot, prirent une médaille de la sainte Vierge tenant son fils entre ses bras.

Les confédérés renouvelèrent plusieurs fois leurs députations & leurs requêtes séditieuses. La Gouvernante, sans trop paroître les craindre, répondit qu'on modéreroit les édits portés contre les nouvelles doctrines, & qu'on feroit cesser tout ce qui ressembloit à l'inquisition; mais qu'il falloit auparavant en écrire au Roi. Comme la réponse d'Espagne tar-
doit trop à leur gré, & qu'au fond ils n'en attendoient rien de favorable; ils sortirent de Bruxelles, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, qu'ils y laissèrent pour observer les démarches du gouvernement. L'audacieux Bréderode, les comtes de Berg & de Culembourg partirent avec une escorte de cent cinquante Cavaliers, & se répandirent dans les provinces de Gueldre & d'Anvers pour en soulever les peuples. Bien d'autres firent le même personnage en d'au-

tres cantons , & avec d'autant plus d'effet , qu'ils gardoient au dehors plus de ménagement avec la Gouvernante.

On vit bientôt les fruits de ces manœuvres. Il se fit des prêches , où le peuple enhardi par la présence des grands , accourut en foule ; ceux qui venoient les premiers encourageant les autres , & cherchant par tous les moyens à grossir la troupe , afin d'intimider ceux qui leur étoient contraires. Ils s'attrouperent jusqu'au nombre de quinze mille , d'abord sans armes , puis avec quelques épées , quelques arquebuses , & une infinité de coignées , de marteaux , de leviers , d'échelles , de tous les instrumens propres à piller & à ravager , plutôt qu'à combattre. Ils se jeterent avec cet appareil dans les villages & les bourgs , & enfin dans les villes même les plus considérables , où ils pillèrent les monastères & les églises , brisèrent les statues des saints , firent les derniers outrages aux prêtres , aux moines , aux religieuses , & commirent sur la sainte Eucharistie les profanations les plus exécrables. L'émeute devint si violente , que la Gouvernante , sœur du Roi , tremblant au milieu de Bruxelles pour sa propre personne , & craignant une défection générale , con-

sent
préc
mer
qu'o
soigr
effra
seco
de l'
sûret
cher
tieux
derni
furer
Ce
sous
cipau
chan
joint
gent
de p
chefs
avec
tres
fut o
le du
& qu
cens
ment
hérét
d'ami

sentit avec son conseil à laisser faire le préche en certains endroits, & à supprimer toute espèce d'inquisition, à charge qu'on mettroit bas les armes. Différens seigneurs, même de la confédération, effrayés de la fureur populaire, parurent seconder le gouvernement pour le salut de l'État, & pour le rétablissement de la sûreté publique. La Gouvernante fit marcher ses troupes : il y eut plusieurs séditieux des plus emportés, pris & punis du dernier supplice. Quelques villes rebelles furent réduites par la force des armes.

Cependant la partie se lioit solidement sous main, de la part des confédérés principaux, qui jurèrent de prendre les marchands sous leur protection ; & ceux ci, joints au reste du peuple, de fournir l'argent nécessaire pour la cause commune, de payer même de leurs personnes. Les chefs de la confédération firent alliance avec l'électeur Palatin, & avec les autres princes hérétiques d'Allemagne. On fut que le prince d'Orange traitoit avec le duc de Saxe pour en avoir des troupes, & que déjà on levoit par son ordre douze cens chevaux. Des avis envoyés secrètement de France, apprirent aussi, que les hérétiques de ce royaume, sollicités par l'amiral de Coligny, avoient résolu de

joindre aux rebelles de Flandres dix compagnies de cavalerie & trente d'infanterie. Il n'y eut pas jusqu'aux Juifs & aux Mahométans, avec qui les Belges réformateurs ne voulussent faire cause commune contre les Catholiques. Ils furent avertis par le Juif Jean Mucher, favori de Sélim successeur de Soliman, qu'ils pouvoient tout oser; parce que le Grand-Seigneur faisoit de si grands préparatifs contre le Roi d'Espagne, que bientôt il n'auroit pas même le loisir de penser aux Pays-Bas. Telle étoit la situation des affaires dans ces provinces, lorsque Philippe II, après bien des promesses d'y venir mettre ordre lui-même, prit enfin le parti de commettre ce soin au duc d'Albe, le plus grand capitaine qu'eût l'Espagne, mais aussi le justicier le plus inflexible & le plus impitoyable.

Le duc arriva, suivi de quatorze mille hommes bien aguerris, créa une chambre de justice qu'il nomma le conseil des troubles, & que les peuples nommerent le conseil du sang, fit instruire le procès des séditieux, & en remplit les prisons, d'où ils ne sortoient que pour monter à l'échafaud. Les gibets & les roues couvroient les places publiques. Chaque jour offroit aux habitans le spectacle de leurs

pe
le
d'
gr
s'e
He
da
vil
Co
pa
pa
d'
mi
dre
trie
lem
roy
C
con
vat
en
vail
blir
ten
me
me
dén
me
van
poi

proches, ou de leurs amis justiciés. Tout le monde étoit dans l'effroi. Le prince d'Orange, un grand nombre de seigneurs, & plus de trente mille personnes s'enfuirent en Allemagne. Les comtes de Horne & d'Egmont furent arrêtés, & dans la suite exécutés comme les plus vils coupables. Appuyés cependant par Coligny chef des Huguenots de France, par la Reine Elisabeth d'Angleterre, & par les autres États protestans, le prince d'Orange & le comte Louis son frère mirent sur pied deux armées, pour fondre de concert sur leur malheureuse patrie, où les peuples avoient presque également à craindre, & de la dureté des royalistes, & de la fureur des rebelles.

Ce fut dans ces temps d'alarmes & de confusion, toujours précieux pour les novateurs, qu'Hessels & Balus osèrent tout en faveur de leur système chéri, & travaillèrent avec le plus d'ardeur à l'établir. On ne laissa point ignorer cet attentat à Pie V, qui remplissoit si dignement la chaire de Pierre: il pressa l'examen des propositions qu'on lui avoit dénoncées, & assista lui-même à cet examen, pour lequel il avoit choisi des savans de toutes les nations qui ne pussent point être suspects à Balus; & selon le

Lettre du
Card. de
Grandv.
13. nov.
1507.

cardinal de Granvelle demeuré à Rome depuis le dernier conclave, ils firent l'impossible pour sauver les assertions tant soit peu susceptibles d'un bon sens. Il est vrai que les auteurs ne furent, ni appelés, ni entendus; comme ils s'en plainquirent par la suite: mais on procédoit contre leurs ouvrages, où se trouvoit le corps du délit, & non pas contre leurs personnes, qui supposées présentes auroient tout au plus justifié leurs intentions, dont il ne s'agissoit nullement. Il n'étoit question que du sens absolu ou naturel des textes, qui est indépendant des explications & de l'intention de l'auteur. Après un grand nombre de congrégations, où le saint & savant Pape avoit assisté sans exception, après avoir lu tous les écrits déferés à son tribunal, avec leurs apologies; il rendit enfin son jugement définitif sur un nombre de soixante-seize propositions, & même de quatre-vingt, comme nous les comptons, avec ceux qui en ont partagé quelques unes des plus longues.

On mécontenteroit également le lecteur, soit en rapportant cette liste fastidieuse dans toute son étendue, soit en l'omettant tout entière, au risque de répandre l'obscurité, avec le dégoût, sur

les suites d'une affaire qui tient à tant d'autres. Soyons donc attentifs, & à éviter une longueur fatigante, & à ne rien omettre de ce qui peut instruire, ou même intéresser, autant que le permet la sécheresse de la matière. Observons encore, que l'ordre des propositions condamnées n'est autre que celui des livres d'où elles sont extraites.

Propositions tirées de l'ouvrage de Baſus sur le mérite des œuvres. I. Ni les mérites de l'ange, ni ceux du premier homme avant sa chute, ne sont justement appelés grace. II. Comme la mauvaise action mérite de sa nature la mort éternelle, ainsi la bonne action de sa nature mérite la vie éternelle. III. Si le premier homme eût persévéré jusqu'à la fin de sa vie dans l'état d'innocence, la félicité éternelle eût été pour lui, comme elle a été pour les bons anges, une récompense, & non pas une grace. IV. La vie éternelle a été promise à l'ange & à l'homme innocent, en vue de leurs bonnes œuvres; & les bonnes œuvres, selon la loi de nature, suffisent par elles mêmes pour l'obtenir. V. Dans la promesse faite à l'ange & au premier homme, est contenue l'institution de la justice naturelle, par laquelle la vie éter-

nelle est promise aux justes, pour leurs bonnes œuvres sans aucun autre égard. VI. Il a été établi par la loi naturelle, que si l'homme persévéroit dans l'obéissance, il passeroit à une vie dans laquelle il ne pourroit mourir. VII. Les mérites du premier homme encore innocent ont été les fruits de sa première création : mais selon le langage de l'écriture, on ne les nomme pas justement des graces ; d'où il suit qu'on doit les appeler seulement des mérites, & non pas aussi des graces. XI. De ce qu'ayant passé cette vie mortelle jusqu'à la fin dans la piété & dans la justice, nous obtenions la vie éternelle, ce n'est pas proprement à la grace de Dieu que nous devons l'attribuer, mais à l'ordre naturel établi dès le commencement de la création par un juste jugement de Dieu. XII. Et dans cette récompense des bonnes œuvres, on n'a point d'égard aux mérites de J. C. mais seulement à la première institution du genre humain, où il a été réglé sur la loi naturelle, que par un juste jugement de Dieu la vie éternelle seroit la rétribution de l'obéissance aux commandemens. XIII. Le sentiment de Pélagé est, que la bonne œuvre faite hors de la grâce d'adoption n'est pas méritoire de la vie

été
à la
rita
non
de
par
à c
les
pécl
pécl
p
justi
pies
de
qui
que
Gen
nata
Le
com
qu'il
Dieu
de la
imag
qui
soph
gian
infi
phil
libre

éternelle. XVII. L'obéissance qu'on rend à la loi, sans la charité, n'est pas une véritable obéissance. XIX. Il (le livre dénoncé) paroît insinuer, que les œuvres de justice & de tempérance pratiquées par J. C. n'en avoient pas plus de valeur à cause de la dignité de la personne qui les pratiquoit. XX. Qu'il n'y a aucun péché veniel de sa nature, mais que tout péché mérite la peine éternelle.

Propositions des livres de la première justice de l'homme & des vertus des impies. XXIII. Ceux-là sont dans l'erreur de Pélagé, qui entendent des nations qui n'ont pas reçu la grace de la foi, ce que dit S. Paul aux Romains, *que les Gentils qui n'ont pas reçu la foi, sont naturellement ce qui est de la loi.* XXV. Le sentiment où l'on est que l'homme au commencement a été tellement formé, qu'il fut élevé à l'adoption des enfans de Dieu par des dons surnaturels provenus de la libéralité de son créateur, est une imagination d'hommes vains & oisifs, qui tire sa source de la folie des philosophes, & qu'on doit renvoyer au Pélagianisme. XXVI. Toutes les actions des infidèles sont des péchés, & les vertus des philosophes sont des vices. XXVIII. Le libre arbitre, sans le secours de la grace,

n'a de force que pour pécher. XXIX. C'est une erreur de Pélagé, de croire que le libre arbitre puisse nous faire éviter aucun péché.

Du livre de la charité. XXXIII. Cette charité qui est la plénitude de la loi, n'est pas toujours jointe avec la rémission des péchés. XXXVI. Tout ce que fait le pécheur ou l'esclave du péché, est péché.

XXXVIII. Celui-là est dans le sentiment de Pélagé, qui reconnoît que par les seules forces de la nature on peut faire quelque bien d'un ordre naturel.

XXXIX. Tout amour dans la créature raisonnable est, ou la vicieuse cupidité par laquelle on aime le monde, & que S. Jean défend, ou la louable charité que le S. Esprit répand dans nos cœurs, & qui nous fait aimer Dieu. XL. Tout ce qui se fait volontairement, quoiqu'il se fasse nécessairement, se fait néanmoins librement.

Du livre sur le libre arbitre. XLI. Le pécheur, dans toutes ses actions, obéit à la cupidité qui le domine. XLIV. Les pénitens avant l'absolution, & les cathécumènes avant le baptême, sont véritablement justifiés, sans néanmoins que leurs péchés leur soient remis.

Des livres du sacrifice & du péché

originel. XLVI. Le sacrifice de la messe n'est sacrifice que dans le sens général, où le font toutes les œuvres que l'homme fait pour s'unir à Dieu par une sainte société. XLVII & XLVIII. Le volontaire n'entre, ni dans la nature, ni dans la définition du péché. . . . Ainsi le péché originel est un véritable péché, indépendamment de tout égard & de tout rapport à la volonté dont il tire son origine. LII. La concupiscence ou la loi des membres, & ses mauvais désirs que les hommes ressentent malgré eux, sont une vraie désobéissance à la loi. LV. C'est faussement qu'on attribue à S. Augustin cette maxime définitive, que *Dieu ne commande rien d'impossible*; elle est de Pélagé. LVI. Dieu dès le commencement n'auroit pu créer l'homme tel qu'il naît aujourd'hui.

Du traité de la prière pour les morts & des indulgences. LIX. Le pécheur pénitent n'est pas vivifié par le ministère du prêtre qui l'absout, mais par Dieu seul qui le vivifie & le ressuscite en lui inspirant la pénitence; le ministère du prêtre ôte seulement la dette de la peine. LXI. Nos péchés ne sont pas proprement rachetés par les souffrances des saints que nous communiquent les indulgences;

mais leurs souffrances nous sont appliquées par la charité qui nous unit à eux, afin que nous soyons dignes d'être délivrés par le sang de J. C. des peines dues à nos péchés. LXVI. C'est une erreur Pélagienne, de reconnoître quelque usage du libre arbitre qui soit bon, ou qui ne soit pas mauvais. LXVII. La seule violence répugne à la liberté naturelle de l'homme. LXVIII. L'homme pèche, & d'une manière qui mérite la damnation, dans les choses qu'il fait nécessairement. LXIX. L'infidélité purement négative, qui se trouve dans ceux à qui J. C. n'a point été annoncé, est un péché. LXXI. Un homme en péché mortel, ou digne de la damnation éternelle, peut avoir une vraie charité; & la charité, même parfaite, peut subsister avec le mérite de la damnation éternelle. LXXII. Hors le cas de la nécessité, ou du martyre, la contrition jointe à la charité parfaite, & au désir de recevoir le sacrement, n'efface pas le péché, si l'on ne reçoit le sacrement en effet. LXXIII. Toutes les afflictions des justes, sans exception, sont des châtimens de leurs péchés; d'où il suit que ce qu'ont enduré Job & les martyrs, ils l'ont enduré pour leurs péchés. LXXIV. Personne, excepté

J.
ai
ca
A
ép
ell
pu
LX
béc
cup
ne
les
con
sion
L'in
pas
ditio
men
érée
la ju
T
autre
tend
étab
nées
pour
de d
seul
soutie
wive

J. C. n'est exempt du péché originel : ainsi la bienheureuse Vierge est morte, à cause du péché qu'elle avoit contracté en Adam ; & toutes les afflictions qu'elle a éprouvées en cette vie, ont été pour elle, comme pour les autres justes, des punitions du péché actuel, ou originel. LXXVI. Dans l'état de la nature tombée, les mauvais mouvemens de la concupiscence sont défendus par la loi, *Vous ne convoiterez point* ; d'où l'homme qui les ressent viole cette loi, quand il n'y consentiroit point, quoique la transgression ne lui soit pas imputée. LXXIX. L'immortalité du premier homme n'étoit pas un bienfait de la grace, mais la condition naturelle. LXXX. C'est un sentiment faux des docteurs, que Dieu ait pu créer & former l'homme sans lui donner la justice naturelle.

Toutes ces propositions, avec plusieurs autres que nous avons omises, & qui tendent d'une manière plus obscure à établir la même doctrine, sont condamnées, ainsi que les ouvrages composés pour la même fin, sous toutes les peines de droit & l'anathème encouru par le seul fait, de la part de ceux qui les soutiendront à l'avenir par écrit, ou de vive-voix. Quoique quelques-unes de ces

assertions , porte la bulle , puissent en quelque sorte se soutenir , en les prenant à la rigueur & dans le sens propre des auteurs , nous les condamnons comme respectivement hérétiques , erronées , suspectes , téméraires , scandaleuses & offensant les oreilles pieuses ; aussi bien que tout ce qui s'est dit ou écrit en leur faveur. Comme il s'est élevé de vives disputes sur le sens de cette phrase , il est à propos , tandis qu'on l'a sous les yeux , de faire sentir en passant combien cette chicane est misérable. Sur l'omission prétendue d'une simple virgule , entre le mot *soutenir* & ces mots *en les prenant à la rigueur* , les Apologistes du Bata- nisme ont voulu que la bulle de Pie V permit de soutenir à la rigueur & dans le sens propre des auteurs , quelques- unes des assertions condamnées. Or comme elle les condamne en masse , sans les noter chacune en particulier ; il n'y en auroit aucune qu'on ne pût soutenir dans le sens de l'auteur ; c'est-à-dire , selon le langage accoutumé de toutes les bulles dogmatiques , dans le sens propre & direct que les termes présentent naturellement à l'esprit des lecteurs. Cette supercherie démasquée doit suffire à tout homme de bonne foi , pour en couvrir

les auteurs de tout le mépris qu'ils méritent. Sans donc nous écrire sur une virgule, qui ne doit se trouver que dans l'exemplaire original déposé aux archives du saint office, & qui s'y trouve en effet; sans nous inquiéter de l'omission qui en est faite dans les copies, qu'il est d'usage à Rome de délivrer sans points ni virgules, afin qu'on ne chicane pas sur la ponctuation, & qu'on s'en tienne à la lettre: indépendamment de ces moyens vétilleux, il est clair que la condamnation de Baius & de ses complices tombe sur le sens propre & naturel de leurs assertions.

Tel est le but de la censure de Pie V, bulle dogmatique, & dès là, par sa nature & l'usage de tous les siècles, ayant pour objet le sens propre & naturel des textes qu'elle condamne. Autrement, elle seroit absurde, en négligeant le sens naturel, pour s'attacher à des sens étrangers; injuste, en flétrissant des auteurs, dont les écrits dans le sens propre seroient irrépréhensibles; scandaleuse enfin, en induisant dans l'erreur, au moins le torrent des fidèles, qui pour l'enseignement s'en tiennent au sens que les paroles présentent naturellement à l'esprit. En supposant même qu'il y eût quelque

ambiguïté dans la bulle, ce nuage fut bien dissipé, tant par Pie V lui-même, que par ses successeurs Grégoire XIII & Urbain VIII, lorsqu'ils obligèrent, comme on le verra dans la suite, Batus & ses adhérens à condamner toutes les propositions dans le sens propre que les paroles présentent. C'est encore dans ce sens que la bulle de Pie V a été reçue & observée, par les universités même des provinces où l'erreur étoit née & déjà fort répandue.

Batan.
part. 2.
pag. 66
& seq.

Dès que cette constitution fut dressée, on ne pensa plus qu'à la mettre à exécution; mais par les voies les plus douces, avec une condescendance, avec une sorte de réserve dont le S. Siège n'avoit peut être jamais usé envers aucun novateur, & qu'aucun peut être aussi n'avoit moins méritée que Batus. Il étoit bien difficile qu'il méconnût dans son système les dogmes de Luther & de Calvin sur le péché originel & ses suites, sur l'anéantissement du libre arbitre, ou la liberté imaginaire d'une volonté soumise à une nécessité invincible, sur l'impossibilité des commandemens de Dieu, sur la nature du péché, & sur bien d'autres matières. Eût-il même été aveuglé à ce point par ses préventions, il ne lui avoit rien man-

qué
lever
men
la Fl
à la
& p
ses
les
sous
seign
au c
tenir
ses
secte
gross
avec
tes
l'Eg
Ce
on p
rigue
Batus
dans
l'aut
geoit
son a
pas
cond
publi
dres

qué peu après, de tout ce qui pouvoit lever ce bandeau. Dès qu'il eut commencé à dogmatifer, tout Louvain, toute la Flandre cria au scandale, ou du moins à la nouveauté. La Sorbonne ensuite, & plusieurs autres écoles combattirent ses opinions, les universités d'Espagne les censurèrent, & Rome lui défendit sous peine d'excommunication de les enseigner. Il promit solennellement d'obéir au chef de l'Eglise : mais bien loin de tenir parole, il fit imprimer & réimprimer ses écrits scandaleux, il se forma une secte, il s'appliqua de jour en jour à la grossir davantage, il porta la zizanie, avec l'erreur, jusques dans les cœurs les plus attachés à la doctrine de l'Eglise.

Cependant, & tandis qu'en Flandres on poursuivoit les autres sectaires en toute rigueur, Rome & l'Espagne traitèrent Batus avec tant de ménagement, que dans la suite il s'en fit un titre contre l'autorité même de la bulle qui le ménageoit. On n'y nomma, ni lui ni Hessels, son ami & son complice; on n'y énonça pas même les titres de leurs livres. La condescendance fut poussée jusqu'à ne pas publier la bulle à Rome, ni en Flandres, pas même à Louvain où l'erreur

Card.
Granv. 2.
epist. 13.
nov. 1567

étoit née. On se contentoit de l'étouffer, sans porter l'atteinte la plus légère à ceux qui lui avoient donné le jour. Enfin, Rome commit l'exécution de ses décrets au cardinal de Granvelle, ou au délégué qu'il voudroit choisir; persuadée que ce prélat attentif à écarter les troubles de la Flandre, & favorablement disposé à l'égard de Baius, prendroit les mesures les plus propres à terminer cette affaire sans éclat. Ce cardinal, qui étoit encore à Rome, & qui sentoit la nécessité d'une exécution prompte, en chargea son grand-vicaire Maximilien Morillon, qui avoit pour cela toute la dextérité convenable, avec mille autres qualités solides qui le firent élever par la suite sur le siège épiscopal de Tournai. Les deux points essentiels de sa commission, consistoient à faire accepter la bulle par Baius, & à proscrire, tant les propositions condamnées, que les livres dont elles étoient extraites.

Le premier pas de Morillon dans cette affaire, fut d'écrire à Baius, dont il vouloit sonder les dispositions; persuadé que si ce dogmatiseur, alors chef unique du parti, venoit à plier, la plupart des membres suivroient aussi-tôt son exemple. Jean Hessels ou Jean de Louvain, plus

opini
étoit
Le
hérét
les d
eux n
suivoi
& en
rable
stoliqu
trionn
la pro
jours
culté
fesseu
aux c
lui-m
toute
n'exi
culièr
la bu
Il fut
nir &
public
ou pa
que
extrai
en un
ponct
ordon

opiniâtre ou plus intrépide que Batus, étoit mort sur la fin de l'année précédente. Le duc d'Albe triomphoit encore des hérétiques révoltés, inondoit de leur sang les dix-sept provinces; & aucun d'entre eux n'y osoit plus lever le masque. Il poursuivoit indistinctement tous les novateurs, & en toute rencontre se monroit inexorable à leur égard. Le Commissaire apostolique, ou trouva Batus si docile, ou triompha si aisément de sa résistance, qu'à la première entrevue il fut arrêté que huit jours après on assembleroit l'étroite faculté, formée à Louvain des huit professeurs de théologie, afin de se soumettre aux décisions du Saint Siège. Batus étoit lui-même de cette espèce de comité; ainsi toute humiliation lui étoit épargnée: on n'exigea de lui aucune démarche particulière, rien qu'il n'eût fait d'office, quand la bulle eût regardé tout autre professeur. Il fut résolu qu'on s'abstiendrait à l'avenir & qu'on empêcheroit de soutenir en public & en particulier, de vive-voix ou par écrit, les propositions condamnées; que la lecture des livres d'où elles sont extraites pour la plupart, seroit interdite; en un mot, qu'on observeroit avec une ponctualité religieuse tout ce qui étoit ordonné par la bulle. Les évènements

postérieurs, & dès l'année suivante, la leur de succès qu'eurent les Flamands révoltés, firent connoître quelle étoit la sincérité, ou du moins la stabilité de Batus. Morillon, cependant, au sortir de l'assemblée même où l'on avoit accepté la bulle, fit saisir chez les imprimeurs tous les exemplaires des livres d'Hessels & de Batus, & rompre la planche d'un nouvel ouvrage qui étoit sous presse.

Bali epist.
ad Card.
Simonet.

Enfin la bulle de Pie V, donnée le premier d'octobre 1567, eut sa pleine exécution à Louvain le vingt-neuf du mois de décembre suivant. C'est dans cette année qu'il fut réglé pour la première fois, que de cinq en cinq ans il se tiendrait à Paris une assemblée du clergé de France, composée d'un ou de deux députés au plus de chaque province, & qu'elle n'auroit point le caractère de concile. La même année, les Calvinistes firent dans ce royaume la deuxième guerre de religion, tenterent de se saisir de la personne sacrée du Monarque, & développèrent ce long tissu d'attentats qui mit la Cour comme au désespoir, & qui enfin leur attira cette proscription fameuse, dont la barbarie imprima une horreur presque égale à ceux qui l'ordonnerent, & à ceux qui en furent les victimes.



II

D

LIV

Depu

15

Ba

II

avec

res i

que p

ler d

la pa

guerr

Sous

berté

chefs

coup



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

*Depuis la condamnation de Baius en
1567, jusqu'au massacre de la S.
Barthelemi en 1572.*

LA paix & la guerre se concluoient avec la même facilité, parmi des sectaires inquiets, qui ne faisoient la guerre que parce qu'ils ne pouvoient pas brouiller durant la paix, & qui n'acceptoient la paix qu'à dessein de recommencer la guerre à la première occasion favorable. Sous prétexte qu'on en vouloit à la liberté du prince de Condé & des autres chefs de la secte, ils avoient pris tout à coup les armes, & porté l'audace jusqu'à

tenter de s'emparer de la personne du Roi. La Cour, dans une sécurité profonde, passoit la belle saison à Monceaux; lorsqu'elle apprit que tous les chemins du voisinage étoient couverts de piétons, de cavaliers, de gentilshommes, qui tous paroissent avoir un même dessein, & tendoient au même terme. Elle se retira précipitamment à Meaux, où il y avoit moins de danger que dans une campagne ouverte à tous les audacieux. En quelques jours, il y eut cinquante places emportées par leurs nombreuses factions; & l'on vit tout à coup dans la petite ville de Rozai, éloignée de quatre lieues seulement, un gros corps de cavalerie, tout composé de gentilshommes. L'effroi fait alors toute la cour. Heureusement, elle avoit levé depuis peu six mille Suisses, qui se trouvoient en marche, & qui arrivèrent à Meaux, sans avoir été attaqués.

De Thou, l. 42. Comme on délibéroit avec beaucoup d'incertitude, si à l'aide de ce renfort le Roi se retireroit à Paris, ou s'il resteroit à Meaux au risque de s'y voir assiégé; les Suisses commandés par le brave Pfiffer, marquerent tant de bonne volonté, & promirent avec tant d'assurance de remettre le Monarque sain & sauf dans sa capitale, que la Reine-

mère
leur
le sal
un b
le cer
tent
les c
group
tres a
Cond
en ar
s'effor
rière-g
pique
marqu
posere
confé
attaqu
en es
barail
lerie d
sans i
Paris
vants
de la
soir.
généra
du jeu
tion,
tout le

du Roi.
 ofonde,
 ux; lors-
 mins du
 tons, de
 qui tous
 stein, &
 se retira
 il y avoit
 campagne
 En quel-
 laces em-
 tions; &
 petite ville
 lieues seu-
 lerie, tout
 l'effroi sai-
 eusement,
 lle Suisses,
 & qui arri-
 é attaqués.
 beaucoup
 ce renfort
 ou s'il res-
 e s'y voir
 dés par le
 t de bonne
 tant d'af-
 arque sain
 la Reine.

mère prit tout à coup sa résolution, & leur dit: Allez, je confie à votre valeur le salut du Roi & du royaume. Ils forment un bataillon carré, placent le Roi dans le centre, avec tout son cortège, & partent fièrement, ayant pour tout soutien les cheveu-légers de la garde, & un groupe de courtisans qui n'avoient d'autres armes que leurs épées. Le prince de Condé vint à leur rencontre, la lance en arrêt; d'Andelot & la Rochefoucault s'efforcèrent d'entamer les flancs & l'arrière-garde: mais les Suisses baissant la pique, & avançant avec une gravité fière, marquerent tant de résolution, qu'ils imposèrent à Condé lui-même; & tous les confédérés craignirent de hasarder une attaque sérieuse. Ainsi la journée se passa en escarmouches peu considérables. Le bataillon, harcelé sans cesse par la cavalerie qui voltigeoit sur les ailes, marcha sans interruption jusqu'aux approches de Paris, où le Roi, qui prit alors les devants avec la Reine & les principaux de la cour, arriva heureusement sur le soir. Un des plus grands embarras des généraux avoit été de contenir l'ardeur du jeune Monarque, qui outré d'indignation, alla jusqu'à charger les rebelles; tout le sang froid des vieux courtisans ne

L'empêcha qu'à peine d'engager l'action.

Le succès du voyage n'éteignit point l'audace des confédérés. Quoique leur nombre n'eût aucune proportion avec leur projet; ils entreprirent de bloquer Paris & de l'affamer, brûlerent différens moulins, s'emparèrent des ponts pour se rendre maîtres du cours des rivières, & mirent des garnisons dans les châteaux voisins, afin d'intercepter les vivres qui arrivoient par terre. Les Parisiens s'abandonnant aux murmures, moins pour ce que le peuple souffroit d'un blocus qui n'embrassoit pas à beaucoup près tous les côtés de la ville, que parce qu'il déplaisoit fort aux principaux citoyens, comme le dit la Noue, d'avoir les soldats Calvinistes pour concierges dans leurs maisons de campagne; le connétable fut obligé, contre son ayis, de sortir de la ville avec un corps d'armée, & de livrer près de S. Denys la bataille qui en a pris son nom. Il remporta la victoire, en montrant à son ordinaire une vigueur de jeune homme & une bravoure de soldat; mais il fut blessé à mort. C'étoit le dernier des triumvirs, qui tous trois finirent par une mort violente, aussi bien que le Roi de Navarre, leur fauteur. Anne de Montmorenci eut

au n
un
éclair
cère.
l'un
ment
il fac
de l'
son c
mome
toit f
moi,
bien h
périls,
d'heur
Apr
sang f
propre
dans
au co
taille d
dura p
jusqu'a
reçure
rentrer
me, &
à la ca
leur dé
les vit
parlers
To

au moins pour l'Etat & pour la religion, un attachement qui pouvoit être plus éclairé, mais qui fut constamment sincère. Ce fut dans l'intention de défendre l'un & l'autre, qu'il s'unit généreusement avec les rivaux de sa maison; & il sacrifia réellement sa vie à la défense de l'un & de l'autre. L'apre fermeté de son caractère se montra jusqu'au dernier moment: comme son confesseur l'exhortoit fort au long à bien mourir; laissez-moi, mon père, lui dit-il, il me seroit bien honteux après quatre-vingts ans de périls, de ne savoir pas soutenir un quart-d'heure l'aspect de la mort.

Après une victoire gagnée au prix du sang françois, la cour affligée de son propre triomphe, demeura quelques jours dans une morne inaction. Les vaincus au contraire vinrent se présenter en bataille devant Paris; mais la bravade ne dura point. Ils se retirèrent peu après jusqu'aux confins de l'Allemagne, où ils reçurent un renfort de Reitres. Alors ils rentrèrent avec confiance dans le royaume, & donnerent de nouveau l'alarme à la capitale. On les avoit méprisés après leur défaite: on les rechercha, dès qu'on les vit en force. Après différens pourparlers, on indiqua une conférence en

règle à Long-Jumeau. En même temps on sema l'argent parmi leurs troupes, comme elles assiegeoient la ville de Chartres. L'expédient réussit : la discorde, & bientôt après la désertion n'eut point de bornes. Des compagnies entières quitoient le siège, & s'en retournoient dans leurs provinces. Afin d'augmenter le mécontentement, on glissa dans leur camp une copie des conditions accordées par le Roi, & rejetées par leurs chefs; savoir promesse du libre exercice de la réforme, & de payer les troupes Alle-

De Thou,

ibid.

Dupleix

Mézerai.

mandes. Les généraux enfin, dans la crainte de se voir entièrement abandonnés, se déterminèrent à signer la paix, sans y prendre plus de confiance qu'on n'en prenoit en eux. C'est ce qu'on nomma la paix fourrée, laquelle fut publiée le vingt troisieme de mars 1568. On l'appela aussi paix boiteuse, & paix mal assise, par allusion au maréchal de Biron qui étoit boiteux, & au seigneur de Malassise, tous deux plénipotentiaires de la cour.

On y accorda aux Calvinistes le libre exercice de leur religion, & l'on renouvela l'édit de janvier 1562, qui leur étoit des plus favorables. Ils promirent de leur côté, de rendre toutes les villes

qu'i
cett
ensa
marc
leur
suspe
villes
sance
Le M
les au
tendir
oppri
tous le
soulev
tion.
& les
contre
ces dif
bliques
ne pou
qu'en
gionnai
vres té
vaisseau
verain,
ble, en
& aux
afin d'
l'argent.
La co

qu'ils avoient prises dans le cours de cette guerre. Les deux partis se quitterent en suite, avec une froideur taciturne qui marquoit leur contrainte réciproque, & leur rupture prochaine. La guerre ne fut suspendue que six mois. Plusieurs des villes qui devoient rentrer sous l'obéissance du Roi, refuserent de se soumettre. Le Monarque ayant mis garnison dans les autres, les habitans Calvinistes prétendirent que ce n'étoit que pour les opprimer. La cour leur parut oublier tous les ménagemens, & ne tendre qu'à soulever contre eux le corps de la nation. Ils se plainquirent que les chaires & les écoles rétentissoient d'invectives contre les Réformés, que le fruit de ces discours étoit, ou des émeutes publiques, ou des meurtres secrets dont on ne pouvoit obtenir justice; en un mot, qu'en trois mois plus de dix mille Religioneux avoient péri par ces manœuvres ténébreuses. Ils construisirent des vaisseaux sans aucune permission du souverain, équipèrent une flotte considérable, envoyèrent à la Reine d'Angleterre, & aux princes protestans d'Allemagne, afin d'en obtenir des troupes & de l'argent.

La cour se prépara aussi à la guerre, &

comme elle avoit reconnu que les projets du conseil étoient souvent éventés par des traitres, ou des indiscrets, elle forma un conseil particulier, qu'on prétend avoir donné l'origine au conseil privé. Le chancelier de l'Hopital en fut exclus, comme un des plus suspects : il fut même disgracié peu après, réduit à rendre les sceaux & à se retirer dans ses terres. Différens seigneurs qui inclinoient comme lui pour la tolérance, furent regardés, tout catholiques qu'ils étoient, comme auteurs des Huguenots. De peur que ce parti, qu'on nomma la faction des Politiques, ne vint à s'accroître; la Reine-mère fit signer à la cour, & porter dans les provinces, une formule de serment, par lequel on s'obligeoit à ne reconnoître que les ordres du Roi, à se départir de toute entreprise qui n'auroit pas son aveu formel, & à lui en donner connoissance, en un mot à s'unir inviolablement de cœur & d'effet avec les catholiques pour la défense de la patrie. Le fameux édit de janvier, à peine confirmé, fut révoqué dans tous les points. On ôta aux Religionnaires tout pouvoir de s'assembler; on défendit, sous peine de mort, l'exercice de toute autre religion que la catholique;

De Thou,
l. 44.
Recueil
de le Fé-
vre, in-
4^o. p. 22.
&c.

Il f
la
plo
fiar
mai
qu'
&
apo
gin
s'ob
L
Foc
nal
ord
liers
cise
avo
fent
aba
vice
che
de
qui
vée
en
con
que
tho
obf
nar

Il fut enjoint à tous ceux qui professoient la réforme, de se démettre de leurs emplois publics; & le parlement, en vérifiant l'édit, ajouta que personne désormais ne seroit admis à la magistrature, qu'il n'eût promis avec serment de vivre & de mourir dans la religion catholique, apostolique & romaine. Telle fut l'origine de cette pratique religieuse, qui s'observe encore.

L'université de Paris, de son côté, à l'occasion de l'apostasie notoire du cardinal de Châtillon réfugié en Angleterre, ordonna que tous les docteurs & bacheliers feroient une profession claire & précise de cette pureté de doctrine qu'elle avoit toujours professée; puis elle présenta requête contre ceux qui avoient abandonné le culte de l'Eglise, & le service de leur souverain, pour se retirer chez les hérétiques. Le Roi y répondit de sa propre main, ordonnant que ceux qui faisoient des leçons publiques ou privées, & tout ensemble ceux qui étoient en charge dans les collèges, & autres communautés, en quelque art & faculté que ce fût, seroient de la religion catholique, apostolique & romaine; qu'ils observeroient les statuts & les ordonnances de l'université, dans leur manière

D'Argen-
tée. Col-
lect. Judic.
T. 2. p. 39.

de vivre, & même de se vêtir, aussi bien que dans leurs discours & leurs enseignemens; que si quelques-uns refusoient d'obéir, ils seroient privés irrémédiablement de leurs fonctions & de leurs charges. En conséquence, le principal du collège de Beauvais, Nicolas Chartron, & Jean, principal du collège de S. Michel, ainsi que Pierre Ramus, principal du collège de Presle, nonobstant les oppositions des facultés de droit & de médecine, furent privés de leurs emplois. On usa de la même sévérité envers le libraire Oudin Petit, leur complice. Le parlement confirma toutes ces conclusions. Il avoit déjà porté un arrêt, qui défendoit d'admettre à aucune charge ceux qui ne feroient pas publiquement profession de la religion catholique; & par un autre, il avoit autorisé l'université à déposer les suppôts qui refuseroient d'assister aux cérémonies publiques de la religion. L'université demandant enfin des lettres patentes du grand sceau sur tous ces arrêts, & le chancelier refusant de les expédier; le recteur s'adressa directement à Sa Majesté, qui les accorda sous le titre d'ordonnance du Roi Charles IX contre les suppôts de l'université, déserteurs de la

relig
tard
sur
tous
doct
men
suite
les
ceux
ceux
vinié
à ex
ble,
au c
raliss
Ca
titud
aux
pren
acca
cés
trou
Bou
deux
me,
tach
les
la R
fect
qui

religion catholique. On fit faire sans retardement la profession de foi, la main sur l'évangile & le crucifix, d'abord à tous les docteurs en théologie, puis aux docteurs en droit, & à presque tous les membres de la faculté de médecine. Ensuite on parcourut successivement tous les collèges, pour examiner la foi de ceux qui les fréquentoient, & l'on cita ceux qui s'étoient réfugiés parmi les Calvinistes. La Cour, pour mettre ses édits à exécution, leva une armée considérable, dont elle donna le commandement au duc d'Anjou, avec le titre de généralissime.

Catherine de Médicis, par son incertitude & ses lenteurs accoutumées, laissa aux rebelles le loisir de revenir de leur première surprise, où l'on auroit pu les accabler. Comme elle eut tenté sans succès d'enlever le prince de Condé, qui se trouvoit dans son château de Noyers en Bourgogne, avec l'amiral de Coligny; ces deux chefs du parti traverserent le royaume, malgré les corps-de garde & les détachemens de cavalerie apostés sur tous les passages, & arriverent sains & saufs à la Rochelle, qui étoit le boulevard de la secte. Il en fut de même, des tentatives qui se firent contre ses autres chefs. Il

n'est pas étonnant que plusieurs se soient échappés; puisque pour les prendre tous, comme dit le Laboureur, il auroit fallu tendre un rets aussi grand que la France: mais qu'ils se soient échappés tous, c'est ce qui nous fait toucher au doigt le foible de la politique & du génie de Catherine, vive à concevoir, habile à projeter, & non moins prompte à se déconcerter. Les fugitifs, une fois hors d'atteinte, armerent de toute part; & de toute part, la guerre recommença presque en un moment, avec tous les excès que le ressentiment pour cause de trahison & de parjure peut ajouter à ceux de la discorde & du faux zèle de religion.

DeThou, Les armées ennemies commandées,
 l. 45. l'une par le duc d'Anjou frère du Roi,
 L'Étolle, l'autre par le prince de Condé, se ren-
 T. I. p. 15. contrerent enfin près de Jarnac en An-
 goumois; comme une partie des troupes
 Calvinistes se trouvoit écartée. Cette sé-
 paration augmentant les forces des Roya-
 listes, autant qu'elle affoiblissoit les re-
 belles; Tavares, qui ne figurant qu'en
 second sous le duc d'Anjou comman-
 doit réellement en chef, profita des cir-
 constances, & s'empressa d'engager la
 bataille. Il passa pendant la nuit la Cha-

rent
 pouf
 d'im
 se tr
 ou i
 brav
 parti
 ne la
 la vi
 bonn
 presq
 sous
 chefo
 d'un
 battre
 dit,
 sang
 de sec
 prom
 leur &
 Mont
 rière,
 stolet.
 donné
 dont
 de fan
 & peu
 delot
 rut,
 malad
 gemen

rente qui séparoit les deux camps, & poussa tout à coup l'ennemi avec tant d'impétuosité, que le prince de Condé se trouva réduit, ou à fuir avec honte, ou à combattre avec désavantage. Le brave Condé prit sans hésiter ce dernier parti : mais malgré tous ses efforts, qui ne laisserent pas de balancer long-temps la victoire, enfin elle se déclara pour la bonne cause. Le prince abandonné de presque tous les siens, eut son cheval tué sous lui, après que le cheval de la Rochefoucault eut cassé la jambe au prince d'un coup de pied ; & continuant à combattre, un genou en terre, il ne se rendit, qu'après que son corps épuisé de sang & de forces eut absolument refusé de seconder son courage. Comme on lui promettoit un traitement digne de sa valeur & de sa naissance, survint le barbare Montelquiou, qui se coulant par derrière, lui cassa la tête d'un coup de pistolet. On prétend que la cour avoit ordonné de n'épargner aucun des chefs, dont plusieurs en effet furent immolés de sang-froid. Hors même de la bataille, & peu après qu'elle eut été livrée, d'Andelot trouva la fin de ses jours : il mourut, à la vérité, de maladie ; mais une maladie survenue si à propos, parut étrangement suspecte.

Tant de revers qui sembloient devoir accabler le parti, n'y causerent presque aucun changement. L'amiral, le fier Coligny, sans s'amuser à répandre des larmes sur le tombeau d'un frère dont il les crut peu dignes, ne songea qu'à prévenir les suites fâcheuses de sa mort. Mais De Thou, l. 45. P. 570. ce fut sur-tout la mâle fermeté d'une femme, & l'héroïsme prématuré d'un enfant; savoir Jeanne d'Albret Reine de Navarre, & le grand Henri son fils, prince de Béarn, qui firent le salut des Réformés. Jeanne alors se montra bien digne de l'éloge qu'en fait d'Aubigné, quand il dit qu'elle n'avoit de femme que le sexe, qu'elle avoit l'ame entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, & le cœur invincible aux grandes adversités. A la nouvelle des coups funestes de Jarnac, elle se rend en diligence à Cognac, où les débris de l'armée Calviniste s'étoient rassemblés; & présentant aux soldats son fils âgé de seize ans, avec le fils aîné du prince de Condé, plus jeune encore; amis, leur dit-elle, je vous remets la partie la plus précieuse de moi-même, avec le fils du prince que nous arrosons si justement de nos larmes: hommages néanmoins qui ne sont dignes de sa mé-

moiré
nous
Fasse
d'un
sa val
précie
faire n
Les a
ce peu
pues
air déj
de co
jusqu'à
nous
fois p
sur le
jeune
n'avoit
du sa
Le
dat, d
sa sui
mes,
duc d
nombr
égale
rent;
moufi
mais e
quable

moiré, qu'autant qu'à son exemple nous nous sacrifierons pour la même cause. Fasse le Ciel que les tendres héritiers d'un sang si généreux le soient aussi de sa valeur, & que la vue de ces gages précieux vous excite sans cesse à les faire marcher dans la carrière de la gloire!

Les acclamations générales qu'exciterent ce peu de paroles, ne furent interrompues que par le jeune Henri, qui d'un air déjà héroïque s'avança & dit: Je jure de combattre pour la cause commune; jusqu'à ce que la victoire, ou la mort, nous ait affranchis de la servitude, mille fois plus odieuse que le trépas. Il fut sur le champ proclamé généralissime. Le jeune Condé marqua par son geste, qu'il n'avoit pas moins hérité du courage que du sang des Bourbons.

Le généralissime adoré du vieux soldat, & dirigé par Coligny, vit bientôt à sa suite plus de vingt-cinq mille hommes, voués à sa gloire. Cependant le duc d'Anjou l'emportoit encore par le nombre: mais l'ardeur de combattre étoit égale dans les deux partis. Ils s'essayèrent, près de la Roche-l'abeille en Limousin. Ce ne fut qu'une escarmouche, mais extraordinairement vive, & remarquable surtout par l'acharnement des sec-

Dupleix,
T. 3. P.
748.

taires à ne point faire de quartier. Bientôt ils payerent chèrement cette férocité. Cependant ils entreprirent le siège de Poitiers ; quoique l'Amiral eût observé que ces grandes villes n'étoient pour l'ordinaire que la sépulture des assiégeans. Son présage tarda peu à se vérifier. Les chaleurs excessives, & l'abondance des fruits mirent d'abord la maladie parmi les soldats Allemands qui faisoient partie de l'armée Calviniste, passa dans les troupes françoises, & y fit tant de ravages, que des régimens entiers étoient forcés d'interrompre le service. Il fallut éloigner du camp les princes de Béarn & de Condé ; attendu le danger imminent de les perdre ; après quoi, les gens de marque se retirèrent à la file. Enfin Coligny resté presque seul officier général, attaqué lui-même d'une cruelle dyssenterie, se trouvoit, malgré toute la fermeté de son courage, à la veille de se retirer avec honte ; quand le duc d'Anjou lui fournit un prétexte honnête de lever le siège. Le Duc étant venu attaquer Chatelleraut, qui étoit comme l'infirmerie de l'armée Calviniste ; l'amiral abandonna le siège, pour voler au secours de ses malades. Content d'avoir délivré Poitiers, le duc d'Anjou s'éloigna de Chatelleraut, après

fin
&
sa p
revi
train
E
con
mou
un c
tée
bata
du l
raux
filé ;
l'arde
tant
Plusi
aux
peau
l'ami
grand
lui to
qu'il
action
du s
qu'en
s'étar
plus
Les
perfo
pour

Un affaut fort sanglant livré sans succès ; & l'amiral plus fort que lui, se mit à sa poursuite. Le duc renforcé à son tour, revint sur l'amiral, qui fut de même contraint de reculer.

Enfin, après bien des marches & des contre-marches, des feintes & des escarmouches, les deux armées séparées par un défilé peu long se trouverent à la portée du mousquet, & se rangerent en bataille, près de Moncontour, petite ville du Poitou. Ni l'un ni l'autre des généraux n'osa se hasarder à franchir le défilé ; quelles que fussent de part & d'autre l'ardeur, l'impatience, & les plaintes, tant du soldat, que des gentilshommes. Plusieurs d'entre les Huguenots passant aux effets, & abandonnant leurs drapeaux pour se rapprocher de leurs pays, l'amiral décampa pour obvier à une plus grande défection : mais les Royalistes lui tombèrent si brusquement sur le corps, qu'il fut inévitablement engagé dans une action générale. Une demie heure décida du sort de ses gens : ils ne soutinrent qu'en chancelant la première charge ; & s'étant débandés à la seconde, ce ne fut plus une bataille, mais une boucherie. Les catholiques s'excitoient à n'épargner personne, en criant, *la Roche l'abeille*, pour rappeler le souvenir de leurs prison-

De Thou,
l. 45.

niers qu'on y avoit barbarement égorgés. Des corps entiers de troupes désarmées furent massacrés de sang froid. L'amiral faisant l'office de capitaine & de soldat, eut la mâchoire inférieure fracassée d'un coup de feu. Couvert du sang ennemi, suffoqué de son sang propre, & pouvant à peine se faire entendre, il donnoit ses ordres, il combattoit, il couroit au devant des fuyards; & enfin il fut emporté par le torrent, qu'il s'efforçoit d'arrêter. Drapeaux, canons, bagages, tout resta aux catholiques avec le champ de bataille. D'une armée de vingt-cinq mille hommes, on n'en revit que cinq à six mille ensemble, qui furent avec les princes & l'amiral jusqu'à S. Jean d'Angeli.

C'en étoit fait du Calvinisme en France, si l'amiral, tel qu'un rocher immuable au sein de la tempête, n'eût par l'admiration qu'excita sa force d'ame, ressuscité en quelque sorte le courage de ses gens, tout prêts à se jeter dans le premier vaisseau pour se sauver au loin dans les pays de leur communion; si plutôt encore l'inquiète politique de Catherine de Médicis, les brouilleries de la cour, la jalousie même du Roi contre le duc d'Anjou son frère, n'eussent ménagé aux vaincus une paix & des avantages, que la

victoire leur eût à peine procurés. Tava-
 nes, dans un conseil que sa présence gé-
 noit, soutint généreusement qu'il ne fal-
 loit pas donner un moment de relâche
 aux factieux, jusqu'à ce qu'on les eût
 forcés, ou d'abandonner le royaume, ou
 de se renfermer dans quelque mauvaise
 place qui deviendrait leur tombeau; &
 comme on ne lui opposa aucune raison
 qui eût une simple apparence de solidité,
 il protesta qu'il aimoit mieux quitter l'ar-
 mée, que de trahir l'Etat. C'est ce qu'on
 desiroit d'un guide expérimenté, qui
 entassoit les lauriers sur la tête du duc
 d'Anjou; & le Roi lui donna son congé.
 On leva des troupes nouvelles, on leur
 nomma de nouveaux chefs, & l'on s'a-
 musa à faire des sièges, pendant lesquels
 les vaincus rétablirent si bien leurs affai-
 res, qu'ils remportèrent des avantages à
 leur tour, livrèrent au moins des combats
 indécis, tels que celui d'Arnai-le-
 duc, & reporterent le ravage au centre
 du royaume. Pour réduire des sectaires
 déterminés à soutenir leurs autels, ou à
 s'enfouir sous leurs ruines, il auroit
 fallu, en les exterminant jusqu'au der-
 nier, noyer la France dans son propre
 sang. La nécessité fit ce que la prévoy-
 ance n'avoit pu faire: on conclut la paix;

mais une paix si favorable à la secte presqu'écrasée, que ses plus brillans triomphes ne lui en avoient point encore obtenu de semblable. Ainsi fut terminée la troisième guerre de religion, ou des Religionnaires révoltés.

De Thou,
l. 47.
Mém. de
l'Etoile,
T. I. p. 14.

Outre l'amnistie générale, le libre exercice de leur religion, excepté seulement à la cour, la restitution des biens confisqués, & l'approbation de tout ce qui s'étoit passé durant les troubles; ils obtinrent le privilège de récuser six juges dans les parlemens, ce qui donna l'origine aux chambres mi-parties; & quatre villes de sûreté à leur choix, avec pouvoir d'y mettre des gouverneurs & des garnisons à leurs ordres. Ils choisirent la Rochelle, Montauban, Cognac, & la Charité sur Loire, qu'on leur fit néanmoins jurer de remettre au Roi dans deux ans. Après cette paix, Charles IX épousa Elisabeth d'Autriche, seconde fille de l'Empereur, princesse dont la douceur, l'esprit de conciliation, la prudence prématurée devoient procurer des avantages infinis au royaume, & que l'ambition tracassière de la Reine-mère, jointe à la réserve excessive d'Elisabeth, rendit nulles pour l'Etat.

Les conditions accordées aux hérétiques

ques
tant
avoit
donc
ce d
géné
à to
péril
son
ques
poy
Max
évêq
que
égisse
qu'o
les a
des
n'au
n'y
autre
main
& p
dans
Et
posé
l'avo
qui
de re
en

ques affligèrent le saint Pape Pie V, au tant que le succès des armes catholiques avoit relevé les espérances de la religion, dont les intérêts occupoient uniquement ce digne chef de l'Eglise. Il étendoit sa générosité, aussi bien que sa sollicitude, à tous les pays où la foi se trouvoit en péril. Après avoir puissamment assisté de son argent & de ses troupes les catholiques de France & de Flandres, il s'employa efficacement auprès de l'Empereur Maximilien II, afin de rétablir quelques évêques, & beaucoup d'autres pasteurs que les hérétiques avoient chassés de leurs églises. Il obtint encore de ce prince, qu'on ne remettroit en aucune rencontre les affaires de la religion entre les mains des laïcs; que la confession d'Ausbourg n'auroit pas lieu en Autriche, & qu'on n'y souffriroit aucun Luthérien, ni aucun autre novateur. Il s'employa aussi pour maintenir la foi romaine en Pologne, & pour en conserver au moins le germe dans les autres Etats du Nord.

En Suède, le Roi Eric ayant été déposé pour avoir épousé sa concubine, & l'avoir fait déclarer Reine; Jean son frère qui fut mis en sa place, forma le dessein de rétablir la religion catholique; & pour en ménager les moyens, il envoya au

Gabrie.
 Vit. Pii V.
 L. 3.
 Ciacon.
 T. 3. p.
 997 &
 seq.

saint Pontife un seigneur de confiance. Les grands du royaume cabalèrent fortement contre cette négociation : mais le pieux négociateur ne laissa pas d'amener de Rome quelques prêtres zélés, qui se répandirent dans la Suède, en affermiront les catholiques dans la foi, & retirèrent de l'erreur plusieurs personnes; principalement depuis que le Roi, continuellement sollicité par la Reine Catherine, du sang des Jagellons, eut fait abjuration entre les mains du savant Possevin de la compagnie de Jésus, que le Pape lui avoit envoyé en qualité de nonce.

Vir. Pii Pie V. avoit tant de dévotion pour
V. l. 3. c. 2. S. Thomas d'Aquin, qui avoit, comme lui, porté l'habit de S. Dominique, qu'au milieu de toutes ses grandes entreprises, il ordonna que la fête en seroit chômée, avec cessation d'œuvres serviles & de plaidoiries, dans toute l'étendue du royaume de Naples, où ce Saint avoit pris naissance; ce qui n'étoit pas de nature à souffrir beaucoup de difficultés. Il n'en fut pas ainsi de la bulle fameuse qui commence par ces mots *In cena domini*, qu'on publie chaque année à Rome le jour du jeudi saint, & qui depuis son origine bien antérieure à Pie V, faisoit la terreur du monde chrétien. Il est des

Traité
de l'autor.
de la Bulle
*in cena
Domini*,
imprimé
dans les
Pays Bas
en 1719.

auteur
mence
ment
Il, en
roit p
en 153
sures
même
serva c
cés da
prêtre
l'heure
poux s
dée au
bulles
S. Sièg
contre
de l'E
sur la
positio
XIII y
futur c
Papes.
Mais
licates
la puis
l'article
des ch
autres
qui ép

auteurs qui en font remonter les commencemens à Martin V, d'autres à Clément V, & jusqu'à Boniface VIII. Jules II, en 1511, statua que cette bulle auroit par-tout force de loi; & Paul III, en 1536, se réserva l'absolution des censures qu'elle prononce. Pie V rendit la même ordonnance que Jules II, & se réserva comme Paul III, tous les cas énoncés dans cette bulle; en sorte que nul prêtre n'en pourroit absoudre, sinon à l'heure de la mort. Ses articles principaux sont l'hérésie & la protection accordée aux hérétiques, la falsification des bulles & des autres lettres émanées du S. Siège, les mauvais traitemens exercés contre les prélats, l'usurpation des biens de l'Eglise, la piraterie, les entreprises sur la juridiction ecclésiastique, & l'imposition de nouveaux péages. Grégoire XIII y ajouta par la suite les appels au futur concile contre les ordonnances des Papes.

Mais ce qui concerne les bornes délicates de la puissance ecclésiastique & de la puissance civile, & particulièrement l'article qui exempté les ecclésiastiques des charges & des tributs imposés aux autres sujets par leurs souverains, fut ce qui éprouva les plus grandes difficultés.

Elles furent insurmontables dans la plûpart des nations. Le Roi d'Espagne & la république de Venise ne trouvant pas raisonnable que le clergé eût part aux avantages de l'Etat, sans en partager les charges, ne voulurent jamais souffrir que cette bulle fût publiée dans leurs terres. L'ambassadeur de Philippe II à Rome eût à ce sujet des contestations très-vives avec le S. Père, qui alla jusqu'à menacer d'interdire Madrid & Venise : il ne fut arrêté que par le besoin qu'il eut peu après de ces deux puissances, pour la ligue qu'il conclut avec elles contre les Turcs. La bulle fut de même rejetée en France, où, dès l'an 1510, le concile de Tours l'avoit déclarée inadmissible. Quelques évêques François ayant tenté depuis de la faire recevoir dans leurs diocèses, le parlement prononça qu'ils seroient ajournés, leurs revenus saisis, & que quiconque ne se soumettroit point à cet arrêt seroit traité comme rebelle & criminel de lèze majesté. En Allemagne, l'Empereur Rodolfe II, tout indolent qu'il étoit, ne s'opposa pas moins fortement à la publication de cette bulle alarmante, qu'il ne trouvoit pas moins contraire au véritable esprit de la religion qu'aux droits des souverains.

Pie
fures q
de s'ét
où des
à ébran
déjà le
lutter
recours
vertu
l'ascen
fut pas
premièr
le saint
lieux ;
ciel av
auxque
lever le
combat
tes à l
dence
de sa
les cou
la pers
leurs e
ment l
tit non
nis co
blic ; a
que re
de son

Pie V fut plus heureux, dans les mesures qu'il prit pour empêcher l'hérésie de s'établir dans quelques villes d'Italie, où des prédicans audacieux commençoient à ébranler la foi des peuples. Comme déjà le parti se trouvoit assez puissant pour lutter contre l'inquisition, le Pape eut recours à S. Charles Borromée, dont la vertu seule lui parut en état de prendre l'ascendant sur la cabale hérétique. Il ne fut pas trompé dans ses espérances. A la première demande du Souverain Pontife, le saint archevêque se transporta sur les lieux; après avoir imploré le secours du ciel avec son clergé & son peuple, auxquels il recommanda de continuer à lever les bras vers le ciel, tandis qu'il en combattroit les ennemis. Ces armes jointes à l'activité du saint prélat, à sa prudence, à sa modération & aux charmes de sa douceur, furent si efficaces, que les coupables soumis par la voie seule de la persuasion, firent un humble aveu de leurs égaremens; & abjurèrent sincèrement l'erreur. Il n'y eut qu'un très-petit nombre de réfractaires, qui furent punis comme perturbateurs du repos public; après quoi, la puissance ecclésiastique rentra sans obstacle dans l'exercice de son autorité légitime.

Glossan
Vit. s. Car.
l. 2. c. 15.

13. Ibid. c. Le Pape avoit donné cette commission au saint archevêque de Milan, sur le rapport admirable de la visite qu'il venoit de faire dans la partie de son diocèse, qui s'étend au sein des Alpes, jusques sur les terres de la domination Suisse. Charles, autant en ange de paix qu'en prélat revêtu de la force apostolique, avoit parcouru tous les détroits des vallées du Levant, de Brogno & de Ripare, qui s'avancent dans les cantons d'Uri, de Schuitz & d'Underval. Mais infiniment attentif à ménager la délicatesse & à gagner la bienveillance d'une nation très-jalouse de ses droits, avant toute chose il avoit écrit avec beaucoup de déférence à ceux qui gouvernoient ces contrées pour les cantons : il les prévenoit sur la visite épiscopale qu'il avoit dessein d'y faire, & les prioit avec de grands témoignages de confiance, de lui envoyer quelques personnes d'autorité, pour l'accompagner de leur part dans le cours de sa visite. La franchise de ce procédé lui gagna totalement les Suisses : ils lui envoyèrent sur le champ un député de chacun des trois cantons, avec charge de le satisfaire en toutes choses. Quand il parut sur leurs terres, ces députés lui rendirent de grands hon-

neur
l'acce
site,
témo
jama
fianc
palen
signa
qui p
les p
rigue
ne de
eux,
s'inte
son g
de la
la cau
de ses
lui fu
de la
Dè
vella
ces li
nés a
fatigu
& les
dues
plus i
ranim
foi pr

neurs, au nom des louables cantons, & l'accompagnerent de même durant la visite, redoublant en chaque rencontre les témoignages de leur vénération, sans jamais laisser appercevoir la moindre défiance. C'est à l'égard des Suisses principalement que Charles, comme Paul, signala cette condescendance apostolique qui prend toutes les formes, pour gagner les peuples de tout caractère. Malgré la rigueur habituelle de son abstinence, il ne dédaignoit pas de traiter à table avec eux, & d'user quelquefois du vin qu'il s'interdisoit par-tout ailleurs; réduisant son goût austère aux règles indispensables de la tempérance, quand il importoit à la cause de Dieu de se prêter aux mœurs de ses voisins. Aussi leur affection pour lui fut-elle inaltérable, au grand profit de la religion.

Dès cette première visite, il renouvela toute la face du christianisme, dans ces lieux sauvages & presque abandonnés avant lui. Il alla par-tout, avec des fatigues excessives, à travers les neiges & les torrens, chercher ses brebis perdues dans les rochers & les réduits les plus inaccessibles; prêchant, catéchisant, ranimant les dernières étincelles d'une foi presque éteinte dans le cœur des peu-

ples & des ecclésiastiques même, aiguillonnant les pasteurs relâchés, changeant les incorrigibles, & leur donnant des successeurs dont les mœurs pussent désormais servir de modèle aux ouailles. Il fut contraint de faire à pied la plupart de ses courses, souvent avec des crampons de fer à ses souliers, pour gravir sur les roches escarpées, ou tenir pied sur le penchant des précipices. Et dans ces travaux accablans, transi de froid, épuisé par la faim & la soif, il ne trouvoit pour nourriture que du pain d'orge, de l'eau de neige, des châtaignes, & quelques autres méchans fruits de ces terres ingrates.

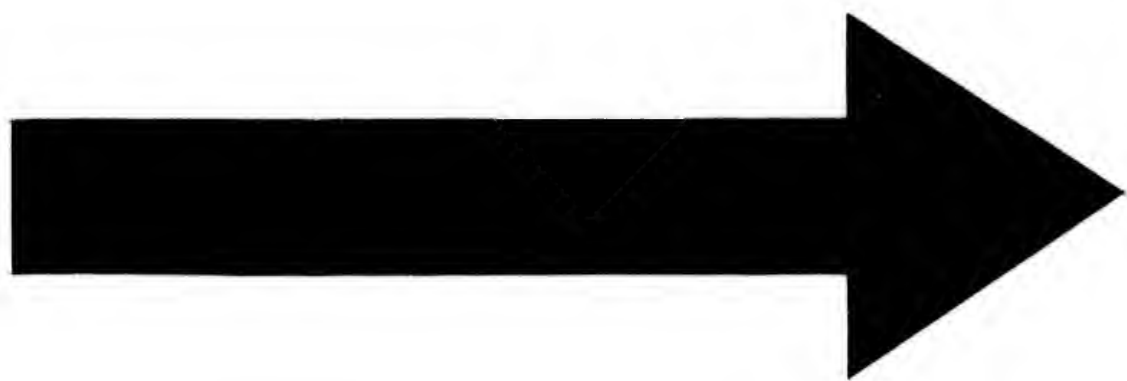
Quand il eut visité tout le pays, il en rassembla le clergé, & en exhorta pathétiquement tous les membres à vivre en prêtres & en pasteurs, à conduire fidèlement leurs troupeaux dans les voies de l'évangile, & à reprendre l'ancienne discipline dont il ne restoit parmi eux aucun vestige. On ne sauroit exprimer quel effet ce discours, plein d'une onction divine, produisit parmi les ecclésiastiques, & sur l'esprit même des députés des cantons. Ces magistrats extrêmement touchés, confesserent de bonne foi, qu'ils avoient passé les bornes de leur

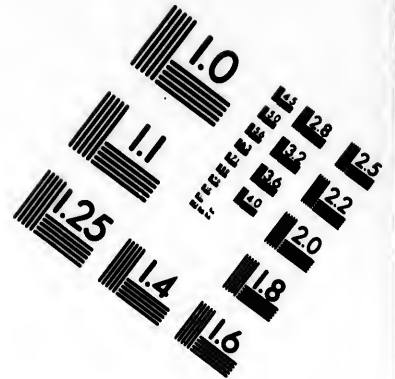
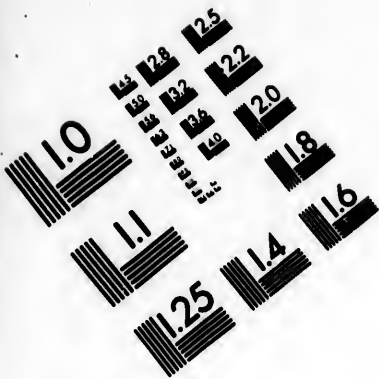
juris-

juris
ver
anm
que
du
chev
ils p
venit
sur la
troit
respe
rent
ment
de T
lemne
que l
nu à
chevé
voya
prêtres
cins,
quenta
des fr
sibles
de salu
Si la
teur s
écartée
garde
les de
Tom

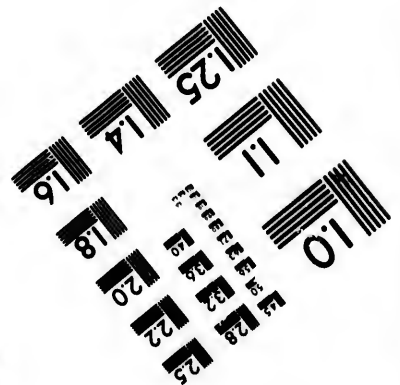
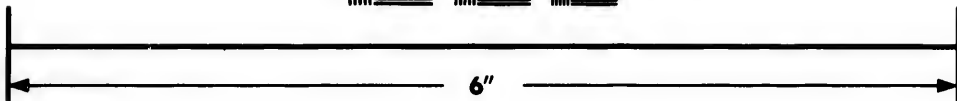
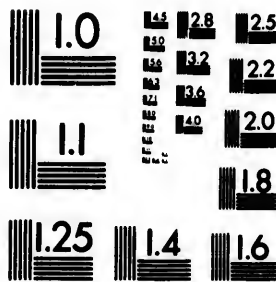
jurisdiction pour s'immiscer dans le gouvernement ecclésiastique ; protestèrent néanmoins qu'ils y avoient été forcés en quelque manière par la vie scandaleuse du clergé, & par la négligence des archevêques à réprimer ces désordres. Mais ils protestèrent en même temps, qu'à l'avenir ils s'en reposeroient uniquement sur la sollicitude d'un pasteur qui se montreroit si digne de leur confiance, de leur respect & de leur soumission. Ils promirent même qu'on tiendrait soigneusement la main à l'exécution des décrets de Trente, qui furent alors acceptés solennellement par le clergé du pays, ainsi que les statuts du concile provincial tenu à Milan pour ce sujet. Quand l'archevêque fut de retour chez lui, il envoya aux trois vallées, d'abord quelques prêtres choisis, puis des religieux Capucins, qui, par la prédication & la fréquentation des sacremens, produisirent des fruits d'édification d'autant plus sensibles parmi ces peuples, que ces moyens de salut y étoient plus nouveaux.

Si la vigilance de cet infatigable pasteur s'étendoit aux campagnes les plus écartées & les plus sauvages, il n'avoit garde de négliger les paroisses & les églises de la ville métropolitaine, qui devoit





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18 20 22 25
28 32 36

10

servir de règle & d'exemple au reste du diocèse. Il les visita toutes; & par-tout la visite fut suivie du retranchement des abus, du rétablissement des mœurs, du renouvellement des pieuses observances & de la majesté du culte public. Dans les églises collégiales, & dans la cathédrale principalement, il y avoit grand nombre de chanoines & de chapelains, rangés en différentes classes, & destinés à tous les genres de fonctions; mais l'office divin n'en étoit pas mieux célébré, parce que la plupart des bénéficiers ne résidoient point. Jusques dans le métropole, on ne chantoit, des heures canonicales, que tierce & vêpres; & souvent la messe de chœur avoit pour tout célébrant, un prêtre gagé. Quelques Sujets possédoient deux bénéfices dans la même église, & leur débordement causoit encore beaucoup plus de scandale que leur négligence.

Charles peu content de remédier à ces desordres, entreprit de rendre un tel lustre à l'Eglise de son siège, qu'elle devint la loi vivante de toutes les autres. Ayant reconnu que la modicité des distributions étoit cause de l'absence des chanoines, il les augmenta selon le plan du concile de Trente, ordonna que les

divi
lébr
surv
étab
tant
res
les
byte
les;
cho
& c
leç
l'arc
pén
de j
ave
à l'
avo
sem
aid
con
les
affer
ten
non
clési
cler
de
de
ven

divins offices sans exception seroient célébrés aux heures ordinaires; & outre le surveillant nommé par le chapitre, il en établit un second, chargé de marquer tant les absences que les fautes contraires à la dignité du saint culte. Il divisa les prébendes en trois classes, les presbytérales, les diaconales, les soudiaconales; & il institua un théologien qui prêchoit tant les fêtes que les dimanches, & qui deux jours la semaine faisoit des leçons de théologie dans la chapelle de l'archevêché. Il établit encore un grand pénitencier, & lui donna, sous le nom de petits pénitenciers, quatre coadjuteurs, avec obligation de se trouver assidument à l'église, pour entendre les pénitens qui avoient besoin de leur ministère. Ils s'assembloient une fois la semaine, pour décider les cas difficiles qu'ils avoient rencontrés, ou qu'on leur portoit de toutes les parties du diocèse. On appela cette assemblée, la congrégation de la pénitencerie. Une troisième prébende, qu'on nomma doctorale, fut donnée à un ecclésiastique chargé de lire les canons aux clercs, deux fois la semaine. On institua de plus un maître des cérémonies, afin de les faire observer avec la dignité convenable; douze clercs inférieurs, pour

remplir jusqu'aux plus bas ministères, d'une manière ecclésiastique; un corps fixe & nombreux de musiciens, tous ecclésiastiques & de vie réglée; enfin des sacristains employés à décorer les autels, & à faire célébrer les messes aux heures marquées par le préfet du chœur.

Cet ordre nouveau, l'assiduité, la modestie non moins nouvelle des chanoines & des autres bénéficiers, la magnificence des ornemens, la splendeur des cérémonies attiroient toute la ville & les étrangers même à la cathédrale, où, fête & dimanche, les plus éloquens prédicateurs de l'Italie montoient en chaire deux fois le jour. Et comme une mélodie ravissante fortifioit l'impression qu'avoit commencée la parole du salut; on abandonnoit les jeux & les amusemens profanes, pour aller goûter des plaisirs plus purs dans la maison de Dieu. On s'empressoit à y retenir place, & l'on y passoit les journées entières. Mais la plus grande édification des ouailles, étoit la vue du pasteur, tel que les Ambroise & les Basile, lorsque leur contenance majestueuse & les secrètes influences de leur vertu imprimoient un religieux effroi aux maîtres du monde.

Après avoir réglé le spirituel, le saint

don
Egl
dép
déo
orne
mag
chit
Dieu
drale
temp
tous
phée
nom
soit
héros
emple
porte
quis
IV.
ensui
de S
d'une
fut fa
à tou
sent
de pa
même
le sag
dans
vés p

donna son attention au temporel de son Église, tombé de même dans un état déplorable, par la négligence de ses prédécesseurs. Nous ne décrirons pas les ornemens multipliés, que sa libéralité magnifique & son goût exquis pour l'architecture procurerent à la maison de Dieu: ils ont fait, du Dôme ou cathédrale de Milan, un des plus superbes temples de l'Europe. On en retira d'abord tous les monumens funéraires & les trophées profanes, accumulés en si grand nombre dans cette église, qu'elle paroïsoit moins consacrée au vrai Dieu qu'aux héros du paganisme. Pour donner l'exemple, le S. Cardinal commença par transporter le tombeau de son oncle, le marquis de Melegnano, frère du Pape Pie IV. D'excellens sculpteurs y graverent ensuite, avec un art admirable, la vie de S. Ambroise. On entoura le chœur d'une magnifique balustrade, & défense fut faite sous peine d'excommunication à tous laïcs, de quelque rang qu'ils fussent, d'y prendre séance. Mais craignant de paroître léser la puissance temporelle, même pour relever la majesté du sanctuaire, le sage prélat fit en même temps placer dans un lieu honorable, des sièges élevés pour le gouverneur & les magistrats.

Aux deux côtés de la cathédrale, il y avoit deux portes qui répondoient sur des places publiques, & qui formoient au travers du lieu saint un passage ordinaire, dont les porte-faix même faisoient usage pour abrégier leur chemin. Le saint archevêque, pour abolir à jamais cette profanation, fit murer les deux portes, & construire à leurs places deux autels environnés de balustres. Il ferma de même les autres chapelles, qui toutes furent ornées de manière à ranimer les sentimens de la religion par la voie des sens. Pour la révérence due spécialement au sacrement qui nous fait enfans de Dieu & cohéritiers de Jésus-Christ, il fit construire un superbe baptistère, dont un rare porphyre formoit le bassin, & qui étoit surmonté d'une vaste coupole, portée sur quatre colonnes d'un marbre très-précieux, où le travail surpassoit encore la matière. Le vénérable prélat qui respiroit en toutes choses l'esprit de la sainte antiquité, y baptisoit lui-même tous les ans, la veille de pâques & la veille de la pentecôte. Enfin il établit un corps de fabrique, en forme de congrégation, afin de soutenir à perpétuité ces institutions édifiantes.

La clôture & la régularité des religieu-

ses,
rés &
l'oc
Il eu
mett
dans
noit
fonde
raison
dictio
sée p
l'exc
que,
archie
toit l
L'e
de la
dans
tillho
prison
& pui
s'étoi
pour
& teu
avoie
ment
périeu
les re
donne
cardin

ses, le bon ordre de tous les monastères & de toutes les églises du diocèse ne l'occuperent pas moins que la métropole. Il eut besoin de tout son courage pour mettre la réforme la plus indispensable dans la collégiale de la Scala, qui prenoit son nom d'une dame qui l'avoit fondée, & qui, sans ombre même de raison, se prétendoit exempte de la juridiction épiscopale. L'insolence fut poussée par les réfractaires jusqu'à prononcer l'excommunication contre leur archevêque, & la fureur jusqu'à tirer sur la croix archiepiscopale, qu'à ce moment il portoit lui-même, au péril évident de sa vie.

L'emportement fut encore plus furieux, de la part des Frères Humiliés, Gulfan.
l. 2. c. 23. institués dans le douzième siècle par quelques gentilshommes Milanois, qui échappés des prisons où ils gémissaient en Allentagne, & puissamment touchés de l'esprit de Dieu, s'étoient entièrement séparés du monde pour vivre en commun. Leur ferveur & leur modestie, long-temps florissantes, avoient enfin cédé la place à un relâchement qui alloit jusqu'au scandale. Les supérieurs en particulier s'étant appropriés les revenus de leurs monastères, ce qui donnoit lieu à tous les désordres; le saint cardinal, de concert avec le Souverain

Pontife, voulut d'abord corriger cet abus. Il n'est rien dont ne soit capable un prêtre, ou un moine dépravé. Trois de ces prévôts ou supérieurs conjurèrent la mort du saint, commirent l'exécution à un de leurs religieux, nommé Farina, & lui donnerent pour prix du meurtre sacrilège quarante écus d'or, volés par un autre sacrilège dans le trésor d'une église voisine. Le cardinal avoit coutume de faire chaque jour avec ses gens, dans la chapelle de l'archevêché, la prière du soir, à laquelle plusieurs personnes du dehors avoient la dévotion d'assister. Le scélérat déguisé se mêla dans la troupe, se rangea près de la porte, & de quatre pas de distance, tira sur le Saint un coup d'arquebuse; comme on chantoit ces paroles des saints livres, *Que votre cœur ne se trouble point*. Le bruit fit lever tout le monde, avec autant d'effroi que de surprise; mais le Saint, sans bouger, sans la moindre altération, fit remettre à genou tous les assistans, & acheva la prière aussi tranquillement que si rien ne lui étoit arrivé; ce qui donna au meurtrier la facilité de disparaître. Cependant le prélat avoit tellement senti le coup, que se croyant blessé à mort, sur le champ il fit à Dieu le sacrifice de sa vie, en lui

renda
sente
au pl
a'arré
saint
ses vé
ses p
trouve
légère
blessur
par lec
Auf
fut ré
ment
tous l
magist
saint a
toyens
une g
chère.
& dit
pour l
armée
plus g
mencer
les de
contre
ment,
donno
cœur;

rendant grace de la perdre pour la défense de sa loi. Mais le ciel avoit marqué au plomb fatal le point précis où il devoit s'arrêter: la balle qui auroit dû percer le saint de part en part, n'avoit percé que ses vêtemens, d'où elle étoit tombée à ses pieds. Quand on le visita, on ne trouva qu'une marque noire, avec une légère contusion, qui étoit moins une blessure, qu'un monument de miracle par lequel il avoit été préservé de la mort.

Aussitôt que le bruit de cet attentat se fut répandu dans la ville, un frémissement d'horreur & d'exécration en agita tous les habitans. Le gouverneur, les magistrats, les parens & les amis du saint archevêque, tous les ordres des citoyens s'empressèrent à l'envi de former une garde pour la sûreté d'une tête si chère. Il n'y voulut jamais consentir, & dit que les prières de son peuple étoient pour lui une défense plus sûre qu'une armée entière. Sa répugnance parut bien plus grande encore, lorsqu'il vit commencer les poursuites rigoureuses, que les deux puissances firent de concert contre les assassins. Il protesta publiquement, & même par écrit, qu'il leur pardonnoit dans toute la sincérité de son cœur; qu'il ne demandoit pour eux que

le repentir de leur faute, & le loisir de faire pénitence. Farina ayant été pris avec deux prévôts, le saint redoubla ses instances pour leur obtenir grace; mais l'indignation publique étoit égale à l'énormité du forfait: tous trois l'expierent par le dernier supplice. Un de ces prévôts bien convaincu de la charité sincère du cardinal, lui recommanda une nièce qu'il faisoit dans l'indigence; & le généreux prélat en prit le même soin, que si la recommandation lui avoit été faite par un bienfaiteur insigne. Peu content encore de cette exécution, le Pape supprima l'ordre entier qui avoit produit de pareils monstres, & où l'on présuinoit avec raison qu'ils n'étoient pas les seuls. Il étoit parvenu à un point de décadence, qu'on ne comptoit que cent soixante-quatre religieux, en quatre-vingt-quatorze monastères.

*Ouvres
de Sainte
Ther. fon-
dat. c. 3.*

L'ordre du Mont-Carmel, sans être tombé dans cet état de dépravation, se trouvoit dans un relâchement qu'une prompte réforme pouvoit seule en préserver. Ce qu'il avoit de meilleurs religieux, en particulier Jean d'Ypez, qui prit, avec la réforme, le nom de Jean de la Croix, & le prieur de Médine, Antoine d'Heredia, pensoient à le quitter, & à

passé
fem
la gl
que
trice
tra c
com
une
Med
supér
ordin
avoit
& d
d'en
que
dia
mim
d'une
hène
qu'en
mel
voien
choi
II
mon
veau
le p
inqu
de c
né

passer chez les Chartreux ; lorsque la femme sortit que le ciel avoit suscitée pour la gloire de l'un & de l'autre sexe, lorsque Thérèse de Cépède, déjà réformatrice des religieuses du Carmel, rencontra ces deux grands serviteurs de Dieu, comme elle revenoit de fonder à ses filles une maison nouvelle, dans la ville de Medina del-Campo. Douée d'un génie supérieur, & d'un courage plus extraordinaire encore dans son sexe, Thérèse avoit déjà obtenu du Souverain Pontife & du général de l'ordre, la permission d'en réformer les hommes, aussi bien que les filles. Elle fit craindre à Heredia & à Yopez des illusions trop communes aux zélateurs, qui sous prétexte d'une plus grande perfection abandonnent leur premier état, & leur persuada qu'en rétablissant l'ancienne règle du Carmel dans sa vigueur primitive, ils pouvoient trouver chez eux ce qu'ils cherchoient ailleurs.

Il ne fut plus question que d'avoir un monastère, où l'on pût établir le nouveau régime, dont la Sainte leur traça le plan. Elle avoit néanmoins quelque inquiétude au sujet de père Antoine, qui de complexion délicate, & peu accoutumé aux macérations, tout bon religieux

qu'il étoit, lui paroissoit peu propre à jeter les fondemens de sa réforme. Quant au père Jean de la Croix, quoique très-jeune encore, elle en apprit des particularités si admirables, qu'elle pensa n'avoit que des actions de grâces à rendre d'avance au Seigneur. Elle souhairoit cependant qu'ils s'exercassent l'un & l'autre pendant une année, dans les observances auxquelles ils vouloient s'astreindre.

L'acquisition d'un monastère ne fit pas une difficulté, pour des religieux qui ne respiroient que la mortification, & à qui les établissemens dédaignés par les autres paroissoient encore trop commodes. Un hospice champêtre, ou plutôt un abri rustique, situé dans un hameau de vingt feux au pays d'Avila, devint le premier monastère des Carmes réformés. Un porche, un galetas, avec une petite chambre & une méchante cuisine; c'étoit en quoi consistoit tout l'édifice, si dégradé quand la sainte vint le reconnoître, que toutes les personnes qui l'accompagnoient en furent dégoûtées à la première vue. On fit néanmoins une chapelle du porche, & un dortoir du galetas, sur lequel on prit un retranchement pour servir de chœur. Les deux pères, après avoir fait

prof
diren
les y
de la
non
grém
qui si
Sur
manç
messe
de la
roit a
délíce
térieu
aux ri
où ils
injures
qu'ils r
de l'o
mitigé
& ave
encore
en ora
hermita
ils en
vent to
s'en fu
prime
campag
comme

profession de la règle primitive, se rendirent à cet étrange monastère. Mais que les yeux de la foi sont différens de ceux de la chair & du sang! ils le trouverent non seulement habitable, mais plein d'agrémens, & s'y établirent avec une joie qui se peignit jusques sur leur front.

Sur la fin de l'année 1568, un dimanche d'Avent, on dit la première messe dans la chapelle, qui différoit peu de la crèche de Bethléem, & qui inspiroit aussi la même dévotion. Les saintes délices que les deux pères goûtoient intérieurement, les rendoient insensibles aux rigueurs de la saison, dans un lieu où ils n'étoient pas même à l'abri des injures du temps. Depuis les matines qu'ils réciterent d'abord, ainsi que le reste de l'office, avec un père de l'observance mitigée, qui s'étoit retiré auprès d'eux, & avec un jeune frère qui n'avoit pas encore pris les ordres; ils demeuroient en oraison jusqu'à prime, en de petits hermitages accolés à la chapelle: & quand ils en sortoient, leurs habits étoient souvent tout couverts de neige, sans qu'ils s'en fussent apperçus. Après l'heure de prime, ils alloient évangéliser dans les campagnes voisines, qui les révéroient comme les prophètes dont ils retraçoient

une image si fidèle. Ils marchoient nus-pieds dans les glaces & dans les neiges, n'ayant point alors l'usage des sandales; & après avoir passé la meilleure partie du jour à prêcher & à confesser, ils s'en retournoient à jeun, sans que ces travaux leur parussent mériter attention. L'estime & l'affection des peuples les firent bientôt transférer en un lieu plus commode, & en peu d'années leur procurèrent un grand nombre d'établissmens considérables.

La vertu n'éclatoit pas moins dans les Vierges du Carmel, que dans ces nouveaux prophètes. Ici même, la matière est si abondante, qu'il faut nécessairement se borner à quelques traits particuliers. Mais que d'autres racontent les miracles, les révélations, les extases & les ravissmens, les austérités effrayantes & toutes les voies extraordinaires, par lesquelles furent conduites bien des âmes privilégiées entre les élus même du Carmel: pour moi, à l'exemple de leur sage institutrice, toute comblée qu'elle étoit de ces hautes faveurs, j'aime surtout à contempler & à retracer la marche unie d'une vertu pure, simple, peu brillante & d'autant plus héroïque, d'une inviolable fidélité à la vocation d'en-

haut
obse
relig
mar
T
dûte
nez
mén
prieu
vent
& f
qu'o
la m
étoit
étoit
il n'
supp
rer;
pauv
mou
tre
pas
charg
tir d
donna
nion
étoit
ne s'
pour
chose

haut, & à la multitude rebutante des observances successives qui font de la vie religieuse, des Carmélites sur-tout, un martyre habituel.

Telle fut, parmi tant d'autres, la conduite invariable de la sœur Béatrix d'Ornez, qui fit l'admiration de Thérèse même, d'après qui nous en parlons. La prieure & toutes les religieuses du couvent de Valladolid, où elle commença & finit sa sainte carrière, ont attesté qu'on n'avoit jamais pu découvrir en elle la moindre imperfection. Son humeur étoit toujours égale. Une joie modeste étoit continuellement peinte sur son front : il n'y avoit point d'accident qu'elle ne supportât, sans qu'on vit ses traits s'altérer ; en sorte qu'on la comparoit à ces pauvres honteux, qui se laissent plutôt mourir d'inanition, que de faire connoître leur besoin. Son silence même n'étoit pas sans aménité, & jamais il ne fut à charge à personne. On n'entendit pas sortir de sa bouche une seule parole, qui donnât à penser qu'elle eût bonne opinion d'elle-même : son plus grand plaisir étoit de parler des vertus des autres. Elle ne s'excusoit point, quand la supérieure, pour l'éprouver, la reprenoit de quelque chose qu'elle n'avoit pas fait. Elle ne se

Hist. des
fondat. de
Ste. Thér.
C. 11.

plaignoit d'aucune incommodité, ni d'aucune des sœurs. A quelque office qu'on l'appliquât, elle ne faisoit ni ne disoit rien qui pût déplaire à aucune personne; rien même, où le chapitre, si clairvoyant chez les Carmélites, pût trouver à reprendre. Son extérieur, aussi bien que son intérieur appliqué à Dieu par une oraison continuelle, étoit si réglé, que nul évènement n'étoit capable de lui causer du trouble. Sa mortification étoit si rigoureuse, qu'elle s'interdisoit les récréations les plus innocentes, la promenade même du jardin, toute espèce de divertissement: elle n'en trouvoit point dans les créatures. Toutes les choses d'ici bas lui étoient si indifférentes, qu'elle sembloit ne plus vivre parmi les mortelles. Elle couvroit néanmoins cette abnégation avec tant d'adresse, qu'il falloit observer de bien près pour la remarquer. Pour ce qui est de l'obéissance, non seulement elle n'y manqua jamais; mais ce qui lui étoit commandé lui devenoit si agréable, que l'exécution lui en paroïsoit sans mérite. Sa charité, son zèle pour la gloire de Dieu, & pour le salut du prochain, étoit si généreux, qu'il n'y avoit rien qu'elle ne fût prête à souffrir pour empêcher la perte d'une ame, ou

seul
plus
Chr
lui
son
A
scèle
parle
Not
rico
elle-
faifa
méri
cette
les,
mala
& le
Il se
entra
des
qu'ac
Elle
pouv
tion
Tout
nes.
préfer
attene
les co
n'oto

seulement pour lui procurer un partage plus avantageux dans l'héritage de Jésus-Christ son frère : c'est l'expression que lui suggéroit la vivacité de sa foi & de son amour.

Ayant appris qu'on alloit brûler deux scélérats qui ne vouloient point entendre parler de confession, elle pria instamment Notre-Seigneur d'user de sa grande miséricorde à leur égard, & d'exercer sur elle-même les droits de sa justice, en lui faisant éprouver tout ce qu'ils avoient mérité de tourmens. Soit par l'effet de cette prière, soit par des causes naturelles, elle tomba la nuit suivante dans une maladie cruelle, qui lui dura toute sa vie, & les deux coupables moururent pénitens. Il se forma d'abord un apostême dans ses entrailles, puis un autre à la gorge, avec des douleurs excessives, qui ne firent qu'accroître son amour pour la croix. Elle ne comprenoit pas comment on pouvoit souhaiter la fin, ou la diminution de ce qu'on souffroit pour Dieu. Toute sa peine étoit de cacher les siennes. La pieuse la plaignant un jour en présence de quelques sœurs également attendries, elle entreprit elle-même de les consoler, & protesta que ses douleurs n'ôtoient rien à son contentement, qu'elle

ne changeroit point son état pour la santé la plus parfaite. Ne trouvant de plaisir qu'en Dieu, elle considéroit tous les autres comme des croix. Elle ne demandoit ni remède ni aliment, & prenoit avec action de grâces tout ce qu'on lui donnoit. Durant toute sa maladie, elle ne dit pas un mot désobligeant, & ne causa pas la moindre importunité à personne. Elle obéissoit si ponctuellement à l'Infirmière, qu'il ne lui arriva pas de boire une goutte d'eau sans sa permission. Devenue enfin l'image vivante de toutes les douleurs, & le modèle parfait de la patience chrétienne, les sœurs l'alloient voir, moins encore pour apprendre à souffrir, que pour adorer la toute-puissance de Dieu dans le courage qu'il communiquoit à sa servante. Mais une situation si violente ne pouvant pas durer long temps, elle reçut enfin les derniers sacremens en présence de toute la communauté; après quoi ses douleurs cessèrent tout à coup, son visage reprit ses couleurs, & parut animé d'un feu tout céleste. On lui vit peu après lever les yeux avec empressement, comme pour contempler un objet qui la ravissoit hors d'elle-même; elle sourit deux fois; puis expira doucement, laissant tout le monde

convain
dée pa
place
Béat
terme
vie re
portée
vement
battus
vie par
Dès se
à lire l
souven
avec u
âge qu
la crai
rent p
tion d
vie po
son fr
mons!
peut se
de la
les Mo
Avila
contrés
obligea
pas mo
vre en
cellules

convaincu, que son ame angélique, guidée par un esprit céleste, alloit prendre place parmi ces purs immortels.

Béatrix d'Ognez parvint à cet heureux terme, par les routes communes de la vie religieuse. Thérèse au contraire toute portée qu'elle étoit de son propre mouvement à suivre de même les chemins battus, fut néanmoins conduite toute sa vie par les voies les plus extraordinaires. Dès son enfance, elle prit tant de goût à lire la vie des Saints, qu'elle continuoit souvent cette lecture des heures entières, avec un de ses frères à peu près de même âge qu'elle. L'exemple des martyrs & la crainte d'une éternité malheureuse firent prendre à ces deux enfans la résolution d'assurer leur salut, en donnant leur vie pour la foi. Quoi, disoit Thérèse à son frère, toujours brûler avec les démons! toujours être séparé de Dieu! qui peut soutenir cette pensée? Ils sortirent de la maison paternelle pour aller chez les Mores; & déjà ils perdoient de vue Avila leur patrie, quand ils furent rencontrés par un de leurs parens, qui les obligea de revenir avec lui. Ne pouvant pas mourir martyrs, ils résolurent de vivre en hermites, & se firent de petites cellules dans le jardin de leur père, où

Vie de
Ste. Thérèse écrite par elle même, c. 1.

ils se retiroient souvent pour prier. Thérèse néanmoins, peu après la mort de sa mère qu'elle perdit à l'âge de douze ans, donna dans la dissipation & les vanités mondaines. La providence la conduisit alors dans un monastère de religieuses Augustines, & lui fournit beaucoup de bons exemples, qui ranimerent sa ferveur.

*Ibid. cap.
& suiv.*

De là elle passa, d'abord en qualité de pensionnaire, dans le couvent des Carmélites d'Avila; puis elle y prit l'habit en 1536, à l'âge de vingt-un ans, malgré la répugnance extrême qu'elle avoit jusques là sentie à se faire religieuse. Durant trois mois encore, elle eut à soutenir dans son intérieur les plus violens combats; & quand elle quitta la maison de son père, la vivacité de son imagination, la sensibilité de son ame & la tendresse de son naturel pour ses proches lui causerent une révolution, où ses os, nous dit-elle, lui sembloient se détacher les uns des autres. Mais éclairée d'une vive lumière, qui lui peignoit tout ce qui prend fin comme digne de mépris, & les biens permanens comme les seuls véritables; son ame forte ne balança point à faire le premier pas vers l'autel de son sacrifice: ce qui étoit pour elle presque la même chose que de le consom-

mer. S
peloit
pable
d'un e
l'habit
le Seig
violenc
l'année
affectio
elle ne
les obsé
sa sensib
portoit
tées, &
Thér
avoit ai
les cor
rend pa
péché,
cafions
ancienn
pour la
nes, e
Dieu &
habitud
de rom
vint jus
péchés
occasion
nom ce

mer. Sa délicatesse sur tout ce qui s'appeloit honneur, la rendoit comme incapable de manquer à l'apparence même d'un engagement. Dès qu'elle eut pris l'habit, elle goûta les délices pures dont le Seigneur inonde les âmes qui se font violence pour le servir; & durant toute l'année de noviciat, comme elle fut très-affectionnée aux choses de la religion, elle ne trouva rien que d'agréable dans les observances régulières; si ce n'est que sa sensibilité sur le point d'honneur supportoit avec peine les réprimandes affectées, & les marques simulées de mépris.

Thérèse, avant de se faire religieuse, avoit aimé la dissipation, les lectures & les conversations frivoles. Le cloître ne rend pas impeccable, & ne fait éviter le péché, qu'autant qu'il en éloigne les occasions. Elle renoua insensiblement ses anciennes liaisons, elle reprit du goût pour la frivolité & les vanités mondaines, elle partagea son cœur entre son Dieu & ses faux amis; & fortifiant les habitudes mêmes qu'elle s'étoit proposée de rompre en quittant le siècle, elle en vint jusqu'à ne point tenir de compte des péchés véniels, à ne pas fuir même les occasions du péché mortel, dont le seul nom cependant lui faisoit horreur. Le

ciel avoit les yeux sur cette illustre prédestinée : pour la tirer d'un état si dangereux, il lui montra, comme elle étoit en oraison, la place qui déjà lui étoit préparée dans les enfers, si elle différoit de mettre fin à ses infidélités. Sur un fonds couvert d'une boue infecte, qui exhaloit une puanteur insupportable, & fourmilloit d'une infinité de reptiles véneux, elle vit un souterrain fort long & fort étroit, semblable à un cloaque ténébreux, & terminé par un mur, dans l'épaisseur duquel se trouvoit une cavité, en forme de niche. Tout à coup elle se sent trainer dans la fange de cet égout effrayant, & se trouve enfoncée dans la cavité de la muraille, qui se resserre d'elle-même, qui la presse, qui la broie, qui la consume, qui lui fait ressentir jusques dans la moelle des os les ardeurs d'un feu d'autant plus actif, qu'il étoit plus concentré, & s'acharnoit uniquement à sa proie. Il lui sembla qu'on l'étaufoit, qu'on la déchiroit, & dans son désespoir plus cruel que tous les instrumens de son supplice, elle ne tendoit qu'à se détruire elle-même, & à se mettre en pièces. Quelles que fussent les douleurs qu'avoit éprouvées Thérèse dans une longue suite de maladies, les plus

insupportables
qu'on peut
n'étoit
violente
formidable

Des fr
cet heur

La vue

veur, d
sieurs Sa

& des l

mens, s

pugnanc

tacle, m

efforts,

meux, c

noit enc

vaines au

gemens

les plus

près de

religion

Dieu &

ans, Die

des dons

se l'attac

causa tat

au sujet

qu'ils ne

fondeme

insupportables, au rapport des médecins, qu'on pût endurer; elle protelle que ce n'étoit rien, en comparaison de l'agonie violente où se trouvoit son ame dans ce formidable essai de la divine justice.

Des faveurs plus singulières encore que cet heureux effroi, lui furent prodiguées. La vue de la sainte humanité du Sauveur, de la Reine des Vierges & de plusieurs Saints, le don de la contemplation & des larmes, les extases & les ravissements, souvent en public, malgré sa répugnance extrême à servir ainsi de spectacle, malgré ses résistances & tous ses efforts, devinrent si fréquens & si fameux, dans le temps même qu'elle tenoit encore à ses imperfections & à ses vaines attaches, qu'ils partagèrent les jugemens des docteurs & des directeurs les plus éclairés de l'Espagne. Pendant près de vingt ans depuis son entrée en religion, son cœur fut partagé entre Dieu & le monde; & pendant ces vingt ans, Dieu ne cessa point de la favoriser des dons les plus merveilleux, afin de se l'attacher sans partage. C'est ce qui causa tant d'incertitude à ses confesseurs, au sujet de la sublimité de son oraison, qu'ils ne voyoient point établie sur le fondement solide; c'est-à-dire sur la mor-

tification chrétienne, sur le renoncement aux créatures & à soi-même. Mais la grace la plus singulière & la plus précieuse que Dieu fit pour lors à Thérèse, ce fut de lui donner & de lui conserver durant tous ces temps nébuleux, une horreur sincère du vice, avec les vertus principales du christianisme, & plusieurs à un degré éminent. Son ame fut constamment si pure, qu'à l'âge le plus avancé, quand ses filles lui communiquoient leurs peines de conscience, & lui demandoient conseil sur les importunités qu'une chair de corruption fait éprouver aux ames les plus ferventes, cette vierge, semblable aux purs esprits, n'entendoit pas même ce qui faisoit gémir les autres. Sa charité & son humilité étoient égales à la pureté dont elles faisoient le soutien. Jamais elle ne donna le moindre signe de haine, ou d'envie; jamais elle ne se préféra à la moindre des sœurs: toutes lui paroissoient infiniment meilleures qu'elle; & quand celles-ci n'en jugeoient pas de même, elle se persuadoit que Dieu, pour quelque dessein caché, leur fermoit les yeux sur le nombre & la grandeur de ses fautes. Ainsi le Seigneur la disposoit-il de longuemain à devenir, malgré ses foiblesses,

l'in-

l'instru-
tantes.
trariée
trance
fondati-
même
tousjour
teurs a
moins
revers
prudenc
tes secr

La h
done r
voies n
rèse ave
mes, &
en allon
l'illustre
joignit la
ses mace
que, de
monde a
Mais de
plus dan
gélisque,
son goût
le dessein
solitaire
pour tém
Tome

l'instrument de ses œuvres les plus éclatantes. Quand par la suite elle se vit contrariée, persécutée, vexée à toute outrance, dans le cours laborieux de ses fondations, soit par les supérieurs, soit même par des particuliers sans caractère; toujours elle se persuada que ses persécuteurs avoient raison, qu'ils avoient au moins des intentions droites, & que ses revers ne provenoient que de son imprudence, ou de quelqu'une de ses fautes secrètes.

La bienheureuse Catherine de Cardone ne fut pas conduite par des voies moins extraordinaires, que Thérèse avec qui elle eut des rapports intimes, & qui nous a transmis ce que nous en allons raconter. Catherine, issue de l'illustre maison des ducs de Cardone, joignit la pénitence & les plus rigoureuses macérations à une innocence angélique; dès le temps qu'elle vivoit dans le monde avec les personnes de sa qualité. Mais désirant de s'avancer de plus en plus dans les voies de la perfection évangélique, & de se livrer sans obstacle à son goût pour la pénitence; elle conçut le dessein de se retirer en quelque lieu solitaire & ignoré, où elle n'eût que Dieu pour témoin de ses actions. Elle s'en ou-

Fondat:
de Ste.
Ther. c.
27.

vrit à différens directeurs, qui ne faisant attention qu'aux suites d'une ferveur indiscrete, & jugeant Catherine sur les régles communes, s'efforcèrent de l'en dissuader. Elle eut enfin pour confesseur un religieux de S. François, nommé le P. François de Torrez, homme d'oraison, très-versé dans les choses intérieures, & fort expérimenté en particulier dans le discernement des esprits. Il reconnut dans sa pénitente une trempe d'ame extraordinairement forte, & ne balança point à lui conseiller de répondre à la voix qui l'appeloit, en comptant sur les graces que Dieu prodigue à ceux qui ne savent rien lui refuser.

Un hermite d'Alcala, qu'elle conjura de lui garder un secret inviolable, la conduisit au lieu sauvage, où depuis elle fonda pour les Carmes déchauffés le monastère de Notre-Dame du secours, à trois lieues de Ville-neuve de la Caze. Là, ayant trouvé une petite caverné où pouvoit à peine tenir une personne, la sainte y demeura seule, avec trois pains que l'hermite lui laissa pour toute provision. Elle y passa plus de trois ans, pendant la plus grande partie desquels elle n'eut d'autre nourriture que les herbes & les racines qui croissoient dans ce lieu

inculte
qui la
morces
dont e
des, &
jours. C
dre tell
rencont
son car
prendre
sant, so
tenir. E
fache pa
qn'on n
les autres
n'eurent
pour tém
grand att
voit perfo
on ne sau
terribles.
chaines d
étoient si
logée avec
faisant la
la vic qu'
toute enfa
du drap g
vils payfan
d'un rude

inculte. Dans la suite, un jeune berger qui la rencontra lui apportoit quelques morceaux de pain, ou un peu de farine, dont elle faisoit de petits gâteaux insipides, & en mangeoit un de trois en trois jours. Cette manière de vivre lui fit perdre tellement le goût, qu'en certaines rencontres où la douceur naturelle de son caractère se laissoit persuader de prendre quelque chose de plus nourrissant, son estomac ne le pouvoit pas soutenir. Pour ce qui est du vin, on ne sache pas qu'elle en ait jamais bu. Quoiqu'on n'ait pas connoissance de toutes ses autres austérités, qui pour la plupart n'eurent que sa grotte & l'œil de Dieu pour témoins; comme, avec le plus grand attrait pour la pénitence, elle n'avoit personne pour modérer sa ferveur, on ne sauroit douter qu'elles n'aient été terribles. Les haïres, les disciplines, les chaînes de fer dont elle faisoit usage, étoient si cruelles, qu'une pauvre femme logée avec elle dans un pèlerinage, & faisant la nuit semblant de dormir, ne la vit qu'avec effroi nettoyer sa tunique toute ensanglantée. Ses vêtemens, faits du drap grossier que portoient les plus vils paysans, lui auroient seuls tenu lieu d'un rude cilice.

Après quelques années d'une si merveilleuse pénitence, le bruit de sa vertu se répandant au loin, les peuples accouroient par troupes nombreuses, pour voir de leurs propres yeux ce qu'ils en avoient entendu raconter. Quoique ces distractions lui fussent extrêmement à charge, elle parloit à tout le monde avec beaucoup de douceur, avec une tendre charité; & jamais elle ne laissa échapper le moindre signe d'impatience. Malgré son humilité profonde, souvent elle fut obligée de leur donner sa bénédiction; sans quoi ils ne vouloient point se retirer. Au bout de huit ans, elle fut inspirée de fonder au lieu de sa retraite un monastère de Carmes déchaussés, dont elle ne pouvoit avoir de connoissance que par révélation. Elle se rendit pour cela dans la ville de Pafrane, où l'on venoit d'en établir un couvent, & qui appartenant à la princesse d'Eboli son ancienne amie, ne pouvoit pas manquer d'entrer dans ses vues. Là, elle prit elle-même l'habit du Carmel, sans toutefois embrasser la vie religieuse, pour laquelle jamais elle n'eut d'inclination. Le Seigneur la conduisoit par une autre voie, & ne vouloit point qu'une austerité si propre à ranimer l'es-

pit
fon
née
les
fon
pér
avo
de
du
mor
sur
rati
sur
où
mor
der
halo
tété
rieu
van
rent
les
dépe
vent
dévo
la c
qu'e
son
L'E

pit de pénitence, ou du moins à confondre les pécheurs impénitens, fût gënée par la sujétion du cloître.

Il lui fallut aller en cour, pour lever les obstacles qui se rencontrerent à cette fondation; & ce fut-là sans doute la plus pénible de toutes ses démarches, après avoir quitté avec tant d'éclat ce séjour de la vanité & de la fausse prudence du siècle. Ce ne lui fut pas non plus une mortification légère, d'avoir à souffrir sur la route les témoignages de la vénération des peuples, qui s'empressoient sur ses pas, qui environnoient le logis où elle descendoit, qui coupoient des morceaux de ses vêtemens, pour les garder comme des reliques précieuses. Il s'exhaloit de sa personne une odeur de sainteté, qui frappoit jusqu'aux sens extérieurs, & qui se répandoit au loin devant elle. La capitale & la cour ne furent pas moins dans l'admiration, que les provinces. Tant la vraie piété, indépendamment de ses dehors & des préventions du siècle, se distingue de la dévotion de caprice. La sainte obtint à la cour, comme par-tout ailleurs, ce qu'elle poursuivoit pour la fondation de son monastère, qui fut bâti peu après. L'Église en fut érigée sur sa caverne;

& assez près de là, on lui creusa une autre grotte, où elle vécut encore cinq ans : prodige égal à celui de ses austérités, qui rendoient la prolongation de ses jours naturellement impossible. On mit son corps en dépôt dans une chapelle de la Sainte Vierge, pour qui elle avoit toujours marqué une dévotion toute particulière. Les peuples d'alentour ont encore tant de vénération pour cette église, & sur-tout pour la caverne qui s'y trouve enfermée, que le roc teint du sang de cette innocente victime de la pénitence, semble avoir conservé de même l'empreinte de sa sainteté.

Dans ces temps malheureux où les sectes multipliées se portoient aux derniers excès de la fureur, & vomissoient les plus outrageantes calomnies contre l'Eglise Romaine, il importoit à la foi, & il étoit de la divine sagesse, de multiplier les exemples héroïques des vertus, qui, nonobstant toute la fragilité de l'homme, se forment sans cesse, & ne se forment jamais que dans le centre de l'unité catholique. C'est là que la jeunesse ou l'enfance, dans Stanislas Kostka, aussi bien que la fragilité du sexe dans Thérèse de Cépède & Catherine de Cardone, puisa les graces singulières qui l'éleverent, âgé

de
tété
qui
en l
ver
de t
qu'il
prév
son
qu'il
prép
cœur
des
leva
fecti
gard
noier
Il
l'inn
mais
le d
spiro
chast
ne fa
bre p
son
gran
tous
il ne
prio

de dix-huit ans seulement, à une sainteté digne du culte public. Ses parens d'Orléans; qui tenoient un rang des plus distingués Vie de S. Stanisl. liv. en Pologne, s'empresserent à le faire élever d'une manière digne de la grandeur de sa maison : mais quelque diligence qu'ils eussent employée, ils avoient été prévenus par le S. Esprit, qui voulut être son premier instituteur. Le premier usage qu'il fit de sa raison, si heureusement préparée, ce fut de donner à Dieu son cœur sans partage; & par l'abondance des grâces qu'attira cette fidélité, il s'éleva dès l'enfance à un tel degré de perfection, que son père & sa mère le regardoient comme un ange, & lui en donnoient habituellement le nom.

Il en avoit la figure, aussi bien que l'innocence, la douceur & l'amabilité: mais sa beauté, comme saint Ambroise le dit de la plus pure des vierges, n'inspiroit que le respect & le désir d'être chaste. Sa pudeur étoit si délicate, qu'il ne falloit qu'une parole tant soit peu libre pour le faire évanouir; en sorte que son père qui l'aimoit tendrement, avoit grand soin de détourner en sa présence tous les entretiens peu réservés: quand il ne le pouvoit pas faire autrement, il prioit sans détour ceux qui les commen-

voient, d'avoir pitié du petit Stanislas. On l'envoya, sur les traces de tant d'autres nobles Polonois, étudier en Allemagne : mais tandis que la plupart y donnoient dans les nouvelles doctrines & les mœurs dépravées des ennemis de l'Eglise, il fit chaque jour de nouveaux progrès dans la piété sincère, & dans la pureté de cœur qui en est le fruit. Chacun s'empressoit pour le voir, quand il assistoit aux divins offices, le visage enflammé comme un chérubin, l'esprit abîmé dans la contemplation des bontés du Seigneur, en présence du sacrement de son amour. Sa vue seule imprimoit de la vénération à tout le monde, & donnoit de la dévotion aux moins fervens.

Cependant comme la couronne de l'immortalité ne s'emporte que par la violence, & que tous ceux qui s'engagent à la suite de J. C. dans la carrière de la piété parfaite doivent souffrir persécution; Stanislas eut à effuyer, de la part d'un frère aîné & de son précepteur même, toutes sortes de contradictions, & bien souvent de rudes outrages. On s'étudioit à lui faire de la confusion en toute rencontre, & à le tourner en ridicule sur tout ce qu'il faisoit. On le traitoit d'opiniâtre & de sauvage; on l'accusoit de bassesse d'ame, & de sentimens indigne

d'un
homme
Le fa
appel
& scie
blier
tous
pas n
pas p
que p
temen
même
tout a
Penda
tion,
ni prof
dioit a
imagin
son ég
plaisan
bleffoi
que de
obéisso
Une
monde
des en
pelé à
que i
comme
toute

d'un homme de qualité, ou même d'un homme honnête & simplement sociable. Le saint enfant persuadé que ce qu'on appelle communément esprit de société & science du monde, n'est que l'art d'oublier J. C. & ses maximes, répondoit à tous ces reproches, qu'il ne se sentoit pas né pour le monde, qu'il n'y étoit pas propre, & que Dieu ne l'avoit fait que pour lui. Son frère poussa l'emportement jusqu'à le frapper bien des fois, même avec le bâton: Stanislas souffroit tout avec la constance d'un petit martyr. Pendant deux ans que dura cette persécution, on ne l'entendit jamais murmurer, ni proférer un seul mot de plainte. Il s'étudioit au contraire à rendre tous les services imaginables à ce frère dénaturé; il étoit à son égard, d'une prévenance & d'une complaisance sans bornes, en tout ce qui ne bleffoit pas la conscience; & quoiqu'il n'eût que deux ans moins que son aîné, il lui obéissoit comme il auroit obéi à son père.

Une ame si éloignée des maximes du monde, n'étoit pas faite pour y prendre des engagements. Bientôt il se sentit appelé à la compagnie de Jésus: après quelque irrésolution, qu'il pleura depuis comme la plus grande faute, il s'arma de toute la force qu'il avoit acquise par

l'usage des souffrances, & se mit en devoir de suivre la voix de Dieu, malgré les oppositions & la puissance de ses proches. Il s'échappa de Vienne où il étudioit alors, après en avoir délibéré avec Dieu & de sages directeurs, se dépouilla au sortir de la ville, pour revêtir un pauvre, mit un habit de toile qu'il avoit apporté, se ceignit d'une corde, y attachâ son chapelet, & partit gaiement le bourdon à la main. En cet équipage, il alla d'abord à Ausbourg, puis à Dillingue, afin de solliciter son entrée chez les Jésuites, auprès de leurs premiers supérieurs d'Allemagne. Ne l'ayant pu obtenir sans le consentement de son père, il s'arma d'un nouveau courage, se remit en route le bâton à la main, & au travers de vingt autres provinces, il marcha infatigablement jusqu'à Rome.

Il est dans les saints, comme dans tous les hommes de même inclination, un tact particulier pour discerner leurs semblables. S. François de Borgia gouvernoit depuis trois ans la société des Jésuites, en qualité de général; lorsque S. Stanislas Kostka arriva à Rome, muni des lettres où les Jésuites Allemands rendoient témoignage à sa constance héroïque, à son éminente piété & à mille

quali
nues
saint
tion
dans
sant
j'ai t
dans
refus
rens
en ar
le ca
pez
fait
écolie
Il
ressen
tomb
toit
sur-to
la liv
libert
prit
toit
& le
ici n
Bienh
à nou
mes
de je

qualités admirables qu'ils avoient recon-
nues en lui. Le saint général accueillit le
saint profélyte avec la plus grande affec-
tion ; & sans le laisser un seul instant
dans l'incertitude, il lui dit en l'embras-
sant : Je vous reçois avec joie, Stanislas ;
j'ai trop de preuves que Dieu vous veut
dans notre compagnie, pour vous en
refuser l'entrée. On craint que vos pa-
rens n'excitent un orage dangereux. S'il
en arrive ainsi, le Seigneur aura soin de
le calmer. Pour vous, ne vous occu-
pez qu'à lui plaire ; & soyez aussi par-
fait religieux, que vous avez été pieux
écolier.

Il est difficile d'exprimer la joie que
ressentit Stanislas, au moment où il vit
tomber les chaînes avec lesquelles il s'é-
toit dérobé à l'esclavage du monde, &
sur-tout quand il se vit peu après sous
la livrée de la religion, dans toute la
liberté des enfans de Dieu. Il avoit l'es-
prit si plein de son bonheur, qu'il répé-
toit sans fin, avec un visage enflammé,
& le plus souvent les larmes aux yeux :
Ici notre sort est semblable à celui des
Bienheureux dans le ciel ; Dieu est tout
à nous, comme pour eux, & nous som-
mes tout à lui. Que s'ils ont l'avantage
de jouir sans crainte, nous avons celui

d'augmenter sans cesse nos mérites & notre couronne.

Si le S. Novice goûtoit le plaisir des anges, dont il avoit toute la ferveur; il gardoit ses règles avec une exactitude qui servoit d'exemple aux plus anciens religieux. Il ne trouvoit rien de difficile, dans les commandemens de ses supérieurs; il n'exécutoit rien avec plus de plaisir, que ce qui étoit humiliant. Loin de jamais s'excuser, il étoit le premier à s'accuser de ses fautes; il usoit d'adresse, pour les faire remarquer; il les revêtoit de couleurs, où l'humilité seule pouvoit trouver de la vérité; en sorte que ses compagnons disoient communément, qu'il étoit un grand calomniateur de lui-même. On ne pouvoit lui faire un plus grand déplaisir, que de lui donner des louanges, ou de lui parler de la grandeur de sa maison. Bien différent néanmoins de ces demi-dévots, en qui la vertu conserve l'empreinte de leur humeur chagrine, il avoit grand soin de ne pas offenser par des brusqueries & des rebuts, ceux qui lui disoient des choses obligantes. Toutes ses vertus avoient, comme lui, ce caractère de douceur & d'aménité qui le rendoit aimable à tout le monde. Il ne dédaignoit personne, il

suppo
des
lontie
modo
nières
cenda
qu'on
voit
mot,
à être
capital
la pra
dans s
à la r
en fit
Ainsi
les fle
rité; &
la terre
étoit u
encore
novicia
mois d
que la
ouvrit
jeunesse
purent
il fut a
rieuse;
d'un to

supportoit patiemment les défauts même des plus imparfaits, il s'entretenoit volontiers avec les plus simples, il s'accommodoit au génie, à l'humeur, aux manières d'un chacun, avec une condescendance si naturelle & si pleine d'attraits, qu'on s'estimoit heureux, quand on pouvoit passer une heure avec lui. En un mot, Stanillas avoit appris parfaitement à être doux & humble de cœur : leçon capitale de l'école de Jésus-Christ, dont la pratique jointe à l'imitation de Marie dans son inviolable fidélité à la grace & à la règle, ou aux devoirs de son état, en fit un saint à l'âge de dix-huit ans.

Ainsi dans la saison où éclosent à peine les fleurs, déjà il avoit atteint à la maturité; & le Seigneur s'empressa de ravir à la terre une ame, dont le ciel désormais étoit uniquement digne. Il n'y avoit pas encore dix mois accomplis qu'il étoit au noviciat, quand, au commencement du mois d'août, il fut intérieurement averti que la fin de sa vie étoit proche. Il s'en ouvrit à quelques personnes, qui, vu sa jeunesse & le bon état de sa santé, ne purent le croire. Quelques jours après, il fut attaqué d'une fièvre encore peu sérieuse; & en se mettant au lit, il dit d'un ton assuré, qu'il n'en releveroit point.

Il avoit demandé à la sainte Vierge, pour qui il avoit la plus tendre dévotion, de mourir avant la fête de son assumption glorieuse, afin qu'il pût assister dans le ciel au renouvellement qui s'y fait de son triomphe en cette sainte journée. La veille de cette fête, il lui prit une sueur froide & un affaissement si soudain, qu'il fallut se presser de lui administrer les derniers sacremens. Il les reçut avec des sentimens de joie & une ardeur de dévotion, qui parurent l'élever au dessus de sa foiblesse naturelle. Il dit quelques mots d'édification qui attendrirent les assistans jusqu'aux larmes, fit assez haut quelques actes de contrition & d'amour de Dieu, puis entra dans un profond recueillement pendant lequel la Mère de Dieu s'étant présentée à lui, suivie d'une troupe nombreuse de vierges, comme on l'apprit à l'heure même de sa propre bouche, il expira doucement sur les trois heures du matin, le jour de l'assomption, quinzième d'août 1568.

Semblable aux parfums, qui ne se font jamais mieux sentir qu'au moment où ils achevent de se consumer, l'odeur de la sainteté de Stanislas, aussi-tôt qu'il eut expiré, se répandit dans toute l'étendue de Rome. De tous les quartiers, on ac-

cour
semb
qu'à
press
sur f
pas,
bien
altéré
pas e
même
l'avoit
Aussi
cette
cause
sageoi
On lu
y faiso
choirs
fleurs
ce qu
depuis
rir, &
nous
qui s'
Stan
la méri
dans l
puis le
elle av
ter la

courut en foule à ses funérailles, moins semblables à une cérémonie lugubre, qu'à un appareil de triomphe. On s'empressoit pour le considérer; on voyoit sur son corps moins de vestiges du trépas, que de marques de l'immortalité bienheureuse. Ses traits n'étoient point altérés, la vivacité de son coloris n'étoit pas éteinte, son visage conservoit le même air de douceur & de sérénité qui l'avoit fait rechercher pendant sa vie. Aussi, loin d'éprouver à son approche cette horreur secrète & repoussante que cause la vue d'un mort, plus on s'envifageoit, plus on se sentoît attiré vers lui. On lui baisoit les mains & les pieds, on y faisoit toucher des livres & des mouchoirs, on recueilloit avec respect les fleurs dont on avoit parfemé son corps; ce qui fit dire au savant Tolet, qui fut depuis cardinal: Un enfant vient de mourir, & il attire tout le monde. Hélas! nous mourrons peut être bien vieux, & qui s'occupera de nous!

Stanislas Kostka lui seul a immortalisé la mémoire de sa maison, encore célèbre dans les fastes de l'Église, quoique depuis long temps éteinte en Pologne, où elle avoit été assez puissante pour disputer la couronne. Quel fut donc l'aveu-

glement de son père, lorsqu'imaginant soutenir l'éclat de son nom, en disposant à son gré de la vocation de son fils, il entreprit de l'arracher du sein de la religion, & fit craindre à ceux qui l'y avoient reçu, des vengeances terribles que la sainte mort de cet enfant put seule détourner! Stanislas comblé pendant sa vie des faveurs du ciel les plus singulières, s'est rendu célèbre depuis son trépas par tous les miracles requis pour mettre un enfant au nombre des saints; par des miracles de telle importance pour la Pologne en particulier, que tous les ordres du royaume l'ont choisi, avec saint Casimir, pour leurs patrons & leurs protecteurs. Un homme de vingt-quatre ans, & un adolescent de dix-huit, devenus comme les anges tutélaires des fiers Sarmates; telles sont les merveilles qu'en tous les temps opère la vertu, dans le sein de cette Eglise, à qui la sainteté n'est pas moins propre que la catholicité.

Sander. Ce fut en cette même année 1568, hoeres. p. qu'après tant d'autres sectes qui divi- 221. soient l'Angleterre, parut encore celle De schism des Calvinistes rigoureux qui se nom- Angl. l. 3. moient Puritains; s'estimant d'autant plus purs, qu'ils défiguroient davantage l'ancienne religion. Ils commencerent par

rejete
& tou
cane.
tane,
quoit
qu'un
son,
bende
voient
de l'E
ses se
tout
culte
jeteren
toute
l'oraisc
prit de
chrétie
le dim
que les
ce qui
noient
que le
choien
par ca
Du re
taires
qui n'a
qu'ils
purs,

rejeter l'autorité des évêques Anglicans, & toute la discipline de l'Eglise Anglicane. L'usage du surplis & de la soutane, conservé par les Episcopaux, choquoit si fort ces nouveaux réformateurs, qu'un de leurs ministres, nommé Samson, aima mieux perdre une riche prébende que de s'y conformer. Ils le trouvoient trop semblable aux observances de l'Eglise Romaine, trop favorables à ses sentimens, & prétendoient réduire tout ce qui concernoit la religion au culte nud & décharné de Genève. Ils rejetèrent enfin toutes les liturgies, dans toute leur étendue, sans en excepter l'oraison dominicale; & substituant l'esprit de la Synagogue à celui de l'Eglise chrétienne, ils vouloient qu'on observât le dimanche, d'une manière aussi servile que les Juifs gardoient le sabbat. Pour ce qui est des traditions, ils n'en retenoient aucune; en ceci plus conséquens que leurs premiers auteurs, qui en tranchoient la souche, & n'en conservoient par caprice que des branches détachées. Du reste, ces durs & outrageans sectaires avoient tant d'aversion pour ceux qui n'adhéroient point à leurs sentimens, qu'ils se seroient regardés comme impurs, si seulement ils avoient prié dans

un lieu consacré suivant les formes de quelques liturgies. Ils exciterent d'horribles & très-longs troubles dans les illes Britanniques, où, malgré la sévérité & toute l'habileté de la Reine Elisabeth, ils se firent tant de partisans, sur-tout en Ecosse & jusques parmi les Episcopaux, qu'ils en devinrent enfin les émules, assez puissans pour leur disputer l'égalité, & quelquefois la prééminence. L'indigne neveu du cardinal Polus, le comte d'Huntington fut un de leurs premiers & de leurs principaux soutiens.

Moins grossières que les erreurs des Puritains, & par-là même beaucoup plus dangereuses, ou plus difficiles à extirper, les nouveautés de Batus, nonobstant l'improbation des plus célèbres universités, les anathèmes du S. Siège, & le désaveu du docteur qui leur avoit donné naissance, paroissoient encore lui tenir fortement au cœur, & avoient toujours des sectateurs nombreux, au moins dans les cloîtres. Cette première Eglise à qui le dépôt de la foi est principalement confié, & qui se trouvant sans cesse aux prises avec les hérétiques, connoît toutes leurs manœuvres, leur jargon menteur, & l'insuffisance de leur soumission verbale & vague, enjoignit à son ancien

con
nes
spéc
ner
de
son
sure
ses
en
L
purg
veau
Cor
atta
trine
siège
en c
frère
tre f
qui
exer
rieur
cont
un d
prov
core
veau
place
der
prov

commiffaire, le grand-vicaire de Malines, de confommer fa commiffion, & spécialement d'obliger Baius, tant à donner une abjuration précise & par écrit de toutes les propositions condamnées à fon fujet, qu'à fe faire absoudre des censures qu'il avoit encourues, en publiant fes opuscules malgré la défenfe qui lui en avoit été faite.

Le grand-vicaire entreprit d'abord de purger l'ordre de S. François, des nouveautés qui s'étoient gliffées parmi les Cordeliers des Pays-Bas; & cet institut attaché de tout temps à la saine doctrine, dévoué tout particulièrement au fiége apostolique, ne se démentit point en cette rencontre. Il n'y eut pas jusqu'à frère Lupi & fon professeur, l'un & l'autre fort entêtés auparavant du Baianisme, qui ne se soumiffent avec une docilité exemplaire. Cependant parmi les supérieurs mêmes, très-zélés pour la plupart contre la doctrine profcrite, il y en avoit un des principaux; favoir le P. Pepin, provincial de Flandres, qui appuyoit encore sous main les partifans de la nouveauté, & qui s'étudioit à mettre en place les fujets les plus propres à feconder fes vues. Morillon fit déposer ce provincial, à qui l'on substitua le favant

père Leodius, défenseur aussi zélé qu'éclairé de la saine doctrine. Dès qu'il fut installé, il convoqua une assemblée composée des supérieurs & de quelques députés de chaque maison de la province. Il leur intima les ordres du S. Siège; & sur le champ tous les gardiens & les députés abjurèrent le Balaïsme, tant en leur nom, qu'en celui de leurs communautés. Quant aux autres provinces des Cordeliers; comme le mal n'y étoit pas au même degré que dans celle de Flandres, on n'usa point de remèdes si vifs; mais par tout on prit des mesures efficaces, qui, avec le temps & les tempéramens convenables, extirperent jusqu'au moindre germe des nouvelles erreurs parmi tous les Franciscains de la Belgique.

Il en eût vraisemblablement été de même dans l'université de Louvain, si les procédés de Baius son chef eussent eu la même franchise pour principe. Mais de toutes les passions, l'amour de la nouveauté dans un chef de parti, est la plus difficile à dompter. Morillon s'étant transporté à Louvain, dans la vue d'exiger de Baius ce que portoient les ordres du S. Siège, le trouva si mal disposé dans la première entrevue, qu'il craignit d'aigrir le mal en y appliquant le remède, & crut

ne de
sein p
lâtre
qu'on
une in
se tro
stesse,
penfa
tôt il
damne
gnoit
été m
qu'il y
souten
cathol
S. Au
il ajou
qu'on
contre
Rome
Mo
scanda
prenai
murm
ouvra
n'avo
que
doctri
ja fid
le me

ne devoir pas même s'ouvrir de son dessein pour le moment. Le novateur idolâtre de ses opinions & de sa renommée, qu'on avoit cependant ménagée avec une indulgence en quelque sorte excessive, se trouvoit dans un accablement de tristesse, qui lui causa une langueur dont il pensa mourir quelque temps après. Tantôt il accusoit ses juges de l'avoir condamné sans l'entendre, tantôt il se plaignoit que les propositions censurées avoient été mal extraites de ses écrits, tantôt qu'il y en avoit plusieurs qui avoient été soutenues de tout temps dans les écoles catholiques, & même enseignées tant par S. Augustin que par S. Prosper. A quoi il ajoutoit. au grand scandale des fidèles, qu'on pourroit bien écrire quelque jour, contre une décision qui faisoit foi qu'à Rome on autorisoit le Pélagianisme.

Morillon très-offensé de ces murmures scandaleux, se contenta cependant; & reprenant de point en point les griefs du murmureux, il lui représenta que ses ouvrages avoient parlé pour lui, qu'il n'avoit pas été besoin de l'entendre, puisque ses écrits pourroient manifester sa doctrine, même après sa mort. Quant à la fidélité des extraits, il lui dit que tout le monde pouvoit encore s'en convain-

3c. Lettre
de Morill.
au Card.
de Granv.

cre, par la confrontation de ses écrits avec la bulle : du reste, qu'il avoit grand tort de se plaindre qu'elle contient des articles qui ne sont pas de lui ; puisque cette circonstance lui est favorable à lui-même, & montre uniquement que la bulle n'avoit pas été portée pour lui seul ; qu'il auroit aussi bonne grace à se plaindre du ménagement qu'on avoit eu de ne pas l'y nommer. Pour ce qui est des articles controversés dans l'école, reprit-il, le S. Siège apostolique fait fort bien sans vous ce qui peut se défendre, ou non. Et pouvez-vous nier que votre doctrine ait été censurée par les docteurs de Paris, par toutes les universités d'Espagne, par quantité de savans personnages à Rome ; & ce qui est plus fort, que plusieurs pères au concile de Trente en ont été scandalisés, que sans l'évêque d'Ypres & les raisons qui pressoient de terminer le concile, elle étoit en danger d'y être condamnée en votre présence ? Sur la ressemblance prétendue des propositions de Baius avec les principes de S. Prosper & de S. Augustin, Morillon coupa court, en disant que sa commission n'étoit pas de juger là-dessus, encore moins d'entrer dans ces sortes de discussions, très inutiles pour bien croire

& pour
en de
loit pa
jours
doctrin
pondit
il se m
qui avo
ce pour
Baius,
qu'enve
Sur quo
bien vo
fait, c'e
je ferai
à l'amit
qu'à pré
obéie,
core de
informée
si elle é
bien de
stances,
N'allez
que le
libelle,
seul. Et
Roi, &
tôt, qu
ment,

& pour bien vivre; puis il lui demanda en deux mots, s'il vouloit ou ne vouloit pas obéir au S. Père, qu'il avoit toujours reconnu pour le vrai juge de la doctrine. A quoi l'imposteur effrayé répondit bien vite, que tant qu'il vivroit, il se montreroit enfant d'obéissance. Ce qui avoit le plus frappé Morillon dans ce pourparler, c'étoit l'aigreur qu'exhaloit Baius, & la menace audacieuse, quoiqu'enveloppée, d'écrire contre la bulle. Sur quoi, lui dit le grand-vicaire, je veux bien vous avertir en ami, que si cela se fait, c'est le moyen sûr de vous perdre; je serai contraint moi-même de renoncer à l'amitié, que je vous ai conservée jusqu'à présent. Car si Sa Sainteté veut être obéie, vous avez plus à craindre encore de Sa Majesté Catholique, aussi bien informée de tout ce qui se fait ici, que si elle étoit sur les lieux. Et gardez-vous bien de vous jouer à ces deux puissances, les plus absolues du monde. N'allez pas vous y méprendre: encore que le nom de l'auteur soit supprimé du libelle, on ne s'en prendra qu'à vous seul. Et qui aurez-vous pour parties? le Roi, & le duc d'Albe. Baius dit aussitôt, qu'il n'écriroit jamais, ni directement, ni indirectement contre la bulle,

qu'il ne permettroit pas que d'autres écrivissent; & il jura sur son salut éternel, qu'il ne savoit homme vivant qui le fit. Dès-lors néanmoins, le grand-vicaire avoit été averti par l'un des plus graves docteurs, le sage & savant Ravestein, qu'il se fabriquoit un libelle contre la bulle.

Baius quoique bon sujet, attaché cordialement & constamment à la domination d'Espagne, tenoit toutefois si fortement à ses opinions, ou au faux honneur de les faire valoir, qu'il ne plioit qu'autant que les rebelles de Flandres avoient le dessous, & recommençoit à dogmatifer quand il les voyoit en forces. Il avoit paru docile à la décision du saint Siège; quand toute la Flandre trembloit sous le glaive du duc d'Albe; & quand les révoltés se montrèrent, avec deux armées nombreuses aux ordres du prince d'Orange & du comte Louis son frère, il se remit à murmurer, à cabaler, à investir, à écrire enfin contre la bulle. Les succès rapides du duc d'Albe ne permirent point à Baius de tirer grand avantage de la rebellion. Tout ce qu'il put faire pendant les troubles, ce fut de composer contre la bulle une apologie de sa doctrine: mais il n'eut pas le loi-

fir

fir de
trât t
craint
pêcha
cepen
& qu
que la
gage a
sans ri
qu'il a
& mên
voya d
après a
juré sur
jamais
recteme
Or il
que sa
des cal
langage
y paroi
sujet de
de doct
expressio
saints p
Tout le
pudence
protesté
décision
devoit r
Tom

fir de la répandre, avant que le duc rentrât triomphant dans Bruxelles; & la crainte d'un vainqueur si formidable l'empêcha de la rendre publique. Il imagina cependant, tout insolente qu'elle étoit & quoiqu'elle ne respirât tout entière que la contumace, qu'au moyen du langage affecté de la soumission, il pouvoit sans risque l'adresser au cardinal Simonète qu'il avoit connu au concile de Trente, & même au Souverain Pontife. Il l'envoya donc à Rome, six mois seulement après avoir reçu la bulle avec respect, & juré sur son salut éternel, qu'il n'écriroit jamais contre, ni directement, ni indirectement.

Or il y déclaroit au chef de l'Eglise, que sa bulle ne contenoit pas seulement des calomnies manifestes, mais que le langage & les sentimens des saints pères y paroissoient flétris; qu'elle étoit un sujet de scandale pour un grand nombre de docteurs; infiniment plus attachés aux expressions des saintes écritures & des saints pères, qu'à celles des scholastiques. Tout le palliatif dont il revêtoit son impudence, consistoit, après avoir encore protesté de sa soumission pour la nouvelle décision qu'il demandoit, à douter s'il devoit regarder la première comme sus-

Basana,
part. 2.
pag. 79 &
seq.

fiffamment réfléchie & obtenue pour de
 justes raisons, ou comme subreptice &
 arrachée par les importunités & les arti-
 fices de ceux qui persécutoient les gens
 de bien. Dans l'apologie adressée à Si-
 monète, je ne m'explique pas, disoit
 l'apologiste, sur la vérité des propositions,
 & parce que je ne fais pas si cela plairoit
 à Sa Sainteté, & parce que la bulle me
 paroît condamner les propositions même
 qui sont vraies en rigueur & dans le sens
 propre des paroles. Mais si l'on condamne
 le sens des propositions & la vérité qu'elles
 renferment, parce que cette vérité déplaît
 à certains docteurs qui ont pris d'autres
 idées; alors il apparoitra que c'est contre
 Dieu même qu'on s'élève. Le cardinal
 Simonète étoit mort, avant que les apo-
 logies, qui toutes deux lui étoient adres-
 sées, fussent arrivées à Rome. Il paroît
 même que le premier dessein de l'auteur
 n'étoit pas d'en adresser aucune au Saint
 Père, à qui l'on observe qu'il n'y parle
 qu'en la troisième personne. Mais effrayé
 des menaces que lui fit Morillon, il prit
 apparemment ce biais pour faire passer
 ses invectives, sans avoir l'air d'écrire
 contre la bulle, malgré la défense ex-
 pressé qui lui en avoit été faite, & la
 parole qu'il avoit donnée. Le Pape qui,

au
 pié
 Batu
 con
 prop
 C
 non
 jours
 douc
 brebi
 ment
 pecte
 ôter
 fort
 il ord
 positio
 giste,
 procès
 ble. T
 & les
 damna
 confira
 & no
 par le
 n décr
 n les p
 n nal
 n délit
 n toute
 n tanc

au défaut de Simonète, reçut les deux pièces, ne laissa point de prononcer, que Basus avoit encouru les censures portées contre ceux qui écriroient en faveur des propositions condamnées.

Cependant comme le saint Pontife, nonobstant sa sévérité naturelle, fut toujours un modèle de la charité & de la douceur évangélique, il eut pitié d'une brebis égarée, qui, malgré son égarement, faisoit encore profession de respecter la voix du pasteur. Et voulant lui ôter tout sujet de plainte; par un trait fort extraordinaire de condescendance, il ordonna un nouvel examen des propositions d'après les défenses de l'apologiste, & même une révision entière du procès, la plus exacte qu'il seroit possible. Tous ces ordres ayant été exécutés, & les propositions trouvées aussi condamnables que la première fois, le Pape confirma le jugement porté par la bulle, & notifia cette confirmation à Basus, par le bref suivant: " Quoique notre
" décret apostolique contre le livre &
" les propositions déférées à notre tribu-
" nal n'ait pas été rendu sans une mûre
" délibération, & sans y avoir donné
" toute l'attention qu'exigeoit l'import-
" tance de l'affaire & la qualité des per-

"sonnes, qui d'ailleurs ont bien mérité
 "du S. Siège; voulant néanmoins vous
 "ôter tout sujet de former des plaintes
 "nouvelles, nous avons ordonné que
 "les livres, les propositions & les écrits
 "que vous nous avez envoyés dernière-
 "ment, fussent examinés & pesés de
 "nouveau avec la dernière exactitude;
 "& nous avons jugé que le décret
 "donné sur ces matières, s'il n'étoit pas
 "encore fait, devoit être le même en
 "tous ses points, & tel que nous le
 "confirmons aujourd'hui. C'est pour-
 "quoi nous vous imposons un silence
 "perpétuel, ainsi qu'à tous ceux qui
 "voudroient soutenir les propositions
 "suscitées; & nous vous exhortons,
 "comme un enfant soumis au S. Siège,
 "à obéir sans tergiversation à ce que
 "vous prescrit la sainte Eglise votre
 "mère, & la mère de tous les fideles."
 Ce bref est daté du treizième de mai 1569.

Le Pape chargea le cardinal de Gran-
 velle de l'envoyer à Morillon pour le
 remettre à Batus, & d'écrire au grand-
 vicairé qu'il falloit absolument obliger ce
 docteur à faire l'abjuration des proposi-
 tions condamnées, & à demander l'ab-
 solution des censures qu'il avoit encou-
 rues. Muni de ces dépêches, Morillon

mand
 truni
 qu'il
 qu'il
 vrai
 adroit
 sa m
 On n
 comm
 & on
 faire s
 ne lui
 mission
 ordina
 manda
 préten
 rues,
 pour la
 lique
 point,
 propos
 pouvoi
 donnat
 guer le
 giné p
 bulle,
 sens pr
 sans le
 souven
 nir le

manda Batus à Bruxelles, & les lui com-
 munita. Celui-ci en parut plus étonné ^{4e. Lettre}
 qu'il n'auroit dû l'être, après les pièces ^{de Morill,}
 qu'il venoit d'envoyer à Rome. Il est
 vrai qu'il avoit usé d'un détour assez
 adroit pour écrire contre la bulle : mais
 sa manœuvre n'avoit pas fait illusion.
 On ne l'en regardoit pas moins à Rome,
 comme venant d'encourir les censures,
 & on lui ordonnoit séchement de s'en
 faire absoudre. Morillon, de son côté,
 ne lui parla que d'obéissance & de sou-
 mission au S. Siège. Le novateur, à son
 ordinaire, protesta de son obéissance, de-
 manda l'absolution des censures, qu'on
 prétendoit, disoit-il, qu'il avoit encou-
 rues, & sur le champ il se mit à genoux
 pour la recevoir. Le commissaire aposto-
 lique répondit qu'il ne la lui donneroit
 point, qu'il n'eût auparavant abjuré les
 propositions. Il se releva, & dit qu'il ne
 pouvoit le faire, à moins qu'on ne lui
 donnât copie de la bulle, afin de distin-
 guer les propositions qu'il avoit déjà ima-
 giné pouvoir, en vertu même de la
 bulle, se soutenir en rigueur & dans le
 sens propre des termes. Le grand vicaire,
 sans le suivre dans ces subtilités, le fit
 souvenir que le Pape, en vue de préve-
 nir le scandale & la diffamation des au-

teurs de la doctrine condamnée, s'étoit fait un principe de ne donner copie de la bulle, ni à eux, ni à leurs adversaires, & qu'il vouloit absolument ensevelir cette affaire dans le silence. Sur quoi Batus dit que cela lui sembloit très-bien, & pria qu'il fût ordonné qu'on ne disputât plus à Louvain sur ces matières.

Hist. du
Basan. l.
2. P. 124.

Le novateur se prenoit, de tous côtés, dans ses propres lacs. Il offroit d'obéir à la bulle, & non pas d'abjurer ce qu'elle proscrivoit; introduisant ainsi dans l'Eglise le simulacre de respect, qui devint si fameux par la suite sous le nom de silence respectueux; c'est-à-dire qu'il promettoit de révéler au dehors les décisions, qu'il méprisoit dans son cœur. Il exigeoit encore, avant d'accepter ainsi la bulle, que le Pape y donnât des explications, qui distinguassent le sens & les qualifications de chacune des propositions condamnées. Il y auroit lieu à l'accommodement, disoit-il, si les censures pontificales étoient jointes à chaque proposition, pour en donner la distinction & en marquer la différence. Sans cette condition, dont ses disciples ont encore fait tant d'usage, il ne voyoit pas lieu, non seulement à une acceptation sincère de la bulle, mais à un sim-

ple acc
lut dor
bien d
une ac
il en l
son ad
de sign
on pass
formali
connos
compo
soumet
seule d
sa sincè
à la si
embarr
ceux q

Tand
flattoit
amener
teur R
niversit
capable
doctrin
professe
voit le
n'étoit
docte
dans la
prédit

ple accommodement de politique. Il fallut donc presser & menacer. Enfin après bien des tergiversations, il consentit à une acceptation absolue & sans réserve, il en laissa dresser l'acte; puis il dit que son adhésion verbale suffisoit, & refusa de signer. Par un excès de ménagement, on passa sur ce qui ne parut alors qu'une formalité: mais on ne tarda point à reconnoître, combien il est dangereux de composer avec un noyateur qui paroît se soumettre, tandis qu'il se refuse à une seule des épreuves où l'on peut mettre sa sincérité. Bientôt il en fallut revenir à la signature, avec des peines & des embarras beaucoup plus grands, que ceux qu'on avoit prétendu s'épargner.

Tandis qu'on temporisoit, & qu'on se flattoit en vain que la condescendance ameneroit Batus à la soumission, le docteur Ravestein, par sa mort, priva l'université de Louvain du défenseur le plus capable & le plus vigilant de l'ancienne doctrine. Batus devint par-là doyen des professeurs en théologie, dont il se trouvoit le plus ancien; & la faction, qui n'étoit plus contenue par l'autorité du docte Ravestein, prit aussitôt le dessus dans la faculté; comme Morillon l'avoit prédit au cardinal de Granvelle. Il n'a-

voit pour collègues que ses disciples, la plupart attachés à sa doctrine, & tous à sa personne. Croyant alors pouvoir impunément rentrer dans le champ de bataille, il oublia ses promesses, ses soumissions tant de fois réitérées, son abjuration, & soutint avec plus d'audace que jamais les propositions condamnées.

Ce procédé, non moins indigne d'un honnête homme, que d'un ecclésiastique en réputation de vertu, offensa vivement les orthodoxes. Ils en portèrent leurs plaintes aux évêques de la province, qui ne trouvant point de moyen plus propre à calmer les esprits & à lever tout soupçon qu'une condamnation précise & publique de la doctrine des propositions, résolurent d'engager Baius à s'expliquer une bonne fois là-dessus en pleine faculté. Dans cette vue, les évêques de Gand, d'Ypres & de Bois-le-Duc le presserent par lettres de se justifier authentiquement sur la récidive qu'on lui imputoit, & d'exposer en présence des docteurs assemblés ses vrais sentimens sur les articles proscrits par la bulle.

Baïana, Baius feignit de se rendre à l'avis des pag. 141 évêques. On assembla l'université dans & seq. la salle de théologie; il monta en chaire, & après un préambule de style dévotieux,

il ran
classe
fausse
préter
deuxi
& qu
dans
faisi
en fo
bles u
lateurs
enfin
ne son
qu'elle
des sa
des sch
apolog
elle de
la pro
les ch
souver
durciss
devant
daleux
gion &
préci
dans
prété
lomnia
mal er

il rangea les propositions sous quatre classes; la première, de celles qui sont fausses & bien condamnées, mais qu'il prétendit n'avoir jamais soutenues; la deuxième, de celles qui sont ambiguës, & qu'on avoit mal entendues, dit-il, dans ses livres, dont on n'avoit pas saisi le sens; la troisième, de celles qu'il en soutint mal extraites, & condamna- bles uniquement par ce que les compi- lateurs y avoient ajouté; la quatrième enfin, de celles qu'il avoua, mais qui ne sont odieuses, ajouta-t-il, que parce qu'elles sont énoncées dans le langage des saints pères, & non pas dans celui des scholastiques. Voilà, conclut-il, mon apologie, si toutefois j'en ai besoin; ainsi elle doit bien vous suffire. Je suis prêt à la produire, non seulement dans toutes les chaires, mais au tribunal même du souverain juge. Quel délire, ou quel en- durcissement! faire gloire devant Dieu & devant les hommes, d'un manifeste scan- daleux, qui impute au siège de la reli- gion & de la vérité, la négligence, la précipitation, l'ignorance & l'iniquité dans ses jugemens; qui l'accuse d'avoir prêté son ministère à l'artifice & à la ca- lomnie, en condamnant des propositions mal entendues, infidèlement extraites,

forgées à plaisir pour diffamer un docteur catholique ; de les avoir prises dans un sens étranger , & de les avoir flétries , quoique vraies en elles-mêmes & dans le sens naturel que présentent les paroles de l'auteur ; d'avoir méconnu les paroles saines que les pères nous ont transmises , & d'avoir qualifié plus de vingt propositions , de scandaleuses & d'offensives des oreilles chrétiennes , parce qu'elles étoient revêtues du langage consacré par les saints docteurs.

Cet orgueil voilé d'un air de candeur & de modestie , de faux semblans d'humilité , de charité , d'amour de la paix & de la concorde , éblouit un grand nombre de personnes superficielles , ou peu vives sur l'intérêt de la religion. Mais les catholiques éclairés , & vraiment attachés à leur foi , n'envisagerent qu'avec horreur un hypocrite , qui , après tant de soumissions parjures , tournoit contre la puissance pontificale l'indulgence & la longanimité dont elle avoit usé à son égard. Ils étoient particulièrement indignés des deux traits d'impudence , par lesquels il avoit terminé son discours : savoir , qu'il y avoit dans la bulle des propositions censurées , pour lesquelles il faudroit peut-être mourir plutôt que de

les co
point à
été sol
plemen
étoit f
Rien
nier u
délibér
à la t
velle ,
publica
celui q
thodox
le Pap
épiscop
ti de
verneu
avoit
soigneu
le prie
les éco
la souf
duc d'
dre le
sectes
à souf
velle ,
autres
somme
avec h

les condamner; & qu'il ne se soumettoit point à la bulle, parce qu'elle n'avoit pas été solennellement promulguée, mais simplement notifiée par la lecture qui s'en étoit faite dans la maison de Ravestein. Rien de plus odieux sur-tout que ce dernier trait, qui marque une ame fausse & délibérément ingrate; puisque le Pape, à la sollicitation du cardinal de Granvelle, n'avoit consenti à cette forme de publication, que par ménagement pour celui qui lui en faisoit un crime. Les orthodoxes voyant qu'il ne respectoit, ni le Pape, ni le cardinal, ni le corps épiscopal de la province, prirent le parti de porter leurs plaintes au gouverneur, qui, outre sa rigidité naturelle, avoit ordre du Roi son maître de tenir soigneusement la main à cette affaire: ils le prièrent de faire publier la bulle dans les écoles de Louvain, afin que Batus la souscrivit avec tous les docteurs. Le duc d'Albe ayant si fort à cœur d'éteindre le feu de la rebellion allumé par les sectes protestantes, n'étoit pas d'humeur à souffrir qu'il se formât une secte nouvelle, qui venant à se réunir avec les autres, ne pouvoit pas manquer de consommer la ruine de l'Etat. Il accueillit avec honneur les défenseurs de la saine

doctrine , & résolut sur le champ de faire rendre la soumission convenable aux décisions du S. Siège par le moyen des évêques nationaux, soutenus de son autorité, sous laquelle tout plioit depuis ses dernières victoires.

Les circonstances ne pouvoient pas être mieux choisies. Outre le calme rétabli par la soumission du moins passagère des Protestans révoltés, tous les évêques de la Belgique étoient assemblés à Malines, où ils formoient un concile national, à l'effet de mettre à exécution le concile de Trente. On porta un décret formel pour la réception de ce concile, & pour en adopter la profession de foi, de telle manière que les évêques n'en pussent admettre aucune qui n'y fût conforme. On en reçut aussi la discipline, & avec tant d'uniformité, qu'il fut enjoint aux évêques de visiter toutes les églises de leurs diocèses, même exemptes, & de réformer tous les statuts ou réglemens qu'ils y trouveroient contraires aux décrets de Trente. Afin de les diriger dans ces opérations, on composa un grand nombre de chapitres instructifs & très-circonstanciés, sur le baptême, la promotion aux ordres, le mariage & les fiançailles; sur la célébration de l'office

divin ,
jeûnes ,
le culte
éviter ;
des aut
les cler
religieu
écoles
& les i
ment au
fut omi
de Tren
faire rel
& les n
Malines
qu'au q
fidé, e
l'évêque

L'ann
romée
deuxièm
des père
Métrop
trois an
les évêq
années
les, sel
réconcil
commu
à l'église

divin, l'observation des fêtes & des jeûnes, la dispensation des indulgences, le culte des images & les superstitions à éviter; sur les devoirs des évêques & des autres ministres de l'Eglise, de tous les clercs, des religieux même & des religieuses; sur les séminaires, sur les écoles chrétiennes, sur les catéchismes & les instructions qu'on doit faire réglement aux fidèles. En un mot, rien ne fut omis de tout ce que le saint concile de Trente avoit trouvé de plus propre à faire refleurir la discipline ecclésiastique & les mœurs chrétiennes. Le concile de Malines dura depuis le onze de Juin jusqu'au quatorze de juillet 1570, & fut présidé, en l'absence de l'archevêque, par l'évêque d'Ypres.

L'année précédente, S. Charles Borromée avoit tenu ponctuellement son deuxième concile, suivant l'ordonnance des pères de Trente, qui enjoignent au Métropolitain de célébrer de trois en trois ans le synode de sa province avec les évêques ses suffragans. Ainsi les trois années, étant expirées, il avertit les fidèles, selon sa méthode ordinaire, de se réconcilier avec Dieu, de recevoir la communion, & de venir en procession à l'église métropolitaine le dimanche avant

Glossan.

l. 2. c. 18.

Conc. T.

15 p. 338

& seq.

la célébration du concile, pour attirer les lumières du ciel & l'abondance de ses bénédictions sur l'assemblée des pères. Le saint archevêque vouloit aussi que tous ses suffragans députassent, chacun de son diocèse, outre les témoins synodaux, deux ecclésiastiques vertueux, habiles, zélés, pour rechercher sur les lieux tous les désordres & tous les abus, afin de lui en faire ensuite le rapport au concile. En quoi il ne se propoisoit pas seulement d'observer l'a propos dans la promulgation des loix, point d'économie déjà si important; mais d'appliquer avec justesse la correction à l'abus, & de tenir la loi en vigueur, par une exécution éclairée. Le deuxième concile général, ainsi que chacun des autres, tint environ trois semaines, pendant lesquelles on n'épargna ni soin, ni travail, pour ne rien laisser en retard de tout ce qui demandoit correction. Quand les actes étoient dressés, un des pères, au nom de tous les autres, portoit ces actes à Rome, avec une lettre synodale, qui les soumettoit au jugement du Souverain Pontife. Après qu'ils avoient été approuvés, l'archevêque les faisoit imprimer, & en passoit des exemplaires à tous les suffragans, qui les publioient dans leurs dio-

cèses.
 publier
 neuf an
 ciles,
 sur tan
 peut pa
 tes les
 régulièr
 quité si
 in disci
 dèle de
 objet d
 cieux
 craindr
 l'abrégé
 titre d'
 deux v
 renvoy
 venten
 l'Esprit
 l'Eglise
 Pou
 te duc
 se pass
 ner la
 émané
 docteu
 les do
 except
 parole

cés. Il les publioit aussi, ou les faisoit publier à Milan. C'est ainsi qu'en dix-neuf ans de pontificat, il célébra six conciles, dont on voit que la prépondérance sur tant d'autres conciles particuliers ne peut pas être mieux fondée. Aussi toutes les Eglises qui se piquent le plus de régularité & de ressemblance avec l'antiquité sainte, ont adopté comme à l'envi la discipline de Milan, image la plus fidèle de celle de Trente, & le plus digne objet de l'émulation universelle. Ce précieux corps de discipline, que nous craindrions de tronquer en tentant de l'abrèger, se trouve imprimé, sous le titre d'*Actes de l'Eglise de Milan*, en deux volumes *in-folio*, auxquels nous renvoyons ceux de nos lecteurs, qui veulent pleinement se convaincre que l'Esprit sanctificateur n'abandonna jamais l'Eglise.

Pour ce qui est des pères de Malines, le duc d'Albe, en leur mandant ce qui se passoit à Louvain, les pria d'ordonner la promulgation solennelle de la bulle émanée du S. Siège à l'occasion du docteur Batus, & la souscription de tous les docteurs de cette université sans nulle exception. Les prélats engagèrent leur parole au Duc, & arrêterent entre eux

Basana,
p. 200 &
seq.

que Maximilien Morillon, déjà commis par le siège apostolique à l'exécution de la bulle, seroit aussi chargé d'exécuter le décret de leur concile; qu'auparavant néanmoins Rithovius d'Ypres & Janfénius de Gand iroient trouver Balus, comme députés du concile, & lui en communiquer les ordres. Les deux évêques remplirent fidèlement leur commission; mais le docteur, rompu depuis dix ans à la dissimulation & à la fourberie, ne leur donna que des paroles éblouissantes: il protesta que personne ne défiroit la paix avec plus de passion que lui, qu'il se conformeroit avec plaisir aux vues du concile, & qu'il se soumettroit à ses résolutions; tant que la vérité, ajoutoit-il, n'y seroit pas blessée. Les deux prélats, sans faire attention à cette clause insidieuse, s'en tinrent à ses faux-semblans, & reporterent sa réponse au duc d'Albe, qui en parut aussi content qu'eux. Sur le rapport qu'ils en firent ensuite aux pères de Malines, on fit partir pour Louvain le commissaire Morillon.

La Faculté de Théologie ayant été convoquée dans les formes d'usage, Morillon parut à l'assemblée, où, après avoir exposé les ordres dont le concile national de la Belgique, aussi bien que le Saint

Père, lui
publia sol
tificale qu
omnibus
tous les
obéir. Ils
d'une voi
tation si
bloit que
core le co
voit pas
c'étoient
teurs con
leur attach
qui les
laisser par
sûre cont
vrai motif
exemple,
d'inventio
ges palpa
deur, con
ni le Pap
signature
son chef
couvroit
de Malin
commissio
tique des
dépûtes d

Père, lui avoit commis l'exécution, il publia solennellement la constitution pontificale qui commença par ces mots *Ex omnibus afflictionibus*, puis demanda à tous les docteurs s'ils étoient prêts à y obéir. Ils répondirent affirmativement, d'une voix unanime. Après une acceptation si prompte & si générale, il sembloit que la souscription qu'exigeoient encore le concile & le gouverneur, ne devoit pas souffrir plus de difficultés. Mais c'étoient moins les préventions des docteurs contre la doctrine de la bulle, que leur attachement à la personne de Balus, qui les empêchoit de souscrire, & de laisser par-là un monument public de flétrissure contre lui. Dissimulant toutefois ce vrai motif de leurs refus, ils usèrent, à son exemple, d'artifices & de subterfuges, d'inventions calomnieuses, de mensonges palpables, jusqu'à prétexter sans pudeur, contre l'évidence des faits, que ni le Pape ni le concile n'exigeoient la signature de la bulle; que Morillon, de son chef, étoit venu la demander, & couvroit sa témérité, du nom des pères de Malines, dont il n'avoit point reçu de commission. Il fallut une lettre authentique des évêques d'Ypres & de Gand, députés du concile & témoins de la com-

mission qu'en avoit reçue Morillon, pour faire tomber la calomnie, & mettre au jour l'impudence de ses auteurs.

Il est plus que vraisemblable, que les plus chauds partisans de Baius, ayant été si honteusement démasqués, & tant le concile que l'inflexible due d'Albe voulant être obéis, les autres docteurs qui étoient en bien plus grand nombre, ouvrirent les yeux, & que le corps de la faculté soucrivit dès-lors. Cependant comme on ne trouve aucun monument de cette souscription, laquelle peut avoir été supprimée fort aisément dans la suite par les disciples de Baius, demeurés maîtres de l'université; ses auteurs opiniâtres ne laissent pas d'ériger cette preuve négative, ou pour mieux dire, ce manque de preuve, en une démonstration de la désobéissance des Lovanistes. Quoi qu'il en soit de ce raisonnement pitoyable, ce qu'ils prétendent y gagner est plus misérable encore. Toutes les contradictions qu'éprouva la bulle, ne servirent qu'à lui donner plus de relief. Ce n'étoit plus un simple décret qu'on pût soupçonner de subreption; depuis qu'il avoit été confirmé, après un nouvel & très-mûr examen, tant des livres que des apologies du novateur. Le cler-

gé nation
ment, l'a
avoit ord
mulgation
ment, sa
d'aucun
même d'
voit dem
ordres de
imprimer
& les ph
Telle é
quand, f
doute à l
sujet de
tu le due
rendre pa
cret signe
tant que
légitimem
où elles
des main
se soume
en ayant
être obéi
après avo
suffisant
trouveren
sonnellern
Epouvan

gé national, le plus intéressé à ce jugement, l'avoit confirmé en concile; il en avoit ordonné la sousscription & la promulgation. On l'avoit publié solennellement, sans opposition, sans réclamation d'aucun évêque, d'aucun docteur, pas même d'un seul prêtre. Le souverain l'avoit demandé, il l'avoit agréé, tous les ordres de l'Etat avoient concouru à lui imprimer les marques les plus augustes & les plus authentiques de la législation.

Telle étoit la situation de cette affaire, quand, sur l'avis que Morillon donna sans doute à Rome de ce qui s'étoit passé au sujet de la sousscription, le Pape exhorta le duc d'Albe à la finir, en faisant rendre par la faculté de théologie un décret signé de tous ses membres, & portant que toutes les propositions étoient légitimement condamnées, que les écrits où elles se trouvoient seroient retirés des mains des candidats, & que Batus se soumettroit à ce jugement. Le Duc en ayant écrit à la faculté, d'un ton à être obéi, elle tint une grande assemblée, après avoir donné aux docteurs un temps suffisant pour méditer leurs avis: tous s'y trouverent. à l'exception de Batus, personnellement intéressé dans la délibération. Epouvanté enfin du tour sérieux que

prenoit son affaire, déjà il avoit déclaré publiquement, à l'issue d'un exercice théologique, qu'il étoit résolu de s'en tenir au jugement que la faculté rendroit sur les articles proposés. Quand on vint aux opinions, ils passèrent tout d'une voix; & l'on prit acte de la déclaration que Batus avoit faite dans l'intervalle, touchant sa disposition à se soumettre, comme il le devoit, au jugement de la faculté, qui enfin laissa dans ses conclusions un monument incontestable de sa pleine obéissance à la constitution de Pie V.

Act. fa-
cult. Lo-
van. ad
29. Aug.
1571.

Elle la reçut purement & simplement, supprima les livres qu'elle condamnoit, & fit souscrire la même conclusion par tous & chacun des docteurs, comme il y est marqué. Et cette conclusion, comme il y est encore dit, fut ensuite présentée à Maître Michel Batus, qui déclara lui-même qu'il l'approuvoit, qu'il la vouloit souscrire, & qui la souscrivit en effet.

Ainsi l'obstination de Batus plia-t-elle, de la manière la plus humiliante, sous le poids de l'autorité réunie du chef de l'Eglise, du clergé national, & sur-tout du formidable duc d'Albe. Il se seroit épargné toutes ces humiliations, en se soumettant au premier jugement du Saint

Père, qui
nagemens
fréquentes
plus super
constante
sité d'épui
mertume.
signée dan
chargés de
doctrine &
cependant
& à ses se
Pendant
auquel pe
mettoient
Pays-Bas;
son mariag
de l'Empe
de secouri
remit enco
envoyer d
tion fut t
d'une com
près l'imp
ne pouvoi
se trouvoi
Reine Eli
ment, pou
honteux à
la religion
moit la ru

Père, qui l'avoit traité avec tous les ménagemens de la tendresse paternelle. Ses fréquentes récidives, fruits d'une ame plus superbe encore & plus fausse qu'inconstante, le mirent dans la dure nécessité d'épuiser jusqu'à la lie ce calice d'amertume. Sa flétrissure fut à jamais consignée dans les fastes de sa compagnie, chargés des conclusions prises contre sa doctrine & sa personne. Il n'en devint cependant pas plus fidèle à ses promesses & à ses sermens.

Pendant que le duc d'Albe ne savoit auquel penser, parmi les novateurs qui mettoient tout en confusion dans les Pays-Bas; le Roi catholique occupé de son mariage avec Anne d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, & sollicité de secourir la Reine Marie d'Ecosse, remit encore ce soin au duc, sans lui envoyer de nouveaux secours. L'exécution fut telle qu'on devoit l'attendre d'une commission qui demandoit à peu près l'impossible. Cependant le besoin ne pouvoit pas être plus pressant. Marie se trouvoit captive en Angleterre, & la Reine Elisabeth la tourmentoit indignement, pour lui faire signer un traité aussi honteux à l'Ecosse, que dommageable à la religion catholique, dont il consommoit la ruine dans ce royaume.

De Thou,
l. 40.

Ce n'étoit pas sans raison, ou sans l'un de ces noirs pressentimens qui prennent l'ascendant sur la raison même, que l'infortunée Marie avoit d'abord pris possession de son trône, avec autant de répugnance que si elle eût marché au supplice. A peine fut-elle dans ses Etats, qu'elle reçut tant d'insultes de ses sujets hérétiques, & sur-tout de leurs séditieux pasteurs, que le diadème lui devint un joug qu'elle auroit eu peine à supporter, si l'espérance de quelque changement ne l'eût flattée par intervalle. Dans l'exercice de sa religion, on lui permettoit tout au plus de faire dire quelque messe basse; & il arriva un jour qu'un sectaire fanatique eut l'insolence de briser les cierges qu'on apportoit dans son oratoire pour la célébrer. L'atrocité se joignit au fanatisme, & fut portée jusqu'à poigner dans le cabinet & sous les yeux de la Reine enceinte, un sujet d'excellent conseil, d'une fidélité à toute épreuve, & d'une habileté qui déconcertoit les plus secrètes cabales des perturbateurs de l'Etat. Le but des assassins n'étoit pas seulement de causer à la Reine un effroi & une révolution qui la fissent périr elle & son fruit, mais de la faire soupçonner d'un honteux commerce avec le malhe-

reux qu'
poux qu'
ambitieux
Cet obje
Reine,
figure, &
calomnie
les sectair
dans l'am
Le feu
ment sou
qui ayant
tunée Re
trouva m
tre, la R
comte de
d'un épo
souffrir;
reuse d'ép
attentats
comme u
climats:
tôt à exé
où tout
particulie
tard la c
étranglé
va la Re
ment, tr
il la pres

reux qu'ils venoient d'assassiner, par l'époux qu'elle s'étoit choisi contre les vues ambitieuses de la Reine d'Angleterre. Cet objet prétendu de la passion d'une Reine, n'étoit qu'un musicien, laid de figure, & cassé de vieillesse: cette absurde calomnie fit néanmoins fortune parmi les sectaires, & par leur instigation, prit dans l'ame foible du Roi jaloux.

Le feu de la discorde étoit principalement soufflé par le comte de Mourrai, qui ayant surpris la confiance de l'infortunée Reine, dont il étoit frère naturel, trouva moyen de perdre, l'un par l'autre, la Reine & le Roi. Il engagea le comte de Bothwel à délivrer la Reine, d'un époux, disoit-il, qu'elle ne pouvoit souffrir; ajoutant qu'elle s'estimeroit heureuse d'épouser son libérateur. Il est des attentats dont le projet seroit regardé comme une chimère, sous la plupart des climats: celui-ci fut conçu & mis aussitôt à exécution, sur ces rivages orageux, où tout ce qui est extrême a des attrait particuliers. Bothwel fit sauter par le pétard la chambre du Roi, après l'avoir étranglé secrètement dans son lit, enleva la Reine, & dans un premier saisissement, trop puissant sur un sexe timide, il la pressa en tant de manières de lui

donner la main , qu'elle contracta le mariage fatal qui la précipita du trône dans les fers , & dans ce long enchaînement d'infortunes dont l'échafaud fut le terme.

Aussi-tôt après ce mariage , elle fut investie , avec son indigne époux , par une armée de rebelles suscités par Mourrai : on laissa échapper Bothwel , de peur qu'il ne rendit témoignage , touchant le régicide , à l'innocence d'une infortunée qu'on vouloit trouver coupable. Pour elle , on la mit sur une vile monture , avec un habit également propre à lui attirer les risées publiques ; & à la tête des troupes qui l'avoient arrêtée , on la conduisit par de longs détours couverts d'une populace insolente , jusqu'à la forteresse ou prison de Loclevin , située au milieu d'un lac. Par-tout on portoit devant elle un drapeau où étoit peint le cadavre du Roi son premier époux , avec le petit prince Jacques , son fils , qui tenoit ses mains innocentes au ciel , comme pour demander justice contre les assassins de son père. La vue de ce tableau , avec les explications qu'en faisoient les rebelles dans les termes les plus insultans , & les relations calomnieuses qu'ils avoient répandues de tous côtés , lui attirerent
tous

tous le
merent
nuage
bles ne
le tem
signer u
toit de
fils qui
qui dès
testa d'a
les form
que ten
mais ce
les main
Reine c
Au li
mandé,
Elisabet
sans nul
pitalité ,
neur du
l'human
L'im
que son
usoit de
& pur q
situation
son espi
ture , p
de tous
Tome

tous les outrages imaginables , & formerent sur son innocence même un nuage que les moyens les plus irréfragables ne purent qu'à peine dissiper avec le temps. Cependant on la força de signer un acte , par lequel elle se démettoit de la couronne , en faveur de son fils qui n'avoit guère plus d'un an , & qui dès-lors fut proclamé Roi. Elle protesta d'abord contre cette violence , avec les formalités nécessaires ; & après quelque temps , elle s'échappa de sa prison : mais ce ne fut que pour retomber entre les mains plus inhumaines encore de la Reine d'Angleterre.

Au lieu de l'asyle qu'elle avoit demandé , elle ne trouva que des fers , où Elisabeth la retint plus de dix-huit ans , sans nul égard aux droits sacrés de l'hospitalité , à la proximité du sang , à l'honneur du diadème , à la foi donnée , à l'humanité même.

L'impitoyable Elisabeth ne consulta que son dépit , contre une princesse qui usoit de la prééminence du sang illustre & pur qui couloit dans ses veines , de la situation de ses Etats , des agrémens de son esprit , & de tous les dons de la nature , pour l'empêcher d'exécuter celui de tous ses desseins qu'elle avoit le plus

à cœur ; Tavoir de réunir les trois couronnes des isles Britanniques sur la tête d'un Monarque Protestant, afin d'en bannir à jamais la foi Romaine, dont le rétablissement en Angleterre pouvoit attirer à sa mémoire toute la fétriffure qu'elle méritoit. La foi de la Reine Marie d'Ecoffe fut ainsi la première cause de la longue persécution qu'elle eut à soutenir ; d'où l'on peut sans exagération qualifier de martyr la mort violente par où elle finit. Il nous reste un monument très-marké des projets sangui- naires de l'hérésie contre le zèle de cette princesse pour la religion de ses pères, dans une lettre où Beze fait des vœux pour voir bientôt l'Ecoffe délivrée de ce qu'il appelle une autre Athalie.

Ep.
Theod de
Beze ad
Buchan.

Toutes les têtes couronnées s'intéresserent au malheureux sort de la Reine prisonnière, & plusieurs demanderent son élargissement, avec de vives instances, long-temps réitérées, & toujours inutiles. Il en fut de même des poursuites du parlement d'Ecoffe, des grands de ce royaume, & du jeune Monarque, dès qu'il fut en âge de penser & de sentir. Rome éclata aussi, contre Elisabeth. Le S. Pape Pie V, qui l'avoit assez ménagée jusques-là, publia contre elle une

buille fo
montrée
avertissen
y peignoi
les tortur
& de vez
ques, co
deles de t
fistoit uni
part aux
son impié
prononcé
attachoit a

Sous un
beth, c'éto
que de not
mais le pé
glois Jean
l'afficher à
dres, où e
qu'à huit
Felton vou
pour prend
ses amis lu
ce qu'il ris
une si belle
craindre
ut simplen
que conno
tôt qu'on

bulle foudroyante , quand elle se fut montrée sourde aux prières & à tous les avertissemens des princes ses voisins. Il y peignoit les bannissemens, les chaînes, les tortures, tous les genres de supplices & de vexations exercés contre les évêques, contre les prêtres, contre les fidèles de tout état, dont le crime consistoit uniquement à ne point prendre part aux attentats de la tyrannie & de son impiété. L'anathème étoit ensuite prononcé, avec tous les effets qu'on y attachoit alors.

Sous un regne tel que celui d'Elisabeth, c'étoit courir un terrible hazard, que de notifier cette bulle en Angleterre; mais le péril même parut enhardir l'Anglois Jean Felton. Il eut l'intrépidité de l'afficher à la porte de l'évêque de Londres, où elle demeura depuis le soir jusqu'à huit heures du matin, sans que Felton voulût profiter de cet intervalle pour prendre le large. Et comme un de ses amis lui mettoit sous les yeux tout ce qu'il risquoit; la mort soufferte pour une si belle cause, répondit-il, est moins à craindre qu'à désirer. Felton néanmoins fut simplement soupçonné d'avoir quelque connoissance de cette affaire: mais si-tôt qu'on lui eut demandé qui avoit

affiché la bulle ; je veux bien vous tirer d'inquiétude à ce sujet , répondit-il , & je confesse volontiers que c'est moi. Il fut condamné au supplice des criminels de lèze-Majesté. Quand on lui dit de demander pardon à la Reine , il répondit qu'il n'avoit manqué à rien de ce qui lui étoit dû , se laissa couper la main droite sans changer de couleur , & supporta le reste des tourmens avec la même fermeté.

Pie V eut plus de sujet de s'applaudir des efforts qu'il fit dans le même temps contre les Turcs. Malgré des pertes accablantes , essuyées récemment par les chrétiens , le saint Pape , par la grandeur de son courage , par son habileté , par ses dons abondans , & sur-tout par la vertu de ses prières , leur procura la plus mémorable victoire qu'ils eussent encore remportée sur mer. Selim II , fils & successeur bien différent de Soliman II le plus honnête homme des Sultans , ne vit pas plutôt sa domination solidement établie , qu'il rompit la paix jurée aux Vénitiens par son père , & renouvelée par lui-même. Il avoit pris la résolution de leur enlever l'isle de Chypre ; & pour les obliger à faire diversion , il envoya dans l'Albanie le Bacha Achmet , avec

Chal-
cond. T.
2. l. 15.
De Thou,
l. 49.

soixante
l'isle de
renforç
pont ;
Chypre
& des
Dans t
avoit q
cossie au
port aff
débarqu
Nicosie
à sept
crerent
sans dist
mille esc
Dans
Famago
Nicosie
dont l'is
des mur
gadin , l
une lon
le peupl
devoir f
cipiter s
tune: L
accordé
tion , &
fit égorg

soixante mille hommes ; Hali-Bacha dans l'isle de Chio avec quarante galères que renforça bientôt après le bey de Négrepont ; puis le formidable Mustapha en Chypre avec plus de trois cens voiles , & des troupes de terre proportionnées. Dans toute l'étendue de cette isle , il n'y avoit que deux places de résistance , Nicosie au milieu des terres , & Famagouste port assez bien fortifié. Les Turcs ayant débarqué sans obstacle , allèrent assiéger Nicosie , qu'ils prirent d'assaut après six à sept semaines de siège : ils y massacrèrent plus de vingt mille personnes , sans distinction de sexe , & firent quinze mille esclaves , avec un butin inestimable.

Dans la campagne suivante , ils prirent Famagouste par composition ; le sort de Nicosie ayant fait peur aux habitans , dont l'indocilité , jointe à l'épuisement des munitions , força le courageux Bragadin , leur gouverneur , à capituler après une longue & glorieuse défense. Ce que le peuple aveuglé par l'effroi avoit cru devoir faire son salut , ne servit qu'à précipiter sa perte , & à combler son infortune. Le barbare Mustapha , après avoir accordé tous les articles de la capitulation , & les avoir confirmés par serment , fit égorger la garnison tout entière , avec

la principale noblesse , comme elle ve-
 Adrian.de noit par honneur au devant de lui. Pour
 bell.Cypr. le gouverneur , après lui avoir fait pré-
 1. 2. senter par trois fois sa tête au bourreau ,
 sans pouvoir l'intimider , il lui fit cou-
 per le nez & les oreilles , ordonna qu'on
 le tint étendu par terre , & lui insultant
 avec autant d'impiété que de barbarie ;
 où est maintenant ton christ , lui disoit-il ?
 & s'il est tout-puissant , à quoi tient-il
 qu'il ne t'arrache de mes mains ? Quel-
 ques jours après , ses plaies encore toutes
 saignantes , & deux paniers remplis de
 terre pendus à son cou , il le fit conduire
 sur les différentes brèches des remparts ;
 & toutes les fois qu'il passoit devant le
 bacha , on l'obligeoit de baiser la terre.
 Ensuite on l'exposa au haut d'une an-
 tenne , pour servir de spectacle aux chré-
 tiens qu'on venoit d'arrêter dans leurs
 vaisseaux , où déjà ils étoient embarqués
 sur la foi des sermens. Enfin , au bruit
 des tambours & des trompettes , on le
 conduisit dans une place publique , où il
 fut écorché vif , & montra une constance
 que la foi seule pouvoit inspirer , même
 à un héros. Il ne cessa point d'invoquer
 Jésus-Christ , qu'écorché jusqu'à la cein-
 ture , & le corps épuisé de sang , il n'eût
 rendu son ame à Dieu , avec son dernier

souffle. L
 rieuse ,
 outrages
 peau de
 d'Asie &
 à Consta
 Bragadin
 dignes t
 trages ,
 par leur
 Cette
 excita p
 d'indign
 força de
 tage de
 éloignés
 ayant d
 faires ch
 pos de
 mun. L
 quiété p
 der à la
 conclue
 grand-se
 le Roi
 Venise.
 millier l
 ter la g
 prirent
 treprise

souffle. En haine d'une confession si glorieuse, Mustapha lui fit encore mille outrages après sa mort; puis remplit sa peau de paille, la promena dans les ports d'Asie & de Grèce, d'où elle fut portée à Constantinople avec les têtes d'un autre Bragadin, de Querini & de Martinigo, dignes tous trois de ces honorables outrages, & par leur valeur militaire, & par leur magnanimité chrétienne.

Cette haine forcenée du nom chrétien excita par tout l'Occident une fureur d'indignation, dont le saint Pape s'efforça de tirer parti pour le solide avantage de la chrétienté. Mais les princes éloignés du Midi où grondoit l'orage, ayant d'ailleurs pour la plupart assez d'affaires chez eux, ne jugerent point à propos de se réunir contre l'ennemi commun. L'Empereur même, si souvent inquiété par les Ottomans, refusa d'accéder à la ligue, sous prétexte d'une trêve conclue peu d'années auparavant avec le grand-seigneur. Il n'y eut que le Pape, le Roi d'Espagne & la république de Venise, qui résolurent ensemble d'humilier l'orgueil des infidèles, & de porter la guerre au sein de leur empire. Ils prirent si fort à cœur cette généreuse entreprise, animés principalement par les

exhortations du saint Pape, & par la profusion avec laquelle il fournissoit à la dépense, qu'ils mirent en mer plus de deux cens galères, vingt-huit grands navires d'équipage, & six galéasses munies de grosse artillerie. Don Juan d'Autriche, frère naturel du Roi d'Espagne, fut nommé généralissime de toute l'armée, quoiqu'il fût âgé tout au plus de vingt-quatre ans; mais on lui avoit donné pour conseils, André Doria, vieux marin des plus renommés de son siècle, & Louis de Réquesens, dont la prudence lui fit confier ensuite le gouvernement difficile de la Belgique. La flotte du saint Siège avoit pour général, Marc-Antoine Colonne, désigné pour commander en chef, au défaut de Don Juan. Le noble Vénitien Barbarigo commandoit la flotte de sa république. Du reste, la fleur de la noblesse d'Italie, & une partie de celle d'Espagne remplirent cette armée; plusieurs d'entre eux s'étant déjà signalés par des exploits, qui excitoient l'émulation de tous les autres. La flotte Ottomane commandée par Ali-Bacha, & plus nombreuse encore que celle des Chrétiens, outre deux cens galères, comptoit soixante-dix frégates, ou brigantins. Ces ignorans & présomptueux barbares

avoient
& si pe
maginoi
roit e

Dans
égaleme
ne tard
rencont
qui pre
pante,
morable
de l'em
toine &
nées ra
séparées
Don Ju
tage, o
avoit r
précédé
les rang
horter l
mort, &
dard de
chrétien
l'image
étincelle
titude d
riffée n
carnage
qui put

avoient si bonne opinion d'eux-mêmes & si peu d'idée de l'ennemi, qu'ils n'imaginoient pas qu'il osât seulement paroître en leur présence.

Dans ces dispositions des deux armées, également empressées au combat, elles ne tarderent point à se joindre. On se rencontra dans le golfe de Corinthe, qui prend aujourd'hui son nom de Lépante, près d'Actium, lieu déjà si mémorable par la bataille qui avoit décidé de l'empire du monde entre Marc-Antoine & Auguste. Comme les deux ar- De Thou
mées rangées en bataille, n'étoient plus l. 50.
séparées que par un espace de 12 milles; Don Juan, avant d'approcher davantage, ordonna d'arborer l'étendard qu'il avoit reçu du Souverain Pontife; & précédé de ce signe sacré, il parcourut les rangs dans un brigantin, afin d'exhorter les troupes à combattre jusqu'à la mort, & à mépriser tout péril sous l'étendard de Jésus-Christ. Dès que les soldats chrétiens virent flotter le drapeau, où l'image d'un Dieu mort pour les hommes étincelloit d'or & de pierreries; cette multitude, qui sous le fer dont elle étoit hérissée ne respiroit que la menace & le carnage, donna un spectacle nouveau, qui put fixer quelque temps les regards

du Ciel même. Toute l'armée, à l'exemple des généraux, tomba prosternée devant le Dieu Sauveur, en jurant de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la gloire de son nom, & en le conjurant de favoriser le courage dont il étoit le principe & le terme.

Ils s'étoient voués en victimes pacifiques : ils se releverent en lions altérés de sang, & qui ne connoissent plus d'autre danger, que de manquer leur proie. Don Juan fit donner le signal du combat, par un coup de canon ; & les deux armées, comme deux orages contraires, se portèrent l'une sur l'autre avec une violence & un bruit effroyable. Les Turcs avoient l'avantage du vent : mais il tomba au moment que commença l'action. Après quelque temps d'un calme si profond qu'à peine on se croyoit en mer, le vent reprit en faveur des chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie sur la flotte Ottomane ; ce que les guerriers chrétiens regarderent comme un premier fruit de leur confiance dans le maître suprême des élémens & de la victoire. Elle fut néanmoins disputée cinq heures entières : au bout de trois heures, elle commença par l'aile gauche des chrétiens, commandée par le noble Vénitien Barbarigo,

qui fit
mandan
Siroch
& sou
jusqu'à
se défer
consterr
galères,
avec ta
part s'y
Barbarig
dat que
un cou
lendema
sa place
même a

La r
étant pa
tienne,
tête au
quelque
de ce q
né la v
coutum
lienne,
feu d'er
en arr
faisant
un cor
où les

qui fit couler la galère de Siroch, commandant de l'aile opposée des ennemis. Siroch fit la plus opiniâtre résistance, & soutint le courage de ses gens, jusqu'à ce qu'ayant été mis en pièces en se défendant comme une bête féroce, la consternation se répandit dans toutes les galères, & les fit tourner vers la côte, avec tant de précipitation, que la plupart s'y brisèrent. Toutefois le brave Barbarigo qui faisoit autant l'office de soldat que de capitaine, reçut dans l'œil un coup de flèche, dont il mourut le lendemain. Son neveu Contarini qui prit sa place, & le noble Querini périrent de même au sein de la victoire.

La nouvelle de la défaite de Siroch étant parvenue au centre de l'armée chrétienne, où le généralissime Don Juan faisoit tête au général Turc, & déjà remportoit quelque avantage; les Espagnols jaloux de ce que les Vénitiens avoient déterminé la victoire, oublièrent leur lenteur accoutumée, enchérèrent sur la chaleur Italienne, firent sur la capitane Turque un feu d'enfer dont Ali fut tué, l'aborderent, en arrachèrent le croissant; & Don Juan faisant alors crier *victoire*, ce ne fut plus un combat, mais une horrible boucherie, où les Musulmans stupides se laissoient

égorger sans se défendre. Doria qui commandoit l'alle droite, sous prétexte qu'il n'avoit pas assez de vaisseaux pour faire un front égal à celui d'Ochiali qui commandoit la gauche des Turcs, mais dans la vue réelle, dit-on, de conserver les navires qu'il entretenoit au service du Roi d'Espagne, prit le large avec toutes ses galères. Ochiali se mit à le poursuivre: mais son audace ne portant que sur la crainte qu'il présumoit faussement dans son ennemi, & celui-ci ayant fait mine de revenir à la charge avec le marquis de Sainte-Croix, le Musulman s'enfuit à toutes voiles, avec trente galères tout au plus. Le reste de ses vaisseaux fut pris, ou coulé à fond.

Les Turcs firent une perte immense dans cette bataille, la plus dévastreuse, à tout prendre, qu'ils eussent livrée depuis l'établissement de leur empire. Les vainqueurs leur tuèrent trente-deux mille hommes, firent trois mille cinq cents prisonniers, dont vingt-cinq officiers de premier rang, délivrèrent quinze mille esclaves chrétiens, prirent cent trente à quarante galères, ou autres bâtimens, brûlerent, coulerent à fond, ou firent briser tout le reste, à l'exception de quarante à cinquante voiles, que sauverent

tant Ocl
aussi le
l'armée
précier
brable,
finité de
venoit d
environ
Vénitien
marque:
si belle,
vie que
le deuil,
La jour
bre 157
généreuse
blique,
perpétuit
prières d
ce succès
fête en
sous le n
toire, &
Secours
Deux an
encore e
pante, o
faire, in
la fixa
protestoit

tant Ochiali que le Roi d'Alger, qui eut aussi le bonheur de s'échapper à travers l'armée chrétienne. Il est impossible d'apprécier le butin fait sur une flotte innombrable, chargée de la dépouille d'une infinité de vaisseaux, de villes même qu'elle venoit de piller. Les chrétiens perdirent environ huit mille hommes, la plupart Vénitiens, dont plusieurs officiers de marque: mais le sénat regardant une mort si belle, comme un sort plus digne d'envie que de regrets, défendit d'en porter le deuil, & d'en marquer aucune tristesse. La journée de Lépante septième d'octobre 1571, devint pour cette république généreuse, un jour de fête & d'alégresse publique, qu'elle ordonna de solemniser à perpétuité. Le saint Pape Pie V, aux prières duquel on attribua principalement ce succès, établit pour toute l'Eglise, une fête en l'honneur de la Sainte Vierge, sous le nom de Notre Dame de la Victoire, & fit ajouter ces mots aux litanies: *Secours des Chrétiens, priez pour nous.* Deux ans après, Grégoire XIII établit encore en mémoire de la victoire de Lépante, ou plutôt rétablit la fête du Rosaire, instituée cent ans auparavant, & la fixa au premier d'octobre. Pie V protestoit que cette victoire étoit due à

l'intercession de la Mère de Dieu, & il paroît avoir eu à ce sujet des connoissances plus que naturelles. Les historiens Gabut. l. 3. de sa vie assurent, que le jour de la bataille & la nuit précédente, il redoubla P. 998. la ferveur de ses prières, & ordonna qu'on fit la même chose dans toute la ville; que dans le temps du combat, le consistoire se trouvant assemblé, il quitta brusquement les cardinaux, ouvrit une fenêtre, & y demeura quelque temps, les yeux levés au ciel; qu'ensuite il ferma la fenêtre, & leur dit: Il ne s'agit plus d'autre affaire, que de rendre grâce à Dieu, pour la victoire qu'il vient d'accorder à son peuple.

Cependant les vainqueurs ne furent pas tirer parti de leur avantage. Au lieu de marcher à Constantinople qui vraisemblablement eût été prise d'emblée, dans le trouble & la consternation où se trouvoit toute cette capitale; Don Juan d'Autriche alla passer l'hiver à Palerme, & Colonne prit le chemin de Rome. Venieri qui avoit succédé à Barbarigo dans le commandement des Vénitiens, & qui se voyoit seul à la tête de l'armée navale, ne laissa pas de poursuivre les Turcs. Il tourna même vers leur capitale: mais sa lenteur & son irrésolution lui ravirent le

succès, tre de ceux qu'au s'auroient infidèles alarmée ses portnoient chrétiens mettre moyen maîtres qui étoient ment p comme vainque qu'un proposer grand-voulez portons apprene enlevan vous av prendra fait not barbe, qu'au pa Pend

succès, qu'il pouvoit encore se promettre de ses seuls efforts. Il n'est pas douteux que s'il eût seulement poussé jusqu'au sein de l'Archipel, tous les Grecs auroient sur le champ secoué le joug des infidèles. Déjà Constantinople étoit aussi alarmée, que si le vainqueur eût été à ses portes. La plupart des Turcs donnoient leurs trésors à garder aux habitans chrétiens, & les prioient de leur permettre l'exercice du Mahométisme, au moyen d'un tribut, lorsqu'ils seroient maîtres de la ville & de l'empire. Selim qui étoit à Andrinople, revint promptement pour empêcher le désordre; & comme on ne voyoit point arriver les vainqueurs, il calma si bien les esprits, qu'un commissaire Vénitien étant venu proposer l'échange des prisonniers, le grand-visir lui tint ce langage: Vous voulez voir sans doute comment nous portons les coups de la fortune? eh bien, apprenez ce que nous pensons: En vous enlevant le royaume de Chypre, nous vous avons coupé un bras qui ne reprendra point; & lorsque vous avez défait notre flotte, vous nous avez rasé la barbe, qui bientôt reparoîtra plus forte qu'auparavant.

Pendant que Selim, avant ce revers,

jetoit l'alarme dans toute la chrétienté, les Mores d'Espagne, qu'on a vu presque anéantis sous le regne de Ferdinand le Catholique, ne laisserent pas de se relever, de se révolter, de faire durer la rébellion trois années entières, avec un désordre & des excès qui firent comprendre combien il est dangereux, pour les Etats même les plus florissans, de vivre dans la sécurité avec des sectes séditeuses, quand on attend autant de leur fidélité que de leur foiblesse. Ces ennemis irrconciliables de la religion & de la puissance Castillane, sous prétexte de la trop grande sévérité de leurs gouverneurs, s'attrouperent dans les détroits des montagnes, au pays de Grenade, & se choisirent pour Roi, un jeune homme de leur nation, nommé Ferdinand de Valore, le plus distingué d'entre eux par sa bravoure, aussi bien que par ses richesses & sa naissance. Aussi-tôt après, ils se répandirent en armes dans le plat pays, où ils commirent, comme à l'envi, des impiétés & des cruautés effroyables. Les églises profanées, & les prêtres appliqués à des supplices ordinaires, méritent à peine attention dans cet énorme brigandage. Des communautés entières de religieux furent précipitées dans des

De Thou,
l. 48, in-
vio.

chaudière
de prêtre
puis pro
létriers,
tant plu
Pour a
plusieurs
cifix, f
plupart
tant de
furent e
Roi Mo
atrocités
mettre
quoiqu'i
ter les
de dix a
catholique
les rebel
leurs gé
mains,
& d'aut
réduit à
Philippe
tient qu
lassa bi
tenta a
vain, d
stillane
d'Arcos

chaudières d'huile bouillante, quantité de prêtres enterrés vifs jusqu'à la ceinture, puis proposés comme des butts aux arbalétriers, ou abandonnés à une mort d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus lente. Pour ajouter le sacrilège à la barbarie, plusieurs personnes, en dérision du crucifix, furent clouées à des croix. La plupart de ces martyrs souffrirent avec tant de constance, que leurs bourreaux furent enfin réduits à les admirer. Le Roi More eut horreur le premier de ces atrocités, & donna un édit, pour y mettre au moins quelques bornes: mais quoiqu'il défendit simplement de tourmenter les femmes & les enfans au dessous de dix ans, il fut très-mal obéi. Le Roi catholique de son côté fit marcher contre les rebelles ses vieilles troupes & ses meilleurs généraux: on en vint souvent aux mains, on fit de grandes pertes de part & d'autre; le gouvernement Espagnol fut réduit à faire des recrues forcées, & Philippe II, tout impérieux, tout impatient qu'il étoit de la contradiction, se laissa bien des fois de cette guerre. Il tenta aussi souvent, mais toujours en vain, de faire la paix. Enfin l'armée Castillane, sous le commandement du duc d'Arcos, remporta une victoire complète.

Le peu d'infidèles qui échapperent au carnage, furent réduits à se dissiper sans pouvoir plus rien entreprendre.

Duchef-
ne, vie des
Papes, p.
430 & f.
Ciacon. t.
3. p. 104.
Gabut.
Vit. Pii V.

Pie V, après la victoire signalée qu'il avoit obtenue du ciel, redoubla ses efforts & toutes ses bonnes œuvres. On le voyoit souvent visiter les hôpitaux, laver les pieds des pauvres, embrasser affectueusement des malades tout couverts d'ulcères, les consoler, les servir lui-même, & fournir avec profusion à tous leurs besoins. Il donna vingt mille écus d'or à l'hôpital du S. Esprit, six mille au séminaire dit des Clercs, cinq mille à la confrérie de l'Annonciade; il fonda quantité de dots, pour marier de pauvres filles. Dès le jour du triomphe où Marc-Antoine Colonne, général des troupes Romaines à la journée glorieuse de Lépante, fit son entrée publique à Rome, le religieux Pontife, au lieu du banquet somptueux qu'on avoit coutume de faire en ces rencontres, en appliqua le prix à doter de jeunes personnes sans fortune, & à distribuer des vivres aux malheureux. Depuis cette époque jusqu'à sa mort; c'est-à-dire dans l'espace d'environ six mois, il fonda un collège à Pavie, pour former la jeunesse autant à la piété qu'à l'étude des lettres; & un monastère de

Domin
Il étab
de dio
tés sem
de la d
tion de
grégiat
trente-c
ordre r
gustin,
se confi
des règ
ticulière
saint in
avoit p
exempl
Prote
encore
n'élevoi
clésiastic
vingt-un
motions
cardinal
stinguer
d'autres
de noble
venir to
de cher
cile pou
fit reven

Dominicains , à Bosco dans le Milanès. Il établit & fit établir dans une infinité de diocèses une ou plusieurs confraternités semblables à celle de Rome , nommée de la doctrine chrétienne pour l'instruction de la jeunesse. Il confirma la congrégation des frères de la charité établie trente-deux ans auparavant , l'érigea en ordre religieux sous la règle de saint Augustin , & y ajouta un quatrième vœu de se consacrer au service des malades , avec des réglemens ou des constitutions particulières qui lui manquoient encore. Le saint instituteur , Jean de Dieu , ne lui avoit point laissé d'autre règle que son exemple.

Protecteur déclaré des savans , & plus encore des hommes vertueux , Pie V n'élevoit point de sujets aux dignités ecclésiastiques , qu'il ne jugeât tels : parmi vingt-un cardinaux qu'il fit en trois promotions , la plupart , sans excepter le cardinal Alexandrin son neveu , se distinguèrent par leur érudition , ou par d'autres talens marqués. Il y avoit tant de noblesse dans sa charité , qu'ayant fait venir tout à la fois à Rome , en un temps de cherté , du bled de France & de Sicile pour plus de cent mille écus , il le fit revendre à un prix si bas , que les offi-

ciers de la police trouvant cette libéralité abusive, lui proposerent quelques spéculations économiques, afin de l'arrêter. Ce genre d'économie, leur répondit-il en deux mots, ne sied point à un prince, & moins encore à un Pape. On ne laissa point après sa mort de trouver dans ses coffres un million d'écus d'or. & des redevances pour cinq cent mille, exigibles sous trois mois; le tout destiné à pousser l'avantage des Chrétiens contre les Turcs, dont il avoit absolument résolu d'abattre la puissance. Il avoit outre cela cent mille écus entre les mains du trésorier chargé de fournir aux besoins des pauvres, & treize mille dans sa chambre pour distribuer journallement lui-même. Il est clair par-là que ce vertueux Pontife ne se laissa jamais dominer par la chair & le sang, ou par l'amour de ses proches; & il n'est pas moins sensible, qu'un Pape que la chair & le sang ne dominant point, peut toujours faire de grandes choses.

Mais borné à réprimer les Philistins de la loi nouvelle sans les écraser, le dessein de Pie V. ne s'étendoit point au delà du triomphe de Lépante. Peu de temps après, il sentit redoubler les douleurs d'une colique néphrétique, dont il étoit

tourme
mède
ne pen
par l'u
à vivre
lement
l'esprit
notre
les dou
rage &
le mor
vée,
affoibli
d'occu
choien
ple, v
visité
églises
somme
reçut
du ca
trois j
il ren
de so
d'une
auto
viron
verné
quatr
la vic

tourmenté depuis long-temps. Les remèdes ordinaires devenant inutiles, il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort, par l'usage parfait de ce qu'il lui restoit à vivre & à souffrir. Il avoit continuellement sous les yeux, ou du moins dans l'esprit, l'image d'un Dieu souffrant pour notre salut; ce qui lui faisoit supporter les douleurs les plus aiguës, avec un courage & une tranquillité qui étonnoit tout le monde. La fête de pâques étant arrivée, comme déjà il étoit extrêmement affoibli, cet infatigable pasteur que tant d'occupations de premier ordre n'empêchoient pas d'instruire lui-même son peuple, voulut encore prêcher, après avoir visité, presque toutes à pied, les sept églises principales de Rome. Enfin, consummé de douleur & de foiblesse, il reçut les derniers sacremens de la main du cardinal Alexandrin, son neveu; & trois jours après, le premier de mai 1572, il rendit sa sainte ame entre les mains de son créateur, en proférant ces paroles d'une hymne du temps, *Quæsumus, auctor omnium, &c.* Il étoit âgé d'environ soixante-huit ans, & avoit gouverné l'Eglise six ans, trois mois & vingt-quatre jours. Quelque sainte qu'eût été la vie de ce Pontife, à qui l'on décerna

dans la suite un culte public ; le peuple ne laissa pas de se réjouir à sa mort , à cause de la régularité sévère de ses mœurs. Il est même des censeurs , bien élevés dans leur opinion au dessus de l'ordre populaire , qui l'ont accusé de négligence dans le gouvernement , & d'une molle confiance dans ses ministres. S'ils ont bien rencontré , que répondrons-nous , sinon que la dignité pontificale seroit une charge accablante pour les anges eux-mêmes ? Le Sultan Selim qui regardoit ce Pontife comme le plus formidable ennemi du Croissant , fit faire , à la nouvelle de sa mort , des réjouissances publiques à Constantinople pendant trois jours. A Rome , après trois jours de conclave , qui suivirent immédiatement la mort du saint Pontife , le cardinal Hugues Buon-compagno , natif de Bologne , fut élu le treizième de mai pour lui succéder , & prit le nom de Grégoire XIII.

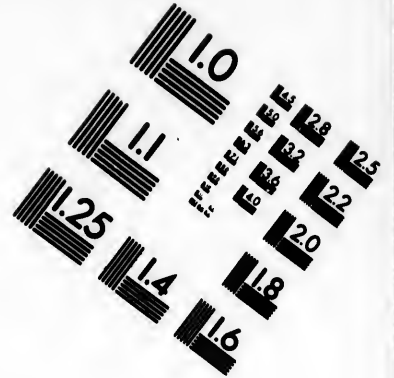
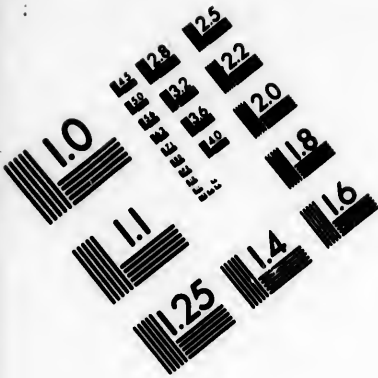
Avant que le cardinal Alexandrin , qui contribua beaucoup à cette élection , eût quitté la France , où il étoit légat quand il apprit que le Pape son oncle étoit dangereusement malade ; il avoit reçu ordre de détourner plus fortement que jamais le Roi Charles IX de con-

L
 tracter d
 spécialement
 Marguerite
 prince de
 lement d
 historiens
 monarque
 que répo
 nal , s'éc
 ne puis-je
 triez bien
 que ce m
 gion en F
 nemis de
 temps , &
 même à n
 les IX. Pa
 roit fort
 avoit réfo
 lémi long
 suivant le
 se défient
 Italiennes
 son conse
 près que
 sentiment
 me inévit
 horrible t
 parence d
 unqueme

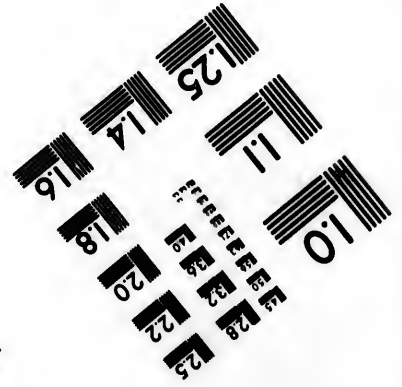
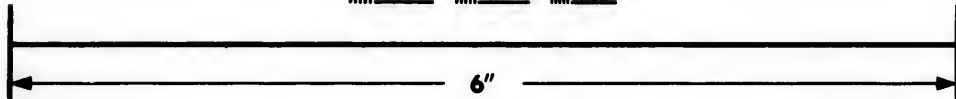
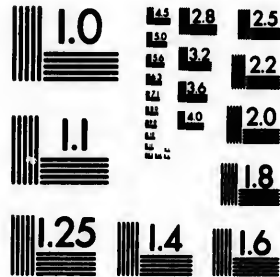
tracter des liaisons avec les Calvinistes , spécialement de conclure le mariage de Marguerite de Valois sa sœur avec le prince de Béarn. Le légat s'acquitta fidèlement de sa commission ; & quelques historiens ajoutent, que pressant le jeune monarque jusqu'à le réduire à ne savoir que répondre ; ah ! Monsieur le cardinal, s'écria le prince embarrassé, ne puis-je tout vous dire ! Vous connoissez bientôt que rien n'est plus propre que ce mariage à faire triompher la religion en France, & à exterminer les ennemis de la foi. Encore un peu de temps, & le Saint Père applaudira lui-même à mon zèle. Ce discours, si Charles IX. l'a tenu véritablement, donneroit fortement à penser, que ce prince avoit résolu le massacre de la S. Barthélémi long-temps avant l'exécution : mais suivant les têtes les plus judicieuses, qui se défont avec raison de ces anecdotes Italiennes, on doit croire qu'il ne donna son consentement à cette barbarie, qu'après que la blessure de l'amiral & le ressentiment de la secte eurent rendu comme inévitables les autres scènes de cette horrible tragédie. Il y a même toute apparence que d'abord il voulut se défaire uniquement des chefs les plus dange-

Prof. du
stratag.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
16
18
20
22
25
28
32
36
40

10
11
15
20

reux du parti. Les careffes & les marques de confiance qu'il employa pour les attirer à la cour, ne tendoient qu'à les mettre sous sa main, afin de prévenir les soulèvemens, ou de les punir dans les formes légales.

On usa pour les attirer, des prétextes les plus propres à éblouir les principaux d'entre eux: on offrit à la Reine de Navarre, de marier la princesse Marguerite de France avec le prince de Béarn; & à l'amiral, de le mettre à la tête d'une puissante armée, afin d'enlever les Pays-Bas à l'Espagne. Jeanne d'Albret, livrée dans sa jeunesse au luxe, aux plaisirs, à la dissipation des cercles & des sociétés d'amusement, avoit entièrement changé d'inclinations ou d'allures, & ne faisoit plus guère sa compagnie que des théologiens & des ministres, qui lui inspiroient, avec leur humeur sombre, leurs préventions, leurs soupçons & leur aigreur inquiète. Elle ne se détermina qu'après mille répugnances à céder aux invitations du Roi, qui lui paroissoient d'autant plus suspectes, qu'elles étoient plus empressees. L'accueil enchanteur qu'on lui fit à son arrivée, & les complaisances infinies qu'on eut pour elle en traitant du mariage du prince son
fils,

fils, au
au mo
nemen
ral, c
sagacit
démarc
dans se
lui dire
sans, l
éprouv
rent de
chacun
soupçon
soient u
férent c
pécher
perte.
de la gu
rebutoit
sa chimè
d'un zè
La R
Paris au
dixième
quarante
mort pr
mort vi
même p
ches du
encore
Tome

les mar-
ya pour
ient qu'à
de préve-
es punir
prétextes
rincipaux
e de Na-
arguerite
éarn ; &
été d'une
les Pays-
et, livrée
plaisirs, à
s sociétés
nt changé
ne faisoit
des théo-
lui inspi-
bre, leurs
& leur ai-
détermina
céder aux
paroissoient
les étoient
enchanteur
les com-
pour elle
prince son
fils,

ils, accrurent encore, sinon les terreurs, au moins les incertitudes & son étonnement. Il n'en fut pas ainsi de l'amiral, ce modèle de circonspection & de sagacité, non moins compassé dans ses démarches, que sûr dans son tact & juste dans ses mesures. Tout ce que purent lui dire & lui écrire ses plus zélés partisans, ses amis les plus sages & les plus éprouvés ; tous les avis qu'ils lui donnerent de mille indices effrayans, dont chacun à la vérité ne fournissoit qu'au soupçon, mais qui tous ensemble faisoient un corps de présomption peu différent de l'évidence ; rien ne put l'empêcher de marcher aveuglément à sa perte. Infatué de son idole ; c'est-à-dire de la guerre imaginaire de Flandres, il rebutoit tous les avis qui ne flattoient pas sa chimère, comme les vains présages d'un zèle à vision.

La Reine de Navarre étoit arrivée à Paris au milieu du mois de Mai ; & le dixième de Juin elle y mourut, âgée de quarante-quatre ans seulement. Cette mort précipitée, que suivit de près la mort violente de tant d'autres grands du même parti, passa dans toutes les bouches du royaume pour l'effet du poison ; encore qu'elle fût arrivée chez Guillart

évêque hérétique de Chartres, & que toutes les recherches de la défiance la plus ombrageuse n'eussent abouti à aucune découverte. Mais dans ces temps d'opprobre & d'horreur, l'art de faire périr sourdement étoit porté au comble de son affreuse perfection. Après bien d'autres morts, survenues aussi à propos qu'elles étoient utiles à la politique, on avoit l'exemple récent du cardinal de Châtillon, empoisonné par son valet de chambre, comme il étoit prêt à repasser d'Angleterre en France. Maurevert qui expédia dans le même temps le Seigneur de Mouti, avoit tant de réputation dans ce genre d'habileté, qu'on le nommoit publiquement l'assassin royal.

La mort de Jeanne d'Albret n'empêcha point de célébrer, après quelque délai néanmoins, le mariage du prince de Béarn, qui prit alors le nom de Roi de Navarre. La cérémonie s'en fit même avec un éclat, qui ne parut point souffrir de la lueur sinistre des torches qui fumoient encore sur le tombeau maternel. L'amiral y assista, suivi d'une nombreuse & brillante noblesse. Comme il eut aperçu aux voûtes de la cathédrale, les drapeaux qu'on lui avoit enlevés à Jarnac & à Moncontour, spectacle si propre à

faire m
il s'écr
exalté
Flandre
de la d
plus dig
çois. L
une ple
d'espoir
tout à
son frère
jou, &
glant av
de la ca
importo
fier ses
noit les
loit lui-
armées,
tutèle q
pour reg
un mot
jong, &
étoit dig
Cath
prix vou
le mome
échappes
ane ent
& de reg

faire maître des pressentimens funestes ; il s'écria au contraire, l'esprit toujours exalté par ses triomphes imaginaires de Flandres : Bientôt, ces tristes vestiges de la discorde feront place à des trophées plus dignes de fixer les regards des François. Le Roi continuant à lui témoigner une pleine confiance ; il en conçut tant d'espoir, qu'il osa tenter de prévenir tout à la fois le monarque, jaloux de son frère, & contre ce frère le duc d'Anjou, & contre la Reine sa mère. En réglant avec le Roi le plan des opérations de la campagne, il lui fit entendre qu'il importoit à sa gloire, de ne plus confier ses troupes à un frère qui moissonnoit les lauriers pour lui seul ; qu'il falloit lui-même se mettre à la tête de ses armées, & sortir en même temps de la tutèle qu'éternisoit la Reine sa mère, pour regner à jamais sous son nom ; en un mot, qu'il étoit temps de secouer le joug, & de montrer à ses peuples qu'il étoit digne de leur commander.

Catherine de Médicis, qui à tout prix vouloit être maîtresse, & qui voyoit le moment où le Roi son fils lui alloit échapper, eut d'abord avec le monarque une entrevue accompagnée de caresses & de reproches, de beaucoup de larmes

& de marques d'attendrissement : mais ne pouvant point encore se promettre que le Roi fût bien détaché de l'amiral, elle forma la résolution de commettre ce jeune prince avec les Religionnaires, de manière qu'il n'y eût plus jour à pouvoir jamais se rapprocher. En conséquence, on rappela le duc de Guise & les autres princes Lorrains, qu'on avoit éloignés peu auparavant, comme suspects à la cour. Ils revinrent avec empressement, accompagnés du duc de Montpensier, du duc de Nevers & d'une suite nombreuse de gentilshommes. Henri de Guise, depuis l'assassinat de François son père, dont jamais l'amiral ne s'étoit bien lavé, ne respiroit que la vengeance ; & tout moyen lui étoit bon pour y parvenir. Assassinat pour assassinat, il n'y avoit rien dans ce change qui lui parût honteux, pour ce qui étoit du consentement & de l'induction même au crime. Quant à l'exécution, il n'y eut pas plus d'embarras, dans une cour qui avoit son assassin attitré.

Nicolas de Louviers, seigneur de Monrevert en Brie, se posta, comme exécuteur, dans une maison du cloître de S. Germain-l'Auxerrois, par où passoit l'amiral en revenant du Louvre à la

ru de
fenêtr
le ving
quebus
doigt d
une lan
bleffé,
froid,
coup ;
mes,
On cou
portés,
meurtri
porte d
l'arque

Quan
Ne ser
bles,
jours d
d'un to
geance
rissant
que ce
& que
le trôn
fante.
d'Anjo
rendre
père,
térêt &

me de Betizy où il logeoit ; & par une fenêtre couverte d'un rideau , il lui tira le vingt-deuxième d'Août un coup d'arquebuse , dont les balles lui brisèrent un doigt de la main droite , & lui firent une large plaie au bras gauche. Coligny blessé , sans rien perdre de son sang-froid , montra la maison d'où partoit le coup ; & soutenu de deux gentilshommes , s'en retourna sanglant chez lui. On courut à la maison ; on enfonça les portes , on visita par-tout : mais déjà le meurtrier habile s'étoit échappé par une porte de derrière , & l'on ne trouva que l'arquebuse.

Quand le Roi apprit cette nouvelle : Ne serai-je donc jamais à l'abri des troubles , s'écria-t-il , & verrai-je tous les jours de nouveaux attentats ! Il promit , d'un ton de fureur , d'en tirer une vengeance éclatante. La Reine-mère enchérisant sur l'indignation du Roi , ajouta que ce crime attaquoit sa majesté même ; & que s'il demeurait impuni , bientôt le trône ne seroit qu'une barrière impuissante. Le Roi , suivi de sa mère , du duc d'Anjou & d'un cortège nombreux , alla rendre visite au malade , le nomma son père , lui donna mille témoignages d'intérêt & d'attendrissement , voulut voir

la balle qu'on avoit retirée de la plaie, s'informa des effets du pansement, & promit encore de punir ce forfait, d'une manière à faire comprendre à quel point il en étoit indigné. Pendant près d'une heure que dura cette visite, la Reine-mère, extrêmement inquiète, craignoit de perdre une seule des paroles de Coligny. Catherine & son fils bien aimé, le duc d'Anjou, entourés de Calvinistes, frémissaient en pensant qu'il ne falloit qu'un mot pour les perdre: & ce mot, dans la bouche du jeune Roi dont le premier mouvement étoit terrible, à quoi tenoit-il; si on lui faisoit connoître qu'ils le jouoient, que le crime qui l'irritoit si fort étoit leur ouvrage? On se tira sans délai de ce pas dangereux, sous prétexte de ne point fatiguer le malade par de trop longs entretiens; & l'on donna le change au Monarque, en imputant tout au duc de Guise, comme au vengeur de la mort de son père. Cependant la situation où l'on demeueroit, étoit trop violente pour durer long-temps; & les éclaircissimens que chaque instant pouvoit amener, étoient trop à craindre, pour ne pas prendre les devants auprès du Roi; c'est-à-dire, pour ne point lever à ses yeux, avec les artifices convenables,

le voile
qui avoit
manier
ver dans
la blessu
de la seul
du duc
mère &
l'amiral
perte, av
par l'unio
ranger leu
viennent
jou, acc
du chan
Tavanne
& les lan
point tro
personne
firme tou
& ajoute
pour se
entrés da
plus seul
ni au du
sonneller
Ces in
lieu les
Calvinist
les seign

le voile du mystère. Le maréchal de Retz, qui avoit sa confiance & le talent de manier son esprit, alla d'abord le trouver dans son cabinet, & lui insinua que la blessure de l'amiral n'étoit pas l'effet de la seule vengeance, ou le seul ouvrage du duc de Guise; mais que sa propre mère & son frère le duc d'Anjou, dont l'amiral avoit résolu & déjà tramé la perte, avoient été forcés de le prévenir, par l'unique moyen qui leur restât de garantir leurs personnes. A l'instant, surviennent la Reine-mère & le duc d'Anjou, accompagnés du duc de Nevers, du chancelier Birague & du maréchal de Tavannes. Catherine, l'effroi sur le front & les larmes aux yeux, se plaint de ne point trouver de sûreté pour sa propre personne dans le royaume d'un fils, confirme tout ce qu'a dit le duc de Retz, & ajoute que depuis ce qu'elle a fait pour se préserver, les Huguenots sont entrés dans une telle fureur, que ce n'est plus seulement à elle qu'ils en veulent, ni au duc de Guise, mais au Roi personnellement.

Ces imputations, auxquelles donnoient lieu les discours imprudens de plusieurs Calvinistes, furent confirmées par tous les seigneurs qui étoient présens. On dit

au jeune Roi, qu'ils menaçoient hautement, s'il ne leur faisoit justice, de se la faire eux-mêmes; que Pardaillan avoit eu l'insolence de tenir ce propos, jusques chez la Reine, durant son souper. On lui rappela les paroles indiscrettes, le front sourcilleux, le geste menaçant du seigneur de Piles, qui l'avoient fait frémir lui-même, avec tous les catholiques de la cour. On affirma que l'amiral, peu content de ses tentatives récentes sur la ville de Lyon, avoit encore depuis sa blessure dépêché en Suisse & en Allemagne, afin d'en tirer vingt mille hommes. Et si de pareilles forces, reprit Catherine, se joignent aux mécontents François, dans le dénombrement où se trouve le royaume de troupes & de finances, où le Roi désormais trouvera-t-il sa sûreté? Du reste, poursuivit-elle en adressant la parole au Roi, je suis bien aise de vous avertir, qu'à la première apparence de collusion entre vous & les Religioneux, c'est un parti pris parmi les catholiques, d'élire un capitaine général, & de se liguier tous contre les Huguenots; d'où il arrivera inévitablement, qu'entre les deux partis, vous vous trouverez sans puissance, & sans nullé autorité dans votre royaume.

Si just
ficilé à
ensuite
moment
mensong
ment à t
nécessair
Sur le c
colère &
le nom
bitude:
& moi
tous les
n'en rest
cher la
pose en
Cet effro
sion de
tier de la
filet, au
tingués:
vues pe
de quelc
parmi le
que par
autour d
au besoi
les uns
fait dem
de dissip

Si jusques-là Charles IX avoit été difficile à persuader, il n'y eut de peine ensuite que pour le retenir. Depuis ce moment, il se prêta au déguisement, au mensonge, à la trahison, & généralement à toutes les indignités qu'on lui dit nécessaires pour ne pas manquer son coup. Sur le champ, il se lève transporté de colère & de fureur, & dit en profanant le nom de Dieu, selon sa mauvaise habitude: Vous voulez qu'on tue l'amiral, & moi je veux qu'avec lui on fasse périr tous les Huguenots de France, & qu'il n'en reste pas un seul pour nous reprocher la mort des autres. Qu'on se dispose en toute diligence à l'exécution. Cet effroyable arrêt prononcé, il fut question de rassembler dans le même quartier de la ville, comme dans un même filet, au moins tous les Calvinistes distingués: ils se prêterent d'eux-mêmes aux vues perfides de leurs assassins. Alarmés de quelques mouvemens qu'ils voyoient parmi les troupes de la garde, aussi bien que parmi le peuple, ils se rassemblèrent autour de l'amiral, tant pour le défendre au besoin, que pour se mieux soutenir les uns les autres. Coligny ayant encore fait demander une garde au Roi; loin de dissiper ses frayeurs, on feignit au con-

Mém. de
Villeroy.

traire de craindre quelque attentat nouveau de la part des Guises, & l'on s'empressa de lui donner pour escorte une compagnie du régiment des gardes, qu'on avoit depuis peu fait entrer dans Paris: à cette occasion, on engagea les Religioneux à se loger près de lui, sous prétexte d'une plus grande sûreté; & l'on ordonna aux catholiques du voisinage de leur céder leurs maisons.

Le piège étant ainsi tendu, & la proie y ayant déjà le pied, il ne s'agissoit plus que de lui tomber sur le corps, & de ne la point manquer. La dernière résolution en fut prise au château des Tuileries, entre la Reine-mère, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le Comte d'Angoulême, frère naturel du Roi, le chancelier ou garde des sceaux Birague, les maréchaux de Retz & de Tavannes; & l'on fixa l'exécution au point du jour de S. Barthélémi, vingt-quatrième d'août de cette année 1572. On ne peut guère spécifier la quantité & la qualité des victimes qu'on avoit désignées. Différens auteurs n'ont pas crain d'assurer, qu'on eut d'abord intention de commettre ensemble tous les Calvinistes & les Catholiques; & après leur épuisement réciproque, de faire tomber les troupes de la

garde
indistin
moins
fond,
mer de
rie, de
ainsi q
de Cat
nation.
la suite
moi, d
que la
conscie
dès qu'
avec ce
Quoi
le résul
sommen
gnant
de se d
seinte
but de
tifs d'u
gens fa
se char
présenc
chands
qui fre
idée d
les ap

garde du Roi sur les uns & les autres indistinctement, afin d'exterminer au moins tous les chefs de parti. Dans le fond, il n'est rien qu'on ne puisse présumer de ce complot infernal de la barbarie, de la perfidie, & de l'hypocrisie, ainsi que de la politique & de la passion de Catherine de Médicis pour la domination. Elle s'en justifia néanmoins dans la suite: mais de quelle manière? Pour moi, disoit-elle, je n'ai sur la conscience que la mort de six personnes. Affreuse conscience! & que ne put-elle pas oser, dès qu'elle pouvoit porter six assassinats, avec ce sang froid effrayant?

Quoi qu'il en soit des délibérations, le résultat fut que le duc de Guise consommé la perte de l'amiral, en feignant de craindre la justice du Roi, & de se disposer à sortir du royaume. Cette feinte lui donna la facilité de cacher le but de ses mouvemens sous les préparatifs d'un départ, & de rassembler ses gens sans donner d'ombrage. Tavannes se chargea de disposer au massacre, en présence du Roi, le prévôt des marchands & les compagnies bourgeoises, qui frémissent d'horreur, à la première idée du ministère auquel on prétendoit les appliquer. Mais le maréchal & le

Monarque lui-même, ayant pris le ton de la menace & de l'indignation; vous le voulez ainsi, répondirent-ils alors, vous Sire, & vous Monsieur le maréchal! eh bien, nous vous jurons que vous en aurez bon compte. Nous y mettrons si chaudement les mains, à tort & à travers, qu'il en sera long-temps fait mention. C'est ainsi que du plus humain des peuples, l'abus de l'autorité fit des monstres: On leur donna pour signal de l'exécution, le tocsin qui seroit sonné par la cloche de l'horloge du palais; & pour signe de ralliement entre eux, un mouchoir blanc qu'ils porteroient au bras gauche, avec une croix de même couleur au chapeau.

L'ordre ayant été donné pour sonner le tocsin, le Roi saisi d'une secrète horreur, sortit effaré de son appartement, & passa vers la porte du Louvre, dans un cabinet d'où il porta ses regards mal assurés sur la ville. Sa mère & son frère le suivirent, pour relever son courage: mais un coup de pistolet s'étant fait entendre, ils s'abandonnent tous trois à la terreur & aux remords; leur sens & leur jugement se confondent; & ne voyant plus que l'affreuse image des désordres & des forfaits qui vont se com-

mettre,
au duc
à toute

Il étoit
n'avoit
de sa ve
miral éto
gé. Gu
roit dan
seigneurs
domestiq
pagné d
te prec
dans la c
s'écrient
terrible.
toit levé
peine co
dit-il, q
répondit
avoit si
zards. N
tu pas r
du moi
après to
pas de
baisse le
dans le
premier
lang. I

mettre, ils dépêchent un gentil-homme au duc de Guise, avec ordre de surseoir à toute entreprise contre l'amiral.

Il étoit trop tard : l'implacable Guise n'avoit attendu qu'avec peine le signal de sa vengeance ; déjà les portes de l'amiral étoient ouvertes, & le portier égorgé. Guise, pour veiller à tout, demouroit dans la cour, avec la plupart des seigneurs de sa suite. Béme ou Béhem, domestique Allemand du duc, accompagné de recors également féroces, monte précipitamment l'escalier, & force dans la chambre de l'amiral. Mort, mort ! s'écrient-ils tous ensemble, d'une voix terrible. Béme aperçoit l'amiral, qui s'étoit levé de son lit, & se soutenoit à peine contre la muraille. Est-ce toi, lui dit-il, qui es Coligny ? C'est moi-même, répondit l'amiral, avec le sang-froid qu'il avoit si souvent porté au milieu des hazards. Mais toi, jeune homme, ne dois-tu pas respecter mes cheveux blancs, ou du moins mon état d'infirmité ? Fais, après tout, ce qu'il te plaira : tu ne peux pas de beaucoup abrèger ma vie. Béme baisse les yeux, & lui enfonce son épée dans le corps. Mille coups suivent le premier, & l'amiral tombé nage dans son sang. Il n'est plus, s'écria Béme par la

fenêtre. Il faut le voir, répondit l'imploroyable Guise; Monsieur d'Angoulême ne le veut point croire, qu'il ne l'ait vu. On précipita le cadavre: le duc d'Angoulême lui essuya le visage pour le reconnoître, & s'oublia, dit-on, jusqu'à lui donner des coups de pieds. On lui fit ensuite tous les outrages imaginables, jusqu'à le mutiler de la manière la plus indigne; puis on alla l'accrocher par les cuisses aux fourches patibulaires de Mont-Faucon. Toutes les personnes qu'on put saisir dans la maison de l'amiral, éprouverent le même sort que lui; entre autres le Seigneur de Guerchi, qui surpris sans avoir eu le temps de s'habiller, prit d'une main son manteau, de l'autre son épée, & se défendit long temps contre les meurtriers, dont le nombre n'eût peut-être pas encore suffi, s'ils n'eussent été cuirassés. C'est presque le seul Calviniste, qui se soit défendu. La plupart saisis, & comme glacés d'étonnement, se laissoient égorger sans résistance. Après le massacre, les soldats pillèrent, brisèrent, enleverent tout ce qu'il y avoit de précieux dans la maison.

Aux cris menaçans, au tumulte épouvantable qui se fit entendre de toute part, s'éleva que la cloche du palais eut sonné;

les Cal
demi-n
pressen
font m
gardes
trouver
font re
lebarde
devoit
le foug
son em
reur de
pérés,
destin,
rencon
tomber
là ils tr
nombr
tout il
les pla
ves de
tage le
triers
caché
trouva
fut im
sangla
tes co
& de
de ceu

les Calvinistes sortirent de leurs maisons, demi-nuds & à peine éveillés. Ils s'empres- sent vers le logis de l'amiral; & sont massacrés par les compagnies des gardes qui les y attendoient. Ils croient trouver un asyle dans le Louvre; ils en sont repouffés à coups de feu & de ha- lebardes. Le souverain lui-même qui leur devoit servir de père & de défenseur, le fougueux Charles IX, une fois livré à son emportement naturel, n'eut pas hor- reur de tirer sur eux. Incertains, déses- pérés, ils s'abandonnent à leur mauvais destin, & se dispersent au hazard: là ils rencontrent les troupes de Guise, là ils tombent dans les compagnies bourgeoises, là ils trouvent les pelotons détachés sans nombre des corps plus nombreux: par- tout il s'en fait un carnage qui couvre les places, & convertit les rues en fleu- ves de sang. On ne révéra pas davan- tage les foyers domestiques: les meur- triers furent dans l'intérieur le plus caché des maisons; & tout ce qui s'y trouva, sans distinction d'âge, ni de sexe, fut impitoyablement égorgé. Les corps sanglans tomboient des fenêtres, les por- tes cochères étoient bouchées de morts & de mourans; & les voix plaintives de ceux-ci, mêlées aux cris aigus des as-

Brant. T.
ix. P. 410.

D'Aubi-
gné, T. 2.
li. p. 548.

assins, déchiroient tous les cœurs, où l'on n'avoit pas éteint jusqu'au dernier sentiment de l'humanité.

De Thes.
152. p. 88.

Mais afin d'étouffer toutes les réclamations de la nature, de la conscience, du christianisme; le duc de Montpensier, le duc de Nevers & le maréchal de Tavannes couroient en armes par toutes les rues, publiant à voix haute que l'amiral & sa secte impie avoient formé une conspiration pour assassiner le Roi & toute la famille royale, sans en excepter même le Roi de Navarre, ni le prince de Condé; que les catholiques pouvoient sans scrupule exterminer des traîtres, dont ils ne prévenoient que de quelques heures le dernier attentat; que la conjuration avoit été découverte par une faveur toute particulière de la providence envers le monarque religieux, qui la leur faisoit annoncer. Ne craignez donc autre chose, concluoient-ils avec assurance, que d'épargner les ennemis du prince & de la patrie, que de ne pas écraser jusqu'au dernier de ces serpens perfides, qui ne cherchent à se couler dans votre sein que pour y porter le poison & la mort. C'est le Roi, c'est la Reine sa mère, c'est Dieu même qui vous l'ordonne. Excitée par-là, & par le souvenir de ses

propres p
ticulier a
qu'un or
peu après
vantoit d'
personnes
pitoyable
le ton de
natisme;
mois d'ac

Le Lou
sacré, qu
fit un te
hommes
de Nava
caliers ét
On pour
dans les
jeune Re
chée, qu
pieds &
à pleine
de ses f
ginant q
entre san
qui lui a
sures, se
couvrir
porte se
après la

propres promesses, la bourgeoisie en particulier s'acharna tellement au massacre, qu'un orfèvre nommé Crucé, montrant peu après son bras nud & sanglant, se vançoit d'avoir égorgé lui seul quatre cens personnes. Saignez, saignez, crioit l'impitoyable Tavannes, en faisant succéder le ton de la bouffonnerie à celui du fanatisme; la saignée est aussi bonne au mois d'août qu'au mois de mai.

Le Louvre ne fut pas un asyle plus sacré, que les maisons particulières. Il s'y fit un tel carnage, sur-tout des gentilshommes & des serviteurs affidés du Roi de Navarre, que les galeries & les escaliers étoient jonchés de corps morts. On poursuivoit ces malheureux, jusques dans les appartemens des princesses. La jeune Reine de Navarre étoit encore couchée, quand elle entendit frapper des pieds & des mains à sa porte, & crier à pleine tête, Navarre, Navarre. Une de ses femmes s'empressa d'ouvrir, imaginant que c'étoit le Roi. Un homme entre sanglant, suivi de quatre archers qui lui avoient déjà fait deux larges blessures, se jette sur le lit, & cherche à se couvrir de la princesse. La Reine demi morte se précipite à la ruelle; & le blessé, après la Reine, qu'il saisit au travers du

corps ; tous les deux criant au plus fort , & témoignant une égale frayeur. Enfin le capitaine des gardes arriva , qui , aux prières touchantes de la Reine revenue à elle-même , accorda la vie à la victime échappée du sacrifice. Il n'en fut pas ainsi de Brion , gouverneur du prince de Conti , qui assailli de meurtriers , prit entre ses bras son auguste élève : l'enfant mettoit ses petites mains au devant des coups , qui n'en parvinrent pas moins à ce pros crit vénérable & presque octogénaire. La Reine de Navarre , fuyant de son appartement dans celui de la duchesse de Lorraine sa sœur , vit à trois pas d'elle percer un gentilhomme d'un coup de hallebarde , comme elle entroit dans l'antichambre. Elle n'étoit pas revenue de l'évanouissement que lui avoit causé ce spectacle , qu'elle entendit les hurlemens confus de troupes entières qu'on égorgeoit au milieu du Louvre. On traînoit les pros crits désarmés au milieu des gardes , qui rangés sur deux lignes les tuoient à coups de hallebardes , puis les jetoient en monceaux , où ils expiroient étouffés les uns sous les autres. Le Roi , selon quelques historiens dont le caractère extrême de ce prince appuie le témoignage , le Roi regardoit par une fenêtre , &

comme
échappé
à Gran
à Bouc
fidèles ,
Mais
verneur
Armand
Piles ,
d'Angel
gés dan
de là ,
voit d'
triers ;
Calvinif
Coligny
& qu'il
din , C
la Chata
tres seig
militaire
Caumon
deux fil
enfants ;
chal de
de son p
prit pou
tal des a
monta ,
mille , c

commandoit à grands cris de n'en laisser échapper aucun. Il fit néanmoins grâce à Grammont, à Duras, à Gamache & à Bouchavane, qui promirent de lui être fidèles, & tinrent parole.

Mais Pardailan, Saint-Martin, gouverneur du Roi de Navarre, Brousse, Armand de Clermont, le seigneur de Piles, fameux par la défense de S. Jean d'Angeli, furent impitoyablement égorgés dans l'enceinte du Louvre, & hors de là, Téliigny, gendre de l'amiral, qui avoit d'abord échappé à plusieurs meurtriers; la Roche-Foucault, que le parti Calviniste révéroit presque à l'égal des Colignys, que Charles IX aimoit lui-même, & qu'il tenta de sauver; Soubise, Lavaradin, Crussol, Lévi, Berny, Rouvrai, la Chataigneraie, Pluviaut, & bien d'autres seigneurs, gentils-hommes, officiers militaires, au nombre de deux mille. Caumont couché sans crainte entre ses deux fils, fut poignardé avec l'un de ces enfans; l'autre, qui fut depuis le maréchal de la Force, dut son salut au sang de son père dont il étoit inondé, & qu'on prit pour le sien propre. Le nombre total des assassins, qui durèrent trois jours, monta, autant qu'on a pu l'évaluer, à cinq mille, qui cependant ne comprirent, ni

tous les Religionnaires, ni les seuls Religionnaires. Il y avoit un nombre considérable de protestans qualifiés, logés au fauxbourg S. Germain. Le duc de Guise, au génie & à l'animosité duquel rien n'échappoit, en fit l'observation; & l'on commit cette partie du massacre à mille hommes des troupes bourgeoises, que Maugiron devoit y conduire: mais dans la confusion où tout se trouvoit dans la ville, la porte qui conduisoit à ce quartier ne fut point ouverte à temps, l'énorme tumulte qui se faisoit en deçà de la rivière se fit entendre par-tout; & sans trop croire que le gouvernement eût part à ce qui se passoit, les Calvinistes incertains chercherent, à tout événement, leur salut dans la fuite. On nomme Rohan, Mont-gommeri & le vidame de Chartres, comme les principaux qui échapperent en cette rencontre.

Il ne faut pas imaginer que l'hérésie fût le seul crime capital, dans un pareil déchaînement de toutes les passions & de toutes les fureurs. Bien des Catholiques ne périrent pas seulement par les suites inévitables de cette confusion: mais c'étoit être Calviniste, que d'avoir un ennemi vindicatif, un héritier avide, un concurrent dans la poursuite d'une charge,

une part
un rival
la carriè
dont l'es
stote a de
progrès d
massacre,
Théodore
redit Jac
œuvres d
de la nati
boisé fit
de Clerm
cès qu'il
sujet du n
il n'y eut
d'atrocité
on n'épar
âge, il n
rang d'ho
qui se re
famie. C
étouffer
femmes
une hain
des hom
leur dépl
Entre
généreux
que cho

une partie adverse en matière de procès, un rival en amour, ou simplement dans la carrière des lettres. Pierre Ramus, dont l'esprit dégagé des entraves d'Aristote a donné le premier mouvement aux progrès des sciences, fut compris dans le massacre, moins pour ses relations avec Théodore de Bèze, que pour avoir contredit Jacques Charpentier au sujet des œuvres d'Horace. Dans le premier ordre de la nation, Louis de Clermont d'Amboise fit périr de sa propre main Antoine de Clermont, venu à Paris pour un procès qu'il avoit avec ce brigand titré, au sujet du marquisat de Renel. En un mot, il n'y eût aucun genre de bassesse, ni d'atrocité, qui ne fût commis; & comme on n'épargnoit ni qualité, ni sexe, ni âge, il n'y eut aussi ni âge, ni sexe, ni rang d'honneur, ni caractère de fierté, qui se refusât à la scélératesse & à l'infamie. On vit des enfans de dix ans étouffer des enfans au berceau; & des femmes de la cour contempler, avec une haine effrontée, les cadavres nus des hommes qui n'avoient pas craint de leur déplaire.

Entre tant d'horreurs, on cite un fait généreux, mais qui présente encore quelque chose d'horrible. Il y avoit une ini-

mitié mortelle entre deux gentils-hommes du Querci, dont l'un appelé Vezins étoit catholique, & l'autre nommé Reignier étoit Calviniste. Tous deux se trouvoient à Paris, où Reignier craignoit sur toute chose la rencontre de Vezins. Tout à coup, il entend enfoncer la porte de sa chambre. Vezins accompagné de deux soldats, entre brusquement, tenant un pistolet d'une main, & de l'autre son épée nue. Suis-moi, lui dit-il, d'un ton dur. Reignier demi-mort passe entre les soldats. Vezins le fait monter sur l'un des deux chevaux qu'il avoit préparés, sort de la ville avec lui; & sans plus lui dire un mot, il le remène jusques dans sa province, & le remet dans son château. Rompant alors le silence; vous voilà, dit-il, en pleine sûreté. J'aurois pu me venger sans risque; mais entre gens d'honneur, on doit partager le péril: c'est pour cela que je vous ai sauvé. Quand il vous plaira, je serai tout prêt à vider notre querelle, comme il convient à des gentilshommes. Reignier lui répond qu'il l'a mis dans l'impossibilité de se défendre; qu'il ne peut plus faire autre chose, que de consacrer à le servir la vie qu'il lui a donnée; & les bras ouverts, il court à lui pour se jeter

à son
liberté de
son farou
dre de ré
s'éloigne.
quelle a
tourner a
renu dans
& le princ
exposer à
ne connoi
on l'aban
massacre,
trop excré
quelque p
sur-tout si
le plus du
se; le Roi
par le sav
du Rosier
juré, & q
réfie. Com
longueur,
plus parfai
amener, le
de rebelles
laconisme
perpétuelle
Le Roi
manière

à son cou. Je vous laisse une entière liberté de m'aimer ou de me haïr, lui dit son farouche bienfaiteur; & sans attendre de réponse, il pique son cheval & s'éloigne. Quelle grandeur d'ame! mais quelle abominable manœuvre, de la tourner au crime! Charles IX avoit retenu dans le Louvre le Roi de Navarre & le prince de Condé, pour ne les point exposer à l'emportement du peuple, qui ne connoît plus personne quand une fois on l'abandonne à lui-même. Après le massacre, qu'on sentoît devoir paroître trop exécration si on ne le couvroit de quelque palliatif tiré de la religion, & sur-tout si les personnes qui approchoient le plus du trône persistoient dans l'hérésie; le Roi fit catéchiser les deux princes par le savant Jésuite Maldonat, & par du Rosier, ministre fameux qui avoit abjuré, & qui retourna par la suite à l'hérésie. Comme les princes trainoient en longueur, sous prétexte d'une instruction plus parfaite; le Roi furieux se les fit amener, les traita de rebelles & de fils de rebelles, & finit par leur dire avec un laconisme atterrant: Messe, mort, prison perpétuelle; choisissez dans la minute. Le Roi de Navarre répondit, d'une manière qui ne laissoit pas sa docilité

douteuse. Le prince de Condé marqua d'abord plus de résistance, & n'en eut pas moins ensuite. Il y eut plusieurs autres conversions semblables, dont la plupart aussi ne durèrent qu'autant que l'es-

Mém. de Tur. p. 57. Mém. de froi d'où elles procédoient. Pour le VI. comte de Turenne, le scandale de la S. Barthélémi, comme nous l'apprenons de ses mémoires, lui fit embrasser le Calvinisme.

Le Roi Charles incertain, irrésolu, annonçant par les contrariétés de sa marche le trouble qui agitoit son ame, après avoir rejeté sans succès tout l'odieux de ces barbaries sur les princes Lorrains, qui s'obstinèrent à déclarer qu'ils n'avoient rien fait sans ordre, prit enfin toute la charge sur lui-même, aux inductions de la Reine sa mère. Catherine qui savoit prendre les momens de cet esprit sans consistance, lui persuada que ces grandes exécutions ne pouvoient s'attribuer à des particuliers, sans exposer le souverain au mépris de ses sujets, & ses Etats à un bouleversement entier; d'ailleurs que les restes des Calvinistes qu'on pouvoit anéantir aisément, ne manqueroient pas, si on les laissoit respirer, de se joindre aux Montmorencis, qui avoient promis hautement de venger les Châtillons sur les Guises. Pré-

Préve
Monarq
province
horrible
à Angers
loufe; si
les bourg
où différe
un asyle
Il y eut
seaux de
ment infe
précipitod
fidérable s
en boire.
nulle Fran
qui furent
patriotes.
royaume b
res, qu'on
rés d'abord
les uns che
mi les nati
nombre da
qu'à ce qu
de la cour
de se réuni
qui avoient
sacre.

Il se trou
Tome 2

Prévenu de ces pensées, l'inconfidéré Monarque autorisa le massacre dans les provinces, aussi bien qu'à Paris. Il fut horrible à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Angers, à Bourges, à Lyon & à Toulouse; sans compter les petites villes, les bourgs & les châteaux particuliers, où différens seigneurs ne purent trouver un asyle contre leurs vassaux ameutés. Il y eut des contrées où l'eau des ruisseaux & de quelques rivières fut tellement infectée par les cadavres qu'on y précipitoit, qu'il se passa un temps considérable sans que les habitans voulussent en boire. On fait état de soixante-dix mille François, & peut-on tout savoir? qui furent égorgés ainsi par leurs compatriotes. Il resta néanmoins dans le royaume beaucoup plus de Religionnaires, qu'on n'en avoit massacrés; désespérés d'abord, errans loin de leurs foyers, les uns chez des amis sûrs, d'autres parmi les nations étrangères, le plus grand nombre dans leurs villes de sûreté, jusqu'à ce que la négligence & l'instabilité de la cour leur eussent fourni l'occasion de se réunir, sous ceux de leurs chefs qui avoient échappé comme eux au massacre.

Il se trouva dans plusieurs provinces,

Tome XIX.

N

Pré-

des ames plus compatissantes & plus g n reuses que les esclaves assidus de la cour. Claude de Savoie, comte de Tende, dans son gouvernement de Provence; Simiane de Gorde, en Dauphin ; Saint-H rem, en Auvergne; Chabot-Charni, en Bourgogne; la Guiche,   M con, affecterent de ne pas croire que ces barbares eussent  t  v ritablement ordonn es par le Roi, & ils en emp cherent l'ex cution, comme d'ordres  man s des ennemis sourds de la tranquillit  publique. Le vicomte d'Orthe, qui commandoit   Batonne,  crivit au Roi : " Sire, " j'ai communiqu  les ordres de Votre " Majest    la bourgeoisie &   la garnison. Je n'ai trouv  parmi eux que " bons citoyens & braves militaires, mais " pas un bourreau. Nous vous supplions " donc, eux & moi, de nous mettre "   des  preuves plus dignes de gens " d'honneur, quelque p rilleuses qu'elles " soient, nous y verserons notre sang " jusqu'  la derni re goutte." La mort du vicomte d'Orthe, qui suivit de pr s cette r ponse, & la mort  galement pr cipit e du comte de Tende, ont fait croire que le poison avoit  t  la r compense de leur vertu.

Quelque horreur que le clerg  e t de

th r
cruat
& fa
en a
tout
Lisieu
S. De
sauver
tenant
l'ordre
son po
je n'y
steur d
 gorger
qu'elles
renter
cas, je
pand 
au cont
la dern
arr t  p
par  cr
moins
Roi. L
sans ba
que le p
gion, ap
qu'il pu
tous les
ayant  

l'hérésie, il n'en eut guère moins des cruautés ordonnées contre les hérétiques; & sans plus se souvenir des injures qu'il en avoit reçues, il les fit épargner partout où il lui fut possible. L'évêque de Lisieux, Jean Hennuyer, de l'ordre de S. Dominique, fut assez heureux pour sauver tous ceux de son diocèse. Le lieutenant de Roi lui ayant communiqué l'ordre du massacre, il s'opposa de tout son pouvoir à l'exécution. Non, dit-il, je n'y consentirai jamais; je suis le pasteur de cette Eglise, & ceux qu'on veut égorger sont mes ouailles. Il est vrai qu'elles sont égarées; mais elles peuvent rentrer dans le bercail. Dans tous les cas, je ne dois point souffrir qu'on répande leur sang: l'évangile m'apprend au contraire à verser pour elles jusqu'à la dernière goutte du mien. L'officier arrêté par cette opposition, lui demanda par écrit un acte de refus, qui pût au moins lui servir de décharge auprès du Roi. Le généreux prélat le lui donna, sans balancer. Je compte, ajouta-t-il, que le prince dont on a surpris la religion, approuvera mon refus: mais quoi qu'il puisse arriver, je prends sur moi tous les risques. L'opposition de l'évêque ayant été renvoyée au Roi, le jeune

monarque n'en fut qu'édifié, & révoqua aussi tôt ses ordres pour tout le diocèse de Lisieux. Les Religionnaires du canton en furent si édifiés eux-mêmes, qu'ils vinrent presque tous abjurer entre les mains de ce charitable prélat, qu'ils n'appeloient plus que leur sauveur. Quant aux autres diocèses, les évêques ne trouverent pas la même facilité, dans les officiers chargés de ces funestes exécutions : mais en bien des endroits, ils firent tous leurs efforts pour les empêcher, ou du moins pour donner refuge aux proscrits. A Lyon même, tandis que le carnage étoit le plus échauffé, on réfugia dans le palais archiépiscopal jusqu'à trois cens de ces Calvinistes ; & l'on soutint une espèce d'assaut contre les assassins, qui ne purent immoler leurs victimes, qu'après avoir forcé les portes.

Quand le bruit de toutes ces effroyables proscriptions parvint dans les pays étrangers, il y excita une horreur générale, que la politique seule put empêcher

Brantome de témoigner librement. Au premier ré-
 t. 8. P. cit qui s'en fit en Espagne, le jeune
 184. duc de l'Infantado ayant demandé ingénument, si les François étoient chrétiens pour s'entre-tuer comme des bêtes ; tout beau, Monsieur le duc, reprit l'amiral

de
 le
 re
 pe
 alle
 de
 avo
 nel
 lui
 &
 avo
 rati
 fet
 de l
 tabl
 ble
 nos
 arré
 tatio
 que
 cesse
 trie.
 conc
 & C
 ses
 accu
 est p
 moir
 poin
 du

de Castille : vous ne savez donc pas que le bouleversement de la France fait le repos de l'Espagne ? Grégoire XIII, à peine monté sur le trône pontifical, fit allumer des feux dans tous les quartiers de Rome, tirer le canon, & célébrer avec beaucoup d'éclat une messe solennelle, en actions de grâces de ce qu'on lui représentoit comme le salut du Roi & du royaume très-chrétien. On lui avoit donné pour indubitable la conjuration de l'amiral & de sa secte, à l'effet d'exterminer jusqu'au dernier rejeton de l'auguste sang de Saint Louis, & d'établir en France une république semblable à celle de Genève. Le premier de nos parlemens avoit constaté, par un arrêt en bonne forme, toutes les imputations faites à ce sujet aux Huguenots, que le Pontife savoit d'ailleurs avoir sans cesse les armes à la main contre leur patrie. L'effigie de l'amiral avoit encore été condamnée au gibet, avec Briquemont & Cavagne exécutés en personne, comme ses principaux complices, & l'on avoit accumulé dans la sentence tout ce qu'il est possible d'imaginer pour flétrir la mémoire d'un scélérat. La pitié ne laissa point de réclamer vivement dans le cœur du Pape, tant pour la rigueur de la

Brant t.

8. p. 150.

proscription prise en elle-même, que pour les désordres qu'il sentoit avoir été inévitables dans l'exécution. Des larmes amères coulerent de ses yeux, & il dit en soupirant : Que d'innocens auront été confondus avec les coupables ! mais cette innocence aura-t-elle trouvé grace aux yeux du juste Juge ?

Tirons enfin le rideau sur ces objets affligeans. Nous les avons exposés avec une juste étendue, avec impartialité, sans aucun palliatif, sans réflexions apprêtées, sans fournir au lecteur d'autre fil que l'exposition & l'enchaînement des faits, pour en découvrir les ressorts & le mobile, pour convaincre toute ame droite, qu'une fausse politique, & non pas la religion, fut le principe de cette œuvre atroce, & en eut toute la conduite. La vérité, la vérité seule fera toujours la défense d'une Eglise, qui n'a d'autres traits à repousser que ceux du mensonge, ou de l'ignorance.



III

D

LIVRE

Depuis
l'ému
de S

II A
délire,
fureur
religion
& de
séditieu
& vrai
gneur
immor
au len



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-HUITIÈME.

*Depuis le massacre de la S. Barthé-
lémi en 1572, jusqu'au pontificat
de Sixte V en 1585.*

T Andis que la politique dans son délire, & la vengeance dans son aveugle fureur s'immoloient, sous prétexte de religion, des milliers de compatriotes & de frères abusés par leurs prédicans séditieux; des victimes bien différentes, & vraiment précieuses aux yeux du Seigneur, allèrent recevoir les couronnes immortelles, qui sont réservées, tant au lent martyr de la pénitence & de la

perfection évangélique, qu'au brillant sacrifice qu'on fait en un moment de sa vie à sa foi. S. François de Borgia, autrefois duc de Candie, & depuis l'an 1565 général de la compagnie de Jésus, après sept années d'un gouvernement laborieux & non moins glorieux à son ordre, mourut la nuit du trenté septembre au premier d'octobre, à l'âge de soixante-deux ans, beaucoup moins épuisé par la vieillesse & par ses immenses travaux eux-mêmes, que par l'austérité de sa vie & ses macérations effrayantes. Depuis son entrée en religion, il ne se souvenoit du rang qu'il avoit occupé dans le monde, que pour s'exercer à des privations plus pénibles, à une abnégation presque sans exemple, à un mépris si absolu de lui-même, qu'il ne voyoit rien de plus vil dans la nature. Nous sera-t-il permis d'en citer un trait en passant ? la délicatesse du siècle y répugne : mais l'édification ne doit-elle pas l'emporter ? François se trouvant en mission, couché dans un méchant lit de paysan avec un de ses confrères avancé en âge & tourmenté d'un asthme ; l'infirme ne cessa point de cracher toute la nuit, & souvent sur le saint, qui ne lui dit pas un seul mot pour l'en avertir.

Ribade-neira, & P. Verjus, Vie de S. François de Borg.

S. F
main
S. Ig
lastiq
& sp
pauvr
comm
a fait
lui de
qu'Ig
fonde
cois l
comb
S. I
mort
que q
grand
tenoit
& fer
reusen
sans q
foibles
Depui
brega
premi
contré
qu'on
que d
tous le
nuds d

S. François de Borgia mit la dernière main aux sages réglemens dressés par S. Ignace pour la discipline, tant scholastique que régulière, de sa compagnie, & spécialement pour y maintenir cette pauvreté rigoureuse, qu'avoit tant recommandée le S. Fondateur. C'est ce qui a fait dire, que la société des Jésuites lui devoit sa forme & sa perfection; qu'Ignace avoit dressé le plan & jeté les fondemens de l'édifice, mais que François l'avoit élevé, & en avoit posé le comble.

S. François de Borgia, peu avant sa mort, eut la consolation d'apprendre que quarante de ses frères, pénétrés des grands principes de religion qu'il entretenoit de toute part dans sa nombreuse & fervente compagnie, avoient généreusement donné leur vie pour leur foi; sans qu'un seul eût terni par la moindre foiblesse l'éclat d'un si glorieux triomphe. Depuis environ vingt ans, le père. No-

Vie du P.
Azev. l. 2
& 3.

les bêtes sauvages avec lesquelles ils les partageoient, adonnés à toutes sortes de vices, sans aucune notion de l'équité ni des mœurs, sans aucune loi que la brutalité de leur instinct. Comme tout leur commerce étoit concentré dans l'enceinte de leur famille; autant il y avoit de familles différentes, autant se trouvoit-il aussi parmi eux de différens idiômes. Farouches antropophages cependant, ils poursuivoient à mort tous ceux dont ils n'entendoient pas le langage. Ils alloient à la chasse les uns des autres, ils se tenoient réciproquement des pièges, & faisoient consister leur gloire dans le nombre de ceux qu'ils avoient mangés; après quoi, ils en étaloient les chevelures & les ossemens, comme autant de trophées. Quand ces proies leur manquoient, ils faisoient leur régal de leurs pères devenus vieux, & quelquefois de leurs enfans.

Les missionnaires, avec une sainte intrépidité, s'enfoncerent dans ces profondes & formidables forêts: ils abordèrent avec un visage plein de douceur ces hommes féroces, & leur faisoient entendre par signes qu'ils ne cherchoient qu'à leur faire du bien; puis ils leur distribuoient de petits présens, pour gagner leur affection & leur confiance. Insensiblement

ils les
de se r
nes, l
écouter
tienne
en asse
sans do
Ils eue
rils, to
lesquelle
la multi
leur fall
la sèmer
la suite
du sang
Aussi, c
Bresil, c
voir le
Jean de
heureuse
premier
sur ces f
buscade
qui étoie
compagn
sacré av
effusion
germe de
toit plus
lés & aut

ils les apprivoisèrent, leur persuadèrent de se réunir en des habitations communes, les accoutumèrent à se vêtir, à écouter les enseignemens de la foi chrétienne, & réussirent enfin à les baptiser en assez grand nombre. Il en coûta sans doute à ces hommes apostoliques. Ils eurent à essuyer toutes sortes de périls, toutes sortes de fatigues, parmi lesquelles la plus rebutante peut-être fut la multiplicité des jargons barbares qu'il leur fallut apprendre. Il falloit aussi que la semence évangélique, si féconde par la suite dans ces contrées, fût arrosée du sang de ses premiers cultivateurs. Aussi, des cinq fondateurs de l'Eglise du Bresil, deux endurent le martyre; savoir le père Pierre Correa, & le père Jean de Soza. Quatre ans après ces heureuses prémices, Pierre Fernandès, premier évêque d'une Eglise déjà établie sur ces fondemens, tomba dans une ambuscade tendue par ceux de ces peuples qui étoient encore idolâtres; & quoiqu'accompagné de cent personnes, il fut massacré avec toute sa suite. Cette nouvelle effusion du sang chrétien fut un nouveau germe de fécondité. Peu après, on comptoit plus de seize mille Bresiliens baptisés & autant de cathécumènes, répartis en

seize peuplades, dont chacune étoit administrée pour le spirituel par deux ou trois Jésuites.

Outre ces résidences, il y avoit dès lors plusieurs collèges & plusieurs séminaires. Mais quels en étoient les édifices? la soif dévorante du salut des ames, ou le seul amour de la croix & de l'abnégation pouvoit les représenter comme habitables, à ceux même des Européens qui auroient pris naissance dans nos plus misérables chaumières. Voici ce qu'en écrivoit en Europe le père Joseph Anchieta, le plus célèbre missionnaire, ou pour mieux dire, l'apôtre & le thaumaturge du Brésil: Nous nous sommes quelquefois trouvés plus de vingt-six personnes dans cette maison, composée d'un assemblage de longues perches, qui au moyen d'une terre détrempée dans les mauvais temps, forme nos gros murs & toutes nos cloisons. Des faisceaux de chaume, ou d'herbages desséchés, nous tiennent lieu de toit. La plus belle pièce, qui a quatorze pieds de longueur sur dix de largeur, nous sert de classe, de réfectoire & de dortoir: mais tous nos frères en sont très-contens. Ils ne changeroient pas cette cabane, pour le palais le plus magnifique & le plus commode. Ils ont

toujours
quit d
que l'e
expira
sappor
paroitre
demeur
nous r

Le p
des mai
lustrées
propres
des miss
seuleme
mais de
vriers a
se vouer
géliser la
pendant
où il pr
eut à p
gélisque,
compagn
qui tou
partir. I
n'eussent
de l'Eg
dans les
fût affec
considér

toujours présent, que le fils de Dieu na-
 quit dans une crèche plus Incommode
 que l'endroit où nous habitons, & qu'il
 expira pour nous sur une croix, moins
 supportable encore. Voilà ce qui fait dis-
 paroître toutes les incommodités de la
 demeure, où les intérêts de sa gloire
 nous rassemblent.

Le père Ignace Azévedo, issu de l'une
 des maisons les plus anciennes & les plus il-
 lustrées du Portugal, avoit reconnu de ses
 propres yeux, en qualité de visiteur, cet état
 des missions du Bresil; lorsqu'il résolut non
 seulement d'y consacrer le reste de ses jours,
 mais de s'associer une multitude d'ou-
 vriers animés du même courage. C'étoit
 se vouer au martyre, que d'aller évan-
 géliser les anthropophages du Bresil: ce-
 pendant Azévedo retourné en Europe,
 où il prit d'abord l'aveu de son général,
 eut à peine commencé sa recrue évan-
 gélifique, qu'il vit à sa suite trente-neuf
 compagnons, Espagnols ou Portugais,
 qui tous n'aspiroient qu'au moment de
 partir. Et si les besoins de son ordre
 n'eussent en quelque sorte égalé ceux
 de l'Eglise universelle, qui l'employoit
 dans les quatre parties du monde; il s'en
 fût associé un nombre infiniment plus
 considérable. La perspective de la mort,

qui sembloit devoir éteindre leur ardeur, étoit ce qui l'enflammoit davantage. Tous n'aspiroient qu'au martyre, comme à la plus précieuse des faveurs; & la plupart en avoient un pressentiment qui remplissoit leur ame d'une douce consolation, & leur causoit des transports de joie qu'à peine ils pouvoient contenir. Ils ne s'abusoient pas, quant aux palmes mêmes qui faisoient l'objet de leurs vœux & de leur espoir; ils n'erroient que sur les circonstances des temps, ou des lieux: le champ fortuné où ils devoient les recueillir, étoit beaucoup plus proche que leur ferveur même ne se le figuroit.

Embarqués tous ensemble sur un vaisseau marchand, ils furent rencontrés près de l'isle de Palme, l'une des Canaries, par Jacques Sourie, Calviniste furieux, natif de Dieppe, & pirate fameux, décoré du titre de Vice-Amiral de Navarre. S'il étoit ennemi des Portugais, qui n'avoient pas voulu souffrir au Bresil les émissaires de Calvin, conduits autrefois par le Chevalier de Villegagnon; il étoit infiniment plus animé contre les Jésuites, à qui les hérétiques attribuoient déjà tous leurs revers, & ne pardonnoient pas davantage les progrès que faisoit la foi Romaine, par le ministère de la société,

sur les
avoit été
ce point
chargé de
rate la p
cipita sur
cinq vais
annoins
qu'une cir
équipés.
de l'entho
ta si hau
prépara fa
résistance.
de faire p
compagno
dans les
le plus g
lut jamais
lui-même
tés, au fo
nistrations
stères mé
à leur ét
exposés,
mais tous
rir dans
ne leur i
aux autre
plus jeun

sur les bords mêmes d'où leur hérésie avoit été repoussée si honteusement. Sous ce point de vue, le vaisseau Portugais, chargé de Missionnaires, fut pour le pirate la proie la plus attrayante. Il se précipita sur eux, avec le plus léger de ses cinq vaisseaux, beaucoup plus fort néanmoins que le Portugais, qui n'avoit qu'une cinquantaine de soldats, assez mal équipés. Cependant le capitaine, épris de l'enthousiasme qui dans ce siècle porta si haut le courage de sa nation, se prépara sans hésiter à la plus vigoureuse résistance. Il proposa au père Azévedo, de faire prendre les armes à ceux de ses compagnons qui n'étoient pas encore dans les ordres sacrés, & qui formoient le plus grand nombre. Le Père n'y voulut jamais consentir: mais il se dévoua lui-même, avec onze des plus expérimentés, au soulagement des blessés, à l'administration des mourans, à tous les ministères même temporels qui convenoient à leur état. Ils n'en étoient pas moins exposés, que s'ils eussent pris les armes: mais tous les périls qu'ils pouvoient courir dans l'exercice des fonctions sacrées, ne leur inspiroient que de la joie. Quant aux autres missionnaires, qui étoient les plus jeunes, leur supérieur leur comman-

da de se tenir au fond du vaisseau, & d'y attendre en prieres ce que le ciel ordonneroit de leur sort.

Malgré le refus d'Azévedo que le capitaine ne put que respecter, à la sommation qu'on fit à celui-ci de se rendre, il ne répondit que par une bordée de canons, qui enleva au corsaire une assez grande partie de son équipage. L'abordage que l'hérétique furieux tenta aussi-tôt après, & auquel il revint par trois fois, lui réussit encore plus mal. Ainsi, malgré tout son emportement, il lui fallut recourir à ses autres vaisseaux, dont les Portugais en assez peu de temps se virent investis. Ils se défendoient encore, avec espoir de vaincre, & contre le corsaire qui avoit enfin réussi à les aborder, & contre les quatre navires qui les entouraient; quand l'intrepide capitaine tomba mort sous les coups de la multitude. Ses gens ne virent qu'alors la grandeur de leur perte: réduits à une poignée de combattans, blessés pour la plupart, tous épuisés de fatigues, ils mirent bas les armes, & se rendirent à discrétion. Souris défendit de tuer personne, jusqu'à ce qu'il eût pris une connoissance exacte de tous ceux qui restoient en vie. Alors il fit grace aux soldats, qui n'étoient plus

que qui
aux pas
Pour
à ses ge
missant
abomina
Bresil q
PAntech
père Az
naires q
soulagen
tres avo
& trans
reçu lui
légères,
magnani
courtois
dit-il en
donnons
un Dieu
pour no
d'assuran
nurent p
choisiren
leur impi
décharge
qui lui p
leurs pie
fait horn
mais qua

que quinze, ainsi qu'aux matelots, & aux passagers ordinaires.

Pour ce qui est des Jésuites, cria-t-il à ses gens qui n'attendoient qu'en frémissant de rage, tuez, massacrez ces abominables Papistes, qui ne vont au Bresil que pour y établir le regne de l'Antechrist. A l'instant, ils coururent au père Azévedo, entouré des neuf missionnaires qui s'étoient employés avec lui au soulagement de l'équipage : les deux autres avoient été blessés dangereusement, & transportés parmi la jeunesse. Il avoit reçu lui-même quelques blessures, mais légères, ou jugées telles par cet apôtre magnanime. A la vue des furieux qui couroient à lui; courage, mes frères, dit-il en se tournant vers ses compagnons, donnons généreusement notre vie pour un Dieu, qui le premier a donné la sienne pour nous. Ensuite il se présenta, plein d'assurance, à ses bourreaux. Ils le reconnurent pour le chef de la troupe, & le choisirent pour la première victime de leur impiété. L'un d'eux s'approcha, lui déchargea sur la tête un coup de sabre qui lui partagea le crâne, & l'étendit à leurs pieds. Un fleuve de sang coule, & fait horreur à l'assassin, qui s'éloigne : mais quatre forcenés se rapprochent, &

lui criblent le corps à coups de lances. Le Martyr respiroit encore, & recueillant le peu de forces qui lui restoit, il s'écria : J'atteste les anges & les hommes, que je meurs dans la foi de l'Eglise catholique, apostolique & Romaine ; & je meurs avec joie pour une si belle cause. Tournant ensuite ses yeux presque éteints sur ses compagnons saisis de douleur ; réjouissez-vous au contraire, mes chers enfans, leur dit-il d'une voix mourante, réjouissez-vous avec moi de ce qui fait tout mon bonheur. Espérez une faveur semblable ; je ne vous précède que de quelques momens : aujourd'hui, comme je l'attends de la divine bonté, nous serons tous ensemble dans le ciel. Les Calvinistes étonnés d'abord, & quelque temps interdits à la vue d'une si merveilleuse constance, reprirent ensuite leur férocité ; & se rejetant sur le moribond, ils entreprirent de lui arracher une image de la Sainte Vierge, tirée à Rome sur l'original de Ste. Marie Majeure, pour laquelle il avoit une vénération particulière. On assure que tous leurs efforts n'y purent réussir, & qu'effrayés un moment, puis poussés de cette rage qui succède aux remords étouffés, ils le précipiterent, encore vivant, dans les flots, avec l'image qu'il tenoit dans ses mains.

Au pré
Azévedo
ru pour l
tion. Les
exercer ce
le percere
& le jete
de là, Be
main, fa
de foi. O
qui le fire
me il faisc
ver, en s
lique, il
d'épée, &
tous ceux
cours spi
molés en
premier c
la tête en
pique, qu
autre enc
à coups
le plus g
sement pa
image, fu
dans les
Ce n'é
mices de
fionnaires

Au premier coup porté sur le père Azévedo, le père Andrade étoit accouru pour lui donner une dernière absolution. Les hérétiques furieux qu'on osât exercer ce Ministère catholique à leur vue, se percerent de vingt coups de poignard, & le jetèrent à la mer. A quelques pas de là, Benoit de Castro, le crucifix à la main, faisoit à voix haute sa profession de foi. On lui tira trois coups de fusil, qui le firent tomber sur la place; & comme il faisoit quelques efforts pour se relever, en s'écriant, *oui, je suis catholique*, il fut percé de plusieurs coups d'épée, & jeté à la mer. En un mot, tous ceux qui étoient restés pour le secours spirituel du vaisseau, furent immolés en quelques momens; l'un d'un premier coup de sabre, qui lui partagea la tête en deux; l'autre d'un coup de pique, qui le perça de part en part; un autre encore d'une manière plus brutale, à coups redoublés de crosses de fusils; le plus grand nombre traînés outrageusement par leurs bourreaux las du carnage, furent, pleins de vie, précipités dans les flots.

Ce n'étoit-là néanmoins que les prémices de la barbarie. Trente autres missionnaires, y compris les deux qui avoient

été blessés dangereusement dans les fonctions du saint ministère, se tenoient au fond du navire, où le sort de leurs confrères n'étoit même encore pour eux qu'un sujet de conjectures: presque tous à la fleur de l'âge, la candeur de l'innocence empreinte sur le front, à aucun desquels on ne pouvoit reprocher la mort de leurs ennemis; comme on le pouvoit faire aux soldats Portugais, à qui néanmoins on accordoit la vie. Mais en qualité de missionnaires, ou d'élèves, destinés à la propagation de la foi catholique, ils étoient chargés du crime le plus impardonnable, au jugement de leurs vainqueurs hérétiques. On les tira du navire, & on les fit monter sur le tillac, comme pour exercer plus à l'aise les jeux exécrables auxquels on les destinoit. Je n'en retracerai point les honteuses atrocités, qui ne pourroient que peiner des regards vertueux, & dont parurent se dégoûter leurs exécuteurs eux-mêmes. Ils les traînèrent ensuite par les pieds au bord du vaisseau, deux à deux, ou trois à trois; & là, ils leur plongeoiént le poignard, ou l'épée dans le sein, puis les jetoient à la mer. Et mettant le comble à l'inhumanité par l'impiété & la dérision; allez, allez, disoient-ils à ceux qu'un âge plus

avancé le
confesser
& célébrer
ent un,
confesser
à la bouc
aussi-tôt l
doux, ma
fougue av
remplissoit
Il y avo
homme d
à Costa.
manières,
éoit comm
Le Corfa
rançon, l
qui il éto
nant tout
anciens
pondre q
tholique,
gnie de
corsaire fi
turelle.
égorge à
Tous & d
confessé
près semb
une seule

avancé leur faisoit réputer prêtres, allez confesser les muets habitans de l'abîme, & célébrer pour eux à la papiste. Il y en eut un, des plus ardens sans doute à confesser la vraie foi, qu'ils attachèrent à la bouche d'un canon, où ils mirent aussitôt le feu: supplice en soi le plus doux, mais qui peint d'autant mieux la fougue aveugle de la cruauté, qu'il en remplissoit moins les vues.

Il y avoit dans la troupe sainte un jeune homme de dix-huit ans, nommé Simon à Costa. Son port, sa démarche, ses manières, tout son air de noblesse l'annonçoit comme un homme de famille illustre. Le Corsaire, dans l'espoir d'une riche rançon, lui demanda d'un ton d'affabilité qui il étoit. Le jeune confesseur, prenant toute l'assurance & le langage des anciens martyrs, ne daigna jamais répondre que par ces paroles: Je suis catholique, je suis religieux de la compagnie de Jésus. La douceur étudiée du corsaire fit bientôt place à sa férocité naturelle. Il fait un geste de fureur: on égorge à Costa, & on le jette à la mer. Tous & chacun de ses confrères avoient confessé la foi, avec un courage à peu près semblable; sans qu'on eût vu couler une seule larme, sans qu'on eût ouï une

parole de plainte, ni remarqué le premier mouvement de frayeur.

Jusqu'ici l'on ne comptoit que trente-neuf Jésuites, mis à mort. Le quarantième, qui n'étoit qu'un frère cuisinier, quoiqu'aussi ferme dans la foi que les autres, avoit trouvé grace, en faveur de sa profession, qu'on lui fit exercer dans le vaisseau corsaire. La providence en disposoit ainsi pour la gloire des martyrs, à qui, outre le témoignage des Portugais prisonniers, il falloit celui d'un homme qui eût tout vu de plus près, ou d'un œil au moins plus attentif & plus intéressé à la publication de ce triomphe. Cependant le nombre de quarante, comme autrefois pour les martyrs de Sébaste, étoit arrêté dans les décrets éternels sur les missionnaires du Brésil. Celui qui venoit de manquer la couronne, quoique sans rien avoir à se reprocher, fut remplacé par un neveu du capitaine Portugais, qui frappé des vertus de ses religieux compagnons de voyage, avoit demandé avec tant d'instances d'être admis au nombre des novices, qu'enfin on le lui avoit accordé. Comme il ne portoit pas l'habit religieux, parce qu'il ne s'en étoit point trouvé de reste sur le navire; en vain se présenta-t-il d'abord aux

meurtr
des plu
qu'il n
pagateu
damnés
avec co
pagnie
au Bres
catholic
ne l'avo
droit ou
dépouil
& revie
massacre
le préc
Ainsi l
sans ex
reconn
l'Eglise
nulle a
que leu
en usoi
toutes
pouvoir
n'avoie
toléran
Ces
sautres
gardé l
table; &

meurtriers de ses frères, avec l'intrépidité des plus fervens. On l'écarta, en disant qu'il n'étoit pas du nombre de ces propagateurs du Papisme, qu'on avoit condamnés. Vous vous trompez, leur dit-il avec courage; je suis reçu dans la compagnie de Jésus, & je vais aussi prêcher au Bresil les saints dogmes de la religion catholique. Les Calvinistes feignant de ne l'avoir point entendu, il courut à l'endroit où plusieurs des martyrs étoient déjà dépouillés, se revêtit d'un de leurs habits, & revint aux meurtriers, qui enfin le massacrèrent avec un dépit furieux, & le précipiterent dans le sein des flots. Ainsi le nombre de quarante fut rempli sans exception par ces vrais martyrs, reconnus solennellement pour tels par l'Eglise, comme ayant été immolés sans nulle autre cause, ni prétexte même, que leur attachement à la vraie foi. Ainsi en usôient ces meurtriers hérétiques, dans toutes les rencontres où ils avoient le pouvoir en main, eux qui hors de là n'avoient en bouche que les noms de tolérance & de douceur évangélique.

Ces dangereux sectaires, après les défaits de la S. Barthélémi, avoient regardé leur ruine entière comme inévitable; & ne restoient dans les villes qu'ils

occupoient en France, qu'en attendant qu'ils se fussent ménagé hors du royaume, des asyles plus assurés. Les lenteurs & les inconséquences de la cour, qui, au lieu de les accabler dans leur premier étonnement, employa auprès d'eux les sollicitations & les promesses, qui les prit sous sa protection, & ordonna même de leur rendre leurs biens, firent succéder à l'abattement, l'espérance, l'intrigue, & bientôt l'audace & les hostilités. On résolut cependant de leur enlever la Rochelle, qui étoit la meilleure de leurs places, & qui devoit entraîner les autres dans sa chute; avec intention néanmoins de les amener à composition, au moyen du siège & des dangers où il mettroit tout le parti.

De Thou,
l. 56. Da-
vil. l. 5.

Amir.
Vie de la
Noue.
Mém. de
Mornai,
p. 4.

Rien ne nous peint mieux la marche bizarre de Catherine de Médicis, que ce qui fut concerté à ce sujet. François de la Noue, issu d'une ancienne maison de Bretagne, très-distingué personnellement par ses faits d'armes, & plus encore par sa probité à toute épreuve, s'étoit laissé malheureusement engager dans les nouvelles doctrines par des apparences de vertu. Pendant le massacre de la S. Barthélémi, il se trouvoit dans les Pays-Bas, où il étoit allé commencer la guerre

guerre
Noue a
avoit to
il faisoit
ment p
une cor
eussent
des Cal
même e
l'embarri
un asyle
d'aller o
l'y reçut
de marqu
on lui r
confisqué
puis on
sentimen
La Noue
mission,
cisé, &
presse, q
tromper.
nistres, s
ralement
un accue
avons à
Noue, d
est la No
point, a
Tome

guerre dont on amusoit Coligny. La Noue aimoit véritablement sa patrie, il avoit toujours désiré sincèrement la paix, il faisoit la guerre sans ambition, uniquement par le devoir que lui prescrivoit une conscience abusée. Que les troubles eussent peu duré, si le grand nombre des Calvinistes eussent été guidés par le même esprit ! Dans ces dispositions & l'embarras où étoit la Noue de trouver un asyle honnête, il se laissa persuader d'aller offrir ses services à la cour. On l'y reçut à bras ouverts, on le combla de marques d'estime & de bienveillance, on lui remit les biens qui avoient été confisqués sur Taligny son beau-frère, puis on lui proposa d'aller inspirer des sentimens de soumission aux Rochelois. La Noue partit pour cette épineuse commission, après s'en être long-temps excusé, & en mettant pour condition expresse, qu'on ne le feroit point servir à tromper. Les sectaires & sur tout les ministres, sans soupçonner sa probité généralement reconnue, lui firent d'ailleurs un accueil des plus mortifians. Nous avons à conférer avec le vertueux la Noue, disoient-ils à lui-même; mais où est la Noue? nous ne le reconnoissons point, au personnage que vous faites.

Pour résultat , on lui dit d'opter entre ces trois partis , ou de s'éloigner de la ville , ou d'y rester simple particulier , ou d'en prendre le commandement contre les troupes du Roi. Et ce qui est encore moins concevable , c'est que la Nouve prit ce troisième parti , avec l'agrément de la cour. On vit donc l'homme du Roi obtenir toute la confiance de ses sujets révoltés ; & ce même homme mis à la tête des rebelles , de l'aveu du Roi , & sans perdre sa confiance. Sous un pareil gouvernement , que pouvoit devenir l'Etat ? mais que fût sur-tout devenue la religion , si le sceptre seul l'eût soutenue ?

La Nouve conserva la confiance des deux partis , par une intégrité aussi extraordinaire , que l'épreuve où tous les deux la mettoient. Vainqueur dans une sortie , il revenoit conjurer les citoyens de se rendre aux offres avantageuses que leur faisoit la cour. Guerrier terrible dans l'action , ange de paix dans le conseil : des personnages si contraires lui attirerent bien des reproches sensibles ; mais sa probité fut constamment à l'abri des soupçons. Toutefois il ne put jamais inspirer des sentimens pacifiques à ses frivoles estimateurs. D'un autre côté , le duc d'Anjou , avec une armée formidable

ne put
soumisi
choit
autres
soient
tage à
subord
pes ,
conseil
mens s
les vu
qu'on
troit u
ce qui
propre
enfin r
à des c
près qu
leur ac
ligion ,
mais pe
Monta
& pou
n'auroi
plus ,
sujet d
messes
avoient
& nor
villes c

ne put ni les engager, ni les forcer à la soumission. A mesure que ce prince approchoit du trône, les qualités qui avoient autrefois paru l'en rendre digne, décroissoient sensiblement, & tendoient davantage à leur entier déclin. Il n'y avoit ni subordination, ni discipline parmi ses troupes, nul concert, nul secret dans ses conseils : tous ses esprits, tous ses sentimens se trouvant comme absorbés dans ses vues sur la couronne de Pologne qu'on travailloit à lui procurer, il monroit une indifférence absolue pour tout ce qui avoit trait à la France, & à sa propre gloire dans ce royaume. Il fut enfin réduit à traiter avec les rebelles, à des conditions honteuses, telles à peu près qu'il leur plut de les exiger. On leur accorda le libre exercice de leur religion, non seulement pour eux-mêmes, mais pour les habitans de Nîmes & de Montauban, leurs principaux complices, & pour les seigneurs haut-justiciers qui n'auroient point abjuré. On promit de plus, que personne ne seroit inquiété au sujet de la religion, ni même des promesses d'abjuration ; que tous ceux qui avoient pris les armes pour cette cause, & nommément les citoyens des trois villes qu'on vient de marquer, seroient

rétablis dans tous leurs biens, & reconnus fideles Sujets du Roi. Telle fut l'issue d'un siège qui coûta quarante mille hommes, & un argent si prodigieux, que le royaume se trouva plus épuisé par cette guerre de huit mois seulement, qu'il ne l'avoit été par toutes les précédentes.

On s'en vengea sur la malheureuse ville de Sancerre, qui n'ayant été comprise dans le traité que pour la liberté de conscience, prétendit à l'exercice public du Calvinisme. Elle souffrit durant deux mois entiers, moins toutefois du fer ou du feu que de la famine, tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux. La chair des animaux qui font horreur, n'étoit le partage que des citoyens opulens. La multitude n'en avoit que les cuirs ou de vieux parchemins ramollis dans l'eau, avec un mélange de paille hachée & de suif, ou de graisse corrompue. On en vint même à la chair humaine : un père & une mère déterrèrent leur fille qui venoit de mourir, & la mangerent. Ce crime fut néanmoins puni de mort. La ville réduite enfin à se rendre, fut condamnée à une très-forte rançon, privée de tous les honneurs municipaux, & démantelée. On fit grace au peuple.

La cour s'empressa de conclure, afin

de ne pas
heur de
deurs de
chercher
Roi. C'
lence, l'
ménagé
coup de
pressions
thélémi a
contre ce
couragée
de son g
logue qui
fils seroie
à force d'
ayant été
soit craint
vit qu'avé
départ de
qui elle a
ve. Elle i
tes, pour
long-temps
il fallut
l'accompa
un nomb
tout ce qu
rer d'un f
ses bras,

de ne pas dévoiler la honte & le malheur de la France aux yeux des ambassadeurs de Pologne, qui venoient enfin chercher le duc d'Anjou, leur nouveau Roi. C'étoit l'évêque hérétique de Valence, l'intrigant Mont-luc, qui avoit ménagé cette élection; non sans beaucoup de peine, attendu les noires impressions que les horreurs de la Saint Barthélemi avoient répandues en tous lieux contre ce prince. Mais la Reine-mère encouragée, dit-on, par un moyen digne de son génie; c'est-à-dire par un astrologue qui lui avoit prédit que tous ses fils seroient Rois, applanit les difficultés à force d'argent. Cependant Charles IX ayant été attaqué d'une maladie qui faisoit craindre pour ses jours, la Reine ne vit qu'avec une répugnance extrême le départ de son fils le duc d'Anjou, pour qui elle avoit une prédilection sans réserve. Elle imagina toutes sortes de prétextes, pour le retenir en France le plus long-temps qu'il fut possible; & quand il fallut indispensablement partir, elle l'accompagna jusqu'en Lorraine, avec un nombreux cortège, qui remarqua tout ce qu'il lui en coûtoit pour se séparer d'un fils si cher. Elle le serroit entre ses bras, & ne pouvoit le quitter; ou

quand elle l'avoit lâché, elle le reprenoit avec plus de tendresse encore, & l'inondoit de ses larmes. Enfin quelques courtisans des plus proches entendirent, qu'elle lui disoit pour dernier adieu : Partez, mon fils, vous n'y ferez pas long-temps. Ce qui donna lieu par la suite à bien des réflexions, hasardées sans doute, mais qui marquent au moins de quelles noirceurs on jugeoit cette Reine capable.

Quant au Roi, frappé de la maladie dont il mourut en effet, on ne peut guère imaginer un sort plus triste que celui de ce jeune prince. Au lieu des consolations ordinaires dans les conditions les plus communes, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ses proches, aversion de la part de ses peuples, fermentations, agitations alarmantes autour du trône, & ce qui est seul plus cruel que tout le reste ensemble, sa conscience en proie à des remords dévorans, lui faisoit de lui-même un ennemi, à l'acharnement duquel, ni la solitude du jour, ni les ténèbres de la nuit ne pouvoient le soustraire. Des songes effrayans le réveilloient en sursaut : son imagination troublée lui monroit des ruisseaux de sang, des tas de cadavres, des spectres

étrans q
menaçan
il gémi
le voyoi
ciel, pu
tume qu
accablé
vie en l
les réne
vant dan
& les en
de born
peuples
on vit p
interrom
& la sûr
briganda
de l'ana
tentats
sont pas
de lutte
mère ré
& mou
encore
Depuis
toit par
par les
qua poi
des ma
Le R

étrangers qui lui adressoient leurs plaintes menaçantes. Souvent pendant le jour, il gémissoit à l'écart, ou quelquefois on le voyoit lever tout à coup les yeux au ciel, puis en soupirant, exhaler l'amertume qui le suffoquoit. Sous un Roi ainsi accablé de ses propres maux, qui prit la vie en haine, & laissa flotter au hasard les rênes de l'Etat; la division se trouvant dans la famille royale entre la mère & les enfans, les grands ne mettant plus de bornes à l'esprit de faction, ni les peuples aux murmures & aux émeutes; on vit par tout le royaume le commerce interrompu, la police bannie des villes, & la sûreté des chemins, en un mot un brigandage ouvert, & tous les désordres de l'anarchie. Enfin, après bien des attentats, & quelques exécutions qui ne sont pas de notre sujet, Charles IX, las de lutter contre sa destinée, nomma sa mère régente le trentième de mai 1574; & mourut le même jour, n'ayant pas encore atteint sa vingt-quatrième année. Depuis quelques jours, le sang lui sortoit par tous les conduits du corps, & par les pores mêmes; ce qu'on ne manqua point de prendre pour le châtement des massacres commis par ses ordres.

Le Roi de Pologne, treize mois après

son élection, & après quatre mois seulement de séjour dans ce royaume, repartit pour celui qu'il héritoit de son frère; non pas à beaucoup près en souverain de deux Etats puissans, mais plutôt en fugitif, & comme un prisonnier qui s'échappe de ses fers. Il disparut pendant la nuit, & en moins de deux jours il gagna les terres d'Allemagne, laissant exposés au ressentiment des Polonois ceux des François qui n'avoient pu faire la même diligence. Pour justifier cette précipitation, il alléguait la nécessité de prévenir les troubles de son nouveau royaume: mais quand on lui eut vu consommer trois mois dans les différens endroits de sa route qui lui présentoient des plaisirs, on ne s'y trompa plus, & l'on jugea sûrement quel seroit sur le trône le héros prématuré de Montcontour. Il ne parut en effet digne de l'empire, que tandis qu'il ne régna point: caractère incompréhensible, au dessus de la royauté en certaines choses, & en d'autres au dessous du rang le plus commun.

Mém. de

Nevers,

T. I.

Chiv. p.

212.

Matt. 1. 7.

p. 418.

Il eut un genre d'esprit, qui rendit sa conduite méprisable, & la confiance de la nation comme impossible. Au rapport des observateurs qui l'ont mieux approfondi, & de l'un même de ses ministres

les plus
& le se
par con
fir un
fir les
core un
& un r
ceux q
Car lor
plus de
même,
au gré
ternel l
les affa
expédier
les plus
inspirer
du cour
l'action
le rende
obstacle
Toute f
pour la
& de f
dans le
bizarres
tures in
verain,
Malh
étoit pa

les plus affidés, il avoit l'appréhension & le sentiment vifs, le jugement faux; par conséquent une ardeur extrême à saisir un projet, & nulle habileté à choisir les moyens d'exécution. Il eut encore une grande opinion de sa suffisance, & un mépris absolu des conseils de tous ceux qui n'étoient pas dans sa faveur. Car lorsqu'il aimoit quelqu'un, il n'avoit plus de pensées ni de sentimens à lui-même, & ne sembloit qu'un automate mu au gré du favori. Il tenoit du sang maternel le goût du raffinement, qui dans les affaires lui faisoit toujours choisir les expédiens les plus compliqués; souvent les plus obliques, & les plus propres à inspirer la défiance. Il avoit certainement du courage, mais au moment précis de l'action: hors de là, une lâche paresse le rendoit incapable, & de faire face aux obstacles, & de supporter les travaux. Toute son activité étoit pour les plaisirs, pour la parure efféminée de sa personne & de ses favoris, pour la représentation dans les cérémonies, pour les dévotions bizarres, pour les intrigues & les aventures indignes, je ne dirai pas d'un souverain, mais de tout homme bien né.

Malheureusement, la situation de la cour étoit parfaitement assortie aux dispositions

Mém. de Marguer. de Bouillon, de Moulins, Bran. me &c.

du Monarque. Le Louvre étoit alors comme une école ouverte à toute la jeune noblesse du royaume. Elle s'y exerçoit les journées entières à tirer des armes, à la lutte, à la course, à franchir d'un saut une barrière, ou quelque profondeur périlleuse, à donner lestement un coup de pistolet, ou d'épée. Au milieu de ces violens exercices, qui pouvoient avoir leur utilité, on ne parloit que de duel & de galanterie, de faits d'armes hasardeux, d'entreprises téméraires & folles, de murs escaladés, de fossés franchis, d'asyles forcés, de meurtre & d'incendie. On s'engageoit par serment à ne jamais s'abandonner les uns les autres, à courir la même fortune, à avoir biens & maux communs; & le Roi, le premier, réputoit à honneur, de compter un plus grand nombre de champions qui lui fussent dévoués. Comme on manquoit des premières idées de la décence, ou qu'au moins elles différoient étrangement des nôtres; il étoit ordinaire de voir le Roi, avec ses jeunes courtisans, aller à la noce ou à la fête d'une bourgeoisie, courir les foires & les marchés, danser & folâtrer dans les rues & les places publiques, insulter les passans & les spectateurs, & bien souvent fluyter eux

mêmes la populace. Les ordres qu'ils commettoient de carrefours, de matière aressantes

A ces des actes des mesmes jeunes soit térieur de peuses prénitence le même ou les de par l'omb rendez-vo & les fem on comp aimer, o des rebut poison ét ames rép violence égard aux victimes. main, po dans l'an Villequie

mêmes les insultes ou les huées de la populace. On imagine aisément les défordres qui ne manquoient pas de se commettre dans ces orgies de cour & de carrefour: ils fournissoient ensuite la matière aux conversations les plus intéressantes du Louvre.

A ces débauches bruyantes succédoient des actes non moins éclatans de religion, des messes chantées & servies par ces jeunes foux, qui reprenoient tout l'extérieur de la piété, de longues & pompeuses processions, des pèlerinages de pénitence, d'où ils se transportoient, avec le même sérieux, chez les astrologues ou les devins, attirés de de là les monts par l'ombrageuse Médicis. Et dans ces rendez-vous clandestins, où les hommes & les femmes accouroient confusément, on composoit des filtres pour se faire aimer, ou des talismans pour se venger des rebuts. Mais si les maléfices & le poison étoient le recours des foibles; les ames réputées généreuses employoient la violence ouverte & l'assassinat, sans nul égard aux lieux, ni aux qualités de leurs victimes. Le duc de Guise, l'épée à la main, poursuivit un gentilhomme jusques dans l'antichambre du Roi. Le favori Villequier poignarda par jalousie, au milieu

du Louvre, sa femme grosse de deux en-
 Brant. T. fans. Une femme enfin, tua d'une ma-
 7. nière que la pudeur ne permet pas de
 rapporter, l'étourdi qui avoit osé devenir
 son époux.

On voit par ce trait seul, à quel point
 en étoient venus les deux sexes. Les fem-
 mes dédaignant les loix de l'ancienne ga-
 lanterie, & même de l'hérobisme roma-
 nesque, vouloient des preuves d'un dé-
 vouement qui allât jusqu'à la frénésie.
 Il étoit honorable, il étoit indispensable,
 au premier signal d'une idole impérieuse,
 d'affronter un taureau rugissant, ou un
 lion déchainé, de se précipiter dans une
 rivière sans savoir nager, de faire couler
 sous le poignard une partie de son sang,
 pour marquer sa disposition à le verser
 pour elle jusqu'à la dernière goutte. On
 conceit quel étoit, au préjudice de la pu-
 deur & des nœuds les plus sacrés, le
 prix de ces sacrifices. De là, les jalou-
 sies, l'espionnage, les confidences & les
 délations, la discorde & les troubles, qui
 déshonoroient jusqu'à la famille royale.
 Telles étoient les dispositions de la cour
 & du prince, à l'avènement de Henri III
 au trône. On n'en pouvoit rien augu-
 rer que de funeste pour l'Etat, aussi bien
 que pour la religion. Quand il n'est plus

de pri-
 même
 la nat-
 évitab-
 mens-
 sible,
 L'E-
 pour
 gouve-
 qui su-
 son p-
 les int-
 toient
 Ainsi l-
 thias f-
 voltés
 cle. O-
 dicule
 tronc à
 nir au-
 L'ord-
 précifé
 ront q-
 meilleu-
 malade
 tre l'e-
 Mais
 lité m-
 & de l-
 de tre

de principes de vertu, d'honnêteté, pas même de bienséance dans les chefs de la nation; le premier choc entraîne inévitablement la catastrophe. Les évènements suivans ne rendront que trop sensible, ce point d'expérience.

L'Empire, en des temps si critiques pour la religion, n'étoit guère mieux gouverné que la France. Rodolphe II qui succéda en 1576 à Maximilien II son père, étoit d'une indolence, dont les intérêts même de sa maison se ressentoient autant que les affaires de l'Etat. Ainsi le vit on souffrir que son frère Matthias se mit à la tête des Flamands révoltés, contre le Roi d'Espagne son oncle. On lui a néanmoins attribué un ridicule de trop, en lui faisant placer un tronc à la porte des églises, afin de fournir aux frais de la guerre contre les Turcs. L'ordonnance rendue à ce sujet porte précisément, que ces aumônes ne serviront qu'à procurer dans les hôpitaux un meilleur traitement aux blessés & aux malades, qui auront porté les armes contre l'ennemi commun de la chrétienté. Mais Rodolphe n'en fut pas d'une nullité moins absolue, pour le bien de l'Etat & de la religion. Durant son long regne de trente six ans, on ne le voit paroître

de loin en loin sur la scène, que pour
essuyer froidement des affronts & se laisser
arracher successivement ses diverses cou-
ronnes.

La mort délivra cependant Henri III,
dès l'entrée de son regne, d'un sujet dan-
gereux, au moins par sa manière de
penser touchant la conduite des affaires
de la religion. Il s'agit du célèbre cardi-
nal Charles de Lorraine, qu'on prétend
avoir conçu à Trente le plan de la ligue,
afin de défendre la foi catholique. Pré-
lat accusé d'une méchanceté profonde par
ses adversaires, érigé par ses partisans en
un saint dont les prières avoient suspendu
l'orage affreux, qui désola presque toute
la France le lendemain de son trépas;
mais beaucoup mieux jugé, par ceux qui
ne lui attribuent qu'une ame haute, aveu-
glée par les intérêts de sa maison, qu'il
confondoit avec ceux de l'Eglise. Il ai-
moit incontestablement les sciences, &
tous ceux qui s'y distinguoient; ce qu'il
témoigna jusqu'à la fin de sa carrière, en
établissant une année avant sa mort l'un-
iversité de Lorraine, qu'il mit entre les
mains des Jésuites. Il avoit déjà fondé
celle de Rheims. Il fut attaqué de la ma-
ladie dont il ne releva point; comme
il assistoit à une procession des pénitens,

que le
le mo
passan
logne.
étoit
portoi
espèce
doient
morts
ils av
vrait
à l'en
deux
y avoi
de no
verds
leur s
& le
Tous
varre
person
part,
dégui
traits
spiroi
dans
Ta
déshe
& p
en t

que le Roi avoit établis en France, sur le modèle de ceux qu'il avoit vus, en passant par Avignon à son retour de Pologne. La singularité de leur extérieur étoit analogue au goût de ce prince. Ils portoient sur leur habit ordinaire, une espèce de sac, ceint d'une corde où pendoient un gros chapelet, des têtes de morts & une discipline; & sur la tête, ils avoient un capuchon qui leur couvroit tout le visage, excepté les yeux, à l'endroit desquels on avoit pratiqué deux trous, pour laisser la vue libre. Il y avoit des Pénitens blancs, il y en avoit de noirs, il y en avoit de bleus & de verts, ainsi nommés de la couleur de leur sac. Le Roi étoit le chef des blancs & le cardinal de Lorraine celui des bleus. Tous les grands, jusqu'au Roi de Navarre, peu propre à ces dévotions de personnage, s'empressoient à y prendre part, pour plaire au Monarque. Ces déguisemens avoient bien d'autres attraits, pour tant de jeunesse qui ne respiroit que la volupté & les aventures, dans cette cour libertine.

Tandis que les Catholiques François déshonoroient leur foi par ces ridicules & par ces désordres, les sectaires qui en triomphoient reçurent à leur tour

une humiliation sensible, de la part des Grecs qu'ils tentoient d'entraîner dans l'hérésie, à la faveur du schisme & des vieilles préventions contre l'Eglise Latine. Ils envoyèrent à Jérémie, patriarche de Constantinople, la confession d'Ausbourg, accompagnée d'une préface, où ils s'efforçoient de prouver qu'ils tenoient la

Turco foi des sept premiers siècles. Jérémie
Græc. l. a. qui avoit le sens droit & de l'érudition, leur répondit qu'ils n'honorioient que de paroles les docteurs de la primitive Eglise; qu'au fond ils leur étoient diamétralement opposés; que souvent même ils n'avoient pu couvrir du silence le mépris qu'ils faisoient des pères les plus vénérables; en un mot, qu'ils n'étoient que des novateurs présomptueux, qui se flattoient d'en savoir plus que l'ancienne & la nouvelle Rome. Et comme après un refus si propre à les déconcerter, ils revenoient encore à la charge; il publia, sous le titre de censure de l'Eglise Orientale, un ouvrage très-concluant contre la plupart des articles de la confession d'Ausbourg. Voici comment il le termine, par une récapitulation qui en rappelle toute la substance. Puisque vous ne recevez, leur dit-il, que les sacremens qu'il vous plaît, avec les erreurs qu'il

vous pla
 prifant ,
 que le d
 ques, qu
 quer: &
 que le d
 le S. chré
 de l'igno
 sur la g
 clastes ,
 culte de
 sont des
 que vou
 qui est
 & la c
 faisons d
 nous vo
 lons pa
 vous, l'
 qui cont
 clarons
 & vous
 aux plus
 tiquité.
 nous co
 faire par
 firez jam
 pris que
 de les h
 nos ma

vous plait encore d'y mêler, & en méprisant, tant la chaîne de la tradition, que le dépôt sacré des écritures canoniques, que vous ne craignez pas de tronquer & de violer; puisque vous osez dire que le divin Chrysostome, en approuvant le S. chrême, s'est laissé entraîner au torrent de l'ignorance; puisque vous soutenez, sur la garantie des Juifs & des Iconoclastes, que l'invocation des saints, le culte de leurs reliques & de leurs images sont des idolâtries ou des sottises; puisque vous anéantissez la vie monastique qui est une imitation de celle des anges, & la confession des péchés que nous faisons de tout tems les uns aux autres: nous vous déclarons que nous ne voulons pas tenir de théologiens tels que vous, l'interprétation des saints textes qui contiennent ces vérités; nous déclarons qu'un fol orgueil vous aveugle, & vous en fait préférer les productions aux plus vives lumières de la sainte antiquité. Cessez donc de vous fatiguer à nous composer des lettres, & à nous faire parvenir vos écrits: vous ne réussirez jamais à nous communiquer le mépris que vous faites des pères en seignant de les honorer, ni à rendre inutiles entre nos mains les précieux fruits de leurs

travaux, qui mettent vos erreurs en poudre.

On n'offense pas impunément la superbe & vindicative hérésie. Il ne servit de rien contre ses manœuvres, que Jérémie habita à l'autre bout de l'Europe, parmi des peuples aussi indifférens que les Turcs aux querelles des Chrétiens concernant la religion. La secte intrigua si bien, qu'elle s'ouvrit les barrières du Sérail, en fit parler les muets, les eunuques, tous les cabaleurs ténébreux, qui procurèrent la déposition du patriarche. Rétabli dans la suite, il fut déposé de nouveau, & envoyé en exil, d'où le Pape Grégoire XIII, dont il avoit adopté le calendrier, eut dessein de l'attirer à Rome, & de le faire cardinal. Il avoit paru, en plusieurs rencontres, favorable à la réunion de son Eglise avec la Latine.

Les apôtres de l'hérésie réussirent beaucoup mieux, dans l'électorat de Cologne. De Thou, Salentin d'Issembourg, chanoine de cette métropole, en ayant été élu archevêque, devint passionnément amoureux d'une fille du prince de Ligne. Il quitta ce siège, & celui de Paderborn qu'il possédoit de même sans être prêtre, pour satisfaire son inclination, & en épouser l'objet. Il n'y avoit en cela qu'un ridi-

cule,
lemagn
révêtu
sans être
C'étoit
Eglise
vu l'ar
l'hérésie
dans le
Gebh
de Wa
Salentin
se prit
Agnès
sère de
qu'il de
son hon
de cette
fessa la
crilège.
che rare
stabilité
procurer
lut chan
lui faisa
bourg. I
toute le
le sénat
d'hérétic
à Colog

culé, assez commun dans le clergé d'Allemagne, où il étoit ordinaire qu'on fût revêtu des titres d'évêque & d'archevêque, sans être engagé dans les ordres sacrés. C'étoit trop peu pour la malheureuse Eglise de Cologne, où l'on avoit déjà vu l'archevêque Herman entraîné dans l'hérésie par l'ignorance, & par l'hérésie dans le concubinage.

Gebhar Truchsès, de l'illustre maison de Walbourg en Suabe, ayant succédé à Salentin, fut à peine sur ce siège, qu'il se prit d'une extravagante passion pour Agnès de Mansfeld, religieuse au monastère de Gérisheim. Sans considérer ce qu'il devoit à la religion, à son état, à son honneur personnel, il fit sa femme de cette épouse adultère de J. C. & professa la doctrine qui légitimoit son sacrilège. Un crime de cette nature marche rarement seul. Pour donner de la stabilité à son mariage infamant, & lui procurer l'approbation publique, il voulut changer les idées de son peuple, en lui faisant recevoir la confession d'Aufbourg. Les catholiques s'y opposèrent de toute leur force, & furent appuyés par le sénat, qui obligea même une foule d'hérétiques étrangers, établis depuis peu à Cologne & favorables aux vues de

Id. 78.

l'archevêque, d'en sortir sous trois mois. Truchès ayant encore fait quelques tentatives inutiles du côté de l'Empereur & de la diète de l'Empire, prit le parti de la violence ouverte, leva des troupes, surprit quelques places, ravagea les campagnes, pilla les monastères, forma des magasins considérables, & fit venir des troupes de quelques Etats protestans du voisinage. L'électorat arma aussi contre l'électeur, afin de repousser la force par la force. En peu de temps, ce malheureux diocèse éprouva tous les désordres & tous les excès, qu'un faux zèle de religion peut ajouter aux horreurs des guerres intestines. Les fameuses abbayes de Tuitz & d'Aldemberg, entre autres dévastées, furent brûlées & ruinées de fond en comble.

Cependant le chapitre indiqua une assemblée générale des Etats du pays, afin de remédier sans délai à un mal si pressant. Les députés des villes & grand nombre de comtes, de barons & de seigneurs s'y trouverent, avec les ambassadeurs de l'Empereur, du Roi d'Espagne, & de plusieurs princes de l'Empire. L'archevêque apostat, séducteur, perturbateur public, fut déclaré déchu de tout droit à l'obéissance de ses peu-

ples,
promis
de la
qu'un
fiastiqu
abando
tout d
en élire
rain P
tenté p
l'aposta
position
reur,
les me
testans
élut à
Ernest
de Friss
encore
de la n
sa puiss
conjon
aspirant
s'y ma
marié
femme
sans ce
passion
le temp
céder l
mière

ples, & à la fidélité qu'ils lui avoient
 promise. On étoit fondé sur un article
 de la pacification d'Ausbourg, portant
 qu'un évêque, un prélat, & tout ecclé-
 siastique revêtu des ordres sacrés, s'il
 abandonnoit l'ancienne religion, perdrait
 tout droit à sa dignité, & qu'on pourroit
 en élire un autre en sa place. Le Souve-
 rain Pontife, après avoir inutilement
 tenté par ses légats d'amener au repentir
 l'apostat impudique, en prononça la dé-
 position en plein consistoire. L'Empe-
 reur, malgré toutes les sollicitations &
 les menaces couvertes des princes pro-
 testans, tint la main à l'exécution. On
 élit à la place de Truchsès, le prince
 Ernest de Bavière, déjà évêque de Liège,
 de Frisingue, d'Hildesheim, & qui avoit
 encore l'avantage d'être issu par sa mère,
 de la maison d'Autriche. Ses richesses &
 sa puissance le firent regarder, dans les
 conjonctures, comme le plus propre des
 aspirans à remplir ce siège orageux. Il
 s'y maintint en effet, & l'archevêque
 marié fut réduit à se réfugier avec sa
 femme dans une campagne écartée, où
 sans cesse tête à tête avec l'objet de sa
 passion & de son opprobre, il eut tout
 le temps, avant son trépas, de voir suc-
 céder les remords & le dégoût à sa pre-
 mière ivresse.

De Thou,
l. 60.
Spond. ad
an. 1575.

Quoique les états généraux de la Belgique se ressentissent, autant qu'aucune autre contrée, des troubles & des ravages que l'hérésie traînoit par-tout à sa suite; attentifs à l'instruction, ou plutôt à la perversion de la jeunesse, ils établirent alors une université à Leyde, la doterent richement de biens enlevés à l'Eglise, & réglèrent qu'on n'y admettroit que des maîtres protestans. Rivaux de leur propre souverain, ces novateurs séditioneux avoient principalement en vue d'opposer cette université à celle de Douai, fondée douze ans auparavant par Philippe second.

Le Jubilé universel de cette année 1575 attira aux tombeaux des SS. apôtres, une affluence de peuple, qui fit remarquer que tous les scandales de ces malheureux temps n'avoient point affoibli dans le cœur des vrais fidèles les sentimens de respect pour le S. Siège apostolique. On vit arriver quantité de personnages du plus haut rang, entre autres le grand duc de Toscane, le prince de Parme; & de l'Allemagne même, le prince de Clèves, qui mourut au terme de son pieux voyage, âgé seulement de vingt ans. Pour les pèlerins communs, la multitude en fut si grande, que le seuil

hō
mi
na
par
vit
de
fais
d'an
par
que
Ch
gran
& n
de la
à Mi
procu
une
parmi
blissen
edt co
du m
très-s
la feu
surer
qu'elle
science
avec
apport
mèniq
vers l'

hôpital de la Trinité en reçut sept à huit mille en un jour. Le Pape & les cardinaux se signalerent, comme à l'envi, par l'abondance de leurs aumônes. On vit aussi à ce jubilé le saint archevêque de Milan, que le Pape avoit invité à faire la cérémonie de l'ouverture, afin d'animer la piété générale, plus encore par l'inspection d'un si beau modèle, que par l'onction de son éloquence.

Charles avançant de jour en jour à plus grands pas dans la carrière des vertus, & n'oubliant rien des charges immenses de la dignité pastorale venoit de fonder à Milan le collège des Nobles, afin de procurer à ce premier ordre de citoyens une éducation qui accréditât la vertu parmi tous les autres. Il avoit cet établissement si à cœur, que bien qu'il n'en eût confié la direction qu'à des personnes du mérite le plus éprouvé, il visitoit très-souvent cette nombreuse jeunesse, la fleur de vingt nations, & vouloit s'assurer par ses propres yeux des progrès qu'elle faisoit dans la piété & dans les sciences. On voyoit cet illustre cardinal, avec tout l'intérêt & l'application qu'il apportoit autrefois à régir le concile œcuménique, instruire un enfant à tourner vers l'auteur de son être les premières

Gulstan.

l. 3 & 4.

affections de son cœur, à prier avec fruit, à faire l'examen de sa conscience, à remplir avec une intention pure tous ses exercices journaliers. Il fit revivre encore la discipline que l'Eglise primitive observoit dans le saint temps de l'âvent, qui autrefois commençoit dès la S. Martin, & avoit donné occasion aux réjouissances profanes de cette fête. Peu content d'abolir les festins & les jeux indignes d'un temps si saint, il réussit à faire observer, non seulement par ses domestiques, mais par le plus grand nombre de ses diocésains, l'abstinence entière de la viande, & trois jours de jeûne chaque semaine. Une marque plus étonnante encore du crédit que la sainteté peut donner au zèle, c'est l'usage que le saint archevêque fit reprendre aux femmes, suivant l'ordre ancien de S. Paul, de ne paroître à l'église que voilées. Les mœurs locales, qui rendoient apparemment cette réforme plus nécessaire qu'ailleurs, en rendirent aussi l'exécution plus facile.

S. Charles éprouva néanmoins les contradictions les plus affligeantes, & même une vraie persécution, pour un point de réforme dont la nécessité étoit infiniment plus sensible que celle du voile. L'usage étoit

éto
le r
caré
con
nois
prop
en l
bauc
ment
L'arc
légal
d'abo
une o
de ce
prépar
carém
son sa
se rend
gouver
pour u
longue
vêque
fique
suscita
même
les plus
Le Seig
fection
vertu so
du nuag
Tom

étoit à Milan, comme il est encore, selon le rit Ambrosien, de ne commencer le carême qu'au premier dimanche. Peu contens de cette indulgence, les Milanois, par un abus inexcusable dans leurs propres principes, passoient ce dimanche en spectacles, en toutes sortes de débauches, & ne commençoient réellement le carême qu'au premier lundi. L'archevêque proscrivit & fit proscrire légalement cet abus : ensuite il publia, d'abord une exhortation pastorale, puis une ordonnance en forme, & sous peine de censure, contre les spectacles qui se préparoient déjà pour le premier jour du carême prochain. La multitude obéit à son saint prélat, & presque personne ne se rendit au lieu du spectacle : mais le gouverneur furieux de ce qu'il prenoit pour un affront, & d'ailleurs irrité de longue main par la fermeté de l'archevêque à maintenir la juridiction ecclésiastique dans ses possessions légitimes, lui suscita jusqu'en Espagne, & à la cour même de Rome, les embarras peut-être les plus fâcheux qu'il ait jamais essuyés. Le Seigneur avoit ses vues, pour la perfection & la gloire de son serviteur. Sa vertu sortit plus pure & plus éclatante, du nuage dont on avoit prétendu la cou-

vrir ; & désormais également recommandable auprès des deux puissances , elle jouit de toute l'autorité qu'elle ne défendoit que pour faire triompher celle de Jésus-Christ.

Avant cet orage , tant fort peu on nait même l'estime qu'arrache à un concurrent le sentiment de sa propre foiblesse , avant cet orage , le gouverneur de Milan n'avoit pu s'empêcher d'admirer dans l'archevêque un héros , dont lui-même , chef des armées , ne s'étoit pas senti capable. Le concours des pèlerins que le Jubilé avoit attirés à Rome de toutes les parties du monde , y ayant occasionné une peste cruelle qui se répandit en peu de temps dans toute l'Italie , & qui ne fit nulle part plus de ravage qu'à Milan ; le gouverneur & les principaux seigneurs abandonnerent cette ville désolée , tandis que le Saint cardinal qui étoit allé secourir à la mort l'évêque de Lodi , revoloit , sur la première nouvelle de ce fléau , au secours de son peuple. Il se vit aussi-tôt environné d'une foule innombrable qui crioit miséricorde , & lui demandoit son assistance , comme des enfans à leur père. Les officiers de sa maison , ses amis , une foule de sages & vertueux personnages vinrent aussi le

t
fa
lu
lie
on
ne
qu
la
tie
gill
évê
moi
Cha
emp
jecta
les f
voies
péril
lui e
vre
tion
reprim
gation
un ét
Dè
à ses
les lo
dome
confi
grand

trouver, sur-tout quand ils le furent résolu à servir lui-même les pestiférés : ils lui conseillèrent de se retirer en quelque lieu sain, d'où il pourroit donner ses ordres pour l'assistance des malades. Ils ne manquèrent pas de lui représenter qu'il se devoit à tout son diocèse, dont la ville de Milan ne faisoit qu'une partie; qu'il se devoit même à toute l'Eglise, beaucoup plus que bien d'autres évêques, par qui Dieu n'avoit pas témoigné vouloir faire de si grandes choses. Charles que sa tendresse pour ses ouailles empêchoit de goûter ces maximes, objecta l'exemple des saints évêques de tous les siècles, qui en pareille rencontre n'avoient pas balancé à mettre leur vie en péril pour leur troupeau. Et comme on lui eut répondu, que c'étoit-là une œuvre de perfection & non pas d'obligation; c'est une œuvre de perfection, reprit-il? C'est d'une œuvre d'obligation pour moi; puisque l'épiscopat est un état parfait, & que je suis évêque.

Dès-lors il fit son testament, laissant à ses héritiers ce que leur attribuoient les loix, assigna différens legs tant à ses domestiques qu'à plusieurs églises, & constitua pour son légataire universel le grand hôpital de la ville. Il redoubla ses

austérités & ses macérations, tout étonnantes qu'elles étoient déjà, prolongea ses prières & ses veilles, jeûna rigoureusement tous les jours, & ne coucha plus que sur des planches, sans avoir autre chose sur lui qu'un méchant drap. Il se regardoit comme une victime chargée de toutes les iniquités de son peuple, & obligée de s'immoler pour lui, à l'exemple du Sauveur des hommes. Tout ce qu'il avoit d'argenterie fut envoyé à la monnoie, pour être convertie en espèces, qu'on distribua aux malheureux. Tous ses meubles furent vendus, ou appliqués à l'usage des malades. Les tapisseries, bonnes ou mauvaises, les tapis, les portières, les tours de lit, le linge, ses propres vêtemens; il fit tout mettre en pièces, pour habiller les pauvres & les infirmes. Une charité si merveilleuse, & néanmoins fort insuffisante vu le grand nombre des misérables, fut d'ailleurs si efficace par l'émulation qu'elle excita jusques dans les provinces & les États étrangers, qu'on pourvut aux besoins pécuniaires avec abondance. Les femmes envoyoyent jusqu'à leurs diamans & tous leurs bijoux, pour être convertis en aumônes.

Il n'en fut pas ainsi des services per-

son
terr
que
nes
pest
min
mes
par
tout
Mais
paste
des
subve
lades
la ma
où ce
conju
mes
assiste
ames.
couru
du di
celle
des re
vinren
saint
tous
qu'il j
loin p
rieurs

sonnels. L'épidémie étoit si cruelle, & la terreur si grande, que le saint prélat fut quelque temps sans trouver des personnes qui eussent le courage de servir les pestiférés, ni des prêtres pour leur administrer les sacremens. Les curés mêmes, oubliant qu'ils y étoient obligés par état, s'enfuyoient, inaccessibles à tout autre sentiment que celui de la peur. Mais bientôt l'exemple de l'intrépide pasteur fit pour le service des ames & des corps, ce qu'il avoit déjà fait pour subvenir à l'indigence. Il visita les malades dans leurs maisons, & jusques dans la maladrerie, appelée de S. Grégoire, où ces malheureux étoient renfermés, & conjuroient par les fenêtres, en des termes qui déchiroient les entrailles de les assister au moins pour les besoins de leurs ames. De généreux ecclésiastiques, accourus principalement des vallées Suisses du diocèse, sans autre obligation que celle de la charité qui les animoit; & des religieux fervens de tous les ordres vinrent se remettre entre les mains du saint archevêque, pour être appliqués à tous les ministères & à tous les périls qu'il jugeroit à propos. Le zèle alla si loin parmi ces derniers, que leurs supérieurs crurent devoir y mettre des bornes :

mais l'archevêque se fit autoriser contre cette prudence hors de saison, par le Souverain Pontife. Honteux enfin de leur fuite, les curés se remontrent, aussi courageux qu'ils avoient été lâches.

Les gens du saint prélat, d'abord si tremblans pour leur vie, ou pour celle de leur maître, qu'ils avoient conspiré ensemble de ne le point suivre, au moins pour le réduire à ne point exposer sa propre personne; ces ames communes prirent à leur tour des sentimens si généreux, qu'ils briguerent, comme une faveur, la permission de partager avec lui les plus grands périls. A leur moyen, & par le concours de plusieurs laïcs qui vinrent aussi offrir leurs services, les corps ne tarderent point à recevoir les secours les plus pressans; & quand une infinité de domestiques, abandonnés par les citoyens fugitifs, furent demeurés sans retraite & sans subsistance, on eut à choisir parmi cette multitude au désespoir, non seulement pour la garde & le service des malades, mais pour se débarasser des morts entassés dans quelques rues, par trentaines & par cinquantaines, pour purifier les maisons, pour travailler au rétablissement de la propreté & de la salubrité dans la ville. Le nombre de

ces m
dérab
d'offic
à qua
une r
lan, c
moyen
sus de
ou le
leur.
conseil
il fait
& les
que fi
person
mée pa
fit pas
de l'ex
rien ne
Le c
core, &
je nom
avec le
courrou
rité de
jour; le
par un
que le
Milan.
rales,

ces mercénaires sans aveu étoit si considérable, qu'après en avoir rempli tant d'offices divers, il en restoit encore trois à quatre cens, que le saint plaça dans une maison à quelque distance de Milan, & que sa charité inépuisable trouva moyen d'y nourrir. Qu'on juge là-dessus de quelle nécessité est la présence, ou le régime immédiat du premier pasteur. L'archevêque retiré, comme lui conseilloyent ses timides moralistes, eût-il fait, par ses ordres les mieux conçus & les mieux rendus, l'ombre du bien que firent sa vigilance & son activité personnelle, sa charité sans cesse animée par la vue du besoin? Et que ne fit pas son exemple seul, cette éloquence de l'exemple, à quoi tout cède, & que rien ne supplée!

Le cours de la maladie continuant encore, & redoublant même jusqu'à ce que le nombre des victimes fût en balance avec les iniquités qui provoquoient le courroux du Seigneur, ou que la charité de son ministre eût paru dans tout son jour; le Saint fut inspiré de le désarmer par un acte si touchant de pénitence, que le souvenir en est encore tout frais à Milan. Il ordonna des processions générales, où suivi de tous les citoyens,

couvert d'une chape de couleur lugubre, le capuchon rabattu sur ses yeux, une grosse corde au cou, & tenant à la main un grand crucifix qu'il arrosoit de ses larmes, il parcourut au-pieds presque toute la ville, à travers les glaces & les neiges dont les rues étoient remplies. Il donna même sur un clou, qui lui entra si avant dans l'orteil, que l'ongle s'enleva, & le fit presque tomber de douleur; sans qu'il voulût s'arrêter, ni souffrir, avant la fin de toutes les cérémonies, qu'on pensât sa blessure. Il s'étoit dévoué, comme une victime publique pour tous les pécheurs dont il s'estimoit le plus grand: il se réjouit de ce que l'effusion de son sang donnoit de la réalité à son sacrifice, & demanda avec ardeur que la divine justice, en se contentant de la vie du pasteur, daignât faire grace au troupeau. Cependant la multitude fondeoit en larmes, crioit miséricorde, & prenoit tous les sentimens de compassion qu'un pareil spectacle étoit capable d'inspirer.

L'ire du Tout-puissant ne put tenir contre une humiliation si touchante. Comme on eut encore fait un vœu public à S. Sébastien, invoqué de tout temps avec fruit contre les maladies pesti-

l entie
à peu,
à dix
qu'il e
dans l
du dio
quatre
Jésuite
& fix-
Le fi
tandis
de rava
les cam
personn
fut le p
trer qu
cèse, &
ses dém
ou moit
sistance.
les mini
promis
à la mo
attaqués
toit les
gnes, il
étoit fra
il se mit
niers sac
fortemen

l'entielles, la contagion se ralentit peu à peu, puis finit entièrement, après quize à dix-huit mois de ravages. On trouva qu'il étoit mort dix-huit mille personnes dans la ville, huit mille dans le reste du diocèse; & l'on compta cent trente-quatre martyrs de la charité; savoir deux Jésuites, deux Barnabites, dix Capucins, & six-vingts prêtres séculiers.

Le saint archevêque, fixé dans la ville tandis que la contagion y faisoit le plus de ravages, ne négligea aucun moment les campagnes, & y porta son assistance personnelle, aussi-tôt que le danger y fut le plus grand. Ainsi voulut-il montrer qu'un évêque se doit à tout son diocèse, & de telle manière, qu'il ne règle ses démarches que sur les besoins plus ou moins pressans qui requierent son assistance. Afin d'intéresser & d'encourager les ministres des choses saintes, il avoit promis formellement d'assister lui-même à la mort ceux d'entre eux qui seroient attaqués de la contagion. Comme il visitoit les pestiférés épars dans les campagnes, il apprit que le curé de S. Raphaël étoit frappé de peste; & sans délibérer, il se mit en devoir de lui porter les derniers sacremens. On lui remontra plus fortement que jamais, qu'il se devoit à

tout son troupeau, & que la justice même vouloit qu'il en préférât le soin à celui d'un simple particulier. On lui présentoit en même temps un prêtre, tout prêt à remplir ce ministère. Le cardinal qui tenoit déjà le saint viatique, entendit tout ce qu'on lui voulut dire, remercia des témoignages d'affection qu'on lui donnoit; mais il est du devoir strict d'un évêque, reprit-il d'un air décidé, de faire au moins pour l'exemple ce que l'amitié vous fait envisager sous une autre face. Si le premier pasteur marque de l'effroi, qui seront les subalternes qui ne tremblent, & ne fuient lâchement? Il administra les sacremens au malade, & demeura auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame; quoiqu'il sentit si mauvais dans la chambre, que ceux mêmes qui ne craignoient pas n'en pouvoient approcher.

Il rendit le même office à deux autres curés de campagne, & généralement à tous les prêtres qui se trouverent en péril. Il baptisa plusieurs enfans, qu'il trouva nouvellement nés dans ces chaumières infectes. Pour le sacrement de confirmation, la contagion qui sembloit une raison de dispense, fut pour lui un motif plus pressant de le conférer, comme établi pour affermir les chrétiens dans la

foi,
du sa
dans
aucu
infect
teu.
tomb
quâ
tinua
la m
prit l
de sa
la vi
toit
toute
jama
niqué
s'inter
jours.
sonne
lui-m
mal à
cette
aucun
pent
on n
que s
probl
à sa c
Milan

lice même
 n à celui
 présentoit
 out prêt à
 nal qui te-
 endit tout
 mercia des
 ri donnoit ;
 n évêque ,
 e au moins
 é vous fait
 Si le pre-
 oi, qui se-
 mbent, &
 ministra les
 eura auprès
 ndu l'ame ;
 rs la cham-
 craignoient
 er.
 deux autres
 éralement à
 ent en péril.
 qu'il trouva
 chaumières
 le confirma-
 toit une rai-
 lui un motif
 comme éta-
 ens dans la

foi, & les prémunir contre les dangers
 du salut. Il l'administra de porte en porte,
 dans la ville & les villages, sans faire
 aucune distinction des maisons saines ou
 infectées. Il arriva même dans un châ-
 teau, qu'une personne à peine confirmée
 tomba morte à ses pieds, sans qu'il mar-
 quât la moindre émotion, ni qu'il discon-
 tinuât de donner aux autres l'onction de
 sa main. Dans une autre rencontre, il
 prit lui-même un enfant attaché au sein
 de sa mère tombée morte, afin de sauver
 la vie à cet innocent abandonné, s'il
 étoit possible. Sa charité néanmoins,
 toute magnanime qu'elle étoit, ne parut
 jamais téméraire. Quand il avoit commu-
 niqué à ce point avec les pestiférés, il
 s'interdisoit ensuite pendant quelques
 jours toute communication avec les per-
 sonnes saines. Il alloit jusqu'à se servir
 lui-même, de peur de communiquer le
 mal à ses gens. Durant tout le cours de
 cette calamité, on n'eut à lui reprocher
 aucune de ces indiscretions qui n'échap-
 pent que trop aux ardeurs de la piété :
 on n'eut pas plus à préconiser sa charité
 que sa prudence ; en sorte qu'on mit en
 problème, si c'étoit ou à sa prudence ou
 à sa charité, que la ville & le diocèse de
 Milan devoient leur délivrance.

L'état de la France fixoit toujours les regards de la politique & de la religion. Henri III, au lieu d'entretenir la paix dans son royaume, suivant les conseils qu'il avoit reçus des princes les plus sages en revenant de Pologne, brusqua tous les partis qui le divisoient, ou les mit en défiance par ses démarches inexplicables, par les procédés suspects de l'inconséquence, de la chicane, de la mauvaise foi, & enfin replongea ses peuples dans les horreurs de la guerre civile. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce monarque, renommé pour sa valeur dès l'âge de vingt ans, ne daigna pas même paroître à la tête de ses armées. Et à quoi s'occupoit-il, tandis qu'il avoit sur les bras toutes les affaires de la guerre & de la rébellion ? à dresser devant les églises nombreuses de la capitale, des oratoires qu'on nommoit paradis, où il alloit successivement faire chaque jour des aumônes & des prières, un gros chapelet à la main ; oubliant ses parures & ses manières affêtées, éloignant même les femmes, qu'il savoit bientôt après retrouver. Dans les intervalles de ces dévotions, on lui vit donner un festin où les dames en habits d'hommes, & toutes en verd, faisoient le service, & la Reine, digne

Journ.
de Henri
II.

ém
où
nue
en
cou
ama
billé
les,
boit
qu'u
attir
la li
décl
de
qu'il
amb
une
rues
Paris
voit
pliss
souve
effrén
pela
des r
res,
autre
Loux
Roi
marg

émule d'un tel fils, donna un banquet, où les Graces de la cour servirent demies nues, les cheveux lâchés & voltigeans en désordre. Henri dans le même temps couroit publiquement la bague, vêtu en amazone; & faisoit des mascarades, habillé en fille, avec des pendants d'oreilles, & un collier de perles qui lui tomboit sur la gorge découverte. Je ne dirai qu'un mot de mille petitessees qui ne lui attirerent guère moins de mépris, que la licence de ses mœurs. Il apprenoit à décliner, ou à expliquer quelques règles de grammaire, avec autant de sérieux qu'il auroit pu recevoir la plus grave ambassade. Il avoit pour les petits chiens une passion, qui lui faisoit parcourir les rues, les maisons, les monastères de Paris & du voisinage, d'où il les entendoit en si grande quantité, qu'il en remplissoit sa voiture. Mais ce qui le rendit souverainement odieux, ce fut la troupe effrénée de ces favoris suspects qu'on appela Mignons. On lui fit inutilement des remontrances, on éclata en murmures, on l'accabla de pasquinades; entre autres on afficha celle-ci à la porte du Louvre: Henri, par la grace de sa mère, Roi inutile de France & de Pologne, marguillier de S. Germain-l'Auxerrois,

gardien des quatre mendians, coiffeur des dames & des mignons, président des toilettes & des étuves.

Le mépris & l'insolence n'eurent point de bornes, parmi les chefs de parti qui avoient les armes à la main. Montbrun, l'auteur des premières hostilités qui s'étoient faites en faveur du Calvinisme, ayant été sommé au nom du Roi de rendre quelques prisonniers, répondit en ces termes : Quoi ! le Roi m'écrirait en maître ! Qu'il apprenne que cela pourroit se faire en temps de paix. Mais quand on a le fer au poing, & le pistolet à l'arçon, tout le monde est égal. Montbrun fut pris, & sa mort expia son insolence ; mais sans la réparer. Les atteintes portées à la majesté du diadème, quand elles sont montées à cet excès par la faute même de celui qui en est ceint, ne sont plus réparables.

Henri n'eut de ressource, comme sa mère, que dans les négociations, les pourparlers, les traités captieux de paix ou de trêve, tant avec les Religionnaires, qu'avec un tiers-parti, qui se forma vers le même temps sous la conduite des Montmorencis, & qu'on appela, tantôt les Mécontens, tantôt les Politiques. Il fut enfin arrêté, pour concilier

tant
affem
après
les. R
qui
n'avo
avoien
tière
donné
faveu
soixan
n'y en
plaire
le Cal
public
reste,
temple
tion s
aux e
synode
qu'un
metto
& de
mémor
que d
le Ro
de par
Il éto
les m

tant de prétentions inconciliables, qu'on assembleroit les Etats Généraux à Blois; après qu'on eut conclu préalablement avec les Religionnaires, un traité de paix, qui leur accordoit lui seul plus qu'ils n'avoient obtenu de tous ceux qui avoient été faits jusques-là. C'est la matière du cinquième édit de pacification, donné au mois de mai de l'an 1576 en faveur de ces novateurs séditieux. De soixante-deux articles qu'il contient, il n'y en avoit qu'un seul qui pût leur déplaire, & qui ordonnoit précisément que le Calvinisme seroit nommé dans les actes publics Religion prétendue réformée. Du reste, on leur permettoit d'élever des temples dans tout le royaume, à l'exception seulement de Paris & de deux lieues aux environs; comme aussi de tenir leurs synodes, pourvu qu'il s'y trouvât quelque'un des officiers royaux. On les remettoit dans la jouissance de leurs biens & de leurs dignités; on rétablissoit la mémoire, tant de l'amiral de Coligny, que de leurs autres chefs principaux; & le Roi déclaroit qu'il n'avoit point eu de part aux cruautés de la S. Barthélémi. Il étoit défendu d'inquiéter les prêtres & les moines qui s'étoient mariés; on re-

connoissoit leurs enfans pour légitimes & habiles à succéder aux biens meubles, aux acquêts; & pour les autres biens, ils en pouvoient hériter pareillement, en prenant des lettres de légitimation, qu'on ne leur refusoit pas; comme on le voit par le grand nombre qui leur en fut expédié. Enfin, par cet édit remarquable, on leur accorda des chambres mi-parties en chaque parlement, c'est-à-dire composées par moitié de juges catholiques & de juges calvinistes, afin que leurs causes fussent instruites & jugées par des gens de leur religion.

Ce fut cet édit fatal qui donna l'origine, ou plutôt l'essor à la ligue, conçue depuis long-temps, & formée insensiblement dans le sein d'une intrigue ténébreuse. On avoit déjà vu dans les provinces & même à la cour, des ligues particulières entre quelques catholiques, qui alarmés des graces que les Calvinistes réunis arracheroient au gouvernement, s'unissoient de leur côté, pour faire une espèce de contre-poids, & prémunir leur religion contre les suites d'une condescendance excessive. Mais ces confédérations, outre qu'elles étoient peu considérables en elles-mêmes, n'avoient ni centre de réunion, ni régime suivi. Il

falloit
d'un
qui d
à tou
un no
qui en
fils de
d'Orlé
di, c
son or
en su
aband
épioit
en liar
Cathol
dans
sujet d
Des
lais, t
peu co
rencon
l'Etat
qu'à t
où ils
Calvin
s'engag
criptio
rent n'
maintie
me. D

falloit un chef, qui fût l'ame unique d'un corps aussi étendu que le royaume, qui du moins y imprimât le mouvement à tous les catholiques, & devint comme un nouveau Roi, plus puissant que celui qui en portoit le nom. Le duc de Guise, fils de celui qui avoit été assassiné au siège d'Orléans, se repaissoit de ce projet hardi, conçu par le cardinal de Lorraine son oncle; quand la mort de ce prélat en suspendit l'exécution, sans le faire abandonner à son neveu. Toujours il épioit le moment d'éclater avec succès, en liant le sort de sa maison à celui des Catholiques: il crut enfin l'avoir trouvé, dans leur mécontentement général au sujet du dernier édit.

Des bourgeois de Paris, gens de palais, gens de trafic, gens de métier, peu contens de raisonner, dans leurs rencontres oiseuses, sur les affaires de l'Etat & de la religion, en vinrent jusqu'à tenir des assemblées clandestines, où ils traitoient la matière en règle. Les Calvinistes leur ayant donné l'exemple de s'engager par des sermens & des souscriptions à la cause commune, ils crurent n'avoir pas moins de droit, pour le maintien de l'ancienne religion du royaume. De la capitale, cette pratique se ré-

De Thou,
1.63.D'A.
vil. 1. 8.

pandit dans les provinces. Il ne nous en reste même aucun acte plus ancien, que celui de Picardie, le seul d'ailleurs qui se soit conservé dans son entier. Mais ce fut encore la politique, ou plutôt l'intérêt privé, & non pas la religion, qui donna l'origine à cette manœuvre de révolte. D'Humières qui commandoit en Picardie, étoit mal avec le prince de Condé, qui par une clause expresse de la dernière paix, devoit être mis en possession de ce gouvernement. Le meilleur moyen qu'il imaginât pour lui en fermer la porte, ce fut d'en lier inséparablement la noblesse à son propre sort, sous prétexte de ne rien souffrir qui pût préjudicier à la foi. Il dressa donc une formule de serment, & la présenta aux gentils-hommes, qui presque tous bons catholiques & fort attachés à leur commandant, signèrent sans difficulté. Ainsi commença la Sainte Union; c'est-à-dire la ligue, qui en premier lieu, suivant les monumens les plus sûrs, entraîna la Picardie entière, villes & campagnes, & qui en peu de temps produisit les mêmes effets dans les autres provinces.

Mém. de Marguer. t. 1. Du pleix. t. 3. p. 207. Cet engagement mémorable étoit conçu en ces termes: Au nom de la Sainte Trinité, nous nous obligeons à employer

nos
la sa
la m
fiacle
la sa
qué,
défen
contr
quelq
vient
rebel
Dieu
ceux
étra
confé
qui re
lonté.
cun s
rer à
armes
Ceux
ront
les ar
des di
tre les
ront c
strats
cond
ne po
Il c

nos biens & nos vies pour le succès de la sainte union, & à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui voudront y mettre obstacle. Quiconque l'embrassera, sera sous sa sauve-garde; & en cas qu'il soit attaqué, ou recherché, nous prendrons sa défense, même par la voie des armes, contre quelque personne que ce soit. Si quelqu'un, après avoir fait le serment, vient à y renoncer, il sera traité comme rebelle, & réfractaire à la volonté de Dieu, sans qu'on puisse jamais inquiéter ceux qui auront servi à sa punition. On élira au plutôt un chef, à qui tous les confédérés seront tenus d'obéir; & ceux qui refuseront, seront punis selon sa volonté. Nous ferons tous nos efforts, chacun selon notre pouvoir, afin de procurer à la sainte union, des partisans, des armes, & toutes les forces nécessaires. Ceux qui refuseront de s'y engager, seront traités en ennemis, & poursuivis les armes à la main. Le chef seul jugera des différends qui pourroient survenir entre les confédérés, en sorte qu'ils ne pourront qu'avec son aveu recourir aux magistrats ordinaires. Ainsi établissoit-on un second monarque, devant qui le premier ne pouvoit plus être qu'un fantôme.

Il courut en Italie & à la cour d'Es-

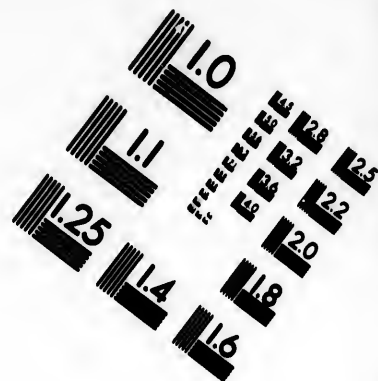
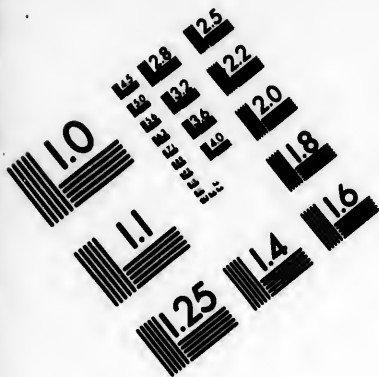
pagne, des écrits où l'attentat étoit porté beaucoup plus loin. Ils proposoient le duc de Guise pour chef de la ligue, avec obligation aux catholiques de le reconnoître par serment en cette qualité. On ne le représentoit pas seulement comme le sujet qui en étoit le plus digne par son génie, par sa valeur, par son attachement à la foi héréditaire de sa maison; comme le seul général habile qui n'avoit jamais eu de liaisons avec les calvinistes; mais on le disoit issu de Charlemagne, & l'on qualifioit les Capétiens d'usurpateurs, frappés visiblement de la malédiction divine, dont les uns avoient été privés de sens & de sentiment, d'autres avoient subi une captivité infamante, la plupart énervés & réduits à une langueur honteuse, étoient morts à la fleur de leur âge, sans laisser de successeurs. Et sous ces regnes malheureux, poursuivoit-on avec une malignité tout assortie aux circonstances, le royaume est devenu la proie des Manichéens, des Albigeois, des pauvres de Lyon, des impies & des sacrilèges de toute espèce. Aujourd'hui enfin, la paix & la faveur qu'on vient de prostituer aux Huguenots, ne peuvent que mettre le comble à la calamité; si l'on ne saisit cette occasion là même, pour

restituer
Charlem
En co
qu'en t
& au co
veroient
aux sect
les emp
stiques
qui rece
tions du
roit de
personne
afin de l
Catholiqu
assemble
& sans o
province
dévoués
lique; d'
quelles
détermin
ment à fa
leur com
roitre à
avec cell
étrangers
tout le p
s'opposoi
cas que

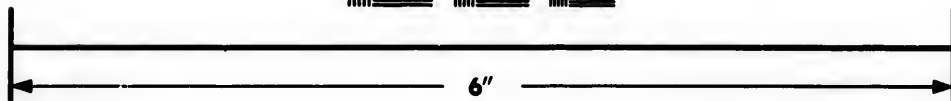
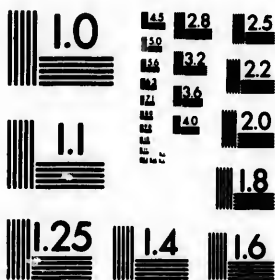
restituer le sceptre à la postérité de Charlemagne.

En conséquence, les ligueurs arrétoient qu'en toute rencontre, en chaire même & au confessional, ceux du clergé s'éleveroient contre les privilèges accordés aux sectaires, & induiroient le peuple à les empêcher d'en jouir; que les ecclésiastiques prendroient langue des prédicateurs qui recevoient eux-mêmes les instructions du duc de Guise; lequel se chargeroit de tout l'odieux, & dévoueroit sa personne à la haine des Religionnaires, afin de la rendre d'autant plus chère aux Catholiques. Ils convinrent aussi de faire assembler les Etats à Blois, ville ouverte & sans défense; de ne choisir dans les provinces que des députés aveuglément dévoués au Pape, ainsi qu'à la foi catholique; d'y lever des troupes, parmi lesquelles il y auroit un nombre de soldats déterminés, qui s'engageroient par serment à faire en temps & lieu tout ce qu'on leur commanderoit; & de les faire paroître à point nommé autour de Blois, avec celles qu'on leveroit dans les pays étrangers, afin de donner à la requête tout le poids convenable. Si quelqu'un s'opposoit aux résolutions des Etats; en cas que ce fût un prince du sang, on





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128 125
E 132 122
E 136 120
E 18

10
E 136 120
E 18

devoit le déclarer inhabile au trône, & tout autre seigneur devoit être puni de mort. Il fut même arrêté, qu'on enlèveroit l'héritier présomptif de la couronne, le dernier des fils de Catherine, & qu'on lui feroit son procès, comme à un criminel de lèse-majesté divine & humaine, pour avoir extorqué du Roi son frère des conditions favorables aux hérétiques. Après quoi, le duc de Guise, que les États auroient mis seul à la tête des armées & des affaires, feroit condamner juridiquement tous les complices de Monsieur, puis, de l'aveu du Pape, comme autrefois Pepin à l'égard de Childéric, renfermeroit le Roi dans un monastère pour le reste de ses jours.

Ce fut la légèreté de Henri III, qui porta le duc de Guise à ces extrémités, ou qui accéléra du moins sa défection. Il l'avoit aimé autrefois, jusqu'à lui dire un jour, en l'embrassant avec tendresse, & en faisant allusion au mariage que ce prince s'étoit flatté de contracter avec Marguerite de Valois: Plût à Dieu que vous fussiez mon frère! mais au retour de Pologne, ce léger monarque ne lui montra plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le frère du Roi, & dans le Roi de Navarre dont

alors
Voy
du
mén
sagré
faveu
capti
diffic
royau
milita
signa
génie
dans
lui le
avoit
en éto
taille
aux h
moins
qu'il
& qu
fré,
douce
ensem
fiance
zation
Dep
parois
ceux
avoit o
37000

lors il rechercha les bonnes grâces. Voyant donc qu'il n'avoit rien à espérer du côté de la cour, où l'on affectoit même de lui donner toutes sortes de déshagrémens, il eut tout son recours à la faveur populaire, qu'il étoit si propre à captiver. Héros qui ne connoissoit ni difficultés ni périls; le plus versé du royaume dans la connoissance de l'art militaire à l'âge de trente ans, & déjà signalé par des prodiges de valeur & de génie, tant à la défense des places que dans les batailles rangées, il attiroit sur lui les regards de toute la France, & avoit comme enchanté les peuples qui en étoient idolâtres. Son aspect seul, sa taille & son port, tels qu'on les attribue aux héros, la beauté de son visage, bien moins altérée qu'ennoblie par la blessure qu'il y avoit reçue au sein de la victoire, & qui lui fit donner le surnom de Balafre, son air fier & toutefois plein de douceur & d'affabilité, inspiroient tout ensemble l'amour & la crainte, la confiance & la réserve, une sorte de vénération religieuse.

Depuis long-temps les François ne séparoient pas les intérêts de sa maison, de ceux de la religion catholique. Il les avoit d'autant mieux confirmés dans cette

prévention, que toutes ses vertus étoient éclatantes, & ses vices couverts d'une dissimulation si profonde, que la franchise & l'ingénuité sembloient former le fonds de son caractère. Civil, prévenant, populaire, toujours prêt à obliger ceux qui s'adrescoient à lui; partageant les incommodes de la guerre avec le dernier des soldats; libéral jusqu'à ne rien avoir qui ne fût également à ses amis & à ses créatures; incapable de nuire, même à ses plus grands ennemis, autrement que par les voies de l'honneur; il ne songeoit néanmoins qu'à lui-même, n'aimoit véritablement personne, & ne faisoit du bien à ceux qui lui paroissent les plus chers, que pour parvenir aux fins de son ambition, la plus insatiable qui fut peut-être jamais. Mais toujours impénétrable, jusques dans son foible pour les femmes, qu'il tournoit habilement vers son but, il étoit aimé & adoré de la multitude, & faisoit au moins l'admiration de ceux qui ne l'aimoient pas. Ennemis d'autant plus terrible pour Henri III, que le monarque étoit sur-tout dépourvu des qualités qui brilloient dans son sujet & son rival; actif, inébranlable & déterminé, incapable d'être arrêté par les barrières même du trône; moins dangereux encore

en
cas
son
7
blée
résol
que
si fa
l'exe
gnit
sum
dépu
de da
qui
clarer
turali
avoit
sujets
aux v
inque
quand
Cepen
at d'u
dée le
et rep
as, q
plus in
sifard
onna
dit de
Tom

encore par ses attaques régulières, qu'en cas de revers, par la témérité & la présomption.

Tout alla au gré du duc dans l'assemblée des Etats, ou du moins dans les résolutions qui furent prises en conséquence. On révoqua le dernier édit, si favorable aux réformés, on défendit l'exercice de leur religion, & l'on enjoignit à leurs ministres de sortir du royaume. On fit ensuite signer la ligue aux députés. Le Roi, à la vérité, voyant le danger de cette seconde souveraineté qui s'établissoit en France, s'en fit déclarer chef: mais ce monstre dès-là naturalisé, pour ainsi dire, perdit ce qu'il avoit d'horrible aux yeux des meilleurs sujets, & prit toute la faveur nécessaire aux vues de son premier guide, peu inquiet de le remettre sous sa main, quand les conjonctures le demanderoient. Cependant les sectaires furieux du résultat d'une assemblée qu'ils avoient demandée les premiers, reprirent les armes, & replongerent le Roi dans les embarras, qui lui devenoient de jour en jour plus insupportables. Agissant toujours au hasard, & sur le besoin du moment, il donna au mois de septembre un nouvel édit de pacification, daté de Poitiers,

& accompagné d'articles secrets passés à Bergerac; le tout peu différent de l'édit de mai, qui avoit donné lieu à la ligue; nouveaux murmures par conséquent parmi les ligueurs, & nouvelles manœuvres de la part de leur chef réel, pour rendre suspect celui qui ne l'étoit que de nom.

Ainsi le moyen qu'avoit choisi le Roi pour calmer les troubles, ne servit pas seulement à les augmenter; mais rendit les Huguenots beaucoup plus redoutables qu'auparavant. La ligue les unit plus étroitement que jamais entre eux, & avec tous les protestans étrangers, qui formerent une contre-ligue pour les secourir. Elle divisa les Catholiques, dont les uns s'armerent, à ce qu'ils prétendoient, pour assurer leur religion; les autres, pour défendre l'autorité royale, & la loi fondamentale de la succession qu'on vouloit renverser. Enfin elle réduisit le Roi à de telles extrémités, qu'afin de remettre les catholiques rebelles dans leur devoir, il réunit ses forces avec celles des hérétiques. L'horrible parricide qui se commit à cette occasion sur sa personne, loin d'écraser les Religionnaires, unis alors comme nécessairement aux catholiques demeurés fidèles, ou détrompés

par l'énormité de cet attentat, leur acquit une existence plus assurée & plus avantageuse qu'ils ne l'avoient jamais eue.

Auparavant, le Roi Henri III, pour Journ. de
Henri III. se prémunir contre tant de dangers, en attachant à la cour les grands du royaume, établit un ordre composé de cent personnes de la première noblesse, dont neuf prélats, quatre-vingt-sept chevaliers & quatre grands officiers, qui tous devoient être catholiques, & s'engager par serment à exposer leurs biens & leur vie pour la défense de leur religion. Il lui donna le nom du S. Esprit, & en fixa la fête à la Pentecôte, jour auquel il étoit né, avoit été élu Roi de Pologne, & avoit hérité de la couronne de France. Cette idée lui étoit venue, à son retour de Pologne, en passant par Venise, où le Sénat lui fit présent, comme au chef de la maison de France, d'une constitution originale, par laquelle Louis d'Anjou, prince de la même maison & Roi de Sicile, yvoit institué en 1552 un ordre militaire du S. Esprit, dont tous les autres monumens avoient été éteints par les révolutions survenues après la mort de ce prince. Ce ne fut néanmoins que plus de quatre ans après son avènement

à la couronne de France, que Henri III l'établit dans ce royaume en 1579, pour l'opposer aux violences de la ligue. On nomma ces chevaliers, Commandeurs; parce que le Roi avoit eu dessein d'attribuer des commanderies à chacun d'eux, comme en Espagne; ce qu'empêcha la cour de Rome, sollicitée par le clergé de France.

Grégoire XIII entreprit dans le même temps de rétablir en Occident l'ordre de S. Basile, qui avoit compté jusqu'à cinq cens monastères dans le seul royaume de Naples, & que le défaut de subordination avoit entraîné dans un relâchement, qui l'avoit presque anéanti. Il ordonna que tous les Hiéronimites, qui restoient en Occident, ne formeroient plus à l'avenir qu'une même congrégation, & seroient soumis à un même abbé; puis il leur accorda beaucoup de privilèges, en leur laissant encore suivre le rit Grec. Entre les établissemens avantageux à la religion que ce Pape fit sans nombre, on compte dans cette seule année vingt collèges, ou séminaires, fondés sous tous les climats, & pour toutes les nations; à Rome pour les Anglois, les Allemands, les Grecs, les Maronites, les Juifs, les athées repentans, & à Lo-

tett
lem
la N
nie,
D
Barr
Rieu
secré
& d
de l'
donn
annc
seren
tre a
voulù
en so
seul d
d'Offa
suada
Seigne
sévéra
des bo
Gré
Siège
portée
main
son sa
dans
nières
faveur

tette pour les Schavons ; puis dans l'Allemagne même, dans la Bohême, dans la Moravie, la Lithuanie, la Transylvanie, & jusqu'au Japon.

Deux années auparavant, Jean de la Barrière, abbé de Feuillans au diocèse de Rieux, dirigé par Arnaud d'Ossat, alors secrétaire de l'archevêque de Toulouse & depuis cardinal, établit la réforme de l'ordre de S. Bernard, à laquelle il donna le nom de son abbaye, dont néanmoins tous les anciens religieux refusèrent de l'embrasser. Il fut même quatre ans sans trouver aucun disciple, qui voulût imiter ses austérités rigoureuses ; en sorte qu'il songeoit à s'aller confiner seul dans le fond de quelque forêt, quand d'Ossat releva son courage, & lui persuada d'attendre en paix les momens du Seigneur, qui répandit enfin sur la persévérance du pieux abbé l'abondance des bénédictions célestes.

Grégoire XIII qui soutenoit sur le S. Siège les vertus éminentes qu'il y avoit portées, ne pouvoit manquer de tenir la main à l'exécution des sages décrets de son saint prédécesseur. Le calme rétabli dans l'université de Louvain par les dernières conclusions qu'elle avoit prises en faveur de la bulle de Pie V, y avoit sab-

fité tandis que le duc d'Albe, valbqueur & vengeur terrible, avoit tenu dans l'effroi & la soumission les novateurs de toute espèce qui s'élevoient ou s'introduisoient dans les Pays-Bas. Mais malgré la rigueur, & en conséquence même de la rigueur excessive avec laquelle il traitoit les hérétiques & les rebelles les plus qualifiés; les sectes de Luther, de Calvin, des Anabaptistes même, divisées de sentiment, mais très-unies d'intérêt contre l'Eglise & l'Etat, prirent enfin le joug en horreur, rompirent tous les freins, & le contraignirent d'abandonner les rênes du gouvernement.

Les Oueux de mer, ainsi appelés par analogie à la première confédération des Oueux; c'est-à-dire les pirates Flamands ennemis sous le pavillon de la Reine d'Angleterre, s'emparèrent du port de la Brille, & de toute l'île qui porte ce nom, à l'embouchure de la Meuse, sans qu'il fut désormais possible au duc d'Albe de les en déloger. Tel fut le vrai berceau de la république de Hollande, flottant à sa naissance dans le sang des catholiques du pays, qui furent tous égorgés. La Brille s'unît d'abord, par une ligue offensive & défensive, avec la ville de Fleisangue en Zélande; après quoi les

, valbquent
 tenu dans
 ovateurs de
 ou s'intro-

Mais mal-
 lence même
 e laquelle il
 rebelles les
 Luther, de
 même, divi-
 s-untes d'in-
 , prirent en-
 npirèrent tout
 t l'abandon-
 nent.

i appelés par
 dération des
 és Flamands
 e la Reine
 du port de la
 orte ce nom,
 e, sans qu'il
 uc d'Albe de
 vrai berceau
 le, flottant à
 s catholiques
 égorgés. La
 une figue of-
 c la ville de
 orés quoi les

Gueux de mer, secourus puissamment par
 les hérétiques d'Angleterre, de France
 & d'Allemagne, se joignirent aux Gueux
 du continent; & dès lors ils entraînent
 toute la Zélande, où le prince d'Orange
 se cantonna avec une autorité de souve-
 rain, & abolit la religion catholique. En-
 fin, après des faits étonnans d'une va-
 leur & d'une fureur égales dans les deux
 partis, la flotte Espagnole ayant été bat-
 tue & presque détruite, le duc d'Albe
 sollicita & obtint son rappel.

Louis de Requesens, grand comman-
 dant de Castille, qui lui succéda, ne put
 compenser par son humanité & sa pru-
 dence ce qui lui manquoit des talens mi-
 litaires de son prédécesseur; encore qu'il
 se fût couvert de gloire à la bataille de
 Lépaute. Etant mort dans ces conjon-
 ctures difficiles, sans qu'on lui eût don-
 né un successeur, le conseil d'Etat fit
 par provision les rénes du gouverne-
 ment; & quand elles eurent été com-
 mises à Dom Juan d'Autriche, déjà les
 Belges indociles avoient pris tant de
 goût à l'administration républicaine, in-
 troduite par le conseil, qu'on ne put
 jamais les obliger entièrement à s'en dé-
 partir. Ils avoient levé des troupes na-
 tionales, pour chasser du pays celles

d'Espagne; & dans une assemblée générale de toutes les provinces, à la seule réserve du Luxembourg, on avoit traité avec le prince d'Orange pour la même fin, sous prétexte de maintenir les libertés de la Belgique. Dès-lors on vit trois partis déchirer la Flandre; l'un, des rebelles démasqués, sous la conduite du prince d'Orange, maître absolu dans la Hollande & dans la Zélande; l'autre, des Etats, qui avoient armé pour maintenir leur nouveau système de gouvernement contre les troupes Espagnoles; & le troisième, de ces troupes qui, sans solde & sans ayle, exercoient tous les brigandages où peuvent induire la vengeance & le défaut de subsistance.

Bientôt ces funestes partis se multiplièrent jusqu'au nombre de cinq. Jean d'Autriche, le héros de Lépante, bien moins accessible à l'effroi, qu'impatient de la contradiction, ne soutint pas long-temps le personnage d'un gouverneur, à qui on n'en laissoit que le titre, accompagné de quelques honneurs frivoles. Persuadé qu'on ne soumettroit que par la force des sujets qui s'érigeoient en maîtres, il rassembla les troupes Espagnoles, marcha contre l'armée des Etats, la mit en déroute, & s'empara de plusieurs villes.

Les
guerr
provi
leur
part
temp
l'Emp
qu'on
Espag
leur s
comm
Casim
cette
accor
les in
plus p
sondoi
ruine
que l'
Hainau
avec
Flandr
eux so
les ren
de bro
la mall
ensin
provinc
prince
raux; &

Les Etats craignant tout de ce foudre de guerre, offrirent la souveraineté de leurs provinces au frère du Roi de France, qui leur amena dix mille hommes, la plupart Calvinistes. Ils reçurent en même temps l'archiduc Matthias, frère de l'Empereur, pour gouverner jusqu'à ce qu'on eût entièrement secoué le joug Espagnol. Les Etats prirent encore à leur solde vingt-quatre mille Allemands, commandés par le prince Luthérien Jean Casimir, de la maison Palatine; & à cette occasion, la liberté de religion fut accordée dans toutes les provinces, par les intrigues du prince d'Orange, qui plus propre au conseil qu'à la guerre, fondeoit principalement son espoir sur la ruine de la foi catholique. Il n'y eut que l'Artois, la Flandre Wallone, & le Hainaut, qui s'opposèrent à cette clause; avec si peu d'effèt, que le reste de la Flandre proprement dite, arma contre eux sous le nom de Gantois, & pour les rendre odieux, leur donna le nom de brouillons, ou de mécontents. Ainsi la malheureuse Belgique se trouva-t-elle enfin divisée en cinq partis; celui des provinces révoltées ouvertement sous le prince d'Orange; celui des Etats Généraux; celui des Mécontents; celui des

Gantois ; & celui de Jean d'Autriche , qui tenoit le Luxembourg avec le comté de Namur , & qui en butte à tous les autres , se retrancha sous cette dernière place , en attendant des renforts : mais une mort prématurée l'enleva , avant qu'il en eût reçu. Il s'étoit donné pour successeur son neveu le duc de Parme , fils de la duchesse qui avoit gouverné avec beaucoup de prudence avant le duc d'Albe. Sur cet apperçu , & sans que nous tentions de débrouiller le chaos qu'enfanta cette lutte interminable , ou ce déchaînement alternatif de la tyrannie & de l'anarchie , durant lesquelles les villes & les provinces passèrent tour à tour sous la domination de tant de partis acharnés à se détruire ; sur ce simple apperçu , on se figurera aisément tout ce que l'ordre public & la religion eurent à souffrir. Louvain pris & repris , comme bien d'autres villes , changea souvent de maître & de tyran , & fut long-temps un séjour de désolation & de la plus énorme confusion.

Batus demeura inviolablement attaché à son souverain légitime ; il eut le courage de s'opposer hautement , & même par écrit , aux sermens de fidélité qu'exigeoient les factieux : c'est un juste hom-

mage & plôt
& plôt
pareille
glise ! I
saïsoien
la vigil
entière
reurs de
tout la
laïsoien
pour les
vouées
Il sca
liques ,
Marnix ,
Marnix ,
& savan
pas de c
entreprit
réunir c
rigoureux
docteur
que règle
l'unique
ecclésiast
falloit s'
de tout
Donat ,
parole d
véritable

mage que nous lui rendons volontiers ; & plût à Dieu que nous pussions attester pareillement sa fidélité à l'égard de l'Eglise ! Mais la guerre & les factions qui faisoient languir toutes les autres affaires, la vigilance des évêques occupée tout entière à garantir leurs peuples des erreurs de France & d'Allemagne, & surtout la retraite du terrible duc d'Albe, laissoient un champ libre à sa passion pour les nouveautés, qu'il n'avoit désavouées que de bouche.

Il scandalisa d'abord tous les Catho- Basn.
liques, en se prêtant aux recherches de p. 200.
Marnix, Seigneur de Sainte Aldegonde. Epist.
Marnix, confident du prince d'Orange, Marn.
& savant Calviniste, ne voyant qu'un Baio 5
pas de distance entre Basius & Calvin, nov. 1577
entreprit de le lui faire franchir, & de réunir ce demi-calvinisme au calvinisme rigoureux. A la première invitation, le docteur de Louvain accorda que l'unique règle, l'unique pierre de touche, l'unique juge de toutes les traditions ecclésiastiques étoit l'écriture sainte ; qu'il falloit s'embarrasser peu de la tradition, de tout ce que dit, soit Augustin, soit Donat, mais s'attacher uniquement à la parole de Dieu, tant pour discerner la véritable Eglise, que pour juger de ses

dogmes & de ses sacremens. Baſus donna les mêmes eſpérances ſur ce qui reſtoit à concilier dans les deux ſectes, & mollit même ſur des textes qui concernent la préſence réelle : il s'approcha lui même des hérétiques, ſous prétexte de les rapprocher de l'Egliſe. Le tourbillon où bientôt la guerre replongea le Sieur de Ste. Aldegonde, ſurintendant des finances de ſa faction, épargna au monde chrétien la conſommation de ce ſcandale. Cependant Baſus croyoit parer à tout, par ſes apologies. Il lui en fallut une, pour répondre au père Horance, ſavant cordelier, qui lui reprochoit d'avoir trahi la cauſe des Catholiques. Il en fit une autre, pour donner quelques couleurs plauſibles à ſes relations équivoques avec Ste. Aldegonde. C'eſt la fixième apologie de ſa doctrine, ſans compter celles qu'il a composées par la ſuite. Jamais auteur ne ſe juſtifa davantage, & ne fut moins juſtifié.

Quand il vit le tumulte des armes s'éloigner de Louvain, & le reſte de la Flandre en proie à la diſiſion ; il tourna directement ſes batteries contre la bulle qui avoit condamné ſes fameuſes propoſitions, & ameuta contre elle tous ſes ſectateurs, devenus plus fiers & plus

nombreux que jamais, depuis qu'il se trouvoit au comble des honneurs académiques : il avoit été institué coup sur coup chancelier, & conservateur des privilèges de l'université. Là, on croit que la bulle étoit supposée; ici, qu'elle avoit été obtenue du feu Pape par obreption, & qu'elle seroit bientôt révoquée par Grégoire XIII, dont on exaltoit les lumières avec affectation; par-tout on la représentoit comme une condamnation de la doctrine la plus pure, & comme un monument indigne du siège apostolique. Les progrès de la séduction furent d'autant plus rapides, que la confusion universelle mettoit la puissance ecclésiastique & la séculière également hors d'état de s'y opposer. Les orthodoxes ne purent qu'implorer le secours du Roi d'Espagne & du Souverain Pontife, qu'ils informèrent des prétextes artificieux dont les nouveaux ennemis de l'Eglise couvroient leur révolte contre ses décisions. Ils représentèrent, que le meilleur moyen de les réprimer, ou de les déconcerter, c'étoit de leur ôter toute espérance de voir révoquer la bulle de Pie V, en la déclarant vraiment émanée de ce Pontife, & en la faisant publier de nouveau à Louvain, après qu'elle

auroit été confirmée par son successeur. En conséquence, l'ambassadeur d'Espagne à Rome reçut ordre de son maître, d'appuyer fortement cette demande auprès du S. Père.

Le Pape Grégoire en sentit toute la justice, & n'apprit qu'avec indignation les menées perfides des Baranistes opiniâtres contre la bulle de son saint prédécesseur. Dès le vingt-neuf Janvier 1579, il publia une constitution confirmative de la bulle *Ex omnibus afflictionibus*, qu'il y inféra tout entière. La constitution commence par ces mots, *Provisionis nostre, &c.* Il est de notre prévoyance de constater au besoin les décisions de nos prédécesseurs, sur-tout quand la conservation de la foi catholique le requiert. C'est pourquoi, poursuit-elle, nous avons inséré dans ces présentes la teneur des lettres de Pie V, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, telles que nous les avons trouvées dans son registre. Après cette transcription, nous voulons, reprend le Pape Grégoire, qu'on y ajoute par-tout la même foi qu'à l'original; & si quelqu'un oloit contrevenir à ce témoignage, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant, &c.

Grégoire
par un m
sa consti
que la bu
la honte
à Jean d
publier s
core de
& par écri
Tolet, J
teur ordi
théologien
au même
à médiat
fentes po
long-temps
d'innat,
palais po
pès conse
de le con
réputation
d'innat pe
nisi le d
pour l'aff
plus prop
Batus
grands et
autorisé,
mais d'
ne se

Grégoire XIII ne voulant pas que, par un ménagement reconnu dangereux, sa constitution éprouvât le même sort que la bulle de Pie V, qui avoit épargné la honte de sa promulgation à Batus & à Jean de Louvain, résolut de la faire publier solennellement, & de tirer encore de Batus une rétractation formelle & par écrit. Il commit cet office au père Tolet, Jésuite Espagnol, son prédicateur ordinaire, & l'un des plus profonds théologiens de son temps. Tolet avoit au même degré le talent des affaires, de la médiation, & tant de qualités éminentes pour le conseil, qu'on l'obligea, long-temps avant qu'il fût élevé au cardinalat, de prendre un appartement au palais pontifical, où le retirèrent six Papes consécutifs, pour être plus à portée de le consulter. Il étoit dans une si haute réputation d'habile théologien & de médiateur persuasif, que le Roi son souverain le demanda nommément au Pape pour l'affaire du Bathanisme, comme le plus propre à terminer ces longs troubles.

Batus n'eût fait que de vains & dangereux efforts contre un ministre si bien autorisé, doux & modeste à la vérité, mais d'une fermeté & d'une exactitude qu'il ne se départit en rien de ses instruc-

tions, très-pénétrant, & parfaitement au fait de la question, pour avoir suivi, en qualité de consultant, l'examen fait à Rome des propositions condamnées sous Pie V. L'accusé prit sans balancer le parti de la soumission, de la déférence même & d'une confiance, au moins affectée, dans les lumières & la droiture du commissaire apostolique. Il lui dit néanmoins, qu'entre les propositions condamnées, il y en avoit quelques-unes qui ne lui paroissent pas dignes de censure, & témoigna craindre que ces questions n'eussent pas été discutées avec toute la maturité convenable : mais le commissaire lui fit un récit si bien circonstancié de toutes les procédures faites à ce sujet, & auxquelles il avoit assisté, que Batus fut convaincu, à ce qu'il certifie lui-même, de la régularité de cet examen. Il alla plus loin : il reconnut que les propositions qu'il prétendoit susceptibles d'un bon sens, méritoient, dans le sens où il les avoit enseignées & qu'il avouoit encore, quelqu'une des qualifications énoncées dans la bulle, & qu'elles étoient fort éloignées du sens de S. Augustin, ainsi que des autres pères. En un mot Batus atteste lui-même, qu'il demeura convaincu que ses propositions

étoient
le sens
tellemen
se rend
pour la
la bulle
Ces
tiers es
afin d'e
étoit po
Ensuite
gie, av
de autre
les lettre
stolique
missaire
chancelie
s'il ne r
continse
la bulle
le sens d
qu'il le
da s'il d
toutes l
Je les co
bulle, ré
manière
missaire,
la parole
da si tou

étoient véritablement condamnées dans le sens naturel de ses écrits ; & il convint tellement de l'équité de la censure, qu'il se rendit à tout ce que Tolet exigea pour la publication & l'acceptation de la bulle.

Ces préliminaires se passerent tout entiers entre le commissaire & l'accusé, afin d'épargner à celui-ci tout ce qu'il étoit possible d'une publicité humiliante. Ensuite on assembla la faculté de théologie, avec tous les licenciés, bacheliers & autres étudiants. Après qu'on eut lu les lettres de créance du commissaire apostolique, & la nouvelle bulle ; le commissaire adressant d'abord la parole à Batus, chancelier de l'université, lui demanda s'il ne reconnoissoit point que ses écrits continssent des propositions énoncées dans la bulle, & qu'ils les contenoient dans le sens condamné. Batus ayant répondu qu'il le reconnoissoit, Tolet lui demanda s'il condamnoit ces propositions, & toutes les autres qu'on venoit de lire. Je les condamne selon l'intention de la bulle, répondit Batus, & de la même manière qu'elle les condamne. Le commissaire, content du chancelier, porta la parole à toute l'assemblée, & demanda si tous ceux qui étoient présens rece-

Act. Fa-
cult. Lov,
ad an,
1580.

voient la bulle avec respect, & condamnoient tous les articles qui s'y trouvoient condamnés. Les docteurs répondirent d'une voix unanime, qu'ils condamneroient publiquement & simplement ces articles, qu'ils recevoient la bulle, & l'observeroient religieusement. Après quoi, les licenciés & les autres assistants s'écrierent: Nous condamnons les propositions, nous recevons la bulle avec soumission, & nous promettons de lui obéir. La salle retentit d'acclamations long-temps répétées, qui marquerent autant la sincérité de la soumission, que la joie qu'on avoit de voir l'ancienne doctrine triompher de la nouveauté.

Il n'étoit plus question que de tirer une rétractation, signée de la main du chancelier: mais Balus n'aimoit pas les souscriptions; & s'il avoit promis jusques là tout ce qu'on avoit voulu, il n'avoit encore rien voulu signer de ce qu'il avoit promis. Soit crainte ou repentir de sa part, soit ascendant & dextérité dans le commissaire, Balus enfin se montra tout différent de lui-même, & donna un déshaveu signé, qui surpassa toutes les espérances. Il étoit conçu en ces termes: Je recon-

Balun. p.
152. App.
n. 10.

nois & déclare, qu'au moyen des communications que j'ai eues avec le révé-

red pè
leurs o
proscrite
Pie V
condam
Grégoire
ne persu
marid
qu'elle n
deliberati
confesse
les livre
la public
tant et
de ces p
enseigné
ont été
qu'a prése
don, qu
de le S.
le dans
na enfei
Après
auteur re
voient e
condamné
quel il
ent infé
voient co
des me

Le père François Tolet, touchant plu-
 sieurs opinions & propositions autrefois
 prosrites par notre Saint Pere le Pape
 Pie V d'heureuse mémoire, & depuis
 condamnées tout de nouveau par le Pape
 Grégoire XIII; j'ai été touché jusqu'à
 être persuadé légitimement, que cette con-
 damnation est très-juste & très-légitime,
 qu'elle n'a été faite qu'après une mûre
 délibération & un examen très-exact. Je
 confesse aussi, que dans quelques uns
 des livres que j'ai composés autrefois,
 & publiés avant que ces condamnations
 eussent émanées du S. Siège, plusieurs
 de ces propositions sont enseignées &
 enseignées, même dans le sens auquel el-
 les ont été condamnées. Enfin je déclare
 qu'à présent je renonce à toutes ces opi-
 nions, que j'acquiesce à la condamnation
 que le S. Siège en a portée, & que je
 suis dans la résolution sincère de ne les
 plus enseigner, ni avancer, ni défendre.
 Après une rétractation si précise, dont
 l'auteur reconnoissoit que ses propositions
 avoient été mûrement examinées, &
 condamnées par deux Papes, dans le sens
 auquel il les avoit enseignées & réelle-
 ment insérées dans ses livres, qu'elles
 étoient condamnées justement, quant au
 fond même des choses; il sembloit qu'il

se fût ôté, avec tous les subterfuges, toute tentation de revenir jamais sur ses pas. Mais soit inconstance & mauvais conseil, soit opiniâtreté & mauvaise foi, l'année ne se passa point, sans qu'il ne relevât le pivot de son système, si l'on peut s'exprimer ainsi, & qu'il ne débitât de nouveau, dans des thèses publiques, que l'homme ayant été créé pour faire le bien, comme les oiseaux pour voler, il lui étoit aussi impossible de bien faire depuis la ruine de ses forces, qu'à l'oiseau de voler sans ailes. Ses partisans innombrables, décriant la bulle de tous côtés dans leurs libelles anonymes, répandirent que les foudres de Rome ne tomboient que sur des fantômes, & ne pouvoient imprimer de pétrissure à des propositions qui n'exprimoient que la doctrine de S. Augustin. Ils vouloient qu'on donnât à chacune sa qualification propre, & qu'on rejetât ces censures respectives & confuses; incapables, disoient ils, de diriger la foi chrétienne. Ils prétendoient que la bulle méritoit tout au plus ce silence respectueux, qui n'oblige qu'à une réserve de bienséance, sans rien prendre sur son jugement, ni l'adhésion intérieure. Ainsi fut ébauché le labyrinthe de chicanes, où le Sémi-calvinisme sous d'autres noms

se retrancha si bien contre les foudres du Vatican, qu'il en évita au moins les atteintes les plus infamantes, & malgré l'Église, parut toujours faire partie de l'Église.

L'hérésie plus effrontée en Angleterre, où elle siégeoit sur le trône, y exerçoit ses fureurs à face découverte, & n'observoit plus aucun ménagement. Assez long-temps Elisabeth s'étoit bornée à rendre des édits contre les catholiques de ces États, sans les mettre à exécution, autrement que par les amendes & la confiscation des biens, ou du moins sans se rendre de sang hors des rencontres peu fréquentes, où sa politique ombrageuse avoit sa religion. Elle avoit même souffert que les catholiques fissent célébrer les saints mystères dans leurs maisons. Mais cette même politique lui ayant permis de s'attendre depuis, que les princes Lorrains, si puissans parmi les catholiques de France, tramoient pour lui enlever sa prisonnière la Reine Marie d'Écosse, & de la marier à dom Juan d'Autriche; elle prit peur qu'ils ne fussent secondés par les catholiques d'Angleterre, & prit le parti de faire exécuter à la rigueur les loix rendues contre eux. Ces loix déclarent criminel de lèse-majesté, tous les

Cambd.

Annal.

Elisad ang

1571.

Sander.
de Vic.
Monarch
in fin.

prêtres catholiques, & nommément les Jésuites, particulièrement en butte à cette ennemie de l'Eglise; puis en général on conque engageroit les Anglois à quitter la réforme, & tous ceux même de cette nation qui recevroient les prédicateurs de l'ancienne doctrine.

Sander.
ad an.
1577.

La première victime de cette sévérité fut un prêtre nommé Cuthbert Mayne, qui fut condamné dans les formes, & martyrisé dans le bourg de S. Estien en Cornouaille. Un gentilhomme, nommé Trugion, chez qui logeoit ce prêtre, fut dépouillé de tous ses biens & condamné à une prison perpétuelle.

DeThou,
l.74.

Alléchée par ces sanglantes prémices & cherchant jusques dans les Etats étrangers à multiplier les victimes, Elisabeth envoya lâchement en France & en Italie, des traitres gagés qui seignoient de fuir d'Angleterre pour cause de religion & qui se liant avec leurs compatriotes réfugiés pour la même cause, leur dévoiloient leurs secrets, puis en informoient la Reine, dont souvent les soupçons alloient encore plus loin que les délations de l'espionnage. Tous les Catholiques que elle vils délateurs lui indiquoient dans le royaume, elle les faisoit incontinent arrêter: & qui pourroit compter le nombre

des ma
manceu
On le
Compie
Briant
maine e
Jésuites
proportio
accomp
mé Geor
logeoit d
tholique;
couverts
sous trois
dans son
rendre pl
paru à bie
de Papiste
accusa de
& les juge
Londres c
l'interroge
sans plus
de leurs j
tra par to
& par la
que les fi
se croy
trouvés
religion.

des martyrs, que fit immoler cette basse manœuvre!

On lui apprit qu'entre autres, Edmond Campien, Radulfe Skerwin & Alexandre Briant prêchoient en secret la foi Romaine en Angleterre. Tous trois étoient Jésuites : la rigueur des recherches fut proportionnée au prix de la proie, & accompagnée du succès. Un traître, nommé George Eliot, révéla que Campien logeoit dans la maison d'un seigneur catholique; ses deux compagnons furent découverts par des voies semblables; & tous trois étroitement renfermés, chacun dans son cachot particulier. Afin de les rendre plus odieux qu'ils ne l'eussent paru à bien des Anglois sous le seul titre de Papistes, ou de catholiques, on les accusa de conspiration contre la Reine; & les juges se transporterent à la tour de Londres où l'on tenoit Campien, pour l'interroger en particulier. Le confesseur, sans plus s'étonner de leurs menaces que de leurs interrogations captieuses, montra par toute la sécurité de l'innocence, & par la suite uniforme de ses réponses, que les faux crimes qu'on lui imputoit ne se croyoient pas plus qu'ils n'étoient prouvés; & que son crime réel étoit sa religion. Toujours, leur dit-il, j'ai prié

Sacchini.
 Hist. Soc.
 Jéf. part.
 5. 1. 1.

avec toute l'ardeur dont je suis capable, pour le salut de la Reine, pour la prospérité de son regne; & je ne cesserai jamais de le faire, tant qu'il me restera un souffle de vie. Et comme on lui eut demandé de quelle Reine il vouloit parler; c'est d'Elisabeth, votre Reine & la mienne, leur répliqua-t-il avec une promptitude & un air de candeur qui les confondit. Il n'en fut pas moins condamné; & jusqu'au dernier moment de l'exécution, il ne cessa point d'exhorter les assistans à rentrer dans le sein de l'Eglise. On l'étrangla, puis on lui coupa la tête, & l'on partagea son corps en quartiers. Ses deux compagnons subirent le même supplice.

Quelque temps après, la persécution devint encore plus violente, à l'occasion d'une conspiration véritable, tramée contre Elisabeth par Guillaume Parr, gentilhomme catholique du pays de Galles. Cet esprit exalté par les effervescences d'un faux zèle, avoit consulté, étant à Paris, le père Wiat Jésuite, sur le projet qu'il avoit conçu d'exciter des soulèvements en Angleterre, afin de ramener ce royaume à l'obéissance de l'Eglise. Ce Jésuite, homme d'un sens droit & très-ferme dans les bons principes, tâcha de

Gambd.
Annal.
Reg. Ells.
ad an.
1584. de
Thou, l.
79.

lui fai
de son
du cri
troubla
attaqua
s'agiroi
Parr, a
heureu
ses con
creuses
méprisa
suivit so
son pay
fut déco
comme
évèneme
avoit en
persécuti
ordonna
tous les
dans qua
és à ce
rahison.
eceleroi
coupables
ne ceux
maires
ans six
mission d
à juge
Tome

lui faire sentir tant le péril que l'inutilité de son projet, & sur-tout la grandeur du crime que l'on commet toujours en troublant la tranquillité publique, & en attaquant l'autorité légitime, quand il s'agiroit même du bien de la religion. Parr, à demi convaincu, rencontra malheureusement, dans quelques-uns de ses compatriotes, des imaginations aussi creuses & aussi noires que la sienne. Il méprisa ce que lui avoit dit le Jésuite, suivit son premier dessein, retourna dans son pays pour s'y faire des complices, fut découvert, condamné & mis à mort, comme coupable de haute trahison. Cet événement fit renchérir sur-tout ce qu'on avoit encore exercé de rigueur dans les persécutions Anglicanes. Le parlement ordonna par un statut authentique, à tous les prêtres, de sortir du royaume dans quatre jours, sous peine d'être traités à ce terme comme coupables de haute trahison. Ceux qui les recevoient, ou les receleroient, étoient condamnés comme coupables de félonie. On statuoit encore, que ceux qui se trouvoient dans les séminaires étrangers, s'ils ne revenoient dans six mois, & ne faisoient leur soumission devant un évêque Anglican, ou un juge de paix, seroient aussi regardés

comme coupables de haute trahison; que ceux qui directement ou indirectement enverroient de l'argent à ces séminaristes, seroient dépouillés de tous leurs biens, & bannis à perpétuité; enfin, que tous ceux qui auroient connoissance de quelque prêtre papiste, & nommément de quelque Jésuite, caché dans le royaume, s'ils ne le dénonçoient pas sous quatre jours, seroient condamnés à une amende, & mis en prison. On peut se figurer, sans que nous en retracions l'horrible tableau, quels flots de sang fit couler cette injustice, revêtue des formes & de tout l'appareil de la justice.

Strada, de
bell. Belg.
l. 1. dec. 2.
De Thou,
l. 68.

Les affaires de la religion prenoient dans les Pays-Bas, ou du moins dans les provinces les plus reculées vers le mer, un cours presque aussi fâcheux que dans les itles Britanniques. Les sectaires pleins d'audace, jusques dans la ville d'Anvers, entreprirent d'arrêter à main armée une procession du S. Sacrement, à laquelle assistoit l'archiduc Matthias, avec tous les Catholiques. Ceux qui escortoient les bannières voulant forcer le passage, les hérétiques tirèrent sur eux, renverserent deux hommes, mirent les autres en fuite; & bientôt toute la procession fut dissipée. Un grand nombre

ahison; que
directement
séminaristes,
leurs biens,
n, que tou
nce de quel
nmément de
le royaume,
sous quatre
une amende,
ut se figurer,
ions l'horrible
ng fit couler
s formes & de
ce.
gion prenoient
du moins dans
eculées vers la
aussi fâcheux
anniques. Le
, jusques dans
prirent d'arrêter
ession du S. S.
fistoit l'archiduc
atholiques. Ces
ères voulant for
iques tirèrent
hommes, mis
bientôt toute
Un grand nom

des plus considérables, & l'archiduc lui-même, furent poussés dans l'église, d'où on ne laissa sortir le prince qu'après un assez long temps, & comme par grace. Quant aux autres, les séditeux déclarèrent qu'ils ne les mettroient point en liberté, que le magistrat n'eût banni deux cens, tant chanoines que prêtres & religieux, qu'ils marquerent. Sur le refus qu'on en fit, ils saisirent d'eux-mêmes les deux cens proscrits, & les traînèrent hors de la ville. Tout ce que l'archiduc put obtenir ensuite par ses plaintes & par ses menaces, fut qu'on auroit liberté de conscience dans la ville, & qu'on laisseroit quelques églises aux catholiques, à l'exception des chapitres & des monastères. L'année suivante 1580, cette faction toujours plus audacieuse & hautement révoltée, tint dans la même ville une assemblée nombreuse, où il fut conclu qu'il falloit renoncer entièrement à l'obéissance du Roi d'Espagne.

La révolte & le fanatisme avançaient d'un pas égal, dans toutes les contrées de la malheureuse Belgique. Dans la Gueldre, un misérable, à qui l'on ne connoît point d'autre surnom que celui du lieu de sa naissance, l'impudent Jean-Guil-

De Thou,
l. 71. ad
an. 1580.

laume de Ruremonde osa publier qu'il étoit suscité de Dieu pour relever la foi pure des Anabaptistes, & rétablir le royaume de Munster. Il fit un livre pour autoriser la pluralité des femmes parmi ses sectateurs, qu'il ne laissoit pas de qualifier citoyens de la nouvelle Jérusalem, éclairés seuls des lumières de la divinité, & destinés à l'empire de l'univers, comme autrefois les Israélites à la conquête de la terre promise. Il disoit publiquement que Dieu lui avoit remis l'épée de Gédéon, afin de faire à ses disciples un partage égal des biens du monde, qui n'appartenoient qu'à Jésus-Christ & aux vrais fidèles. Sous ce prétexte, il permettoit le larcin, toute sorte de pillage & de brigandage. Il y eut quantité de personnes, sur-tout parmi la noblesse, qui furent non seulement dépouillées de leurs biens, mais outragées & massacrées avec une cruauté barbare. Ces défordres duroient depuis plus de cinq ans, lorsque le duc de Clèves réussit à faire arrêter le perturbateur fanatique, qui fut brûlé à petit feu, sans donner le moindre signe de repentir.

La majesté du diadème étoit violée avec impudence, par toutes ces réformations hypocrites, qui au fond n'avoient rien

de sacré
ment d
Philippe
fit-forma
& toute
de Port
l'esprit
chevaler
principe
porté ses
attention
ses force
après qu
part, en
le confor
de sa no
qu'ils en
cardinal
qui lui s
soixante-f
le trône
huit mois
dans qui
enter pou
voit le m
ité l'a si
uite; c'e
marité à C
rd fils d
même, c

de sacré que la licence & l'affranchissement de toute dépendance. Cependant Philippe II ajoutoit à sa puissance, déjà formidable, tous les anciens domaines & toutes les riches conquêtes des Rois de Portugal. Le jeune Roi Sébastien, l'esprit encore tout plein des idées de chevalerie qu'il avoit puisées dans les principes d'éducation de son temps, avoit porté ses armes en Afrique, sans faire attention à la disproportion infinie de ses forces avec celles des infidèles, qui, après quelques légers avantages de sa part, envelopperent sa petite armée, & le confondirent, ainsi que toute la fleur de sa noblesse, dans l'horrible carnage qu'ils en firent sans nulle distinction. Le cardinal Don Henri, son grand-oncle, qui lui succéda étant prêtre, âgé de soixante-sept ans, & très-infirmes, laissa le trône vacant de nouveau, après dix-huit mois de regne. De tous les prétendants qui ne manquèrent pas de se présenter pour ce grand héritage, celui qui avoit le meilleur droit, & dont la postérité l'a si glorieusement recouvré par la suite; c'est-à-dire le duc de Bragance, marié à Catherine, fille de l'infant Edouard fils du Roi Emmanuel, & issu lui-même, quoiqu'en ligne moins directe,

des Rois de Portugal, fut celui qui apporta le moins d'obstacle aux prétentions du Roi d'Espagne, issu à la vérité de la fille aînée de l'infant Edouard, mais rejeté par les loix fondamentales du royaume, qui excluent de la couronne tous les princes étrangers. Ces loix eurent toute leur force contre le reste des concurrents : mais les armées de Philippe les rendirent nulles pour lui. Le grand-prieur de Crato, fils naturel de Louis deuxième fils du Roi Emmanuel, se fit proclamer Roi par la populace ; & avec quelques troupes levées à la hâte, il osa tenir la campagne devant les vieilles bandes de Castille, commandées par le fameux duc d'Albe, qui eut bientôt dissipé cette faction méprisable. Ainsi Philippe, en 1580, fut généralement reconnu pour souverain des Etats de Portugal, tant en Europe que dans les Indes.

De Thou,
l. 74.

Ce surcroît de puissance imposa si peu aux Flamands, que le vingt-six juillet de l'année suivante, il fut résolu dans les Etats assemblés à la Haye, de publier les résolutions prises dans la dernière assemblée d'Anvers. Parut donc en flamand, en françois & en latin, un diplôme portant qu'on renonçoit à l'obéissance du Roi Philippe, qu'il étoit déclaré

de la
les p
de fid
des J
foi d
pour
vincar
duc d
en Ze
su no
tout l
gouver
fermen
Ce ma
la répu
A pe
qu'on r
paigne :
son no
l'on dé
tête d'a
de la r
coïn ; o
magistr
noncer
qui ten
tes, o
lettres
& d'en
Celle e

de la souveraineté de Flandres, & que les peuples y étoient libres du serment de fidélité, en conséquence de la cruauté des Espagnols, & du violement de la foi donnée à la nation Flamande; que pour ne pas laisser cependant les provinces sans souverain, on avoit élu le duc d'Anjou; mais qu'en Hollande & en Zélande, les actes publics se feroient au nom du prince d'Orange; que partout les magistrats, aussi bien que les gouverneurs, prêteroit un nouveau serment devant les députés des Etats. Ce manifeste est le titre fondamental de la république de Hollande.

A peine la publication en eut été faite, qu'on renversa les statues du Roi d'Espagne: on brisa ses armoiries, on effaça son nom dans tous les monumens, & l'on défendit de le mettre désormais à la tête d'aucun acte; on enjoignit aux gens de la monnoie de ne plus employer son coin; on ordonna aux gouverneurs, aux magistrats, à tous les officiers, de renoncer à son service; & à tous ceux qui tenoient de lui des charges judiciaires, ou municipales, d'apporter leurs lettres de provision pour être lacérées, & d'en demander de nouvelles aux Etats. Cette consommation de la révolte ne

porta pas de moindres coups à la religion, qu'à la royauté. Il se commit des désordres sans nombre & sans retenue, dans les églises même des meilleures villes, & jusques dans Bruxelles, siège du gouvernement. On y brisa les saintes images, excepté les chef-d'œuvres qui s'y trouvoient en grand nombre, & qu'on fit servir à l'ornement des maisons particulières. On ferma les monastères & les églises, on défendit aux prêtres de célébrer les saints mystères; & successivement on les chassa tous des villes, où le parti de l'hérésie & de la rébellion parvenoit à se rendre le plus fort. Car il eut à lutter long-temps contre l'Espagne, & contre une partie même de la Belgique, avec des dommages & des calamités sans nombre, jusqu'à ce qu'on eût donné la forme, & quelque stabilité au gouvernement des sept provinces unies. Mais dès ce premier éclat, tous les Pays-Bas changèrent entièrement de face: les saintes observances de l'Eglise, tout le culte ancien fut aboli, ou troublé dans les dix-sept provinces; la liberté de conscience fut ôtée aux catholiques, ou tyranniquement gênée.

Les ames pieuses, dans toutes les régions, & particulièrement dans les con-

trées
minati
soient
voir é
avec a
plus p
pède,
austère
qui rap
empire
faisoit
més po
pour ce
pouvoit
triomph
Par les
elle s'in
vante,
pour le
et s'effo
à l'Eglis
hautes v
que son
échiroi
pli, ave
elle étoit
le religi
eux.
ours,
et les pe

trées attachées invariablement à la domination des Rois catholiques, gémissaient sans cesse devant le Seigneur d'y voir établir l'hérésie, & lui demandoient avec amertume s'il avoit abandonné son plus précieux héritage. Thérèse de Cépède, du fond de la Castille & du cloître austère où elle fixoit les regards de celui qui rapporte les révolutions même des empires à la sanctification de ses élus, faisoit monter au ciel des vœux enflammés pour la conversion des sectaires, pour ces Huguenots sacrilèges qu'elle ne pouvoit nommer sans effroi, pour le triomphe & la consolation de l'Eglise. Par les saintes cruautés de la pénitence, elle s'immoloit comme une hostie vivante, ou continuellement mourante, pour le salut de tant d'ames en péril, & s'efforçoit en même temps de former à l'Eglise, des enfans parfaits, dont les hautes vertus pussent compenser en quelque sorte le nombre de ceux qui lui déchiroient le sein. Elle avoit enfin établi, avec la réforme, tout l'esprit dont elle étoit animée, dans seize monastères de religieuses, & dans quatorze de religieux. L'œuvre du ciel avoit pris son cours, malgré toutes les contradictions & les persécutions, dont la patience in-

vincible de la sainte institutrice & son admirable confiance en Dieu avoient pu seules triompher. Comme il étoit de nécessité pour elle, ou de mourir ou de souffrir; c'est-à-dire, comme elle ne pouvoit qu'en souffrant pour son Dieu, supporter la prolongation de l'exil qui la tenoit éloignée de son Dieu; lorsqu'elle n'eut plus à souffrir, sa consolation fut uniquement de mourir, & celui pour qui elle soupiroit, ne la lui refusa point.

Ribern,
Vie de
Ste. Thér.
l. 3. c. 15.

En faisant la visite de quelques maisons de son ordre, la duchesse d'Albe l'engagea, par le moyen des supérieurs réguliers, à se rendre à Albe auprès d'elle. La sainte arriva malade, & après quelques entretiens avec la duchesse, elle se retira au monastère que les Carmélites avoient dans cette ville. Le lendemain elle communia, & n'ayant fait que languir pendant les huit jours qu'elle s'écoulerent depuis jusqu'à la S. Michel vingt-neuf de Septembre, elle fut atteinte ce jour-là d'une dyssenterie, qui ne la laissa plus douter de sa fin prochaine. Réduite à se mettre au lit, elle demanda aussitôt les derniers sacremens. Avant de recevoir le corps de J. C. mes chères filles, dit-elle aux religieuses éplorées qui l'environnoient, je vous conjure

l'am
invic
vous
cher
qui
tes,
reçu
plus
lées
toute
d'Oct
res d
raviss
Elle
demi
Carm
réform
ayant
on tr
frais,
Co
rèse
usage
tranc
tobre
le qu
fut fi
ture
nou
vais

l'amour de Notre-Seigneur, d'observer inviolablement vos constitutions, sans vous arrêter aux exemples de cette pécheresse qui va paroître devant Dieu, & qui vous demande le pardon de ses fautes, avec le secours de vos prières. Elle reçut ensuite le saint viatique, avec les plus vives ardeurs du saint amour, mêlées d'une componction qui confondit toute l'assemblée. Le lendemain, quatre d'Octobre, elle expira, sur les neuf heures du soir, après une agonie, ou un ravissement de quatorze heures entières. Elle étoit âgée de soixante-sept ans & demi, dont vingt-sept passés parmi les Carmélites anciennes, & vingt dans la réforme de son institution. Son tombeau ayant été ouvert au bout de neuf mois, on trouva son corps aussi entier & aussi frais, qu'en l'y mettant.

Comme le jour où mourut Ste. Thérèse étoit précisément celui où l'on fit usage du calendrier Grégorien, qui retranchoit dix jours de l'ancien mois d'octobre, le quatrième en fut compté pour le quatorzième; & la fête de la sainte fut fixée par la suite au jour de sa sépulture, qui étoit le quinzième dans ce nouveau style. Par les suites d'un mauvais calcul, inévitables dans le long

cours des siècles, il s'étoit glissé des erreurs si considérables dans le calendrier, qu'au lieu de célébrer les fêtes dans leur temps, celle de pâque se trouvoit quelquefois dans le second mois lunaire, & seroit tombée dans la suite au solstice d'été, & jusqu'en hiver. Depuis longtemps, on sentoit la nécessité de corriger ce calcul, & plusieurs Papes l'avoient résolu, mais toujours sans effet. Grégoire XIII l'entreprit enfin, & l'exécuta, sur les remarques des savans de toutes les nations, & principalement sur les mémoires posthumes du médecin Louis Lilio, Romain de naissance; & par le moyen du Jésuite Allemand, Christophe Clavius, profond mathématicien. Quelque utile que fût cet ouvrage, c'étoit assez qu'il vint de Rome, pour déplaire aux savans de secte & de faction. Le temps seul put affoiblir leurs préventions haineuses. On vit même les schismatiques de Grèce, céder avant les Protestans, dont plusieurs s'obstinent encore à retenir le calcul ancien, malgré les défauts palpables, malgré toute la confusion qu'il répand dans le commerce & la société générale de l'Europe.

Entre les vertus de Ste. Thérèse, outre le zèle, tel ou plus grand dans

cette
que
siècle
conc
tes t
plus
leure
stoit
sans
sion,
stoit
tabler
même
cevoir
leur a
ches
moins
que se
nes e
fables
Dieu
l'organ
n'eût
Quant
lors m
la par
& qu'
cution
toujou
mures

cette religieuse modeste & si retirée, que dans les premiers pasteurs de son siècle, on admire une humilité à peine concevable, qui lui faisoit regarder toutes ses sœurs, les religieuses même les plus communes, comme infiniment meilleures qu'elle. Hommage qui ne consistoit pas dans un langage dévotieux & sans effet, mais dans une intime persuasion, qui en toute rencontre se manifestoit par les œuvres. Elle regardoit véritablement toutes ses sœurs & ses filles même, comme ses supérieures; elle recevoit avec douceur, avec soumission, leur avis, leurs réprimandes, des reproches quelquefois amers, leur prêtoit au moins des intentions droites; & quoique ses œuvres fussent évidemment bonnes en elles mêmes, souvent indispensables & commandées par l'esprit de Dieu dont elle fut si particulièrement l'organe, elle craignoit au moins qu'elle n'eût franchi les bornes de la prudence. Quant aux vrais supérieurs de l'ordre, lors même qu'il fut question d'en distraire la partie qui avoit embrassé la réforme, & qu'elle eut à souffrir de vraies persécutions; jamais elle ne s'en plaignit, toujours elle s'efforça d'arrêter les murmures des autres: sans penser qu'elle

étoit l'objet de la persécution, elle se rendoit l'apologiste des persécuteurs. Elle soumettoit toutes ses inspirations & ses révélations les moins équivoques, à l'obéissance ordinaire. De deux ordres qui lui étoient donnés, comme il arrivoit quelquefois, l'un par J. C. immédiatement, & l'autre par le canal de son supérieur, ou de son confesseur; elle ne balançoit point à suivre celui-ci de préférence: elle s'en fit même une maxime fondamentale de conduite, que le divin instituteur du régime hiérarchique daigna ratifier dans plusieurs apparitions.

Ainsi quelque extraordinaire qu'ait été la conduite de l'esprit de Dieu sur une sainte si humble, si cordialement soumise au joug de l'obéissance & de la foi; il n'est que la vaine sagesse du siècle, ou l'impiété bouffonne & libertine, qui en puisse faire l'objet de ses censures. Cette femme vraiment forte, & douée d'un esprit supérieur, avoit si peu de pente à la crédulité, & naturellement si peu d'attrait pour les voies extraordinaires, que l'esprit de Dieu fut réduit, pour ainsi dire, à l'y faire entrer de force, & qu'en toute rencontre elle en détournoit ses filles. Il nous reste de cette sainte quantité d'ouvrages de spiritualité, qui ne

marquent pas moins son intelligence dans les choses de Dieu , spécialement dans le don d'oraison , que l'étendue & la beauté de son esprit , l'éloquence même & les graces nobles de son style , la pureté de sa diction , qui de ses ouvrages font des livres classiques dans leur langue. Il n'en est point , où son caractère plein de sentiment & d'aménité se retrace mieux , que dans l'histoire de sa propre vie , composée pour obéir à ses confesseurs , si ce n'est l'histoire plus attachante encore de ses fondations.

Depuis long-temps , les évêques de France demandoient à la cour la publication du concile de Trente. Aux derniers Etats de Blois , ils lui avoient manifesté , avec de nouvelles & très-vives instances , les vœux unanimes du clergé à ce sujet : mais la crainte d'effaroucher les sectaires , & quelques autres considérations politiques avoient encore fait éluder cette demande. Trois ans après néanmoins , parut une ordonnance donnée à Paris , mais nommée ordonnance de Blois , comme rendue en conséquence des mémoires présentés par les derniers Etats tenus en cette ville , & contenant soixante-quatre articles de discipline ecclésiastique , presque tous puisés dans

celle de Trente. Ainsi les décrets de discipline même, sans avoir été publiés en forme dans le royaume, y acquirent, au moins en grande partie, force de loi & de règlement politique. Aussi les vit-on depuis passer pour la plupart, & sous le nom même du concile qu'on n'avoit pas cru devoir publier autrement, dans ces instructions canoniques que l'Eglise de France récite chaque jour avec la première heure de l'office divin.

Labb.
Conc. T.
15 p. 822,
848, 945,
1002,
1068.

Nos évêques suivant cette voie indirecte, mais efficace, d'établir chez eux la discipline de Trente, tinrent en quatre ans cinq conciles provinciaux, non pour promulguer avec appareil, mais pour faire observer avec exactitude ce que des voisins avantageux faisoient moins de gloire d'observer que de publier. Le concile de Rouen, assemblé en 1581 par le fameux cardinal de Bourbon, archevêque de cette ville, ceux de Rheims, de Bourdeaux & de Tours, tenus en 1583, & celui qui se tint en 1584 à Bourges, ne respirent visiblement que l'esprit du concile de Trente; comme on peut s'en convaincre par la confrontation: ils n'eurent rien plus à cœur que de le réduire en pratique, tant pour le dogme que pour les mœurs & la discipline, en tout

ce q
aux
bres
leur
prop
fente
Le
passer
de la
du v
l'autr
Pérou
la foi
on tit
trouv
mes,
& de
cienne
soit d
champ
théolo
regard
oracle
ment
ce mo
annon
Roi,
Pérou
tièrem
que d

ce qui n'étoit point arbitraire & relatif aux droits des souverains, qui sont libres en cela d'accorder ou de refuser leur soumission, ou, pour parler plus proprement, leur ratification & leur consentement.

Les fruits de cet admirable concile **A Costa**, passèrent, avec le zèle de la discipline & **l. 2. c. 21** de la réformation des mœurs, au delà du vaste Océan, jusqu'aux extrémités de l'autre hémisphère. **A Lima**, capitale du Pérou, à peine éclairé des lumières de la foi lorsqu'on la confirmoit à Trente, on tint un concile national, où l'on retrouve non-seulement les mêmes dogmes, mais les mêmes règles de conduite & de perfection que dans les plus anciennes Eglises. Toutefois l'ivraie pouvoit déjà bien étonnamment, dans un champ défriché avec tant de sueurs. Un théologien séduit par une femme, & regardé par les gens du pays comme un oracle, se vançoit de converser familièrement avec Dieu, & de connoître par ce moyen les choses les plus cachées. Il annonçoit qu'il seroit bientôt Pape & Roi, & qu'il transféreroit le S. Siège au Pérou; que l'état de l'Eglise devoit entièrement changer, pour ne plus croire que des vérités sans ombre, & n'être

gouvernée que par des loix faciles, qui supprimeroient la confession, le célibat des clercs, & accorderoient la pluralité des femmes. Cette morale affreuse étoit moins encore que les impiétés spéculatives, qu'il est plus qu'inutile de rapporter. Ce fanatique expia par le feu son obstination invincible. Le Pape Grégoire XIII réussit même à faire célébrer un concile dans la ville du Caire, l'ancienne Memphis en Egypte, pour la réunion des Coptes ou Eutychiens, qui reconnurent les deux natures de J. C. & abjurèrent unanimement leurs vieilles erreurs. Il y avoit environ cinquante mille Coptes dans cette ville. Enfin S. Charles Borromée tint son sixième & dernier concile, qui joint à ses onze synodes diocésains, ne laissent rien à désirer pour le gouvernement parfait d'un diocèse.

Il avoit mis la dernière main à cette grande œuvre, pour laquelle il paroît avoir été particulièrement suscité de Dieu; & sa mission étant remplie, comme il commençoit à peine sa quarante-septième année, il eut des sentimens de sa fin prochaine. Accoutumé à faire tous les ans dans la solitude une revue sévère de sa conduite, il se

Lab.
Conc. T.
15. p. 882

retra
votion
se. prép
paroit
ces mé
de la c
son co
si gran
avec la
bla ses
toutes
tuellem
de pain
il ne d
sur des
méchan
sanglan
cruelles
le jour
la nuit
confess
toute s
oraison
le coeu
que s'il
se repr
Aya
son co
sa pén
sément

retra sur le mont Varai, lieu de dévotion dans le diocèse de Novare, pour se préparer avec un soin tout nouveau à paroître devant celui qui juge les justices mêmes. Il fit venir le père Adorne, de la compagnie de Jésus, qui étoit alors son confesseur, & à qui l'humble prélat, si grand directeur lui-même, se soumit avec la simplicité d'un enfant. Il redoubla ses pénitences & ses macérations, toutes rigoureuses qu'elles étoient habituellement. Il ne mangeoit qu'un peu de pain bis, & ne buvoit que de l'eau; il ne dormoit que trois à quatre heures, sur des planches, où il n'avoit qu'une méchante couverture; & souvent il ensanglantoit sa chair innocente par de cruelles disciplines. Il prioit presque tout le jour, & durant une bonne partie de la nuit. Pendant celle qui précéda la confession générale qu'il fit alors de toute sa vie, il demeura huit heures en oraison, les yeux baignés de larmes, & le cœur serré d'une douleur aussi vive, que s'il eût eu les plus grands crimes à se reprocher.

Ayant eu quelques accès de fièvre, & son confesseur lui ordonnant d'adoucir sa pénitence, il usa, pour tout adoucissement, d'un pain moins grossier, souf-

frit qu'on mit un peu de paille sur les planches où il couchoit, & abrégea son oraison de quelques momens. Le redoublement de la fièvre le fit enfin ramener à Milan, où il assista encore à l'office le jour de la Toussaints: mais le lendemain il fut obligé de se mettre au lit; pour n'en plus relever. Après quelques alternatives d'alarme & d'espérance, le mal empira tout à coup, & les médecins déclarèrent que le malade étoit dans un danger prochain. Le père Adorne s'approcha de son lit, & lui dit, les larmes aux yeux, que l'heure étoit venue où il alloit paroître devant Dieu. Il répondit avec un saint transport, que ce ne seroit jamais assez-tôt, & demanda les derniers Sacremens, qu'on s'empressa de lui apporter avec la plus auguste solemnité, & qu'il reçut, comme les Saints déjà dans le ciel se nourrissent du pain des anges. Quelques-uns de ses proches, & tous ses domestiques fondant en larmes aux pieds de son lit, il les consola, & voulut leur donner sa bénédiction: mais il fallut lui soutenir la main, tant cette ame céleste tenoit peu dès-lors à sa dépouille mortelle. Il entra aussi-tôt après dans une douce agonie, qui dura trois heures; & comme il

avoit
de mo
en pri
cendre
alors p
le-troi
& dix
Aussi
annon
Milan
Sortiren
lieu de
rues er
leur dé
conster.
la ville
redema
son per
froyable
le ciel
milieu
chercha
pompe
néraile
sa-mod
dinal S
& depu
goire X
quelle
nat, le

avoit souvent témoigné qu'il souhaitoit de mourir sous la cendre & le cilice, on en prit un des siens que l'on couvrit de cendres, & on l'en revêtit. Il rendit alors paisiblement son ame au Seigneur, le-trois de novembre 1584, entre neuf & dix heures du soir.

Aussi-tôt que le bruit des cloches eut annoncé cette nouvelle au peuple de Milan, toute la ville se troubla, tous sortirent de leurs maisons quoiqu'au milieu de la nuit, tous coururent par les rues en se lamentant, & en augmentant leur désolation les uns les autres. La consternation étoit aussi grande, que si la ville eût été prise d'assaut. Chacun redemandoit au ciel son défenseur & son père. On appréhendoit quelque effroyable calamité pour la patrie, à qui le ciel enlevoit un si saint pasteur, au milieu de ses plus belles années. On chercha quelque consolation, dans la pompe avec laquelle on célébra ses funérailles, malgré toute la prévoyance de sa modestie à cet égard. Ce fut le cardinal Sfondrate, évêque de Crémone, & depuis Pape sous le nom de Grégoire XIV, qui fit la cérémonie, à laquelle assistèrent le gouverneur, le sénat, les magistrats, le corps de la no-

blesse, l'université, tous les corps & presque tous les particuliers de la ville; en sorte qu'il fallut des gardes, pour contenir la foule. Bientôt on fut tout autrement consolé, par une infinité de miracles, qui convertirent le deuil en triomphe, en actions de grâces, en culte religieux. Son portrait qu'il n'avoit jamais souffert qu'on tirât de son vivant, & qui le fut aussi-tôt après sa mort, se répandit de tous côtés, & les Rois même l'exposèrent dans leur cabinet. Il fut impossible de gagner sur les peuples, qu'ils suspendissent leur culte jusqu'à ce que l'Eglise l'eût autorisé; quoiqu'elle n'ait différé que vingt-six ans à le mettre au nombre des saints. Le Pape informé long-temps auparavant du concours prodigieux des personnes de tout état à son tombeau, fit dire au chapitre de la métropole de ne plus s'y opposer.

Le saint cardinal, par son testament fait dès le temps de la peste, instituoit les pauvres du grand hôpital ses légataires universels, à l'exception de ce qui lui restoit de son patrimoine, qui retournoit de droit à ses parens. Il étoit peu considérable, depuis tous les démembremens que sa charité l'avoit engagé à y faire: pour une fois, il vendit dans un

temp
mille
aux
contr
mille
core
trimoi
par so
légua
qui ét
sain n
chez
de la
blâmer
ses pie
vêque
les ma
renouv
S. Cha
ment
ecclési
rection
la bibli
volume
propor
toutes
essentie
Le
pas six
avoit c

temps de calamité, une terre de quarante mille écus d'or qu'il distribua sur le champ aux malheureux. Dans une autre rencontre, il fit le même usage de vingt mille écus qu'on lui avoit légués. Encore établit-il sur les débris de son patrimoine, quelques pensions qu'il faisoit par son testament à ses domestiques. Il légua au chapitre toute sa bibliothèque, qui étoit considérable; cet esprit juste & sain n'ayant jamais imaginé que l'épargne chez un évêque dût s'étendre à l'aliment de la science. Mais le legs incomparablement le plus précieux, fut celui de ses pieux & judicieux écrits donnés à l'évêque de Verceil, d'où ils ont passé entre les mains de tous les pasteurs, & ont renouvelé la face de toutes les Eglises. S. Charles doit être regardé particulièrement comme le restaurateur du régime ecclésiastique, & de l'art divin de la direction des ames. Il reste à Milan, dans la bibliothèque du S. Sépulcre, trente-un volumes de ses lettres, avec un nombre proportionné de traités instructifs, sur toutes les matières pratiques & les plus essentielles de la religion.

Le Pape Grégoire XIII ne survécut pas six mois au S. cardinal Borromée, qu'il avoit constamment honoré des témoigna-

ges les moins équivoques de sa vénération & de son amitié. Mais dans cet intervalle, il goûta une consolation si douce pour un digne chef de l'Eglise universelle, que sa carrière lui parut dès lors heureusement remplie, & qu'à l'exemple du saint vieillard Siméon, il envisagea la mort comme le terme désiré de son repos. Il reçut les nouvelles & tout à la fois les preuves les plus authentiques des progrès merveilleux du christianisme aux extrémités de l'Asie par une ambassade solennelle des princes chrétiens du Japon. Depuis que l'apôtre des Indes avoit porté l'évangile dans cette sage & magnanime nation, où il ne l'avoit pas moins honoré par l'héroïsme de ses vertus que par l'éclat de ses miracles; l'œuvre commencée sous de si bons auspices, & continuée par des ouvriers formés de sa main, avoit tellement prospéré malgré tous les efforts de l'enfer, que la religion chrétienne étoit presque la dominante, au moins parmi les peuples. Déjà même entre les souverains nombreux qui forment cet empire, on en comptoit douze à quinze, & une foule de princes de leur sang, qui faisoient beaucoup plus d'estime de la croix que du diadème. La plupart de ceux que

leurs
nisme
de p
de d
qu'ils
quer.
& la p
quelqu
tions ;
ces ora
bon fo
& pren
Dans
de Bon
qui d'ai
soulévés
stianisme
son des
lut envo
vases &
soustraire
personne
a craint
couronne
ville che
u'elle ét
pour y é
es. Elle
mmes,
re soin :

Tome

leurs passions retenoient dans le paganisme, avec un sens exquis & beaucoup de pénétration naturelle, avoient assez de droiture pour révéler au moins ce qu'ils n'avoient pas le courage de pratiquer. Si la jalousie intéressée des bonzes, & la politique timide ou les préjugés de quelques princes suscitoient des persécutions; c'étoit par les secousses mêmes de ces orages, que la foi plantée dans un si bon fonds étendoit mieux ses racines, & prenoit plus de consistance.

Dans la ville de Vosuqui au royaume Hist Eccl. de Bongo, avant la conversion du Roi du Japon, qui d'ailleurs étoit absent, les infidèles l. v.

soulevés par un prince ennemi du christianisme, ayant investi l'église & la maison des missionnaires, le supérieur voulut envoyer dans une ville voisine les vases & les ornemens sacrés, pour les soustraire à la profanation: il ne trouva personne qui voulût s'en charger, dans la crainte de perdre en s'éloignant la couronne du martyre. Une dame de la ville chez qui on les porta, répondit qu'elle étoit résolue de s'en aller à l'église, pour y être immolée avec les autres fidèles. Elle remit néanmoins ce dépôt à ses femmes, & leur recommanda d'en prendre soin: mais toutes protestèrent qu'elles

Tome XIX.

S

suivroient leur maîtresse. On vit peu après une troupe de dames de la première qualité, oublier la fierté & en quelque sorte la sévérité des mœurs du Japon, où elles ne paroissent jamais dans les rues qu'entourées d'un nombreux cortège; on les vit accourir à l'église, avec leurs filles & les femmes de leur suite, qui toutes s'empressoient à l'envi, & venoient, disoient-elles, mourir pour leur religion. Les femmes chrétiennes furent bientôt suivies de tous les fidèles, non seulement de Vosuqui, mais des contrées voisines; & quand on leur demandoit quel étoit leur dessein, ils répondoient de même, qu'ils venoient mourir pour la foi. Cependant le retour du Roi dissipa l'émeute: mais jusques-là les fidèles n'avoient pu se résoudre à s'éloigner de l'église, ni le jour, ni la nuit. Les dames à qui la bienfaisance ne permettoit pas la même assiduité, se retiroient près de là, chez l'une des plus qualifiées & des plus courageuses d'entre elles, sans cesse attentives au péril, pour y revoler dès qu'on verroit couler les premières gouttes du sang.

Ibid. liv. 2. C'est ainsi que le sexe dévot soutenoit au Japon l'honneur d'y avoir déjà remporté le premier la couronne du martyre.

Pour confondre tout à la fois la force de l'homme & la grandeur du monde, le Seigneur avoit fait tomber son choix sur ce qu'il y avoit de plus vil sous tous les aspects humains. Les fidèles persécutés à Firando n'ayant point d'église, alloient faire leurs prières en commun, au pied d'une croix qu'ils avoient dressée hors de la ville. Une femme chrétienne, esclave d'un païen, eut défense d'y aller, de la part de ce maître cruel, qui l'avertit expressément que la mort seroit le prix de sa désobéissance. L'esclave répondit tranquillement, que la mort ne faisoit point de peur aux chrétiens ; & dès le lendemain elle se rendit à la croix, avec les autres fidèles. L'idolâtre en ayant été informé, sortit en fureur pour l'aller chercher ; l'ayant apperçue de loin, comme déjà elle s'en revenoit, il courut à elle le sabre à la main. La généreuse esclave se mit à genoux sans s'émouvoir, & le barbare lui trancha la tête.

Toutes les vertus florissoient également, parmi les fidèles du Japon. Leur zèle fervent étoit admirable ; & néanmoins Hist. du
Jap. l. 2,
3 & 4. toujours mécontents d'eux-mêmes, ils s'accusoient sans cesse de lâcheté, & se croyoient à peine dignes du nom de chrétiens. Leur délicatesse de conscience étoit

si grande, qu'il n'étoit presque pas possible de les rassurer, après les fautes les plus ordinaires. L'esprit de pénitence les dominoit à un tel point, qu'il falloit toute l'autorité des missionnaires, pour empêcher les excès qui ruinoient leur santé. Un Portugais qui avoit tout observé sur les lieux, & tout particulièrement la chrétienté de Firando, écrivoit en Europe, que dans toute l'Eglise il n'y avoit point de religieux qu'elle ne surpassât dans la pratique des jeûnes & des austérités de toute espèce; qu'à voir ces néophytes en oraison, on les prendroit tous pour des contemplatifs consommés; en un mot, qu'il lui sembloit depuis ce spectacle, qu'il n'étoit plus chrétien lui-même. Tous les Européens qui avoient été au Japon, tenoient le même langage, & ne pouvoient plus parler d'autre chose, dans tous les endroits où ils passaient.

On admira sur-tout, au centre de la corruption idolatrique; c'est-à-dire dans la ville de Sacai, la plus forte, la plus riche, la plus agréable, & la plus débordée du Japon; on admira, dans ce centre de la volupté & de la corruption, un enfant de quatorze ans, qui sembloit moins un mortel, qu'un séraphin embrasé des plus vives ardeurs du divin

Ibid. l. 4.
p. 272.

Ibid. p.
187 &
188.

amc
diffé
teste
l'un
qui
à se
de c
U
dans
d'env
sur u
tous
suites
un n
catéch
phyte
depuis
profan
jour e
l'Egli
princi
laics
vent
tres d
jamais
de pè
sant p
félicité
évang
structi

amour. Il avoit une sœur, si l'on peut différencier par ces noms les êtres célestes, laquelle donna dans le Japon, à l'un & à l'autre sexe, le premier exemple qui porta tant d'autres jeunes personnes à se consacrer au Seigneur par le vœu de chasteté perpétuelle.

Une mission si florissante, répandue dans toutes les provinces d'un empire d'environ trois cens lieues de longueur, sur une largeur de soixante, n'avoit pour tous ministres sacrés que cinquante Jésuites, tant Japonois qu'Européens, avec un nombre plus grand, il est vrai, de catéchistes nationaux. Quantité de néophytes qui n'avoient pas vu un prêtre depuis plusieurs années, bien loin de profaner leur baptême, croissoient de jour en jour en foi & en ferveur. Ainsi l'Eglise Japonoise tiroit-elle sa ressource principale, de son propre fonds, des laïcs zélés de toute condition, & souvent des princes qui devenoient les apôtres de leurs sujets, & qui ne croyoient jamais remplir plus dignement la charge de père des peuples, qu'en les conduisant par les routes de la vertu & de la félicité suprême. Cependant les ouvriers évangéliques ne suffisoient point à l'instruction des idolâtres, dont la multitude

ne mouroient dans l'infidélité, que fautes de rencontrer une main charitable qui les en retirât. Pour tourner sur eux les regards compatissans du vicaire de Jésus-Christ, & pour agréger d'une manière éclatante au corps de l'Eglise Catholique la belle portion qu'en formoient déjà tant de Japonois convertis; les missionnaires convinrent avec le Roi de Bongo, le Roi d'Arima & le prince d'Omura, d'envoyer une ambassade à Rome, à l'effet de rendre, au nom de ces princes & de tous les fidèles de l'empire, leurs hommages & leur obéissance au Souverain Pontife.

Le Roi qui regnoit dans le Bongo, étoit encore Civandono qui avoit reçu autrefois S. François Xavier, prince dès-lors vanté pour sa sagesse, qui s'accrut toujours depuis, & qui étoit enfin parvenue à un tel point de célébrité, que l'on croyoit ne pouvoir errer dans les autres cours du Japon, quand on s'y conformoit aux exemples, ou aux conseils de Civandono. Sa valeur & son habileté égaloient si bien sa prudence, qu'au moment où son frère détrôné sembloit devoir l'entraîner dans sa chute, il enleva aux usurpateurs quatre royaumes, qu'il réunit à ses propres Etats: ce qui

le
du
sou
prin
avo
vœ
cha
dan
l'ém
dan
foi,
tous
de
droi
moir
en c
bâtit
tiens
son
plus
des
roit
serva
mit
que
fit u
que
seule
mais
festic

le rendit un des plus puissans souverains du Japon, où le Bongo seul lui avoit fourni une armée de 60000 hommes. Ce prince, après avoir balancé long-temps, avoit enfin rempli l'espoir & tous les vœux de S. François Xavier, en s'arrachant aux voluptés qui le retenoient dans le paganisme, & en rachetant par l'éminence de ses vertus le temps perdu dans le crime. Il étoit si ferme dans la foi, qu'il jura publiquement, que quand tous les missionnaires, tous les chrétiens de l'Europe & le Pape lui-même viendroient à y renoncer, il n'en feroit pas moins disposé à verser son sang, pour en défendre jusqu'au dernier article. Il bâtit une ville toute peuplée de chrétiens, pour s'y retirer après avoir mis son fils sur son trône, afin de ne vaquer plus qu'à Dieu, & de s'épargner la vue des idolâtres, dont la rencontre lui tiroit des larmes des yeux. Quant à l'observation des loix évangéliques, il promit d'abord à Dieu de mourir plutôt que de transgresser aucun précepte, puis fit un vœu formel de suivre tous les avis que lui donneroient ses confesseurs, non seulement pour les choses de devoir, mais pour son avancement dans la perfection. Le jeune Roi d'Arima, & le

prince d'Omura, son oncle, étoient à peu près dans les mêmes dispositions que le Roi de Bongo.

On choisit pour ambassadeurs, un neveu du Roi de Bongo, un cousin germain du Roi d'Arima, & deux Seigneurs alliés à ce dernier monarque, tous quatre aussi propres par leur mérite que par leur naissance à soutenir en Europe la gloire du Japon, tous quatre encore d'une jeunesse & d'un courage à braver tous les travaux & tous les périls de ce voyage effrayant. On leur donna pour guides & pour interprètes, quelques missionnaires, qui d'abord à travers des orages & des dangers dont la grandeur de leur foi put seule ne pas se rebuter, les conduisirent à Macao, ville Chinoise la plus à portée des colonies Portugaises. La mer & les vents ne leur furent guère plus favorables jusqu'à Goa, & tandis qu'ils furent sur les plages fréquentées par leurs compatriotes : mais ensuite ils naviguerent heureusement, & arriverent en assez peu de temps à Lisbonne. Dans cette ville soumise, comme tout le Portugal, au Roi d'Espagne, dans toutes les places du domaine de ce prince où ils passèrent, & sur-tout à la cour de Madrid, les plus grands seigneurs se dispu-

terés
neur
reçu
gna
pers
prés
& q
donn
dép
rend
pre p
M
rent
Pape
égale
borne
l'impe
dienc
fistoir
royale
vau-lé
sa gar
de Fr
autres
maine
les off
avec
son d
strum
ceuvr

terent à qui les combleroit de plus d'honneurs & de caresses. Le Roi Philippe les reçut debout, les embrassa, leur témoigna la plus haute considération pour leur personne & pour les souverains qu'ils représentoient, les visita lui-même ensuite; & quand ils partirent pour l'Italie, il ordonna que dans toutes les villes de sa dépendance où ils passeroient, on leur rendit les mêmes honneurs qu'à sa propre personne.

Mais ce fut à Rome, où ils arrivèrent le vingtième de mars 1585, que le Pape Grégoire XIII, pénétré d'une joie égale à son zèle, ne connut d'autre borne dans l'accueil qu'il leur fit, que l'impossibilité d'en faire davantage. L'audience qui leur fut accordée en plein consistoire, & dans la salle qu'on nomme royale; leur marche au milieu des chevaux-légers du Pontife & des Suisses de sa garde; les carrosses des ambassadeurs de France, d'Espagne, de Venise & des autres Etats catholiques; la noblesse Romaine à cheval, les cardinaux & tous les officiers du palais en robes rouges, avec les salves redoublées de canon, le son des cloches, & d'une infinité d'instrumens de musique; tout fut mis en œuvre, pour rendre cette cérémonie

Contina
Clacon. t.
4. p. 11.
Mocant.
t. 2. Va-
rior.

aussi pompeuse & aussi touchante qu'il étoit possible. Quand le S. Père fut monté sur son trône, les ambassadeurs se présentèrent, leurs lettres de créance à la main, se prosternerent aux pieds de sa Sainteté, puis déclarèrent d'une voix haute & distincte, qu'ils venoient des climats où naît l'aurore, reconnoître le vicaire du Sauveur de tous les hommes, & lui rendre leurs hommages au nom de leurs souverains & de tous les fidèles du Japon. Le pieux Pontife, que la seule vue de ces fervens Orientaux avoit extrêmement attendri, versa un torrent de larmes, quand il les eut entendus. Il les releva, les embrassa tendrement à plusieurs reprises, & les combla de caresses, dont le souvenir leur dura autant que leur vie. On lut ensuite le contenu des lettres, où les princes qui les envoyoit se plaignoient avec amertume, des embarras du trône qui les empêchoient de s'aller mettre eux-mêmes sous les pieds du très-Saint Père de la chrétienté, & avec tout l'enthousiasme de la sensibilité orientale, bénissoient mille fois les miséricordes du Seigneur, & la charité de son lieutenant en terre, d'avoir fait luire sur eux les lumières qui les avoient tirés des ombres de la mort.

Aucun des cardinaux, à cette lecture, ne put retenir ses pleurs; le Pape, plus attendri que personne, dit plusieurs fois, en embrassant de nouveau les ambassadeurs: C'est à présent, ô mon Dieu, c'est après cet heureux jour, que votre serviteur va mourir en paix!

Cette espèce de présage ne tarda point à se vérifier. Au bout de quinze jours, pendant lesquels le Pape vit bien des fois en particulier les ambassadeurs qu'il ne se lassoit point d'entretenir, il convoqua pour le lendemain un nouveau consistoire, où il avoit encore résolu de se trouver: mais il lui prit tout à coup une si grande foiblesse, qu'il fut obligé de le contre-mander. Le jour suivant, dixième d'avril, il se trouva beaucoup mieux en apparence, & fut le premier à rassurer ses neveux, qui, après s'être promenés quelque temps avec lui dans sa chambre, se retirèrent fort tranquilles. Mais quelques heures après, une pâleur mortelle lui prit subitement; & il fit appeler les médecins, qui lui déclarèrent qu'il ne pouvoit pas compter sur deux heures de vie. Qu'on me donne mon crucifix, reprit le pjeux Pontife, & qu'on aille chercher le saint viatique. Il fit plusieurs signes de croix, recomman-

420 HISTOIRE DE L'EGLISE:

da son ame à Dieu, & pria quelques momens avec beaucoup de ferveur; après quoi le mal empira tellement, qu'on ne put lui administrer que l'extrême onction. A peine l'eut-il reçue, qu'il rendit le dernier soupir, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge, & la treizième presque accomplie de son pontificat. Grégoire XIII pieux & savant, sur-tout dans la jurisprudence, où il passa pour le plus habile homme de son temps, sage & modéré, frugal & sévère dans ses mœurs, généreux & bien-faisant, porta ces vertus sur le S. Siège, & ne cessa de les y accroître. Il ne parut dans cette grande place, que pour marquer ses œuvres au coin de la grandeur. La plupart des jours de son pontificat furent des jours illustres; & l'on presume avec raison, qu'on lui eût donné le surnom de grand, si le Pape S. Grégoire ne l'eût obtenu avant lui: Le vingt-quatrième d'avril, on lui donna pour successeur, le fameux Sixte V, plus grand prince encore, & presque aussi grand Pape.



TO
LO

III

D

LIVR

Depuis
de S
recon
avec

Sixte
Monta
Ste. Ag
néral d
ception
& en
Félix P
Monta
franchi



HISTOIRE

DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-NEUVIÈME.

Depuis le commencement du pontificat de Sixte V en 1585, jusqu'à la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595.

Sixte-Quint, auparavant cardinal de Ciaccio Montalte, évêque de la petite ville de ad an. 1585.
 Ste. Agate au royaume de Naples, gé- De Thou, l. 42.
 néral de l'ordre de S. François où sa ré- Greg. Let. l. 3.
 ception avoit été pour lui une fortune; & en rétrogradant jusqu'à son origine, Félix Peretti, jeune berger au village de Montalte dans la Marche d'Ancone, franchit moins encore par l'effor du gé-

nie, que par une élévation & une force d'ame rares même dans les rangs augustes, franchit l'énorme intervalle & tous les degrés divers, qui se trouvoient entre la cabane de son père & le trône du Vatican. Le pâtre de Montalte passa même, au jugement de bien des observateurs, pour le souverain de son temps le plus digne de regner. Mais qu'il est rare, qu'une fortune si extraordinaire ne marque par quelque endroit les petitesse de son manège, ou la bizarrerie de sa marche. Depuis assez long-temps, Sixte ou Félix affectant un air de décrépitude, ne marchoit qu'à l'aide d'un bâton, sur lequel il s'appuyoit languissamment recourbé. Aussi-tôt qu'il jugea son élection certaine, sans même attendre la fin du scrutin, il jeta son bâton, sortit de sa place, & s'avança au milieu de l'assemblée, aussi droit à l'âge de soixante-quatre ans, qu'un homme de vingt-cinq. Tous les cardinaux se regardant les uns les autres, avec un air de surprise & quelque repentir; n'allons pas si vite, dit le doyen, il peut se faire qu'il y ait de l'erreur. Non, reprit Montalte d'un ton ferme, la chose est faite, & dans les formes. Et prenant dès-lors, sur les plus fiers prélats, l'ascendant qu'il ne

perdit
incerti
avec u
ble à
Sixte,
de ce
comme
poussièr
Jama
de son
contrair
plaisir à
les bizar
les vues
à son ég
ses feint
rigueur,
n'auroit
Grégoire
la douce
de cette
point en
convena
une fois
gravité,
faitemen
dont il e
flammen
de la ves
vère o

perdit jamais, il dissipa d'un regard leur incertitude, puis entonna le *Te Deum*, avec une force de voix qui mit le comble à l'étonnement. Il se fit nommer Sixte, en mémoire du quatrième Pape de ce nom, cordelier comme lui, & comme lui génie supérieur tiré de la poussière.

Jamais Sixte V ne rougit de la bassesse de son origine, dont il s'entretenoit au contraire en toute occasion; prenant plaisir à considérer & à faire remarquer les bizarreries de la fortune, ou plutôt les vues & la conduite de la providence à son égard. On a prétendu que, par ses seintes successives de langueur & de vigueur, il vouloit faire entendre qu'on n'auroit point à lui reprocher, comme à Grégoire XIII, de pousser quelquefois la douceur à l'excès. Quoi qu'il en soit de cette intention, qui ne justifieroit point encore l'indécence d'un jeu si peu convenable à un chef de l'Eglise; Sixte une fois en place ne marqua plus qu'une gravité, une force & une grandeur, parfaitement assorties à la dignité suprême dont il étoit revêtu. Il se montra constamment ennemi du vice & protecteur de la vertu, pénétrant & juste, vigilant, sévère observateur de l'ordre, magnifi-

que en tout ce qui regardoit la splendeur de l'Etat & la gloire de la religion, ami des lettres & de tous les arts, très-appliqué lui-même à l'étude, où il passoit une partie de la nuit, après avoir donné le jour aux affaires. Enfin, soit qu'on le considère dans le régleme[n]t de sa maison, ou dans l'administration publique & les démêlés qu'il eut avec différens princes, on ne peut disconvaincre qu'il n'ait été l'un de ces hommes rares qui font honneur à l'humanité.

Avant de se faire couronner, il manda le gouverneur & les juges de Rome, pour les exhorter à rendre exactement la justice; mais avec une force qui avoit moins l'air de l'exhortation, qu'elle ne paroissoit les menacer de les faire servir eux-mêmes de victimes aux loix, s'ils n'en étoient pas les vengeurs. Il reçut avec bonté les complimens des seigneurs Romains, & des ministres étrangers, sans attacher grande importance, ni donner beaucoup de temps à ces cérémonies de simple appareil, dans les premiers jours d'un pontificat, dont il avoit à remplir tout autrement les momens précieux. Il fit néanmoins une sage distinction, en faveur des Japonois, dont l'ambassade étoit si honorable à la fol-

Rom
heur
Le
minif
fit pa
trois
dienc
dre a
les fo
neme
donne
pour
liers d
même
Patric
nat, le
comm
un spl
fin, ch
rables
de tou
l'argen
remette
qu'à L
villes
de l'E
à Ferr
ries, c
marque
béralité

Romaine, & devoit produire les plus heureux effets pour sa propagation.

Le Pape les traita par-tout comme les ministres des premiers souverains, les fit passer pour le baiser des pieds avant trois cardinaux qui demandoient audience, les embrassa tous avec une tendre affection, voulut qu'ils remplissent les fonctions d'honneur à son couronnement, où ils portèrent le poële, lui donnerent à laver, & lui tinrent l'étrier pour la cavalcade. Il les institua chevaliers de l'éperon d'or, & leur donna lui-même l'épée & la ceinture; les fit créer Patrices Romains par le peuple & le sénat, leur dit la messe en particulier, les communia de sa main, & leur donna un splendide banquet. Ils partirent enfin, chargés des réponses les plus honorables pour leurs souverains, & comblés de toutes sortes de présens; sans compter l'argent que le généreux Pontife leur fit remettre pour la dépense de la route jusqu'à Lisbonne. Dans toutes les bonnes villes d'Italie où ils passèrent au sortir de l'Etat Ecclésiastique, principalement à Ferrare, à Venise, à Milan & à Gênes, ce fut à qui l'emporteroit dans les marques d'honneur, d'affection, de libéralité à leur égard; & par-tout ils lais-

Greg.
Let. 1. 1.
l. 5.
Sacchin.
part. 5. l.
5. p. 229.
& seq.

serent les princes & les peuples, charmés de leur modestie, de leur bonne grace, de leurs manières aisées en des situations si nouvelles pour eux, de leur esprit & de leur capacité, mais sur-tout de leur piété, qui soutint parfaitement l'opinion qu'on avoit de la haute vertu des chrétiens du Japon. Le Roi d'Espagne qui pour la seconde fois les voulut féter dans son royaume d'Aragon, où il en chérit sur tout ce qu'il avoit fait à Madrid, ordonna ensuite de leur équiper à Lisbonne le meilleur vaisseau qui se trouveroit dans le port, leur envoya des présens magnifiques, fournit à tous les frais du voyage, ajouta une grosse somme d'argent, & manda au Vice-roi des Indes de veiller à ce qu'ils fussent toujours pourvus en abondance, jusqu'à leur débarquement au Japon. Ils n'y arriverent qu'après des périls sans nombre, & une absence de huit ans.

De Thou,
l. 82.

Le nouveau Pape, peu après son exaltation, travailla efficacement à rétablir les mœurs, & à bannir les désordres, introduits depuis long-temps par la douceur mal entendue du gouvernement ecclésiastique. Il commença par publier un édit très-sévère contre les bandits, les assassins, les voleurs & les recéleurs;

puis dist
cardinau
nir la ma
obéi, q
s'exerçoi
les meille
bre méme
mois, la
tout lieu
villes le
c'étoit en
trer aux
la premi
l'épée, o
officiers
capital de
le pardon
des plus
où il avo
gands,
de Bolog
pût faire
Sixte
& consu
son hum
idée qu'
l'Eglise,
du diadé
qu'il pub
son pont

puis distribua dans ses provinces cinq cardinaux, hommes de tête, afin de tenir la main à l'exécution. Il fut si bien obéi, qu'au lieu des brigandages qui s'exerçoient impunément jusques dans les meilleures villes, on en bannit l'ombre même de la licence : en quelques mois, la sûreté publique fût rétablie en tout lieu. Si l'on toléroit dans certaines villes les divertissemens du carnaval, c'étoit en dressant des gibets pour montrer aux licencieux le prix inévitable de la première échappée. Tirer simplement l'épée, ou faire la moindre résistance aux officiers de la justice, c'étoit un crime capital dont personne ne pouvoit espérer le pardon. Le comte de Pépoli, l'un des plus grands seigneurs du Bolonez, où il avoit protégé & réfugié les brigands, eut la tête tranchée au milieu de Bologne; quelque sollicitation qu'on pût faire en sa faveur.

Sixte V poussant la sévérité à l'excès, & consultant moins ici ses lumières que son humeur impérieuse, ou que la fausse idée qu'il se formoit de la grandeur de l'Eglise, entreprit sur les droits naturels du diadème, dans une bulle foudroyante qu'il publia, dès la première année de son pontificat, contre le Roi de Navarre

& le prince de Condé, chefs du Calvinisme en France. Les ligueurs avoient long-temps sollicité Grégoire XIII d'approuver leur union séditieuse, sans pouvoir rien obtenir de ce sage & modéré pontife. Comme ils étoient au moment de faire le dernier éclat, ils redoublèrent leurs instances auprès de son successeur, avec d'autant plus de confiance, qu'il n'aimoit pas les Espagnols, fauteurs de la ligue. Déjà il avoit fait entendre au vice-Roi de Sicile, en recevant son hommage, qu'il n'étoit pas d'humeur à troquer, comme ses prédécesseurs faciles, le tribut d'un royaume contre un cheval. Toutefois ce fier pontife voulant faire connoître qu'il ne se plioit point au gré des impressions étrangères, ôta par sa réponse tout espoir aux cabaleurs de France; il leur fit même sentir, qu'il pénéroit leurs vues tortueuses: mais il ne laissa point échapper pour cela une si belle occasion de porter la puissance du pontificat, au point où il se proposoit.

Journ. de
Henri III,
t. II. p. 78.
Mém. de
la Ligue,
t. I. p. 343
& suiv.

Aussi tôt qu'on ne le pressa plus, il fit de lui-même ce qu'il avoit refusé avec hauteur, & publia sa bulle contre les deux princes.

Après y avoir élevé la puissance pontificale infiniment au dessus de toute

les puis
renverse
ment l
ministre
à leur d
de dur
princes
frappés
domaine
cendans
quelque
nommés
Il absout
tous leu
& fait c
leur obe
Une a
dépendan
pire Fra
pitoyable
réclamati
& de to
vendus à
ut le m
intimidé
représent
qu'on pr
gereuse,
la révog
tu prince

les puissances de l'univers, qu'elle peut renverser de leurs trônes, porte expressément la bulle, & terrasser comme des ministres de Satan, lorsqu'ils manquent à leur devoir; il dit tout ce qui se peut de dur & d'injurieux, contre les premiers princes du sang de France; les déclare frappés d'anathème, privés de tous leurs domaines, incapables, eux & leurs descendants à perpétuité, de succéder à quelque Etat & souveraineté que ce soit, nommément à la couronne de France. Il absout encore du serment de fidélité tous leurs sujets & tous leurs vassaux, & fait défense très-étroite à ceux-ci de leur obéir.

Une atteinte si manifeste portée à l'indépendance toujours intacte de l'Empire François, y excita, malgré l'état pitoyable où il se trouvoit réduit, les réclamations de tous les ordres de l'Etat, & de tous les citoyens qui n'étoient pas venus à la ligue. Le plus foible de tous fut le monarque bravé, & si basement intimidé par-là, que, quoi qu'on lui pût représenter, il n'osa jamais permettre qu'on procédât contre cette bulle dangereuse, ni même demander au Pape de la révoquer. Tout ce qu'on put obtenir du prince effrayé, fut qu'elle ne seroit pas

publiée en forme légale. Les ligueurs ne s'en prévalurent pas moins, pour l'obliger à rompre la paix avec le Roi de Navarre, comme avec un excommunié & un ennemi déclaré de l'Eglise. Le Monarque différa tant qu'il pouvoit d'en venir à cette extrémité, avec un prince qui lui avoit encore offert depuis peu ses troupes & son bras contre la ligue, envoya vers lui des médiateurs & des théologiens, pour lui persuader de rentrer dans la communion catholique, ou de suspendre au moins quelque temps l'exercice du Calvinisme. C'étoit mal s'y prendre avec un héros, que d'employer l'épouvante à sa conversion. Il ne répondit autre chose, sinon qu'il étoit disposé, comme il l'avoit été en toute rencontre, à se laisser instruire, quand on y procederoit en la manière convenable, & non pas en lui tenant, comme autrefois, le poignard sur la gorge.

Ibid. p. 388.
De Thou
l. 82.
Bien plus fier encore avec la cour de Rome, où il vouloit faire sentir qu'on ne le maîtrisoit point comme le foible Henri III, il fit paroître en son nom & en celui du prince de Condé une protestation des plus fortes contre le décret du Pape, & la fit afficher jusqu'aux portes du Vatican. Il y appeloit de la sen-

tence
Franco
port a
tales
ou ce
le Pon
ment
soumet
lement
presleu
ritable
sous ce
guerre
l'injure
maison
le seco
républiq
chrétien
ni-mém
e repos
oit que
abaiffé
bien c
cet égar
plus gr
voit tr
dans le
mais il
trait de
généie :

tence pontificale à la cour des pairs de France, seuls juges compétens par rapport aux loix temporelles & fondamentales de ce royaume; & sur cet abus, ou cette usurpation d'autorité, il citoit le Pontife à un concile général légitimement assemblé; ajoutant que, s'il ne s'y soumettoit pas, il le tiendrait non seulement pour hérétique, mais pour un oppresseur de l'Eglise chrétienne, & un véritable antechrist. Et l'envifageant déjà sous ce point de vue, il lui déclare une guerre irréconciliable, promet de venger l'injure faite à sa personne & à toute la maison de France; réclamant à cet effet le secours de tous les Rois, princes, républiques & communautés vraiment chrétiennes, non moins intéressées que lui-même à punir un attentat qui trouble le repos général de la chrétienté. Il falloit que le malheur des temps eût bien rabaisié la fierté françoise, ou qu'elle eût bien changé les idées des Romains à cet égard; puisque ce manifeste causa la plus grande surprisè à Rome. Sixte V avoit trop de hauteur & trop de roideur dans le caractère, pour révoquer sa bulle; mais il ne laissa point d'applaudir à un trait de vigueur si analogue à son propre génie; il ne put s'empêcher de dire à

l'ambassadeur, de France, qu'il seroit à souhaiter que le Roi son maître eût autant de courage contre ses vrais ennemis, que le Roi de Navarre en montreroit contre l'ennemi, non pas de sa personne, mais uniquement de ses erreurs.

Jamais la vigueur & l'activité n'avoient été plus nécessaires au Roi de Navarre, que dans la situation où se trouvoit la maison royale, depuis que la mort récente du frère de Henri III. rendoit le chef de la maison de Bourbon héritier présomptif de la couronne. Ce dernier rameau des Valois, duc d'Alençon d'abord, puis d'Anjou, & sous tous les titres jeune homme frivole, ou plutôt enfant mutin & brouillon, après bien des mutineries & des cabales inutiles pour acquérir du crédit dans le royaume, avoit passé à la souveraineté illusoire des Pays-Bas, où bientôt il eut beaucoup plus à se plaindre qu'en France du peu d'égard qu'on avoit pour son rang. Il essaya des revers, & y prit un chagrin qui lui causa la mort, à la fleur de son âge; ce qui ouvrit un champ libre à ceux qui brouilloient, sous prétexte de religion. En dix ans de mariage, le Roi n'avoit point eu d'enfans. Il étoit encore à la fleur de son âge, aussi bien que

Rein

Rein
rien,
isque
de po
le 33
arma
la cou
mome
Ca
dât le
en lign
donner
rétique,
de Bou
même t
Guise lu
trône le
placer se
Lorraine
Guise av
es goûts
de la no
partager
exclusive
oit au
erreurs,
pression
qui avoie
ans, far
es armes
Tome

Reine sa femme ; mais on ne ménageoit rien , avec un prince qu'on narguoit sans risque. On assura qu'il n'auroit jamais de postérité , on fit courir des écrits qui le taxoient d'impuissance absolue , on alarma toute la nation sur la succession à la couronne , comme si elle eût été au moment de vaquer.

On ne doutoit point qu'elle ne regardât le Roi de Navarre , comme héritier en ligne directe : mais les ligueurs lui donnerent l'exclusion , comme à un hérétique , & proposèrent le vieux cardinal de Bourbon , son oncle. Pour gagner en même temps la Reine-mère , le duc de Guise lui persuada qu'on n'éloignoit du trône le chef des Bourbons , que pour y placer ses petits-fils , enfans du duc de Lorraine & de Claude de France sa fille. Guise avoit des amorces assorties à tous les goûts , & à tous les états. Aux yeux de la noblesse , il faisoit luire l'espoir de partager les graces que le Roi prodiguoit exclusivement à ses mignons ; il promettoit au clergé l'extirpation de toutes les erreurs , & à l'ordre populaire la suppression des impôts. Tous ces manèges lui avoient gagné une infinité de partisans , sans qu'il voulût encore prendre les armes contre son souverain. A mesure

qu'il approchoit du moment de consumer son attentat, il en paroïssoit plus effrayé, & ne commettoit ses des-tins à la faveur populaire, qu'avec un pressentiment qui le faisoit frémir. Mais on assure que le Roi d'Espagne, informé que les Flamands offroient de se soumettre à la France, força le duc à éclater, en le menaçant de remettre à Henri III les originaux de ses traités avec l'Espagne.

On prit donc le fantôme qu'on vouloit mettre à la tête de la ligué; c'est-à-dire le cardinal de Bourbon, & on le conduisit en Picardie, comme dans le plus sûr asyle de la conspiration. Guise & ses frères rassemblèrent autour d'eux la noblesse de Champagne & de Bourgogne. Des Allemands & des Suisses, soudoyés par l'Espagne, avançaient en même temps sur les frontieres. Lyon ouvre ses portes, aux secours que les ligueurs avoient obtenus de la Savoie, Toul & Verdun, à ceux de Lorraine. Quantité de villes, les unes trompées, les autres forcées, se soulevent en faveur de l'union. Au cœur même du royaume, les ligueurs s'emparerent d'Orléans, de Bourges & d'Angers. La ligué enfin s'arrêta si bien à Paris, que cette ville ne cessa plus d'en être le foyer, jusqu'à ce

qu'elle
blées
puis
de se
cette
peu a
leva d
ses ém
y form
lesquel
réglée.
du car
la révo
danger
hérétiqu
trône.
Il n'e
pour s'a
à ses in
bien de
des com
ges pos
tion, i
parti en
le plu
geant de
mère, c
es fils d
laisir le
de Nava

qu'elle en devint le tombeau. Les assemblées clandestines où l'on censuroit depuis long-temps la conduite du Roi & de ses ministres, avoient dégénéré en cette faction audacieuse qu'on nomma peu après *les Seize*. Mais dès-lors elle leva de l'argent & des armes, dépêcha ses émissaires aux villes principales, pour y former des complots semblables, avec lesquels elle établit une correspondance réglée. Parut enfin, sous le nom seul du cardinal de Bourbon, le manifeste de la révolte, où l'on exagéroit sur-tout le danger que couroit la foi, si la branche hérétique des Bourbons montoit sur le trône.

Il n'en falloit pas tant à Henri III, pour s'abandonner à ses incertitudes & à ses inconséquences accoutumées. Après bien des protestations, des apologies, des plaintes, & tous les témoignages possibles de foiblesse & d'irrésolution, il prit enfin, & le plus mauvais parti en traitant avec ses sujets armés, & le plus mauvais des moyens en chargeant de cette négociation la Reine sa mère, qui, outre son inclination pour les fils du duc de Lorraine, voyoit avec plaisir le duc de Guise chagriner le Roi de Navarre qu'elle ne pouvoit souffrir.

Catherine termina , ou assoupit le différend , par le traité de Nemours , qui obligeoit le Roi de défendre sous peine de mort , dans toute l'étendue de son royaume , l'exercice de toute autre religion que la Romaine ; de bannir dans un mois les ministres de la réforme , & dans six mois tous les autres calvinistes qui n'auroient point abjuré ; de les déclarer inhabiles à posséder aucun emploi public , & de casser leurs chambres mi-parties ; de retirer de leurs mains , par la voie même des armes , les places de sûreté , & d'en donner au contraire jusqu'à douze à la ligue , dans les provinces de Picardie , de Champagne , de Bourgogne , de Bretagne , & dans l'enclave de la Lorraine , avec des garnisons payées par le Roi. Ce fut à la nouvelle de ce traité , que les cruelles agitations d'esprit qui bouleversèrent tous les sens du Roi de Navarre , lui blanchirent en quelques momens une moitié de la barbe.

Bientôt remis de cette surprise , il prend un nouveau degré de courage , & pourvoit de son mieux , tant à sa propre défense , qu'au salut du royaume. Le duc de Montmorenci , Gouverneur du Languedoc , très-bon catholique & au bon citoyen , flottoit entre le parti de

Reli
sans
dang
vrit l
offens
gne
dérab
nomb
allume
nation
varroi
partie
duire
& ce f
verfa
route.
mit la
tonge
part,
moins
de pru
tandis
l'opuler
ou ma
à leur
la fave
cita ce
monter
ples co
vième g

Religionnaires & celui des Ligueurs, sans connoître encore quel étoit le plus dangereux pour l'Etat: Bourbon lui ouvrit les yeux, & fit avec lui une alliance offensive & défensive. Il tira d'Allemagne plusieurs détachemens, peu considérables d'abord; mais formidables & nombreux, depuis que l'enthousiasme allumé par les ministres eût tiré cette nation de sa pesanteur naturelle. Le Navarrois enfin, au lieu d'abandonner la partie, comme on s'étoit flatté de l'y réduire, parut le premier en campagne; & ce fut d'abord un tourbillon, qui renversa tout ce qui se rencontroit sur sa route. En moins de deux mois, il soumit la Guyenne, le Dauphiné, la Saintonge, le Poitou. Condé, d'une autre part, pénétra dans l'Anjou, quoiqu'avec moins de succès, pour avoir eu moins de prudence; Henri III, toujours pauvre tandis que ses mignons nageoient dans l'opulence, réussit enfin à équiper bien ou mal ses troupes: mais il mit encore à leur tête ces favoris méprisables; & à la faveur de l'indignation générale qu'excita ce nouveau délire, les ligueurs firent monter à son comble la haine des peuples contre lui. Ainsi commença la neuvième guerre, causée ou occasionnée par

le Calvinisme. On la nomma la guerre des trois Henri ; savoir Henri III avec les Royalistes, Henri de Guise à la tête des ligueurs, & Henri de Navarre chef des Cavinistes.

Conc. t.
15. p. 1110
& seq.

Dans cette année de tumulte & de confusion, on ne laissa pas de tenir à Aix en Provence un concile, où se trouverent, avec le métropolitain, les évêques d'Apt, de Gap, de Riez, de Sisteron, & le vicaire général de Fréjus. On y prescrivit en premier lieu une formule de foi, puis on y dressa des réglemens très-utiles pour le rétablissement de la discipline & des mœurs, toujours sur le modèle des règles de Trente. Ce fut sur le même fonds, que le concile célébré la même année 1585 dans l'autre hémisphère, à Mexique capitale de la nouvelle Espagne, établit ses réglemens pour la conduite uniforme des Eglises nombreuses, qui commençoient à fleurir au milieu de ces régions barbares. On y vit, outre l'archevêque Pierre de Moya, six évêques très-versés dans les sciences ecclésiastiques, & spécialement dans le droit canon ; comme leurs décrets en font foi. Ces deux conciles, de doctrine aussi uniforme que différens de climat, furent pareillement approuvés

Ibid. p.
15. r164
& seq.

par le
de se
Six
toit d
toient
dans
homm
toute
qui on
superb
soleil
transpo
fait l'o
dépérif
l'église
lui l'alt
le relev
cultés
peur.
l'effor
tre pre
à le sec
lèbre a
senter,
cité fut
publiqu
sept pie
cinquan
livres.
tante c

par le pasteur chargé de confirmer la foi de ses frères.

Sixte V dont le génie puissant écartoit de l'Italie les mouvemens qui agitoient le reste de l'Europe, se livroit dans ce glorieux loisir à la passion des hommes dignes de l'immortalité; de toute part, il érigeoit des monumens, qui ont en effet éternisé son nom. Le superbe obélisque autrefois consacré au soleil par un Roi d'Egypte, & depuis transporté à Rome où Néron en avoit fait l'ornement principal de son cirque, déperissoit enterré derrière la sacristie de l'église de S. Pierre. Paul III, & avant lui l'altier Jule II avoient eu dessein de le relever: mais la perspective des difficultés & de la dépense leur avoit fait peur. Rien n'effraya Sixte; & comme l'effort du génie dans les princes rencontre presque toujours des artistes propres à le seconder, Dominique Fontana, célèbre architecte de Côme, vint se présenter, avec des moyens dont la simplicité fut l'objet principal de l'admiration publique. Cette masse énorme, de cent sept pieds de hauteur, pesoit neuf cent cinquante-six mille cent quarante-huit livres. Huit cens hommes & cent quarante chevaux furent employés au jeu

Claron.
Vit. Sixti
V: t. 4. p.
116 & seq.

des machines qui la mirent en place. Le travail commença le dernier jour d'avril 1586, & le dixième de Septembre l'obélisque parut sur son piédestal. Le vendredi suivant, le S. Père en fit la bénédiction avec des solemnités proportionnées à la grandeur de l'entreprise, & dédia ces dépouilles du paganisme à celui qui de sa croix en a renversé l'empire. Sixte, après ce grand ouvrage, fit encore déterrer trois autres obélisques, dont le premier, qui avoit servi d'ornement au mausolée d'Auguste, fut érigé devant l'église de Ste. Marie Majeure; le second, dans la place de S. Jean de Latran; & le dernier, dans celle de Ste. Marie du Peuple.

Ce pontife, naturellement enclin à l'économie; mais beaucoup plus à la gloire & à la célébrité, fit encore dans l'église de Ste. Marie Majeure une chapelle superbe en l'honneur de la crèche du Verbe incarné; puis il y établit un prévôt & des chapelains en titre, avec de riches prébendes & beaucoup de privilèges. Il fonda un évêché, & bâtit une église magnifique à Lorette, dont la collégiale fut érigée en cathédrale, avec la dignité & les revenus convenables. Au bourg de Montalte dont il avoit porté

le nom
près qu
grotte o
tant d'an
nouvelle
plus de
ter les h
bâtie, il
assigna le
tres terre
pour l'év
les villes
rino, dan
va la nef
du Vatica
ense &
dinaux pe
établit à R
pres mend
le veuves
essource,
sité & da
res. Et
ore à l'av
mit en re
n million
pourroit to
ordinaire
ille expre
dinaux,
s'y corf

le nom avant d'être Pape, & le plus près qu'il lui fut possible de l'humble grotte où il étoit né, il fit travailler avec tant d'ardeur à la construction d'une ville nouvelle, qu'on y employoit chaque jour plus de cinq cens ouvriers, sans compter les habitans du lieu. La ville étant bâtie, il y érigea un évêché, auquel il assigna les biens d'une abbaye & d'autres terres, tant pour le chapitre que pour l'évêque. Il érigea aussi en évêché, les villes de Tolentin & de San-Severino, dans la Marche d'Ancone. Il acheva la nef de S. Pierre, & la bibliothèque du Vatican, bâtit au même lieu cet immense & superbe palais où tous les cardinaux peuvent loger avec le Pontife, établit à Rome un hôpital pour les pauvres mendians, & une communauté tant de veuves édifiantes que de filles sans ressource, pour y être élevées dans la piété & dans la pratique des bonnes œuvres. Et son économie pourvoyant encore à l'avenir; après tant de dépenses, il mit en réserve dans le château S. Ange un million d'écus d'or, à quoi l'on ne pourroit toucher qu'en certains cas extraordinaires, qu'il spécifia dans une bulle expresse, signée par trente quatre cardinaux, avec promesse sous serment s'y conformer.

Sixte V cependant n'étoit pas tellement occupé de ces ouvrages extérieurs, qu'aucun autre objet échappât à ce génie, aussi vaste que ses devoirs, & même qu'il ne s'appliquât principalement à relever dans l'épouse de Jésus-Christ ces graces du dedans, dont le Dieu des cœurs est le plus jaloux. On compte jusqu'à soixante-douze bulles, données par cet infatigable pontife en moins de deux ans, soutenues dans l'exécution d'une vigilance & d'une vigueur égales, tendant presque toutes, soit à effacer quelque tache, soit à rehausser quelque trait de la beauté de l'Eglise. Plein de zèle pour les mœurs, & particulièrement pour la pureté des conjonctions chrétiennes, il ordonna que les adultères seroient condamnés à mort; il leur joignit ensuite les incestueux & les corrupteurs de la jeunesse. Il prescrivit des peines contre les avortemens volontaires, & condamna les mariages contractés par les eunuques. Pour les adultères encore, il ôta aux tribunaux le pouvoir de leur faire jamais grâce, & les fit rechercher avec la plus grande rigueur. On poursuivit jusqu'à leurs complices, dans les conditions même les plus abandonnées: des troupes de courtisanes, convaincues d'un com-

Leti. t.
1. 1. 6.

mer
fure
an
terre
parle
voul
publi
fit se
moin
croire
nom
cutio
jamai
L'
extrav
étoien
monts
garden
traito
que
protég
irrémi
pour a
Dete
des pl
qu'elle
nistes
conda
ajoute
crit le

merce criminel avec des gens mariés, furent toutes fouettées cruellement en un même jour; ce qui imprima tant de terreur, qu'on n'entendit presque plus parler de ces défordres. Sixte eût bien voulu bannir de Rome toutes les femmes publiques: dans l'impossibilité que lui en fit sentir le gouverneur, il chassa au moins les plus scandaleuses; aimant à croire, qu'après en avoir diminué le nombre, il parviendroit à l'entière exécution de son dessein, qu'il ne perdit jamais de vue.

L'astrologie judiciaire & toutes les extravagances impies qu'elle entraîne, étoient alors fort en vogue au delà des monts. Le Pape défendit de lire, & de Bullar. t. garder chez soi aucun des livres qui en 2. conf. traitoient; & d'une manière si absolue, 17. que des particuliers de bonne famille, protégés même par des cardinaux, furent irrémisiblement condamnés aux galères, pour avoir enfreint ces défenses. La bulle Ibid. *Detestabilis*, qui proscriit l'usure, est une conf. 45. des plus mémorables de ce pontife; parce qu'elle sert encore de règle aux canonistes, dans la matière des contrats. Elle condamne les conditions illicites qu'on ajoute aux contrats de société, & prescrit les règles sûres pour les passer légi-

Ibid. ^{conf. 50,} ^{Pii V.} timentement. La bulle par laquelle il statue sur le nombre & la qualité des cardinaux, n'est plus guère observée qu'à l'égard de ce nombre, qui est celui des soixante-dix juges choisis par Moïse pour le gouvernement d'Israël. Ce nombre devoit être partagé en quatorze diacres, cinquante prêtres, six évêques; & aucun ne pouvoit être nommé qu'il n'eût 22 ans, afin de pouvoir prendre au moins le diaconat dans l'année. De plus, on n'en pouvoit nommer aucun, qui eût jamais été noté d'infamie; qui eût été refusé aux ordres pour quelque empêchement; qui revêtu des moindres ordres, fût demeuré un an sans porter l'habit ecclésiastique; qui fût tant soit peu soupçonné d'être illégitime, eût-il été légitimé par le mariage suivant de ses père & mère, ou par une dispense même du S. Siège. Ainsi vit-on la délicatesse du berger de Montalte s'élever à un point encore inconnu à la plupart des Papes, ou des princes. Il voulut aussi qu'on n'admit point en même temps dans le sacré collège l'oncle & le neveu, les deux frères, ou les deux cousins-germains.

Sixte pourvoyant aussi à l'honneur de l'état religieux, défendit de recevoir en

quelque
les per
sujet de
scandal
faveurs
chez le
grégiatio
tuées p
bulle ex
secourir
terre,
au collè
même t
tous les
à défenc
étoient p
vivement
la guerre
l'y mieux
de cardin
tégeoit c
savant ay
Grégoire
contraign
légal apo
l'avoit été
lut point
différence
semblans
nal Alain
nal d'An

quelque ordre que ce fût, les bâtards, les personnes notées d'infamie, aucun sujet dont la vie déréglée eût donné du scandale. Il étendit sa sollicitude & ses faveurs jusqu'aux confréries du Rosaire chez les Dominicains, ainsi qu'aux congrégations que les Jésuites avoient instituées pour leurs écoliers. Il donna une bulle expresse, pour exciter les fidèles à secourir les jeunes catholiques d'Angleterre, qui étudioient en grand nombre au collège de Rheims : il exhortoit en même temps l'Empereur, les Rois & tous les princes chrétiens, à protéger & à défendre ceux de cette nation qui étoient persécutés pour la foi. Il pressa vivement le Roi d'Espagne de déclarer la guerre à la Reine Elisabeth; & pour l'y mieux engager, il donna le chapeau de cardinal à Guillaume Alain, que protégeoit ce prince. Cet humble & pieux savant ayant déjà refusé la pourpre que Grégoire XIII lui avoit offerte, Sixte le contraignit de l'accepter, & le fit encore légat apostolique en Angleterre; comme l'avoit été le cardinal Polus : il ne voulut point que les dignités missent de la différence entre deux personnages si ressemblans pour le mérite. C'est ce cardinal Alain, qu'on appela depuis le cardinal d'Angleterre.

D'Anti-
chy, Hist.
Card. t. 3,
p. 557.

La Reine Elifabeth avoit mis depuis peu le comble à l'indignation du Pape, de toutes les têtes couronnées, de tous les cœurs sensibles aux impressions de la vertu, & même de la seule humanité, en immolant à sa haine forcenée pour la religion catholique la Reine Marie d'Ecosse, en la faisant périr sur l'échafaud, au mépris de toutes les loix, du droit le plus sacré des nations, du sceau divin de l'indépendance empreinte sur les fronts ceints du diadème. Après dix-huit ans d'une outrageante prison, Elifabeth n'eut point horreur de consommer, sur l'infortunée Marie, l'attentat qu'elle regardoit comme le moyen le plus propre à exécuter le grand dessein qu'elle avoit conçu, d'unir les trois couronnes Britanniques sur la tête d'un monarque protestant. Ainsi quelque innocente que fût Marie des crimes qu'on lui imputoit, elle ne pouvoit qu'être coupable, dès que la religion étoit un crime. Mais comme il étoit mal-séant de la condamner pour celui-ci, on se fonda sur les autres, quoique si peu vraisemblables, qu'ils ne firent prendre le change à personne. Durant la longue captivité de la Reine d'Ecosse, on avoit conjuré plusieurs fois contre celle d'Angleterre, afin

de
trôn
ques
froie
conf
tant
form
deux
Rein
religi
On
tifier
à co
qu'ell
d'An
& ne
Dieu.
tion
après
acte,
portâ
sa pr
Alors
distin
faïres
but c
tranq
qu'ell
puis
sation

de remettre l'auguste captive sur son trône, & d'affranchir ses sujets catholiques de la cruelle oppression qu'ils souffroient en son absence. Une nouvelle conspiration, formée & découverte après tant d'autres, fit enfin juger que la réforme ne seroit jamais assurée dans les deux royaumes, à moins de sacrifier la Reine qui faisoit l'espoir de l'ancienne religion.

On lui nomma des juges, qui lui notifièrent leur commission, & la citerent à comparoître. Elle répondit d'abord, qu'elle n'étoit pas sujette de la Reine d'Angleterre, qu'elle-même étoit Reine, & ne devoit compte de ses actions qu'à Dieu. Pour mettre néanmoins sa réputation à couvert, elle comparut; mais après avoir protesté, comme elle en prit acte, qu'elle n'entendoit rien faire qui portât préjudice à la majesté royale, à sa propre dignité, ni au Roi son fils. Alors elle parut sur un siège élevé, par distinction pour son rang. Les commissaires ne lui dissimulerent point, que le but d'Elisabeth étoit d'assurer, avec la tranquillité publique, le pur évangile qu'elle ne pouvoit négliger sans crime; puis ils la prièrent de répondre à l'accusation formée contre elle, d'avoir ma-

De Thou,
liv. 86.

chiné la ruine de la religion protestante, avec celle du royaume & de la Reine d'Angleterre. Marie se leva, & prit Dieu à témoin, qu'elle n'avoit jamais rien tramé contre la vie de la Reine d'Angleterre, & qu'étant prisonnière, elle n'étoit pas responsable des complots d'autrui; qu'au reste elle ne pouvoit être convaincue que par sa propre signature, & non par celle de ses secrétaires, qui ne manqueroient pas de la décharger, s'ils étoient présens. Elle confessa qu'elle avoit cherché à intéresser dans sa cause les princes étrangers; qu'elle avoit fait beaucoup de tentatives pour rompre ses fers, & surtout pour délivrer les catholiques de l'oppression sous laquelle ils gémissent; qu'elle s'en occupoit encore, & qu'elle répandroit volontiers son sang pour y parvenir.

Le parlement s'étant assemblé sur le rapport des commissaires, les seigneurs & les communes qui le composent, au nombre de quatre cens, déclarerent la Reine d'Ecosse criminelle de lèze-majesté, sans toutefois prononcer sur le genre de peine, dont ils laissoient le jugement à la Reine d'Angleterre. La fourbe Elisabeth se fit long-temps prier, avant même de permettre la publication de

cette
voulo
préter
ment
avoit
Quan
crivit
remit
avec
le co
accou
sang
en av
d'une
la nuit
elle f
si cru
quer:
niqué
privé
avoie
à l'ex
peu i
pareill
moins
amen
forme
rut a
comp
tinren

cette sentence, qu'elle feignoit de ne vouloir, ni signer, ni confirmer. Elle prétendoit tout faire imputer au parlement, & persuader au peuple qu'elle avoit souffert une sorte de violence. Quand elle crut y avoir réussi, elle souscrivit enfin la sentence de mort, & en remit l'acte au secrétaire d'Etat Davisson, avec ordre néanmoins de le garder, sans le communiquer à personne. Quelque accoutumée que dût être Elisabeth au sang catholique après les torrens qu'elle en avoit répandus, il paroît que celui d'une tête couronnée lui fit peine. Dès la nuit qui suivit la signature du régicide, elle fut, dit-on, bourrelée de remords si cruels, qu'elle envoya pour la révoquer: mais Davisson avoit déjà communiqué ces actes à un membre du conseil privé; celui-ci, à tous les autres; & ils avoient unanimement résolu de procéder à l'exécution sans rien dire à la Reine, peu inquiets de trouver grace pour une pareille faute. Le secrétaire fut néanmoins condamné par la suite à une amende & à la prison, mais pour la forme seulement. La chose au fond parut avoir si peu offensé, que tous ses complices, plus coupables que lui, obtinrent sans peine leur pardon. Quoi

qu'il en soit, dès qu'ils furent munis de l'acte signé par Elisabeth, ils se transporterent en diligence à Fortheringay, dernière prison de Marie, & se firent accompagner de deux bourreaux, qui annonçoient toute la noirceur de leur dessein.

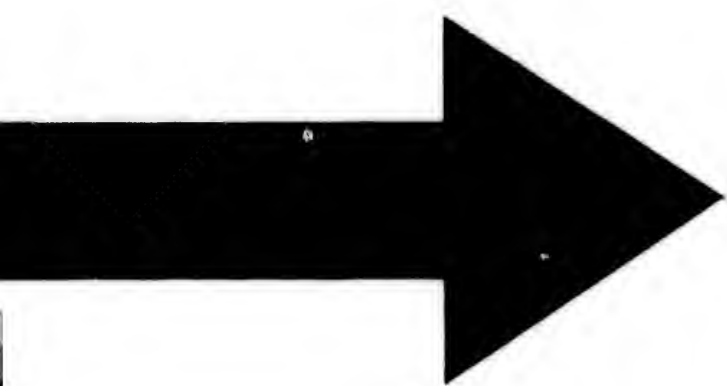
Dès le lendemain de leur arrivée, ils signifient à Marie de se préparer à la mort. Elle répondit sans s'étonner, qu'elle s'y préparoit depuis sa détention en Angleterre, & fit paroître beaucoup de joie de se voir au moment de changer toutes ses infortunes en une félicité sans bornes & sans vicissitude. Elle demanda simplement quelque délai pour mettre ordre à ses affaires, puisque cela dépendoit de ses juges. En effet, le jour de l'exécution n'étoit pas marqué dans l'acte livré par Davifson. Le comte de Shrewsbury répondit néanmoins avec dureté: Non, madame, on ne vous en accordera point: vous êtes à la veille de votre mort; tenez vous prête pour demain entre sept & huit heures du matin, on n'y ajoutera pas une heure. Un autre moins barbare entreprit de lui suggérer quelques motifs de consolation. Comme elle dédaignoit tout ce qui pouvoit sortir de ces bouches hérétiques,

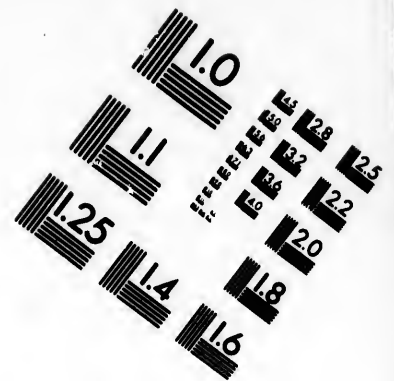
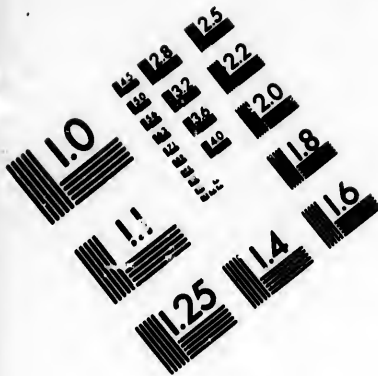
elle l'
leur o
toit de
mais c
quelqu
sujet j
envoya
boroug
ter. E
in den
& tous
buër à
& à la
chelle d
les gen
tous, c
une si l
aboutiff
Ayan
ques,
qui lui
bits &
& dit à
sensible
vantage
le Roi s
son ma
de nou
à ce pri
venger

elle l'interrompit, & lui dit que le meilleur office qu'il pouvoit lui rendre, c'étoit de lui faire venir son confesseur; mais on le lui refusa impitoyablement, quelque instance qu'elle pût faire à ce sujet jusqu'à son dernier soupir. On lui envoya au contraire le doyen de Peterborough, qu'elle ne voulut jamais écouter. Elle écrivit à son confesseur, pour lui demander le secours de ses prières, & tous les moyens possibles de contribuer à son salut; puis au Roi de France & à la Reine-mère, au duc & à la duchesse de Guise, pour leur recommander les gens de sa maison. Elle les assuroit tous, qu'elle mourroit contente, après une si longue suite de tribulations, qui aboutissoit enfin au port du salut.

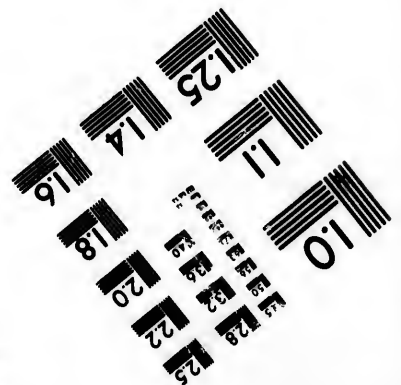
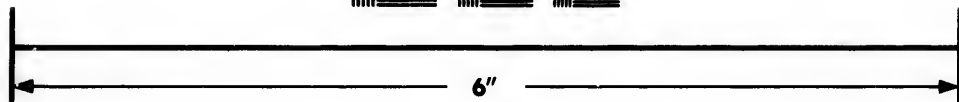
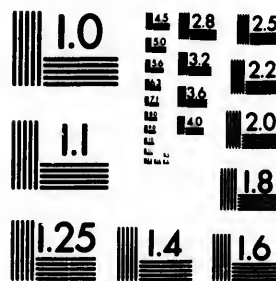
Ayant ensuite rassemblé ses domestiques, elle leur distribua le peu d'argent qui lui restoit, fit le partage de ses habits & de ses joyaux entre ses femmes, & dit à tous que c'étoit avec une peine sensible qu'elle ne leur donnoit pas davantage, mais qu'elle étoit assurée que le Roi son fils y suppléeroit. Elle chargea son maître d'hôtel de les recommander de nouveau, & de porter sa bénédiction à ce prince, qu'elle conjuroit de ne point venger sa mort. Tout le monde fondant







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14560
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

en larmes, elle les consolait elle-même sans en verser une seule, & les exhortoit à ne point s'affliger, à l'approche du bonheur ineffable qui alloit succéder à tous ses malheurs. Elle les fit enfin sortir de sa chambre, à la réserve de ses femmes ordinaires; & comme il étoit déjà nuit, elle se retira dans son oratoire, où elle pria prosternée pendant plus de deux heures. Après quoi, elle rejoignit ses femmes, prit quelque nourriture, & se coucha, moins pour dormir, que pour continuer sa prière, qui dura presque toute la nuit. Elle se leva deux heures avant le jour, s'habilla magnifiquement, pour un jour que sa foi lui faisoit regarder comme le plus beau de sa vie, rentra dans son oratoire, & prit une hostie consacrée, que le Pape, dit-on, lui avoit permis de tenir en réserve pour l'extrémité où elle se trouvoit.

A l'heure marquée, ses commissaires la vinrent tirer de son appartement, pour la conduire au lieu de son supplice. C'étoit une vaste salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un échafaud de douze pieds en quarré, couvert d'un drap noir. La Reine entra, tenant un crucifix entre ses mains; & quand elle fut auprès de l'échafaud, elle appela un

de ses
monter
me ren
que rob
ses & c
perles &
tête, p
blanche
l'âge de
moitié p
la beau
moins fi
sions de
l'héroïsm
de si ma
de véné
montée
siège qu
lui lut s
un silen
missemen
tentive à
& l'ame
la Reine
protesta
tenté ni
Elisabeth
étant sa
la plus g
aire. El

de ses officiers, & lui dit : Aidez-moi à monter ; c'est le dernier service que vous me rendrez. Elle étoit vêtue d'une longue robe de velours noir, ornée d'agrafes & de lames d'or, avec beaucoup de perles & de pierres précieuses ; & de sa tête, pendoit jusqu'à terre une coiffe blanche, d'une finesse transparente. A l'âge de quarante quatre ans, dont la moitié passée dans un abîme d'infortune, la beauté sans égale de Marie Stuart, moins flétrie qu'animée par les impressions de la douleur & les sentimens de l'héroïsme, avoit contracté quelque chose de si majestueux, qu'elle excita une sorte de vénération religieuse. Dès qu'elle fut montée sur l'échafaud, elle s'assit sur un siège qu'on lui avoit préparé ; puis on lui lut sa sentence, qui fut écoutée avec un silence d'horreur, & suivie du frémissement de toute l'assemblée. Peu attentive à ce qui se passoit sur la terre, & l'ame déjà tout entière dans le ciel, la Reine, toujours le crucifix à la main, protesta de nouveau qu'elle n'avoit attenté ni à la vie ni à la couronne d'Élisabeth ; mais que la cause de sa mort étoit sa religion, elle l'acceptoit comme la plus grande faveur que le ciel pût lui faire. Elle recommanda au Seigneur l'E-

glise Catholique, le Roi Jacques son
 fils, Elisabeth elle-même & son royaume,
 & protesta qu'elle mourroit dans la
 communion de l'Eglise Catholique, Apo-
 stolique & Romaine.

Quand elle eut achevé sa prière, le
 bourreau se mit à genoux devant elle,
 & la pria de lui pardonner sa mort. Je
 vous la pardonne, lui dit-elle, aussi sin-
 cèrement que je prie le Seigneur de me
 pardonner mes péchés; & je pardonne
 de la même manière à tous ceux qui ont
 conspiré contre mes jours. Elle se mit à
 genoux, récita à voix haute le pseaume
 qui commence par ces mots, *Seigneur,*
j'ai espéré en vous, & répéta plusieurs
 fois ces mots, *Seigneur, je recommande*
mon ame entre vos mains. Se levant
 ensuite, elle défit, aidée de ses femmes,
 ceux de ses vêtemens qui pouvoient gê-
 ner l'exécuteur; & dans cet état, elle
 embrassa ces femmes demi-mortes de
 douleur, leur donna sa bénédiction;
 puis leur ordonna de se retirer paisible-
 ment, de prier Dieu pour elle, & de
 répandre par tout qu'elle mourroit dans
 l'ancienne & véritable religion. Aussi-tôt
 après, elle présenta sa tête; & tandis
 qu'elle prononçoit de nouveau ces paro-
 les, *in manus tuas,* le bourreau en deux

coups

1587.

qui avo

mens,

planche

publiere

Au b

tière fré

à la réf

santiqu

de joie :

tement,

coup de

peine à l

vraisembl

d'avoir j

cours de

rent le m

moigna

celui d'E

beth

l'autre, l

taire : c

pour co

Henri III

torel &

permetto

Roi d'Ec

tir si lon

l'empêcha

P

coups la lui abattit, le dix-huit février 1587. Les hérétiques brûlerent tout ce qui avoit été teint de son sang, ses vêtements, la tenture de l'échafaud, & les planches mêmes; de peur, à ce qu'ils publièrent, qu'on n'en fit des reliques.

Au bruit de cette mort, l'Europe entière frémit d'horreur & d'indignation, à la réserve de l'Angleterre, ou de sa fanatique capitale, qui en fit des feux de joie: mais Elisabeth les désavoua hautement, prit le deuil, & marqua beaucoup de douleur. Il est vrai qu'on eut peine à la croire sincère; & il est très-vraisemblable, que ceux qui l'accusèrent d'avoir joué le public durant tout le cours de cette cruelle tragédie, en jugèrent le mieux. Le Roi de France en témoigna beaucoup de ressentiment, & celui d'Ecosse encore davantage. Elisabeth s'excusa, auprès de l'un & de l'autre, sur la précipitation de son secrétaire: ce qui suffit pour calmer, ou pour couvrir le mécontentement de Henri III, à qui l'indolence de son naturel & le désordre de ses affaires ne permettoient rien de plus. Pour Jacques, Roi d'Ecosse, ce qui lui avoit fait souffrir si long temps la captivité de sa mère, l'empêcha d'autant mieux d'éclater à sa

mort, qu'Elisabeth le fit assurer, comme elle avoit eu soin qu'on l'insérât dans la sentence même de Marie, que le sort de la mère ne préjudicioit en rien au droit du fils sur la couronne d'Angleterre.

Bien différent de ces deux princes, le magnanime Sixte V, sans se répandre contre Elisabeth en de stériles invectives, qu'il défendit même à Rome sous peine de galère, établissant pour maxime, qu'indépendamment de la religion d'Elisabeth, on devoit du respect à sa dignité & des égards à son mérite; Sixte V se tourna du côté de l'Espagne, & prenant Philippe II, tant par son titre de Roi Catholique, que par l'affection qu'il devoit conserver pour l'Angleterre où il avoit régné, il lui persuada qu'il étoit de son devoir de venger les outrages que souffroient les Anglois catholiques, & leurs protecteurs même couronnés. Philippe attaqua l'Angleterre dès l'année suivante, & sa flotte, la plus formidable qui eût jusques là couvert l'Océan, ne fut toutefois nommée prématurément l'invincible, que pour combler par le ridicule la honte de sa défaite. La présomption de Philippe fut principalement le jouet des vents & des flots

par ce
vouloir
frapper
dres de
parer.
royaume
& hon
avoit p
toutes
tantes
agitation
Dans
traînée
rèce, F
de l'ord
mort plu
cieuse au
de la vie
taires lui
retirer co
où sépar
racines,
per unio
Comme
dèle pou
s'adressa
gulière &
une parti
couvent
y fut ad
Tome

par ces agens inanimés, le ciel parut vouloir improuver d'une manière plus frappante le mélange abusif des deux ordres de puissance qu'il lui a plu de séparer. Sixte avoit donné à Philippe le royaume d'Angleterre, à charge de foi & hommage envers le S. Siège; & il avoit publié une bulle d'interdit, avec toutes les clauses & les charges révoltantes qui avoient excité autrefois des agitations si funestes aux empires.

Dans l'année où la Reine d'Ecosse fut entraînée à l'échafaud par l'implacable hê-
résie, Félix de Cantalice, frère convers de l'ordre des Capucins, finit par une mort plus paisible, mais non moins précieuse aux yeux du Seigneur. La lecture de la vie merveilleuse des anciens Solitaires lui avoit inspiré le dessein de se retirer comme eux dans quelque désert, où séparé des hommes, il pût vivre de racines, de fruits sauvages, & s'occuper uniquement des vérités éternelles. Comme il ne trouvoit ni guide ni modèle pour ces voies extraordinaires, il s'adressa aux Capucins, dont la vie régulière & pénitente remplissoit au moins une partie de son idée. Il prit l'habit au couvent de Citta-ducale en Ombrie, & y fut admis à la profession. Il acquit la

Bolland.
& Bail.
ad 18
Mall.

perfection de son état, dans un office qui en fait perdre l'esprit à beaucoup d'autres. Chargé de la quête, il ne signala pas seulement son humilité, sa patience, sa douceur & sa charité envers tout le monde; mais il fit admirer un détachement & une dépendance absolue, une régularité parfaite, un recueillement continuel, & un amour de Dieu, dont les saintes ardeurs enflammoient jusqu'à son visage. Toutes ces vertus ne cessèrent de s'accroître en lui, jusqu'au moment où il expira, préconisé universellement comme un saint. L'Eglise a confirmé ce témoignage, en lui déferant un culte public.

Durant cette même année 1587, la paix que nous avons vue si peu d'années auparavant rétablie à Louvain d'une manière à la croire imperturbable, fit place à une dissension & à des disputes plus aigres qu'elles n'avoient encore été. Et quel en fut le sujet? rien autre chose que des assertions diamétralement opposées à la doctrine des derniers novateurs. Il est vrai qu'on y en avoit ajouté qui n'étoient pas de foi; tant il y a toujours d'inconvéniens à mêler le système au dogme, & à vouloir étayer la doctrine de l'Eglise sur les opinions d'école, ou

de son
ne fut
rumeu
grand
leur so
pes, c
chant
chance
un feu
principe
suites.
demeure
c'est à-d
prononc
moignan
sion, ils
disciples
Batus le
porta peu
ses discip
& qu'ils f
le mépris
Le sav
confre
publiques
condamn
goire XI
la faculté
ensurer
ou mal e

de société, même les plus plausibles. Ce ne fut pas là cependant ce qui remit en réputation la faculté de Louvain : mais grand nombre de ses membres, malgré leur soumission aux bulles de deux Papes, conservant toujours un secret penchant pour les opinions flétries de leur chancelier, l'inflexible Batus ; il reprit un feu tout nouveau, quand il vit ses principes en butte à la société des Jésuites. Jusques-là, ces religieux étoient demeurés fort tranquilles à son sujet ; c'est-à-dire jusqu'à ce que l'Eglise eût prononcé, & que, la nouvelle secte témoignant faire peu de cas de la décision, ils crussent devoir prémunir leurs disciples contre ce scandale. Dès-là, Batus leur voua une haine, qu'il emporta peu après au tombeau, mais dont ses disciples ne laisserent pas d'hériter, & qu'ils se léguerent successivement, avec le mépris des décrets apostoliques.

Le savant Lessius, & Hamelius son confrère, ayant fait soutenir des thèses publiques contre les points de doctrine condamnés par les Papes Pie V & Grégoire XIII, Batus agit sourdement dans la faculté de Louvain, & réussit à y faire censurer trente-quatre propositions, bien ou mal extraites de ces thèses. Un ia.

Fac.
Acad.
Lov p.
372.

térêt pour le moins aussi vif que celui de la doctrine animoit cette université contre les Jésuites, qui avoient obtenu du S. Siège le privilège de conférer les grades à leurs écoliers, au cas qu'elle refusât de les y admettre gratuitement; ce qui la mettoit dans la nécessité, ou de renoncer d'elle-même à ce trafic de doctrine, ou de voir passer une bonne partie de ses candidats sous des maîtres plus désintéressés. L'université de Douai, fille de celle de Louvain, fit cause commune avec sa mère, & publia contre Lessius une censure en termes plus durs encore que n'étoit celle des Lovanistes. On tenta de même la faculté de théologie de Paris, qu'on savoit en procès avec les Jésuites, qui s'efforçoient d'y agréger leur collège: mais cette école respectable, faisant céder aux intérêts de la saine doctrine une rivalité purement littéraire, refusa généreusement de se prêter à cette vile manœuvre. Les universités de Trèves, de Mayence & d'Ingolstadt se déclarèrent formellement pour la doctrine des Jésuites.

Cependant Batius & sa cabale excitoient de toute part les clameurs publiques contre Lessius & sa société. Ils n'ignoroient pas que c'est gagner beaucoup,

que
vient
gair
puiss
impru
à Wic
vin, à
passer
partisa
suites
Semi-H
fin, &
adieux
fausseté
de S. A
gence
justesse
seurs,
charger
dre qu'
de lui
glise ur
table,
l'Eglise
simplem
dité qu
qu'il dé
le rend
Néchie
Des c

que de faire naître le préjugé, qui devient bientôt le jugement fixe du vulgaire; sans que les meilleures apologies puissent ensuite lui arracher l'aveu de son imprudence. Les imputations familières à Wiclef, à Jean Hus, à Luther, à Calvin, à tous les ennemis du libre arbitre, passèrent dans la bouche injurieuse des partisans de Batus. Ils acouferent les Jésuites de ressusciter le Massilianisme, le Semi-Pélagianisme, le Pélagianisme enfin, & tous les monstres dont les noms odieux empêchoient d'être attentif à la fausseté de l'imputation. Les grands noms de S. Augustin, de S. Prosper, de S. Fulgence étoient employés avec la même justesse & la même droiture. Les censeurs, dans une préface de haut style, chargerent leurs antagonistes de ne tendre qu'à diffamer le docteur de la grace; de lui susciter, & en même temps à l'Eglise universelle, une guerre épouvantable, en le mettant en opposition avec l'Eglise d'Orient; de ne pas lui attribuer simplement une ignorance & une stupidité qui ne lui avoient pas laissé voir qu'il détruisoit le libre arbitre, mais de le rendre suspect d'une impiété aussi rébellie que celle de Luther & de Calvin. Des charges si grossières ne pouvoient

pas faire long temps illusion : mais leur premier effet n'en fut pas moins terrible. Elles surprirent, outre le peuple toujours précipité, la plüpart même des évêques du pays, & particulièrement les deux métropolitains de Malines & de Cambrai, qui signèrent & firent signer la censure par une foule d'ecclésiastiques empressés à leur plaire. Les évêques de Midelbourg, d'Anvers & de Tournai ne furent pas du nombre des complaisans.

Epist. 3.
Jean
Stryen,
ad Lin-
dan.

Le premier fit même revenir bientôt de la surprise l'évêque de Ruremonde ; & l'écrivit dont il s'étoit servé pour cela, étant parvenu entre les mains de l'archevêque de Malines, ouvrit encore les yeux à ce prélat. L'évêque d'Ypres à son tour fut si pleinement détrompé, que d'approbateur de la censure, il devint l'apologiste de la doctrine cen-

Epist. J.
Tzant. ad
Episc.
Mid. 28.
apr. 1588.

surée. Le bandeau de la prévention fut enfin rompu de tous côtés, & par l'apologie que fit paroître le docteur Jacques Tzantel, qui non moins estimé pour sa probité que pour ses lumières, témoigna que la censure ne tendoit qu'à mettre en

T. Stapl.
ad Epif.
Mid. 11.
Mail
1358.

vogue les nouveautés qu'il avoit vu naître à Louvain ; & par celle de Thomas Stapleton, docteur de Douai, si célèbre par ses controverses contre les Prete-

fians,
racle
tée, c
moins
approl
restes
remen
Lessiu
genre
précisi
nation
qui co
pièce,
réputat
& de
Par l'e
doctrin
toutes
soit pe
dence,
cipes d
& mên
Pécole
Batus
veautés
Quel
ler pou
lats de
mour d
gloire d

ans, qu'on le nommoit la plume & l'oracle des catholiques : la cabale effrontée, comme il s'en plaignit, l'avoit néanmoins fait passer pour un des principaux approbateurs de la censure. Enfin les restes de la préoccupation furent entièrement dissipés par l'apologie que donna Lessius lui-même : chef-d'œuvre en ce genre, plein de force, de dignité & de précision, sans invectives, sans récriminations, sans une seule goutte du fiel qui couloit à grands flots de la censure ; pièce, en un mot, digne de la haute réputation de capacité où étoit l'auteur, & de l'odeur de sainteté où il vivoit. Par l'exposition nette & précise de sa doctrine, qu'il réduisoit à quatre chefs, toutes les personnes équitables & tant soit peu éclairées reconnurent avec évidence, qu'elle étoit conforme aux principes constans des écoles catholiques, & même à ce que tenoit généralement l'école de Louvain, avant qu'Hessels & Batus y eussent introduit leurs nouveautés.

Quelque humiliant qu'il soit de reculer pour les hommes en place, les prélats de la Belgique, plus sensibles à l'amour de la vérité & de l'équité qu'à la gloire que mettent les génies médiocres

à soutenir une fausse démarche, ne rougissent point de retourner sur leurs pas, & ne songerent plus qu'à dissiper l'orage qu'ils avoient eux-mêmes grossi. L'archevêque de Malines & celui de Cambrai se concerterent, pour assembler un concile aux Pays-Bas : seul moyen qui leur parût efficace, pour éteindre le feu de la dispute & de la dissension. Ils étoient sur le point de convoquer leurs suffragans, lorsque le Souverain Pontife, informé des nouveaux troubles de la Flandre, leur fit déclarer par son nonce Octavio Frangipani, résident à Cologne, qu'il avoit évoqué cette affaire à son tribunal, & qu'il s'en réservoit la connoissance. Les Jésuites, à la vue du premier soulèvement de la Flandre contre eux, avoient pris le parti d'appeler au Saint Siège; & leur général avoit remis au S. Père tant la censure que la réplique de Lessius, avec un mémoire dressé par Bellarmin, théologien profond, & d'ailleurs très-instruit des affaires de Louvain où il avoit enseigné. Mais Sixte V lui-même, autrefois Montalte, général des Cordeliers si fort impliqués dans ces affaires, & qui avoit engagé ses prédécesseurs Pie V & Grégoire XIII à prononcer, avoit à ce sujet toutes les notions

que l'
d'un e
Il a
nomb
lire les
sures d
sacré c
taxer c
portoit
la grace
& natu
graces f
l'homme
trop sou
pour ad
ver, son
est mém
pour les
tème, &
pour le f
que Dieu
leur con
c'est à c
toutes le
cernant
quième p
le péché
ner à n
postérité
& des g

que l'expérience peut ajouter à celles d'un excellent théologien.

Il assembla néanmoins un consistoire nombreux, & sans se déclarer, il y fit lire les assertions de Lessius, & les censures des deux facultés Flamandes. Le sacré collège fut bien étonné de voir taxer de pélagianisme une doctrine qui portoit, que le libre arbitre peut sans la grace faire quelque œuvre moralement & naturellement bonne; qu'il est des graces suffisantes auxquelles la volonté de l'homme peut résister, & ne résiste que trop souvent; que ces secours suffisans pour accomplir les préceptes & se sauver, sont donnés à tous les adultes; qu'il est même des moyens de salut préparés pour les enfans qui meurent sans baptême, & qu'enfin Jésus-Christ est mort pour le salut éternel de tous les hommes; que Dieu veut les sauver, & qu'il ne leur commande rien d'impossible. Car c'est à cela précisément que se réduisoient toutes les propositions censurées, concernant les dogmes de la grace. La cinquième portée en termes exprès, qu'après le péché originel, Dieu ayant voulu donner à notre premier père & à toute sa postérité, des remèdes contre le péché & des graces pour obtenir la vie éter-

nelle, il leur fournit des secours suffi-
sans pour retourner à lui; à quoi l'au-
teur ajoute, dans la proposition vingt-
deuxième, que c'est un dogme insensé
parmi les hérétiques, de soutenir que
l'homme a perdu par le péché originel
le libre arbitre pour le bien. Toute l'é-
criture sainte, porte la sixième proposi-
tion, est remplie d'exhortations & de
commandemens adressés au pécheur pour
qu'il retourne à son Dieu. Or Dieu ne
commande rien d'impossible, donc il
donne au pécheur un secours suffisant
pour se convertir. De ce qu'il est com-
mandé à tous les hommes de recevoir le
baptême, la huitième proposition conclut
dans le même goût que la sixième, que
Dieu, autant qu'il est en lui, veut ac-
corder à tous les hommes la grâce de ce
sacrement. Il est dit dans la dixième pro-
position, que Jésus-Christ étant le sau-
veur de tous les hommes, Dieu leur a
préparé des moyens suffisans pour le sa-
lut, en vue des mérites de Jésus-Christ;
parce qu'il ne seroit pas véritablement le
sauveur de tous, si ces grâces suffisantes
ne leur étoient pas accordées.

La censure des Lovanistes, & sur-
tout ce qui en résultoit contre le dogme
de la grâce suffisante, avoit déjà fait les

plus
Pape
qu'il
censu
ce q
aux
répon
cont
se dé
forme
Après
Frangi
que le
saine
de se t
fendre
les con
censur
la part
me jur
l'armin
décidat
le vrai
barras
des dé
comme
doctri
erroné
toit-on
tes im

plus fortes impressions sur l'esprit du Pape. Cependant tout habile théologien qu'il étoit, & quoique les propositions censurées ne lui parussent contenir que ce qu'il croyoit lui-même; il demanda aux cardinaux ce qu'ils en jugeoient. Ils répondirent d'une voix unanime, qu'elles contenoient une doctrine saine. Le Pape se déclara pour lors, & dit en termes formels, qu'il pensoit la même chose. Après quoi, il fit expédier au nonce Frangipani, un bref où il étoit répété, que les propositions contenoient une saine doctrine; & il enjoignit au nonce de se transporter à Louvain, pour y défendre sous peine d'excommunication de les condamner, ou de les noter d'aucune censure. C'étoit-là tout ce que demandoit la partie lésée, qui avoit déclaré comme juridiquement par le mémoire de Bellarmin, qu'elle ne prétendoit point qu'on décidât lequel des deux sentimens étoit le vrai, ce qui entraîneroit trop d'embarras & trop de longueurs; mais lequel des deux étoit le plus sûr, ou le plus commun dans l'Eglise; au moins si la doctrine censurée en Flandres, n'étoit ni erronée ni téméraire. Ce qui suffit, ajoutoit-on, pour effacer les notes infamantes imprimées à cette doctrine, par une

Hist.
Controv.
de Auxil.
l. 1. c. 15.
p. 48.

Defens.
Lecti, de.
posita in
Colleg.
Lov. So-
ciet. J. ex-
cusa in
Hist. Cont-
rov. de
auxil. Ap-
pond. n.
4. P. 785.

censure qui cause autant de scandale aux
 orthodoxes, que de joie aux novateurs.
 Le système des Lovanistes, encore
 mal débrouillé, ne fut donc point alors
 condamné formellement; puisqu'on ne
 leur défendit pas de continuer à l'ensei-
 gner; mais le sentiment contraire étant
 reconnu pour une doctrine sûre, & par
 conséquent pour la doctrine la plus con-
 forme à l'enseignement commun de l'E-
 glise, il en résulroit un préjugé bien dé-
 favorable à ces opinions singulières, qui
 sous le voile de la dissimulation allerent
 toujours en renchérissant, & qui s'attire-
 rent enfin les anathèmes les plus formels
 & les plus flétrissans de l'Eglise. Quant
 aux ordres de Sixte V., le nonce de Co-
 logne les remplit ponctuellement, se ren-
 dit en diligence à Louvain; & après
 quelques tentatives de la faculté pour trai-
 ner en longueur, il prononça par un ju-
 gement provisionnel, suivant sa commis-
 sion, que les propositions censurées, qu'il
 qualifie encore de doctrine saine, pouvo-
 ient s'enseigner sans danger, jusqu'à ce
 qu'il plût au Saint Siège d'en porter un
 jugement absolu & définitif. Il est clair
 que Sixte V. en vouloit venir là; puisqu'il
 fit transporter de Flandres à Rome toutes
 les pièces nécessaires pour juger à fond.

Il n'en
 que par le
 que lui
 point ext
 la France
 la concor
 défendit
 d'excomm
 Pontife,
 ciproques
 leux, & c
 me notés
 Ce décr
 vec une
 ment par
 grand non
 Il fallut p
 ceux de L
 & la persé
 leur premi
 la publicat
 d'hostilité
 deux parti
 la réconci
 s'affermir
 qui arriva
 beaucoup
 de la paix
 bre de l'ar
 tième de

Il n'en fut vraisemblablement empêché que par les affaires & les soucis plus grands, que lui causa dans ces conjonctures le point extrême de la crise où se trouvoit la France. Pour rétablir la tranquillité & la concorde dans les Pays-Bas, le nonce défendit aux deux parties, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife, de qualifier leurs sentimens réciproques, d'hérétiques, ou de scandaleux, & de se traduire mutuellement comme notés, ou suspects d'hérésie.

Ce décret fut reçu avec respect, & avec une soumission sincère, non seulement par les évêques, mais par le très-grand nombre des docteurs de Louvain. Il fallut plus de temps pour soumettre ceux de Douai, dont aussi la bonne foi & la persévérance ensuite furent égales à leur première résistance. Aussi-tôt après la publication du jugement, tous les actes d'hostilité cessèrent à Louvain dans les deux partis: & assez long-temps même, la réconciliation parut de jour en jour s'affermir davantage. La mort de Baius, qui arriva l'année suivante, contribua beaucoup apparemment à la conservation de la paix. Le seizième jour de septembre de l'année 1589, la soixante-dix septième de son âge, & la quarantième de

sa carrière académique, il alla rendre compte au souverain Juge, d'un temps si long employé à introduire des nouveautés suspectes dans l'une des écoles chrétiennes les plus pures & les plus florissantes; des notes d'hérésie & de toutes les flétrissures les plus injurieuses, imprimées, autant qu'il étoit en lui, aux docteurs & aux points de doctrine les plus conformes à l'enseignement public de l'Eglise; des injures vomies dans ses apologies perfides contre un saint Pape qui réprouvoit sa doctrine, de son obstination à fatiguer quatre Papes de suite par ses innovations effrayantes & ses apologies injurieuses; enfin de sept ou huit protestations, où il signoit & juroit tout sans rien tenir, où il se disoit éternellement soumis à la bulle de Pie V, qu'il ne cessa jamais de blasphémer. La sincérité de Baius à son dernier moment, dont il n'appartient qu'à Dieu de juger, reste donc pour les hommes dans les termes du problème. Ajoutons cependant, qu'avec le vice des anges superbes, Baius avoit plusieurs vertus humaines, la sobriété, la chasteté, assez de douceur, & beaucoup d'application aux devoirs de son état. Il avoit encore des talens & du génie, quoique beaucoup moins qu'il ne

pensoit. On
tout S. Au
loges, si m
riture forte.

Sixte V
tout ce qu
& son pon
grégations
voir, pour
des décrets
l'exécution
les mauvais
recte de la
docteurs &
l'ordre des
vin, & da
mens. D'a
bondance
mins, des
de Ecclési
abondant à
blit un fo
écus. Il ne
temps aprè
Vatican. L
tant de fo
la cour po
bénéfices
au cardinal
à qui le S.

pensoit. On dit qu'il avoit lu neuf fois tout S. Augustin : il eût mérité plus d'éloges, si moins surchargé de cette nourriture forte, il l'eût mieux digérée.

Sixte V., en même temps attentif à tout ce qui pouvoit honorer son règne & son pontificat, établit différentes congrégations ou conseils de cardinaux; savoir, pour l'exécution & l'interprétation des décrets du concile de Trente; pour l'exécution des défenses portées contre les mauvais livres; pour l'impression correcte de la bible, des conciles, des SS. docteurs & des bulles pontificales; pour l'ordre des cérémonies dans le service divin, & dans l'administration des sacrements. D'autres avoient pour objet, l'abondance des vivres, le soin des chemins, des ponts & des eaux dans l'Etat Ecclésiastique. Pour rendre le blé plus abondant à Rome en particulier, il établit un fonds permanent de cent mille écus. Il ne laissa pas de bâtir, peu de temps après, la fameuse bibliothèque du Vatican. Pour faire cesser les reproches tant de fois répétés contre les abus de la cour pontificale, il déclara vacans les bénéfices de ceux qui seroient promus au cardinalat, & obligea d'y résider ceux à qui le S. Siège les pourroit laisser par

F. Swerts,
in Athen.
Belg.

Magn.
Bullar. T.
2. Constr.
81. & seq.
Sixt. V.

dispense. A l'exemple de Pie V, qui tira de l'ordre de Saint Dominique, avoit mis au nombre des Docteurs de l'Eglise S. Thomas d'Aquin; Sixte donna le même titre à S. Bonaventure, religieux de S. François. Ces deux Saints, quoique simplement qualifiés jusques-là de Docteurs de l'école, y avoient toujours été dans une vénération particulière. Dans la même année, il approuva une congrégation nouvelle, instituée par Jean-Augustin Adorne & François-Augustin Caraccioli, des illustres maisons qui portent ces noms à Gènes & à Naples. C'étoit la septième congrégation de clercs réguliers qu'on établissoit dans ce siècle; & Sixte V, comme ayant été cordelier, la nomma Congrégation des clercs réguliers mineurs. La réforme des hermites de Saint Augustin, que nous appelons Petits Pères, fut instituée l'année suivante, au chapitre général tenu à Madrid. Pendant que ce Pape faisoit ainsi le bonheur, ou du moins le repos & la gloire de l'Italie, la ligue avoit porté en France ses fureurs à leur comble. Paris étoit devenu le centre fixe de cette énorme faction, qui enfin y avoit son conseil-réglé; formé presque au hazard, il est vrai, de gens ramassés de tout état, avo-

cats & p
quelque
plus en
nisme,
tiers, u
tres ave
audace;
sans la
d'admini
portemen
semme t
geance
pas au j
plu à la
du duc
ressentim
guer pou
ne pardo
prisées,
tion & d
ral de la
nes, où
réformer
core for
Paris, d
tits conse
puis se co
conseil g
Quand
de Guise

cats & procureurs, huissiers & magistrats, quelques prêtres séditieux dont l'un des plus emportés étoit déserteur du Calvinisme, des marchands & des banqueroutiers, un maître en fait d'armes, & d'autres aventuriers distingués par leur seule audace; tous dépourvus de lumières & sans la première teinture de politique ou d'administration publique, mais d'un emportement prêt à tout, & asservis à une femme furieuse qui leur souffloit sa vengeance & sa haine effrénée. On ne fait pas au juste par où Henri III avoit déplu à la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise; mais à son genre de ressentiment, on a cru ne pouvoir assigner pour motif, que ce qu'une femme ne pardonne jamais, ou des avances méprisées, ou des faveurs payées d'indiscrétion & de dérision. Outre le conseil général de la ligue, des assemblées clandestines, où l'on s'occupoit à censurer & à réformer le gouvernement, il s'étoit encore formé, dans les seize quartiers de Paris, comme on l'a vu, autant de petits conseils qui d'abord délibéroient à part, puis se concertoient entre eux, & avec le conseil général.

Quand on fut en état d'éclater, le duc de Guise qui commandoit une armée sur

Mém. de
la Ligue,
t. 2. p. 295
& suiv.

la frontière d'Allemagne, alla tenir conseil à Nanci avec les princes de sa maison & les tenans les plus qualifiés de la ligue. Il y fut conclu qu'on demanderoit au Roi une déclaration & un attachement plus authentique de sa part en faveur de la sainte union, la publication du concile de Trente, l'établissement de l'inquisition, l'éloignement des courtisans & de tous les hommes en place qu'on lui nommeroit comme suspects d'hérésie, la guerre contre les hérétiques; & une guerre à toute outrance où l'on immoleroit les prisonniers mêmes, à moins qu'ils n'abjurassent & ne consacraient à jamais leurs biens & leur vie à la défense de la sainte union, enfin des places de sûreté, avec des troupes entretenues par l'Etat, tant sur les frontières que dans l'intérieur du royaume. C'étoit à peu près demander à Henri qu'il descendit de son trône: encore le foible Monarque balançait-il entre la concession & le refus; & si les ligueurs fougueux de Paris n'eussent alors conspiré, pour faire main-basse sur sa garde & se saisir de sa personne, la plupart des articles de Nanci eussent vraisemblablement été accordés. Mais la conjuration ayant été découverte, & les Seize qui étoient chargés de l'exécution, ne voyant

plus da
préparée
duc de
sur dépu
donnoie
cours. J
à le teni
la présen
sible, lu
Le D
gné seu
maîtres
pas au
voit plus
Le peup
avec un
voit jam
Les uns
& le no
Français
baisoient
quos-uns
lets; ce
ses pieds
antes, c
les fenê
la verdu
acclamat
leur &
tempéras

plus dans leur désespoir que des gibets préparés à leur attentat, envoyèrent au duc de Guise lettres sur lettres, députés sur députés, pour lui déclarer qu'ils abandonnoient tout, s'il ne voloit à leur secours. Le Roi qui avoit un intérêt égal à le tenir éloigné, comme un chef dont la présence rendroit surtout la faction terrible, lui envoya défense de venir à Paris.

Le Duc arriva cependant, accompagné seulement de sept personnes, tant maîtres que domestiques: mais il n'étoit pas au milieu de la ville, qu'il y en avoit plus de trente mille autour de lui. Le peuple ivre de joie crioit *Vive Guise*, avec une effusion de sentiment qu'il n'avoit jamais témoigné à son souverain. Les uns le combloient de bénédictions, & le nommerent cent fois le sauveur des François; d'autres fléchissoient le genou, baisoient le bas de ses vêtemens, & quelques-uns lui firent toucher leurs chapellets; ceux qui ne pouvoient parvenir à ses pieds, lui tendoient des mains suppli-antes, comme à une divinité. De toutes les fenêtres, les dames semoient sur lui la verdure & les fleurs, en redoublant les acclamations. Le duc, avec l'air de grandeur & d'affabilité qu'il réunissoit dans un tempérament admirable, avançoit au pe-

Mém.
d'Aubi-
gné, t. 3.
l. 1.
Journ. de
Loisel.

tit pas & tête nue, disant des choses gracieuses aux plus proches, saluant d'un souris ceux & celles qui étoient aux fenêtres, répondant de l'œil ou de la main aux accueils de tout le monde. Au milieu de ce triomphe comme inattendu, & par là d'autant plus flatteur, il alla descendre à l'hôtel de Soissons, près S. Estache, où logeoit la Reine mère. Elle pâlit en le voyant, & s'offrit néanmoins à le conduire au Roi.

Ils se mirent aussi tôt en chemin, la Reine dans sa chaise, le duc à pied, & l'entretenant avec un sang froid & une sérénité, qui ne se démentirent pas même à la rencontre des gardes, auxquels il marqua la même affabilité qu'au peuple. A ce moment néanmoins, on délibéroit de sa vie ou de sa mort, dans le palais où il mettoit le pied: mais l'heure n'étoit pas encore venue, où le génie des Valois devoit terrasser celui des Guises. Après quelques foibles reproches de la part du Monarque, & quelques justifications frivoles de la part du sujet, ils se quitterent avec une indifférence qui fit l'étonnement de tout le monde: l'un manquoit l'occasion décisive de rétablir son autorité; l'autre se tiroit du plus mauvais pas où puisse engager l'intrépidité de l'orgueil. Chacun

d'eux fit
prit ses
ou son

Le R
dre les
ennemis
perdre,
Suisses q
se poster
ville. Les

Duc bea
rarent au
chaises,

des plan
yoient de

de fumier
tout ce q

couverent
êtres de

les barrica
anguissant

leur avoit
investir; d

es les co
ville: se tr

établissent
ricade à
Les tr
érens: file
voir ni se

d'eux fit ses réflexions après coup, & prit ses mesures pour réparer sa follesse, ou son imprudence.

Le Roi rassembla sa noblesse, fit prendre les armes aux meilleurs bourgeois, ennemis du trouble où ils n'avoient qu'à perdre, & attira de Lagny quatre mille Suisses qu'on y tenoit en quartier, & qui se posterent en différens endroits de la ville. Les Parisiens tremblaient pour le Duc beaucoup plus que lui même, coururent aussi-tôt aux armes, tendirent les chaînes, formèrent des barricades avec des planches & des solives, qu'ils appuyoient de tonneaux remplis de terre & de fumier, de coffres, d'armoires, de tout ce qui se trouvoit chez eux. Ils débayerent les rues, & garnirent leurs fenêtres de ces pavés. On sonne le tocsin, les barricades se prolongent, les troupes languissantes du monarque irrésolu qui leur avoit défendu la violence, se laissent investir; en moins de quatre heures, toutes les communications de cette grande ville se trouvent coupées, & les rebelles établissent insolemment leur dernière barricade à cinquante pas du Louvre.

Les troupes du Roi prises ainsi en différens filets, pour ainsi dire, sans pouvoir ni se rassembler, ni avancer, ni re-

culer, se colloient aux murs, pour éviter les pierres qui pleuvoient des fenestres & des toits, avec les coups d'arquebuses. Ils montroient leurs chapeliers, & crioient de toutes leurs forces qu'ils étoient bons catholiques. Cependant il y en eut une soixantaine de tués, ou de blessés, avant que le duc de Guise, qui étoit resté paisible dans son hôtel afin de se régler sur l'évènement, se montrât chef de l'entreprise. Il parut alors en triomphateur & en maître absolu, au milieu de cet effroyable tumulte. Il n'avoit qu'une canne à la main; & toute la fureur est suspendue, toutes les barricades s'ouvrent devant lui. Il félicite le peuple d'avoir assuré sa liberté & sa vie, il traite avec une familiarité noble ces obscurs vainqueurs, & les loue d'avoir bravé la mort & tous les hazards pour la défense de la religion. Il s'approche des troupes du Roi, leur parle avec honnêteté & avec intérêt, leur fait rendre leurs armes, leur fait ouvrir le chemin du Louvre, & charge le comte de S. Pol de les accompagner jusqu'à ce qu'elles soient hors de péril. On établit ensuite des gardes réglées pour la nuit: mais le prévôt des marchands voulant à l'ordinaire donner le mot du guet de la part du Roi, le peuple refusa de le recevoir, & le demanda au Duc.

E pour éviter
 es fenêtres &
 d'arquebuses.
 s, & crioient
 étoient bons
 y en eut une
 blessés, avant
 étoit resté pai-
 se régler sur
 nef de l'entre-
 nphateur & en
 le cet effroya-
 n'une canne à
 est suspendue,
 rent devant lui.
 assuré sa liberté
 amiliarité noble
 les loue d'avoir
 hazards pour la
 s'approche des
 avec honnêteté
 rendre leurs ar-
 min du Louvre,
 Pol de les ac-
 elles soient hors
 uite des gardes
 is le prévôt des
 rdinaire donner
 part du Roi, le
 voir, & le de-

Dans cet étrange renversement de
 toute autorité légitime, la Reine-mère ne
 laissa point de recourir encore à ses petits
 moyens de pour-parlers & de négocia-
 tions, sans vouloir sentir qu'une lutte pa-
 reille entre le prince & le sujet ne peut
 finir que par la perte absolue de l'un ou
 de l'autre : mais le Roi parut enfin le sen-
 tir. La Reine conféroit encore, lorsqu'il
 s'échappa par les derrières du Louvre
 qui n'étoit pas encore investi du côté de
 la campagne, traversa le jardin des Thui-
 eries, & se jeta dans le monastère qu'il
 avoit fait bâtir au nouvel institut des
 Feuillans, & qui pour lors n'étoit pas
 enfermé dans la ville. Là il monte à
 cheval, & s'enfuit à toute bride, accom-
 pagné tout au plus de trente personnes ;
 le reste de la Cour suivant à la file, dans
 le plus grand désordre. Des corps-de-
 garde déjà portés en avant, tirèrent sur
 lui ; & la populace, au défaut d'armes,
 l'accabla d'injures. Ses troupes le rejoin-
 dirent sur la route de Chartres, où tous
 ensemble ils arrivèrent le lendemain.
 Guise ayant manqué le Roi, ne lais-
 sa point échapper sa conquête, ou la ca-
 pitale. Il alla trouver le premier président
 Achille de Harlai, pour prendre des me-
 sures propres à s'y assurer. Il n'en tira

que ces mots pour toute réponse: Quand la majesté du prince est violée, le magistrat ne peut rien. Il trouva des grands, moins généreux. Tout lui céda, jusques dans l'ordre militaire. On lui remit la Bastille, Vincennes, le Temple, les deux Châtelets; & par tout, il établit pour gouverneurs ses créatures les plus dévouées. Buffi le-Clerc, Buffi maître en fait d'armes, eut le gouvernement de la Bastille. Cependant, dès le lendemain du départ du Roi, tout fut aussi tranquille à Paris, que s'il n'y avoit point eu d'émeute.

Revenus de leur emportement, les Parisiens penserent à rappeler le Roi au milieu d'eux, & allerent communiquer leur dessein au frère Ange de Joyeuse, qui l'approuva, & s'offrit de se mettre à leur tête. Frère Ange étoit le jeune comte de Bouchage, qui touché de la mort prématurée de sa femme, arrivée l'année précédente, avoit pris tout à coup la résolution de se faire Capucin; tandis que le duc de Joyeuse, son frère, se trouvoit à ce degré de faveur, où il osa demander & eut le malheur d'obtenir le commandement d'une armée brillante qu'on envoyoit contre le Roi de Navarre: présumption qu'il expia dans les champs

de Co
ser au
s'expo
neur,
de ses

On
touche
que de
sous la
Calvair
grande
roiffloit
ronne

ient co
fang, q
A ses

Capucin
tant l'u
laine. Su

pénitens
toient le
sion. Or

ver à la
y affistoi
tonna le

bre; &
de discip
de frère

pieds du
en crian
de

Tom

de Coutras, où ne sachant plus qu'opposer aux coups d'un héros, il fut au moins s'exposer lui-même, & mourut au lit d'honneur, avec le comte de S. Sauveur, l'un de ses frères.

On n'imagina rien de plus propre à toucher la piété singulière de Henri III, que de la faire supplier par frère Ange, sous la figure du Sauveur montant au Calvaire. On lui mit sur les épaules une grande croix de carton peint, qu'il paroissoit traîner avec peine; & une couronne d'épines sur la tête, d'où sembloient couler sur son visage des gouttes de sang, qu'on y avoit pareillement peintes. A ses côtés, marchoient deux jeunes Capucins, revêtus d'aubes, & représentant l'un la Vierge, l'autre la Magdeleine. Suivoit une troupe nombreuse de pénitens, dont les plus dévots représentoient les personnages divers de la passion. On combina la marche, pour arriver à la cathédrale, pendant que le Roi y assistoit à vêpres. En entrant, on entonna le *Miserere*, d'un ton fort lugubre; & deux Capucins, à grands coups de discipline, frapportoient sur le dos nud de frère Ange, qui vint se jeter aux pieds du Roi, avec les autres pénitens, en criant tous miséricorde. Nous laissons

Cayx.
d'Aubigny.
De Thou,
l. 90 sub
fin.

De Thou,
l. 90 sub
fin.

sous le rideau, comme un objet peu digne de la gravité de notre genre, l'armure dégoûtante & burlesque des trois rodomons qui ouvroient la marche, & dont la mascarade à peine vraisemblable peut se voir dans l'historien Auguste de Thou, témoin oculaire. Le maréchal de Biron conseilla au Monarque de faire arrêter tous ces pénitens séditieux, dont plusieurs en effet ne venoient que pour jeter à Chartres les semences de la révolte, qui obligèrent bientôt Henri de se retirer à Rouen. Mais ce prince inconcevable les reçut avec bonté, & promit d'accorder le pardon aux Parisiens, pourvu qu'ils rentrassent dans leur devoir.

Après la députation processionale, il en vint une autre du parlement de Paris, puis une troisième des officiers municipaux, qui toutes furent reçues avec le sang-froid étonnant de Henri III, & qui donnerent ouverture à des propositions d'accommodement. La Reine-mère, demeurée à Paris dans la vue de se rendre nécessaire, ne manqua point de les saisir avec sa chaleur accoutumée. Pendant plus d'un mois, les routes furent couvertes de couriers & de ministres, qui alloient perpétuellement de Rouen à Paris, & de Paris à Rouen. Enfin par

rat le f
ticles a
de cet
le cardin
se. Le
des ligu
édit se
l'ambitio
flatte. L
érigée e
quelle on
être indi
de sacrilè
aux hérè
trance, &
interromp
minés jus
vivre éto
par la pro
François
son succe
esseroit p
holique &
evenoit g
ans born
onnoit a
été, où
sur choi
de plufiet
es entier

ont le fameux Edit d'union, dont les articles avoient été arrêtés le onze juillet de cette année 1588, entre la Reine, le cardinal de Bourbon & le duc de Guise. Le Roi y accédoit aux prétentions des ligueurs, avec une facilité qui leur eût seule rendu cet accord suspect, si l'ambition pouvoit se défier de ce qui la flatte. La sainte union, ou la ligue étoit érigée en loi capitale de l'Etat, à laquelle on ne pouvoit désobéir, ni même être indifférent, sans encourir le crime de sacrilège & de félonie. On déclaroit aux hérétiques une guerre à toute outrance, & l'on promettoit de ne la point interrompre qu'ils ne fussent tous exterminés jusqu'au dernier. Le Roi de Navarre étoit exclus du trône de France, par la promesse que faisoit le monarque François de ne jamais reconnoître pour son successeur, un prince qui ne professeroit pas la religion Catholique, Apostolique & Romaine. Le duc de Guise devenoit généralissime, avec une autorité sans bornes sur les armées. On abandonnoit aux ligueurs les places de sûreté, où ils établiroient des garnisons de leur choix; on retiroit les gouverneurs de plusieurs autres villes, & de provinces entières, pour y substituer ceux que

marquoit la sainte union ; on chassoit les favoris & les ministres ; & tant pour confirmer ces dispositions , que pour le soulagement des peuples & la réforme entière du gouvernement , on indiquoit l'assemblée des Etats généraux à Blois , pour les premiers jours d'octobre.

C'étoit là où l'orgueil devoit paroître au point suprême de l'élévation ; mais pour donner un exemple plus effrayant , en tombant de plus haut. Guise parvenu à ce terme fatal , où il n'y avoit plus de milieu entre regner & périr , n'épargna rien pour faire la loi à son maître. Il s'agissoit uniquement pour cela , au moins dans les formes accoutumées , de dominer les suffrages , en faisant composer les Etats de députés qui ne fussent que ses organes ; ce qui ne lui fut pas difficile , avec le pouvoir qu'il exerçoit principalement dans les provinces qui environnent la capitale , & avec l'ascendant général qu'il avoit sur les trois ordres de l'Etat. Mais que ne peut pas contre un sujet , le souverain qui fait l'être un instant ! Guise par ses hauteurs & quelques menaces indiscrettes , & plus encore sa sœur , la duchesse de Montpensier , par le délire de sa fureur , précipita ce moment : la duchesse portoit

son cō
toit de
de ten
consure
dace,
faisien
Plusieu
ser de
Roi au
persuad
d'un co
couvert
noit avi
le faire
écrivit
sous la
avoit ex
cès con
les Etat
miers au
avoit qu
commu
entre d
comme
portière
& de l'
gnard d
nombre
il pouff
rasse en

son côté des ciseaux d'or qu'elle affectoit de montrer, & qu'elle s'étoit vantée de tenir tout prêts à faire au Roi la censure monacale. Cependant tant d'audace, & la patience inexplicable du Roi faisoient trembler bien des amis du Duc. Plusieurs le conjurerent de ne point abuser de la fortune, de ne pas pousser le Roi au désespoir; mais sans pouvoir lui persuader, que Valois fût jamais capable d'un coup de vigueur. On mit sous son couvert un billet anonyme, qui lui donnoit avis du dessein qu'avoit le Roi de le faire poignarder: il le lut froidement, & le jeta sous la table. Mais l'excès de la mollesse avoit enfin fait place dans Henri à l'excès contraire. Le 3 de décembre, durant les Etats, comme le duc étoit des premiers au conseil, on l'avertit que le Roi avoit quelque chose de particulier à lui communiquer. Il sort de la salle, il entre dans l'antichambre du Roi; & comme il étoit embarrassé à lever la portière, un assassin lui saisit son épée, & de l'autre main, lui plonge un poignard dans la poitrine. D'autres, au nombre de huit, le criblent de coups: il pousse un grand soupir; il se débarrasse encore de leurs mains, mais pour

aller tomber à l'autre bout de la chambre, où il expire en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi. Le cardinal de Guise, son frère, fut arrêté au même instant, & massacré le lendemain.

Ainsi mourut, à l'âge de quarante-deux ans, le duc de Guise, dit le Balafré, qu'on peint tout entier en disant qu'il surpassa jusqu'à son père, en qualités brillantes, bonnes & mauvaises. Il auroit été le plus grand homme, non pas seulement de son siècle, mais de la plupart des siècles & des nations, s'il s'étoit contenu dans le rang où la Providence l'avoit fait naître; & il auroit de même été le plus grand Roi, si elle l'avoit placé sur le trône, où il tenta malheureusement de monter. Dès qu'il eut expiré, Valois alla trouver sa mère, & lui dit d'un ton triomphant : Le Roi de Paris n'est plus, Madame, & je regne désormais sur tout le royaume. Catherine, attaquée de la maladie dont elle mourut peu de temps après, répondit languissamment : Fasse le Ciel, ô mon fils, que cette mort au contraire n'aneantisse pas entièrement votre royauté ! ce n'est pas tout que de tailler, il faut savoir coudre, & avoir pris les mesures. Au bout de quinze jours, elle finit, pour

ainsi d
avoir t
bles de
tions la
les por

Honn
si hardi
su profi
épuisé
après de
étoit à
la confi
commen
qu'il av
dans de
aussi-tôt
de quel
les sujet
magistra
geois; l
Non à st
lace san
Il se con
& les se
craignoi
mes. E
la terre
dont les
plissent
le grand

ainsi dire, sans qu'on y songeât, après avoir tout fait sous les regnes déplorables de ses trois fils, dont les révolutions la font mieux connoître, que tous les portraits qu'on en pourroit tracer.

Henri qui venoit de frapper un coup si hardi, & vraiment décisif s'il en avoit su profiter, ne fut Roi qu'un moment; épuisé par cet effort, il retomba aussitôt après dans son affaissement habituel. Tout étoit à Paris dans l'incertitude, & dans la consternation. On avoit vu le Roi commander & agir en maître. On croyoit qu'il avoit repris la vigueur & les nobles éans de ses premières années. S'il se fût aussitôt montré à cette capitale, suivi de quelques troupes qu'eussent appuyées les sujets fidèles qu'il conservoit dans la magistrature & parmi les meilleurs bourgeois; Il eût réduit les chefs de la rébellion à se bannir eux-mêmes, & la populace sans guides à fléchir sous l'autorité. Il se contenta d'envoyer un négociateur; & les séditieux jugeant par-là qu'on les craignoit, ne craignirent plus eux-mêmes. En quelques momens, l'excès de la terreur se convertit en une fureur, dont les excès plus grands encore remplissent toutes nos histoires. On fait que le grand Harlai, & les plus dignes ma-

gistrats avec lui, furent trainés à la Bastille; que la Sorbonne, après la retraite des plus graves docteurs, prononça que les François, déliés du serment de fidélité qu'ils avoient prêté au Roi, devoient prendre les armes contre lui pour la défense de la religion Catholique; que les prêtres & les religieux, soufflant en chaire & dans les confessionaux le feu de la révolte, vomirent de toute part des torrens d'imprécations contre leur souverain, & ne le nommoient plus que Henri de Valois; qu'on abattit ses armes & ses statues, & qu'en foulant ses images aux pieds, on adressoit au Ciel des vœux sacrilèges, pour qu'on pût faire le même traitement à sa personne; que le duc de Mayenne accouru de Lyon où il avoit été manqué d'une heure par un gros de royalistes, fut institué lieutenant général du royaume, avec la même puissance que s'il n'y avoit plus eu de Roi.

La défection ayant bientôt gagné les provinces, de telle sorte qu'il n'y avoit presque plus de places qui ne fussent au pouvoir des ligueurs, ou des Calvinistes, & le Roi se voyant près d'être investi par les ligueurs dans la ville de Tours; ce prince réduit aux dernières extrémités, prit le parti, tout sincèrement atta-

ché
de s
Nav
nistes
dé,
sans
malh
fanati
chere
toire
vinist
armes
rablen
pour
triomp
que d
depuis
se prés
une ar
homm
troupe
sa vast
régime
peine
avec d
échapp
que pa
Dans
nistes
toient

à la Ba-
 a retraite
 onça que
 de fidé-
 devoient
 our la dé-
 ; que les
 en chaire
 feu de la
 et des tor-
 eur souve-
 plus que
 ses armes
 ses images
 des vœux
 e le même
 le duc de
 où il avoit
 un gros de
 nant géné-
 e puissance
 Roi.
 t gagné les
 il n'y avoit
 e fussent au
 Calvinistes,
 être invelli-
 de Tours ;
 es extrême-
 ment atta-

ché qu'il fût toujours à la foi Romaine ,
 de s'aller jeter entre les bras du Roi de
 Navarre , demeuré seul chef des Calvi-
 nistes , depuis la mort du prince de Con-
 dé , arrivée l'année précédente. C'étoit
 sans doute la voie sûre pour réparer ses
 malheurs , si la valeur eût suffi contre le
 fanatisme. Dès que les deux Rois mar-
 cherent sous les mêmes drapeaux , la vic-
 toire , invariablement contraire aux Cal-
 vinistes tandis qu'ils avoient tourné leurs
 armes contre la patrie , s'attacha insépa-
 rablement aux mêmes armes , employées
 pour le salut de l'Etat. Après autant de
 triomphes remportés par les deux Rois ,
 que d'obstacles opposés à leur marche
 depuis Tours jusqu'à Paris , ils vinrent
 se présenter devant cette capitale , avec
 une armée florissante , de quaranté mille
 hommes. La ville , avec un nombre de
 troupes infiniment disproportionnées à
 sa vaste enceinte , mal disciplinées , en-
 régimentées confusément & sachant à
 peine faire usage de leurs armes ; Paris ,
 avec de pareils défenseurs , ne pouvoit
 échapper à tant de bataillons aguerris ,
 que par un miracle , ou par un forfait .
 Dans le grand nombre des enthousi-
 astes séculiers & réguliers qui l'habi-
 toient , il se trouvoit un Jacobin de

vingt-deux ans, jeune homme sombre & atrabilaire, d'une audace à tout oser sous l'air du sang froid & de la réserve, de mœurs corrompues, passionné pour la considération & la familiarité des grands. Quelques propos couverts, sortis de sa bouche, parvinrent à la furie de la ligue, l'effrénée Montpensier. Elle le fit venir, chez elle, l'entretint souvent & longtemps en particulier; & l'on dit que cette femme, peu scrupuleuse en tout genre, ne rougit pas de lui accorder le prix infame auquel ce vil libertin mit son paricide. Sous ces horribles auspices, il sort de Paris, muni de quelques lettres surprises à des citoyens connus pour leur fidélité, & se fait présenter au Roi, dans son quartier de S. Cloud, sous prétexte d'affaires importantes qu'il ne peut communiquer qu'à Sa Majesté seule. Le Roi s'avance au devant de lui, prend les lettres; & dans le moment qu'il lisoit avec attention, le scélérat tire de sa manche un poignard empoisonné, & le lui enfonce dans le ventre. L'assassin fut sur le champ mis en pièces, par un zèle imprudent qui ne servit qu'à l'impunité de ses complices. Le Roi mourut dès le lendemain, deuxième d'août de l'année 1589, la trente-huitième de son âge, & de son règne la quinziesme.

M
jugée
l'abso
tre lu
Guise
des d
assistan
sus-Ch
noit d
sa mor
étoit d
tés les
més av
il décl
avoit d
tant m
religion
franche
de rend
le faisan
ment,
il lui d
d'un to
certain
moins d
ne serez
tacle att
en sang
lités aim
ami, ex

Mais aussi-tôt que sa blessure eut été jugée mortelle, il se confessa, demanda l'absolution des censures prononcées contre lui pour le meurtre du cardinal de Guise, puis reçut la communion avec des dispositions qui touchèrent tous les assistans. Il dit qu'il avoit appris de Jésus-Christ à pardonner, & qu'il pardonnoit de bon cœur à tous les auteurs de sa mort; que sa seule peine en mourant, étoit de laisser en butte à tant de calamités les François qu'il avoit toujours aimés avec une tendresse de père. Ensuite il déclara que le Roi de Navarre seul avoit droit au trône; qu'on devoit d'autant moins s'arrêter à la différence de religion, qu'une ame si droite & si franche ne pouvoit manquer tôt ou tard de rentrer dans le sein de l'Eglise. Puis le faisant approcher, il l'embrassa tendrement, & le tenant serré sur son sein, il lui dit, les yeux levés au ciel, & d'un ton comme inspiré: Tenez pour certain, mon cher beau-frère, qu'à moins de vous faire Catholique, vous ne serez point Roi de France. A ce spectacle attendrissant, tout le monde éclata en sanglots: on ne vit plus que les qualités aimables du dernier des Valois, bon ami, excellent maître à ses gens, adoré

de ceux qui entroient dans son commerce, bienfaisant envers tout le monde, magnifique dans ses libéralités, & donnant avec des graces qui surpassoient encore ses dons, en un mot doué de toutes les qualités qui font des particuliers aimables, mais qui étant seules, ou accompagnées de la nonchalance & de la frivolité, ne font jamais que des souverains méprisables. Prince néanmoins véritablement à plaindre, en ce qu'il eut à vivre dans les circonstances les plus malheureuses : les défenseurs de son autorité, au moins dans ses derniers revers, furent les ennemis de sa religion, & les défenseurs de sa religion furent les ennemis, tant de son autorité que de sa personne. Les Huguenots lui avoient fait la guerre, comme à l'ennemi de leur secte; & les Ligueurs l'assassinerent, à cause de son union avec le chef des Huguenots.

Le Roi de Navarre, aussitôt après la mort de Henri III, prit à l'âge de trente-six ans le titre de Roi de France, & se fit nommer Henri IV : nom si justement cher aux François, que les meilleurs Rois depuis n'ont aspiré qu'à lui ressembler. Cependant la cour & l'armée Catholique parurent fort incertaines sur le

parti
On c
avoit
grand
malhe
viniste
dans
avoien
ment
Empo
un hé
rer,
ble,
des b
que d
capab
sence
remen
terre a
les un
la mai
Roi h
de ré
noient
résolu
Henri
s'il vo
& de
selon
d'exp

parti qu'elles prendroient à son égard. On convenoit du droit incontestable qu'il avoit à la couronne, & de toutes les grandes qualités, si propres à réparer les malheurs du royaume: mais il étoit Calviniste; & nos vieux François, jusques dans le métier licencieux des armes, avoient pour leur religion un attachement à peine croyable de nos jours. Emporté par son attrait sympathique pour un héros, le brave Givri, sans délibérer, vint lui jurer une fidélité inviolable, en lui disant: Vous êtes le Roi des braves, vous ne serez abandonné que des lâches. Quant aux soldats, incapables de ménagement même en présence du Monarque, ils enfonçoient fièrement leurs chapeaux; ou les jetant par terre avec emportement, ils se disoient les uns aux autres, en se frappant dans la main: Plutôt mourir, que d'avoir un Roi Huguenot! Les grands, avec plus de réserve & un morne silence, donnoient beaucoup plus à craindre. Il fut résolu néanmoins, qu'on reconnoîtroit Henri de Bourbon pour Roi de France, s'il vouloit promettre de quitter l'hérésie & de rentrer dans le sein de l'Eglise, selon les vues du Roi défunt, qui avant d'expirer, l'avoit déclaré son successeur;

en ajoutant qu'il ne pouvoit s'affurer la couronne qu'en se faisant catholique.

Henri IV, avec un fond de religion dont il donna cent fois des marques frappantes, malgré le dérèglement de ses mœurs; incapable par son seul caractère de jamais faire un jeu des choses saintes, ne tenoit pas bien fortement au Calvinisme; puisqu'en assez peu de temps il l'avoit quitté par crainte, foible mobile pour l'ame d'un héros, & ne l'avoit repris que par un respect humain, appuyé de la politique. Mais il ne vouloit point, qu'à un âge fait & sur le trône qu'il tenoit de sa naissance, son changement parût une seconde fois, ou arraché par la force, ou dirigé par l'intérêt. C'est ce qu'il répondit aux propositions que le duc de Luxembourg lui alla faire dans son camp de Meudon, de la part des autres seigneurs catholiques. Dès-lors néanmoins il s'engagea, foi & parole de Roi, à se faire instruire sous six mois par des personnages éclairés; & s'il étoit nécessaire, dans un concile national, auquel il se soumettoit sincèrement. En attendant, il promettoit de conserver en France la religion catholique dans toute son intégrité, tant pour le dogme que pour la discipline, les observances com-

mu
trai
d'ac
d'un
& le
faux
leur
en
fait t
se tr
au p
de l
qu'il
deux
bliqu
La
sous.
dinal
aux l
les ar
prison
tou.
tion d
ou pl
ment
La fr
tente
qu'à
l'avoit
qu'il

munes & le régime hiérarchique. Ce traité fut passé en règle le quatrième d'août, puis juré & signé par le Roi d'une part, & de l'autre par les seigneurs & les officiers, à l'exception de quelques faux zélateurs, qui montrèrent alors par leur retraite, qu'ils avoient autre chose en vue que la religion dont ils avoient fait tant de bruit. Quoique l'armée royale se trouvât diminuée par cette défection, au point d'être obligée à lever le siège de Paris; le généreux Monarque dit qu'il aimoit mieux cent bons sujets que deux cens d'équivoques, & permit publiquement aux mutins de se retirer.

La ligue de son côté proclama Roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, qui avoit été arrêté aux Etats de Blois, avec les parens & les amis du duc de Guise, & qui étoit prisonnier à Fontenay-le-Comte en Poitou. On ne prononçoit qu'avec exécration dans Paris le nom du Roi légitime, ou plutôt on ne le nommoit pas autrement que le Navarrois, ou le Béarnois. La frénétique Montpensier, peu contente du meurtre d'un Roi, n'aspiroit qu'à étendre le parricide à celui qui l'avoit remplacé. Malienne, tout modéré qu'il étoit par tempérament, se prétoit

par séduction à la frénésie de sa sœur. Les docteurs renouvelèrent & aggravèrent contre Henri de Bourbon, comme apostat & relaps, la décision qu'ils avoient rendue contre Henri de Valois. Le personnage couronné & nommé Charles X, étant descendu après cinq à six mois, de son trône de théâtre au tombeau; la discorde & la confusion n'en devinrent que plus grandes. Maienne porté par les Seize, & dépositaire de l'autorité suprême; le jeune duc de Guise, fils aîné du défunt, & chéri par la duchesse de Montpensier, au delà, dit-on, de ce qui convenoit à une tante; le duc de Lorraine, chef de cette maison, & d'autant plus offensé de l'ambition d'une branche cadette, qu'il avoit pour femme une sœur du feu Roi; le Roi d'Espagne sur-tout qui faisoit couler les doubloons dans les mains des factieux, & qui promettoit jusqu'à deux millions d'or pour pousser la guerre contre les Huguenots, outre qu'il avoit épousé, comme le duc de Lorraine, une sœur de Henri III: c'étoient là autant de concurrents au trône, non moins contraires les uns aux autres, qu'au monarque légitime. Enfin, les Seize mirent le comble à la confusion & au désordre, par la mort de trois magistrats, qui ne

leur p
ment
Brisso
dent.
Larch
confe
forme
par la
Gond
raison
ment.
& à f
en un
que M
tre d
Av
fin à
beauc
nu po
noble
autres
contir
bat d
des t
que.
où il e
fond
& de
la ba
bataill

leur permettoient pas d'élever assez rapidement l'Espagne sur les ruines de leur patrie. Briffon qu'ils avoient créé premier président, & qui répondit mal à leurs vues, Larcher conseiller au parlement, & Tardif conseiller au châtelet, sans preuves ni formes juridiques, passerent indignement par la main du bourreau. Le cardinal de Gondi, évêque de Paris, pour les mêmes raisons ou par la crainte d'un même traitement, fut réduit à se retirer sourdement, & à se bannir de son Eglise. Les Seize en un mot se porterent à de tels excès, que Malenne lui-même en fit pendre quatre des plus furieux.

Avant ce coup de vigueur, qui mit fin à leur tyrannie, & rendit la paix beaucoup moins difficile, le héros reconnu pour Roi par la plus saine & la plus noble partie du royaume, avoit bien autrement avancé ses affaires par la suite continue de ses grands exploits. Le combat d'Arques où il passa sur le ventre à des troupes trois fois plus nombreuses que les siennes; la marche triomphante où il enleva toutes les places, depuis le fond de la Normandie jusqu'à Tours, & de Tours jusqu'aux approches de Paris; la bataille d'Ivry, où sans compter les bataillons, & ne donnant que son panache

pour signal de ralliement au milieu de la mêlée, il mit tellement en déroute, & les troupes de la ligue, & les secours d'Espagne, qu'il leur enleva tous leurs étendards; tant de faits étonnans portèrent l'alarme à Paris, qui en effet se vit bientôt assiégé par le Roi, & qu'il eût emporté sur le champ, si la seule image de sa capitale prise d'assaut ne lui eût fait horreur. Je suis, disoit-il, le vrai père de mon peuple, je ressemble à cette mère que Salomon reconnut pour la véritable; j'aurois quasi mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné & rempli du sang de mes sujets. C'est ce qui donna le loisir au duc de Parme d'y amener un nouveau secours d'Espagnols. Mais avant cette délivrance, par quel affreux châtement, la faim plus cruelle que le fer & le feu, ne fit-elle pas expier à cette ville ingrate sa révolte contre le meilleur des Rois! Ici, comme en tant d'autres endroits, où la plume ne suffit pas à l'abondance des matières, nous ne pouvons qu'en présenter quelques traits,

De Thou, & laisser à juger du reste. On fit, à l. 93. Da- l'instigation de la duchesse de Montpen-
vil. l. II. fier, avec des os de morts réduits en
M. de la farine, un pain dont moururent tous
Ligue, t. ceux qui en mangèrent. On alla par les
4. p. 272.

que
rent
liqu
prop
Si
amb
Roi
péré
Fran
cent
Le l
le Pa
par le
xemb
royali
ceux
pour l
postur
de ce
prédec
pontifi
courag
Allons
tôt ab
se trou
autre
que s'
royaur
Sixte
Aructio

rues à la chasse des enfans, qui devinrent en grand nombre la proie des faméliques; & l'on vit des mères dévorer leurs propres enfans.

Sixte V. cependant persuadé par des ambassadeurs de la ligue que les affaires du Roi de Navarre étoient absolument désespérées, envoya le cardinal Gaëtan en France, avec le titre de légat, & trois cent mille écus pour se faire mieux écouter. Le légat n'étoit pas encore parti, que le Pape apprit l'état véritable des choses, par le duc de Piney, François de Luxembourg, ambassadeur des Catholiques royalistes; lequel se voyant devancé par ceux de la ligue, écrivit au Pontife, pour le tenir en garde contre leurs impostures. On put alors saisir le vrai sens de ce que Henri IV avoit dit au Roi son prédécesseur, fort alarmé des censures pontificales; quand, pour relever son courage, il lui tint ce propos militaire: Allons prendre Paris, & vous serez bientôt absous. Le cardinal de Joyeuse qui se trouvoit à Rome, lui avoit écrit d'un autre style, mais dans le même sens, que s'il étoit une fois le maître de son royaume, le Pape seroit bientôt appaisé. Sixte V. en effet changea toutes les instructions qu'il avoit données en premier

lieu à son Légat, & ne lui prescrivit plus ensuite que de s'employer pour les intérêts de la religion, de ne pas se déclarer ennemi du Roi de Navarre, de rester neutre dans les prétentions temporelles des princes, & de consentir à tout, pourvu que le Roi qu'on choisiroit fût François, agréable à la nation, & soumis à l'Eglise. Ce n'étoit donc pas un lâche respect humain qui faisoit prononcer à Rome, ou des absolutions, ou des anathêmes; mais la crainte de renouveler les troubles de l'Etat, en relevant un parti censé abattu sans ressource, & en humiliant celui que l'on croyoit faire triompher avec lui la religion. Nous ne prétendons point par-là justifier pleinement la conduite de ce Pape, du reste fort indifférente à la gloire du siège apostolique; mais au moins se souvint-il en cette rencontre, de la maxime capitale qui devoit diriger le vicaire du Monarque éternel dont l'empire n'est pas de ce monde; ce que méconnut entièrement son légat, imbu des principes ultramontains dans toute leur étendue. Par son infidélité à ses instructions, ce ministre de paix ne fut qu'un flambeau de discorde, & ne servit qu'à irriter l'incendie qu'il avoit commissionné d'éteindre.

Gaëtan dans cet processio rent les tres & m l'évêque main le lebarde. par-dessu capuchons quets en des sabre attirant pri Feuillant nard, o à la main pétuel, tantôt à une agilerable dar marchoie chantant & pour vie de combat J dant des buses, q santes po temps se vu tomb

Gaétan n'eut pas honte de figurer dans cette scène fanatique qu'on nomma procession de la ligue, & où se trouverent les ligueurs les plus fougueux, prêtres & moines au nombre de douze cens, l'évêque de Senlis à la tête, tenant d'une main le crucifix, & de l'autre une halberde. Les moines avoient la cuirasse par-dessus leurs habits, le casque sous le capuchon; & les uns de vieux mousquets en main, les autres des piques ou des sabres rouillés. Le personnage qui attira principalement les regards, fut un Feuillant boiteux, nommé le père Bernard, ou le Petit-Feuillant. L'espadon à la main, & dans un mouvement perpétuel, il escrimoit, tantôt à la tête, tantôt à la queue de la procession, avec une agilité qu'on trouvoit sur-tout admirable dans un boiteux. Tous les autres marchoient gravement sur deux lignes, chantant des antiennes & des cantiques, & pour refrain ces paroles de Job: *La vie de l'homme sur la terre est un combat sans relâche.* Il se faisoit cependant des décharges continuelles d'arquebuses, qui n'étoient rien moins qu'amusantes pour le légat. Il dissimula quelque temps ses frayeurs: mais quand il eut vu tomber un de ses gens à ses côtés,

De Thou,
l. 98. Dav.II.
L'Etoile,
t. 2. p. 11.

il n'y put plus tenir, & se retira d'un pas beaucoup plus accéléré qu'il ne convenoit à la cérémonie. On rassura la multitude, en lui disant au nom du prélat, que cette ame s'étoit envolée droit au ciel, & qu'un légat du S. Siège savoit bien ce qui en étoit.

Sixte V n'eut pas le temps de redresser les écarts de son ministre. Il mourut le vingt-septième d'août de cette année 1590, âgé d'environ soixante-neuf ans, après un pontificat qui n'avoit duré que cinq ans, quatre mois & trois jours, & qui est néanmoins l'un des plus justement mémorables. Au nom seul de Sixte V est tellement attachée l'idée d'un grand Pape & d'un grand prince, qu'on ne peut rien ajouter aux impressions qu'il réveille dans tous les esprits. Selon la maxime de Vespasien, qu'un prince doit mourir debout; malgré les douleurs vives de sa dernière maladie, il mourut en travaillant sans relâche, pour le bien de l'Etat & de la religion, après avoir néanmoins satisfait, avec beaucoup de piété, à tous les devoirs du chrétien. Ce Pontife, si redouté pendant sa vie, n'eut pas plus tôt les yeux fermés, que les Romains se plaignant des tributs dont ils se disoient accablés, coururent au

capite
érigée
ce qu
lequel
de st
trouv
garde
que le
Sixte
bit de
dre, l
même
Le
que S
digne
me son
élu P
dès le
rut au
monde
même
Seigne
midabl
ministè
menti
On
me an
noble
Grégoi
tarda p

capitole briser la statue qu'ils lui avoient érigée quelque temps auparavant. C'est ce qui donna lieu au sage décret, par lequel le sénat défendit de plus ériger de statue à un Pape vivant. Comme on trouve du mystère dans tout ce qui regarde les grands hommes, on a observé que le mercredi étoit le jour heureux de Sixte V, qui prit naissance, reçut l'habit de S. François, le généralat de l'ordre, le cardinalat, la Papauté, & fut même couronné ce jour-là.

Le cardinal Castagna, noble Génois, que Sixte avoit regardé comme le plus digne membre du sacré collège, & comme son successeur prochain, fut en effet élu Pape, sous le nom d'Urbain VII, dès le quinze de septembre: mais il mourut au bout de treize jours; tout le monde fondant en larmes, excepté lui-même, qui tout au contraire bénit le Seigneur, de lui épargner le compte formidable qu'il auroit eu à lui rendre d'un ministère, où tant d'autres avoient démenti les plus heureuses espérances.

On élut, le 5 décembre de cette même année 1590, le cardinal Sfondrate, noble Crémonois, qui prit le nom de Grégoire XIV. Ce nouveau Pape ne tarda point à prouver par sa conduite la

Chcon.
in vit.
Pontif. &
card. t. 4.
p. 224,
&c.

sageſſe des derniers ſentimens de ſon prédéceſſeur immédiat. Il perdit ſur le S. Siège, preſque auſſi-tôt qu'il y fut élevé, une bonne partie de l'eſtime qu'il avoit acquiſe dans les rangs inférieurs : il parut peu capable, aux gens même de ſa nation, de ſoutenir la dignité du ſouverain pontificat. Doué d'une piété éminente, d'une chaſteté angélique, d'une ſobriété qui ne ſe permit l'uſage d'un peu de vin que dans la langueur de la vieillesſe; mais crédule & facile, ſans élévation dans l'ame, & ſans aucun uſage du monde, il ſe plia ſervilement aux vues intéreſſées du Roi d'Eſpagne, dont il étoit né ſujet. Ce fut cette partialité puſillanime, jointe à un zèle déplacé, qui lui fit renouveler les excommunications contre Henri IV, le déclarer déchu de la couronne, & abſoudre ſes ſujets du ſerment de fidélité. Il promit encore aux ligueurs un ſubſide de quinze mille écus par mois, avec un ſecours de huit mille hommes, qu'il leur envoya ſous le commandement du duc de Montemarclano, ſon neveu. Ainſi éloigna-t-il la conversion d'un prince, prêt à ſe faire inſtruire, mais indocile à la menace & plus encore à la contrainte.

Le parlement qui avoit été érigé, ou
trans-

transféré
III, &
faifoit p
lettres d
publiées
de corps
été porte
la chaleu
tes, &
étoient ce
ciles, à
auſſi bien
gliſſe Galli
abusifs da
Au milie
de Joyeu
dans ſon
concile p
breux rég
ceux de
foi & d'un
clergé du
dans un
précipitati
dence ex
de ſe faire
ſolemnelle

Dans la
à Rome o
encore pré

Tome

transféré à Tours dès le temps de Henri III, & la chambre de Châlons qui en faisoit partie, condamnerent au feu les lettres de ce pontife, qui avoient été publiées à Paris, & décréterent de prise de corps le nouveau nonce qui en avoit été porteur. Les évêques, sans pousser la chaleur si loin, s'assemblerent à Mantes, & déclarerent que ces décrets étoient contraires aux canons & aux conciles, à l'esprit de l'Eglise universelle, aussi bien qu'aux usages constans de l'Eglise Gallicane, en un mot, qu'ils étoient abusifs dans le fond & dans les formes. Au milieu de ces troubles, le cardinal de Joyeuse ne laissa pas de célébrer, dans son archevêché de Toulouse, un concile provincial dont les sages & nombreux réglemens, toujours conformes à ceux de Trente, marquerent l'esprit de foi & d'unité qui continuoit d'animer le clergé du royaume. Le Roi lui-même, dans un édit qui accusoit le Pape de précipitation, & son nonce d'une imprudence extrême, renouvela la promesse de se faire instruire, qu'il avoit jurée solennellement en montant sur le trône.

Dans la tranquille Italie, & sur-tout à Rome où le génie de Sixte V sembloit encore présider à l'ordre public, on avoit

des spectacles bien différens, & véritablement dignes de fixer les regards chrétiens. Tels furent par excellence les derniers momens de la vie angélique de S. Louis de Gonzague, entré depuis cinq à six ans dans la compagnie de Jésus.

D'Or.
Jéans, Vie
de Saint
Louis de
Gonz.

Ce prince, aîné de sa branche, avoit porté en religion toutes les vertus que présupposent, & le sacrifice d'une souveraineté, & l'innocence conservée sans tache au sein de la grandeur. Ame pure, & déjà si dégagée de la rouille commune aux vertus des saints mêmes, que souvent il passoit le terme où le juste tombe sept fois, sans trouver la moindre faute à se reprocher; quoique personne ne redemanda jamais un compte plus sévère de ses œuvres à sa conscience. Le grand sujet d'un repentir qui lui dura toute sa vie, ce fut d'avoir proféré quelques juremens parmi les troupes de son père, avant l'âge de sept ans, qu'il appeloit lui-même le temps de sa conversion, & auquel le cardinal Bellarmin, son directeur, témoigna qu'il avoit commencé à mener une vie parfaite. Une faveur non moins extraordinaire que cette ame privilégiée reçut du ciel, fut un don d'oraison si éminent, qu'en six mois il n'éprouva pas deux minutes de

tes d
souve
à Die
de m
Bellar
règles
malgra
de do
coutur
souven
nourri
trouvo
chauffe
faire.
s'applic
tes de
aux inf
par bien
quelque
religieu
qu'un a
où elle
virent
exciter
par son
pût s'e
rendre
de cette
saint, il
à ses e
fait da

& véritables regards chrétiens, excellence les géologiques de depuis cinq de Jésus. che, avoit vertus que d'une souffervée sans Ame pure, ouille com- nêmes, que où le juste la moindre ue personne compte plus conscience. qui lui dura proféré quelques-unes de son ns, qu'il ap- e sa conver- Bellarmin, il avoit com- parfaite. Une rdinaire que du ciel, fut at, qu'en six minutes de

ces distractions importunes, qui font si souvent gémir les ames les plus unies à Dieu. Il étoit si versé dans l'art divin de méditer les choses éternelles, que Bellarmin se glorifioit d'en tenir bien des règles de son saint élève. Sa pénitence, malgré son innocence, étoit telle à l'âge de douze ans, que dès-lors il prit la coutume de jeûner trois fois la semaine, souvent au pain & à l'eau, & de ne se nourrir en tout temps que des mets qu'il trouvoit les moins délicats. Il ne se chauffoit point, quelque froid qu'il pût faire. Il couchoit souvent sur la dure, s'appliquoit sur la chair des ceintures faites de molettes d'éperon, & suppléoit aux instrumens ordinaires de pénitence, par bien d'autres tortures qui le mirent quelquefois tout en sang. Aussi la vie religieuse fut moins pour lui une peine qu'un adoucissement, par la dépendance où elle le mit de guides sages, qui se virent bien plus obligés à retenir qu'à exciter sa ferveur. Quant à lui, prévenu par son père, qu'en quelque état qu'on pût s'engager, il falloit tâcher de s'y rendre parfait, & d'autant plus frappé de cette maxime que son état étoit plus saint, il ne mit jamais d'autres bornes à ses efforts, que l'impossibilité d'en faire davantage.

Fournissant ainsi en peu d'années une longue carrière, il fut trouvé mûr pour le Ciel, qu'il n'avoit pas vingt-quatre ans. Après environ trois mois d'une maladie épidémique, fruit de sa charité à servir les malades dans un hôpital, les médecins l'avertirent qu'il ne pouvoit plus guère compter que sur huit jours de vie. Il en eut tant de joie, qu'un de ses jeunes confrères étant alors entré dans sa chambre; savez-vous, lui dit-il, la bonne nouvelle qu'on vient de m'apprendre? je n'ai plus que huit jours à vivre: disons, je vous prie, le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'un si grand bienfait. Un autre Jésuite étant survenu; mon père, s'écria-t-il avec la même effusion de joie, nous nous en allons enfin, prenez part à mon bonheur. Il écrit dans les mêmes sentimens à la princesse sa mère, femme assez forte & assez chrétienne pour les partager, après avoir applaudi à sa retraite & à tous ses religieux sacrifices. Si la charité, lui disoit-il, pleure avec ceux qui pleurent, & se réjouit avec ceux qui se réjouissent; vous apprendrez avec joie celle que j'ai moi-même, de toucher au terme où l'on ne craint plus de perdre Dieu. Pour moi, je regarde mon départ, comme la plus

grande fa
jure de
fance env
vous serie
comme m
dans le v
tôt réunie
de notre
sans fin à

Ses co
plusieurs
eux de
les plus
à Dieu le
leur répo
roles de S
de mourir
même, p
divin amo
d'être av

Les car
Rotière, s
visiter, &
le plus vif
épargner c
envoyer u
arriveroit
ces visites
plaisir, ma
ames. Co

grande faveur du ciel ; & je vous conjure de ne pas manquer de reconnoissance envers cette infinie bonté : ce que vous feriez assurément , si vous pleuriez , comme mort , celui qui va vous attendre dans le vrai séjour des vivans , où bientôt réunis l'un & l'autre avec l'auteur de notre salut , nous goûterons un plaisir sans fin à célébrer ses miséricordes.

Ses confrères & ses amis qui avoient plusieurs fois éprouvé les effets miraculeux de ses prières , le presserent avec les plus tendres instances de demander à Dieu le recouvrement de sa santé : il leur répondit constamment par ces paroles de S. Paul , *il est plus souhaitable de mourir*. Souvent il s'écrioit de lui-même , pressé par les vives ardeurs du divin amour : *Je désire d'être délié , & d'être avec Jésus-Christ*.

Les cardinaux de Gonzague & de la Rotière , ses parens , venoient souvent le visiter , & s'informoient de son état avec le plus vif intérêt. Le recteur , pour leur épargner ces mouvemens , s'offrit à leur envoyer un journal exact de tout ce qui arriveroit au malade. Ils répondirent que ces visites , non seulement leur faisoient plaisir , mais profitoient beaucoup à leurs âmes. Comme le cardinal de Gonzague

étoit tourmenté de la goutte, il se faisoit porter au chevet du malade, & ne le quittoit jamais qu'avec une peine sensible. C'étoit lui qui l'avoit aidé à surmonter les obstacles, qu'on avoit long-temps opposés à sa vocation. Un jour le jeune Saint lui dit, avec un transport de reconnaissance : Que je vous regarde justement comme mon père ! c'est à vous que je suis redevable de tous les biens dont Dieu me comble. Ah ! mon cher fils, répondit le cardinal attendri jusqu'aux larmes, je vous dois beaucoup plus que vous ne me devez : à l'âge près, vous êtes mon père & mon maître dans les choses de Dieu. Il dit ensuite : Oui, de tous les princes de ma maison, voilà le plus heureux.

Peu après, le malade demanda au savant Bellarmin, s'il y avoit des âmes qui ne passassent point par le Purgatoire. Je ne suis pas seulement persuadé qu'il y en a, répondit ce grand docteur, mais j'espère bien, mon enfant, que vous serez de ce nombre. Cette réponse le combla d'une si grande consolation, qu'il parut tout à coup abimé en Dieu, & passa presque toute la nuit dans un état de ravissement. Revenu à lui, il dit d'un ton gai & le plus affirmatif, qu'il

mouroit
ment. C
le trouva
nuit, rép
port de j
ferme per
viatique,
on ne pu
avoit env
avec l'inc
ce qui lu
que chag
le préven
naissance.
humilité
vrai dépl
qu'il put
temps de
formes à
demeura
forçant e
Jésus, il
l'octave
de juin
trois mois
Dès qu
monde s
ment reli
justes par
autres fid

mouroit le jour de l'octave du S. Sacrement. Ce jour étant arrivé, sans qu'on le trouvât plus mal; je mourrai cette nuit, répéta-t-il avec un nouveau transport de joie, je mourrai cette nuit. Cette ferme persuasion lui fit demander le saint viatique, avec des instances auxquelles on ne put se refuser. Déjà le Pape lui avoit envoyé la bénédiction apostolique, avec l'indulgence plénière des mourans: ce qui lui causa une joie mêlée de quelque chagrin; parce que le S. Père, en le prévenant ainsi, paroissoit honorer sa naissance. Entre toutes ses vertus, son humilité étoit si parfaite, qu'il avoit un vrai déplaisir d'être né grand. Tandis qu'il put parler, il proféra de temps en temps des passages de l'écriture, conformes à l'état où il se trouvoit; puis il demeura dans un grand calme, où s'efforçant encore de prononcer le nom de Jésus, il expira doucement, la nuit de l'octave de la Fête-Dieu, vingt-unième de juin 1591, âgé de vingt-trois ans, trois mois & onze jours.

Dès qu'il eut rendu l'esprit, tout le monde se sentit pénétré de ce saisissement religieux, qu'excite la mort des justes parfaits, destinés pour patrons aux autres fidèles. On entendoit de toute

part répéter ces paroles : C'étoit un vrai saint. On imploroit son secours, on lui baisoit les pieds & les mains, on recherchoit avec empressement les moindres choses qui lui avoient appartenu, ou dont il avoit fait usage. Bellarmin protesta qu'il sentit une répugnance invincible à offrir pour lui le saint sacrifice, dans la crainte de faire injure à celui qui ne veut qu'être honoré dans ses saints. Ce furent les mêmes témoignages de vénération dans toute l'étendue de Rome, où malgré son penchant & son application à se faire ignorer, il étoit connu d'une infinité de personnes qui avoient été frappées à sa rencontre de l'air de sainteté répandu dans tout son extérieur. Sainte Magdelaine de Pazzi, célèbre alors par les dons extraordinaires dont le Seigneur la favorisoit, vit en esprit la gloire dont il jouissoit dans le ciel; & ne pouvant renfermer son admiration en elle-même; je voudrois, s'écrioit-elle, pouvoir parcourir l'univers entier, pour dire en tout lieu, que Louis, fils d'Ignace, est un grand saint. Bientôt les miracles de toute espèce rendirent la vénération universelle. Treize ans seulement après sa mort, sa pieuse mère eut la consolation de voir exposer canoniquement

qu'en
dome
du so
vraim
dans l
"Eglis
qu'elle
public
L'E
côté d
au ber
tôyen
cours
de déc
d'Yepe
Jean d
Sic. T
du Car
sans éc
vain ce
enfants
dans la
l'engage
sans qu
peut le
étonnat
tes sort
part de
autres il
cachot;

quément son portrait dans sa chapelle domestique : juste & douce récompense du soin qu'avoit pris cette princesse, vraiment chrétienne, de faire germer dans le cœur de son fils les vertus que l'Eglise commençoit à couronner, & qu'elle proposa dans la suite au culte public de tous les fidèles.

L'Espagne tranquille, au moins du côté de l'hérésie qu'on y avoit étouffée au berceau, donna aussi un nouveau citoyen à la Jérusalem céleste, dans le cours de l'année 1591, le quatorzième de décembre, jour où mourut S. Jean d'Yepez, plus connu sous le nom de S. Jean de la Croix, digne coopérateur de Ste. Thérèse dans la florissante réforme du Carmel. Comme il pensoit à quitter sans éclat un ordre où il cherchoit en vain ce qu'il avoit cru trouver parmi les enfans des prophètes, & à se retirer dans la chartreuse de Ségovie; Thérèse l'engagea dans son dessein de réforme, sans que la perspective de tout ce que peut le ressentiment ou l'esprit de corps étonnât son courage. Il eut en effet toutes sortes de persécutions à souffrir de la part de ses anciens confrères, & entre autres il fut enfermé neuf mois dans un cachot; ce qui ne l'empêcha, ni de pour

suivre, ni de consommer sa pieuse entreprise, & ne servit qu'à épurer entièrement sa vertu. Enfin mûr pour l'éternité, à l'âge de quarante-neuf ans, il mourut au monastère d'Ubeda en Andaloufie, dans cette haute vénération & ce concours extraordinaire de circonstances qui ne se rencontrent qu'à la mort des saints.

La Reine Elisabeth en Angleterre contribuoit aussi, mais avec une méthode & des vues bien différentes, à faire des saints. La mort du chancelier Christophe Hatton, qui avoit été fort affectionné aux catholiques, fut suivie d'un édit sanguinaire, qui procura la couronne du martyre à un grand nombre d'entre eux. Sous prétexte des conspirations que le Roi d'Espagne, à ce qu'on publioit, ne cessoit pas de machiner dans les isles Britanniques; il fut enjoint à toutes personnes de quelque rang qu'elles fussent, de dénoncer tous ceux qui s'étoient habitués à Londres depuis quatorze mois; de déclarer encore le pays qu'ils avoient habité un an auparavant, ainsi que leur état, leur profession, leurs occupations, & s'ils assistoient au service divin selon les loix. Tous furent interrogés; & ceux qui paroissoient chanceler dans leurs réponses, étoient mis sur le champ entre

les ma
soient
trésorie
tholique
ponctu
ment s
tous le
même

A C
y eut
religion
catholique
voir dé
des nov
comme
assemblée
d'appare
animés
vinrent
nombre
les garde
purent
sectaires
sement b
écoliers,
mes. T
rassemble
terent v
justice,
tumée :

les mains de commissaires, qui les faisoient inexorablement punir. Le grand trésorier Burgley, ennemi juré des Catholiques, tenoit la main à l'exécution ponctuelle de l'édit, qui étoit principalement son ouvrage. Il en coûta la vie à tous les prêtres qu'on put surprendre, & même à beaucoup de laïcs.

A Cracovie, capitale de Pologne, il De Throu, y eut une vive émeute, au sujet de la ^{l. 100.} religion, que cette nation, foncièrement catholique, ne pouvoit s'accoutumer à voir dépérir journellement par les cabales des novateurs. Le jour de l'ascension, comme les prétendus évangéliques étoient assemblés pour le prêché avec beaucoup d'appareil; les écoliers de l'université, animés d'un zèle conçu à leur façon, vinrent attaquer le temple en si grand nombre & avec tant de résolution, que les gardes accourus de toutes parts ne purent arrêter la fougue. Quantité de sectaires furent massacrés, ou dangereusement blessés. Le peuple se joignit aux écoliers, & le temple fut réduit en flammes. Tous les protestans du pays se rassemblèrent à Czermielsko, & députerent vers le Roi, pour lui demander justice, mais avec leur insolence accoutumée: en lui déclarant qu'ils avoient

résolu de s'assembler en plus grand nombre à Radom, & que la noblesse de Lithuanie se devoit joindre à eux; ils le prioient d'assembler au plus tôt les Etats de la nation, & lui demandoient en attendant un lieu dans Cracovie, où ils pussent exercer leur religion en pleine liberté. C'étoit Sigismond III, qui regnoit alors en Pologne. Ce prince généreux, de la maison royale de Suède, & catholique assez ferme pour n'avoir pas réglé sa foi sur la lâche politique du Roi son père, rejeta la demande de ces sectaires audacieux, & se montra vivement offensé de ce qu'ils s'étoient assemblés sans son ordre. Tout ce qu'il leur accorda, par un ménagement nécessaire dans les circonstances, fut de leur laisser à chacun l'exercice de leur religion, tel qu'ils l'avoient avant lui; & de leur permettre de rétablir, comme ils pourroient, les édifices qu'on leur avoit abattus, ou brûlés.

Puffend. Hist. des princip. Etats de l'Eur. introd. t. 2. Etant parvenu deux ans après au trône de Suède, vacant par la mort du Roi son père, il tenta, mais sans fruit, d'y rétablir l'ancienne religion. Abraham Dandré, déterminé Luthérien, qui avoit toujours fait avorter les propos de conversion & de rétablissement du feu Roi,

avoit ac
d'Upsal
encore,
monarq
prince r
pour se
Pape, c
Pologne
entre le
de l'avis
nécessité
de rece
de l'arch
manœuv
qu'avant
nellement
religion
fession d
du diadé
par les
plus spéc

Ces se
pas mieu
tholiques
assemblée
manderer
ché des
gouverne
de la jeu
de toute

avoit acquis, avec le titre d'archevêque d'Upsal, un pouvoir beaucoup plus grand encore, pour contrarier le nouveau monarque dans ses bons desseins. Ce prince n'eut pas même assez d'autorité, pour se faire couronner par le nonce du Pape, qu'il avoit amené pour cela de Pologne. Après bien des contestations entre le Roi & les Etats, il fut obligé, de l'avis du nonce même, de céder à la nécessité, & pour comble de désagrément, de recevoir la couronne par les mains de l'archevêque d'Upsal, l'ame de cette manœuvre. Les Etats exigèrent de plus, qu'avant la cérémonie le Roi jurât solennellement qu'il n'y auroit point d'autre religion en Suède, que celle de la confession d'Ausbourg. Voilà où la majesté du diadème en est tôt ou tard réduite par les nouveautés, par les réformes les plus spécieuses, en matière de religion.

Ces sectes mutines ne s'accordoient pas mieux entre elles, qu'avec les Catholiques. A Torgaw en Saxe, dans une assemblée des Etats, les Luthériens demandèrent qu'on fit une exacte recherche des Calvinistes; qu'on leur ôtât le gouvernement des églises, & l'éducation de la jeunesse; qu'on les exclût même de toutes les affaires publiques. On leur

reprochoit de contrevenir à la formule de concordat qu'ils avoient signée, & d'inonder le public de libelles injurieux, composés contre ceux qui avoient daigné leur accorder le titre de frères, si peu mérité de leur part. Les demandes furent accordées, & les Calvinistes pros crits par un décret en bonne forme. Mais les souscriptions & les abjurations contradictoires inquiétoient peu ces rigoristes: tous ceux qui étoient suspects furent obligés de rétracter leurs sentimens par écrit, & d'abjurer les points de doctrine en quoi les Sacramentaires différoient de la confession d'Ausbourg. Ils prirent aussi-tôt leur revanche dans le Palatinat, où ils dominoient depuis que le prince Casimir y avoit introduit la réforme de Suisse & de France, à la faveur de la régence dont il étoit chargé pendant la minorité de l'électeur Frédéric IV, son neveu. Après la mort de Casimir, les Luthériens tenterent inutilement d'y rétablir l'exercice de leur religion: elle éprouva, de la part des Etats, une résistance invincible; & les recommandations qu'elle mendia auprès de l'Empereur, ne lui attirerent qu'une exclusion plus honteuse. C'est ainsi que tous les accords passés entre ces inconciliables

sectes furent jurés.

Avant eût ajouté le détail de ce que le pape donna, trois fois siége apostolique comme é Grégoire mois & d'octobre du même successeur chinetti, d'Innocentificat, il & ahnonç rendit égalé, à la ministres un de ces de grande les rempli au bout de décembre trois Pape élire, le vante 159 brandin,

sectes furent aussi souvent rompus que jurés.

Avant que la malheureuse Germanie eût ajouté cette scène nouvelle au spectacle déplorable qu'elle ne cessoit de donner, depuis que tant d'Eglises, autrefois si florissantes sous l'obéissance du siège apostolique, lui étoient devenues comme étrangères; le Souverain Pontife Grégoire XIV. étoit mort, après dix mois & dix jours de pontificat, le quinze d'octobre 1591. Le vingt neuvième jour du même mois, on lui donna pour successeur le cardinal Jean Antoine Fachinetti, Bolonois, qui prit le nom d'Innocent IX. Dès son entrée au pontificat, il se conduisit avec tant de sagesse, & annonça de si bonnes vues, qu'il se rendit également recommandable au clergé, à la noblesse, au peuple & aux ministres étrangers. Mais ce fut encore un de ces pontifes qui font concevoir de grandes espérances, sans pouvoir, ni les remplir, ni les démentir: il mourut au bout de deux mois, le trentième de décembre. La mort précipitée de trois Papes engagea les cardinaux à Vit. Pontif. t. 4. ad an. 1592. élire, le trente janvier de l'année suivante 1592, le cardinal Hippolite Aldobrandin, qui n'avoit que cinquante-six ans. De Thou, l. 103.

ans, & qui étoit généralement estimé du sacré collège. On ne pensoit point du tout à lui, quand le cardinal Peretti en fit la proposition, qui fut en un moment suivie de presque tous les suffrages. Lorsqu'il s'entendit proclamer, il se jeta par terre, & conjura le Seigneur de lui ôter la vie, si son élection ne devoit pas être avantageuse à l'Eglise. En se relevant, il prit le nom de Clément VIII. Il étoit né à Fano sur les côtes de la mer Adriatique, d'une famille noble, originaire de Florence. Pendant plus de treize ans qu'il occupa le S. Siège, sa conduite y fut telle qu'on devoit l'attendre des dispositions avec lesquelles il y étoit monté.

Il se laissa néanmoins tromper d'abord par les Espagnols & les ligueurs, au sujet des troubles qui agitoient la France; & dans le fond, il lui étoit bien difficile de découvrir la vérité, au milieu d'un peuple de cabaleurs tout-puissans à Rome, où ils répandoient sans gêne leurs malignes fictions, & fermoient, ou décroient toutes les bouches qui auroient pu les confondre. Persuadé que la religion s'anéantissoit dans le plus chrétien des royaumes, & que le nouveau Roi faisoit le malheur même temporel de ses sujets, le Pontife adressa un bref en

forme de
Plaisance
fonction
Gaétan
çois ca
qui prof
ne man
Parleme
Châlons
journe
& un a
bref. Su
lement d
l'arrêt d
général,
fut empo
gistrats d
me du

Henri
combats
voient ri
tenir sa
résolus
quêtes,
la ville
tante par
lence &
raisons,
ienne récl
promis le

forme de bulle au cardinal-évêque de Plaisance; qui faisoit en France les fonctions de légat depuis la retraite de Gaëtan, afin d'ordonner à tous les François catholiques de se choisir un Roi qui professât leur croyance. Cette bulle ne manqua point d'être enregistree au Parlement de Paris: mais la chambre de Châlons rendit aussi-tôt un décret d'ajournement personnel contre le légat, & un arrêt contre l'enregistrement du bref. Survint un arrêt nouveau du parlement de Paris, qui condamna au feu l'arrêt de Châlons; après que l'avocat général, pensionnaire des Espagnols, se fut emporté en invectives contre les magistrats de Châlons, & la personne même du Roi.

Henri IV sentant fort bien que ces combats de la plume & de la robe n'avoient rien de décisif, & qu'il ne pouvoit tenir sa couronne que de son épée, résolut, après une suite nouvelle de conquêtes, de réduire sous son obéissance la ville de Rouen, non moins importante par sa situation, que par son opulence & sa grandeur. Par les mêmes raisons, les Parisiens & le duc de Matienne réclamèrent le secours que leur avoit promis le duc de Parme à sa première

expédition, & le presserent de venir mettre le comble à sa gloire & à leur bonheur, en sauvant Rouen, comme il avoit sauvé Paris. Cet homme sage, bien éloigné des idées gigantesques de Philippe II, qui disoit déjà *ma ville de Paris, mon royaume de France*, ne se prétoit qu'à regret à l'entreprise chimérique de son maître. Cependant, comme on risquoit tout à ne point approuver ce despote altier, il ramena une armée nouvelle en France: mais content d'avoir fait lever le siège de Rouen, & pris la petite ville de Caudebec où il fut blessé, il reprit aussitôt la route des Pays-Bas, où il mourut l'année suivante. Henri IV, après avoir inutilement poursuivi le duc de Parme, qui justifia dans ses marches la réputation qu'il avoit de l'un des plus grands capitaines de son siècle, vint boucher les avenues de Paris en prenant les villes circonvoisines, en établissant des gardes sur les grands chemins & sur les rivières.

Dans les provinces méridionales, le duc d'Epéron conserva au Roi la ville de Montauban, qui faisoit le boulevard principal de son parti dans ces contrées, & que le duc Scipion de Joyeuse avoit dessein de soumettre à la ligue. Joyeuse,

pour
import
devant
nage.
taqua d
vigoure
malheur
sa vate
emport
où il se

Des
du non
sonnés
étoit F
Toulou
comte
Ange,
choisi
Scipion
ville; il
convena
la conde
geoit. L
étoit fin
sains: il
ser à fi
cette pr
lui étoit
dans leq
loua sa

pour se frayer la route à cette conquête importante, étoit venu mettre le siège devant Villemure, petite ville du voisinage. D'Epéron ne délibéra point, l'attaqua dans son camp, le força malgré sa vigoureuse défense; & pour comble de malheur, Joyeuse digne, au moins pour sa valeur, d'une fin plus brillante, fut emporté par son cheval dans la rivière, où il se noya.

Des deux frères qui lui restoient seuls du nombre de sept, dont deux déjà moissonnés dans les champs de Coutras, l'un étoit François, cardinal-archevêque de Toulouse, & l'autre Henri, autrefois comte de Bouchage, & pour lors frère Ange, Capucin. Les Toulousains ayant choisi l'archevêque, pour succéder à Scipion, dans le gouvernement de leur ville; il refusa cette place, comme peu convenable à son caractère, à raison de la conduite des armées à quoi elle engageoit. Le nom de Joyeuse apparemment étoit singulièrement cher aux Toulousains: il leur vint en fantaisie de s'adresser à frère Ange, qui d'abord rejeta cette proposition, en alléguant qu'il ne lui étoit pas permis de quitter l'état saint dans lequel il avoit fait profession. On loua sa piété: mais quantité de théolo-

De Thou,
l. 103.
Descall.
Vie du P.
Ange.

giens & quelques évêques décidèrent, qu'il pouvoit en conscience quitter le cloître, après qu'on lui auroit obtenu la dispense de ses vœux, & même qu'il y étoit obligé sous peine de péché mortel, parce qu'il s'agissoit du salut de la religion. Ainsi quand, par le crédit du cardinal de Joyeuse, Rome eut accordé la dispense, on courut au couvent des Capucins, on en tira frère Ange, on l'amena au palais archiepiscopal; & là, aux acclamations d'une foule d'enthousiastes de tout état, cet homme à métamorphoses reprit par dévotion la cuirasse que la dévotion lui avoit déjà fait changer en froc, pour faire encore succéder par la suite le froc à la cuirasse. Il se borna d'abord à la partie militaire du gouvernement, dont le cardinal son frère se réserva la partie civile: dans la suite il gouverna seul cette province, & s'y montra constamment un des plus fermes piliers de la ligue.

Papebr, Le dix-sept mai de cette année 1592,
& Baill. mourut à Ville-real, au royaume de
ad 17 Valence en Espagne, S. Pascal Babylon,
Maii. religieux de l'ordre de S. François. Il
 étoit né sous le chaume, dans une campagne du diocèse de Siguença, & l'on y occupa sa jeunesse à garder les troupeaux

usqu'à
 lui insp
 genre
 monastè
 y servit
 quatre a
 l'habit d
 si vil a
 genre d'l
 qu'il fo
 gaire ;
 paisible
 ans qu'il
 de la p
 austérité
 humilité
 pres yeu
 à une sai
 tombeau
 La bulle
 canonisat
 assurance
 Saints.

L'année
 la congré
 dont l'in
 Cavaillon
 naire du
 de jeune
 fiante &

nsqu'à l'âge de vingt-deux ans, où Dieu lui inspira un saint attrait pour un autre genre de solitude. Il se retira dans un monastère de Cordeliers déchauffés: il y servit dans les plus bas offices pendant quatre ans, au bout desquels on lui donna l'habit de frère lai. C'est dans cet état, si vil aux yeux du siècle, que par un genre d'héroïsme d'autant plus admirable qu'il fournit moins à l'admiration vulgaire; c'est-à-dire par une persévérance paisible & invariable, durant vingt-huit ans qu'il vécut encore, dans la pratique de la pauvreté, dans la patience, des austérités les plus rigoureuses, & d'une humilité qui faisoit disparaître à ses propres yeux toutes ses vertus, il parvint à une sainteté, que le ciel fit éclater à son tombeau par une multitude de miracles. La bulle donnée par la suite pour sa canonisation, porte que c'est en toute assurance qu'on le place au nombre des Saints.

L'année suivante donna naissance à la congrégation de la doctrine chrétienne, dont l'instituteur fut César de Bus, né à Cavailon, d'une famille noble, originaire du Milanès. Après quelques écarts de jeunesse, César prit une conduite édifiante & très-réglée, se démit de plusieurs

bénéfices simples qu'il possédoit, & ne s'engagea dans la vie canoniale, sur la nomination de son évêque, que pour la convertir en une vie austère & pénitente. Quand il eut reçu l'ordre de la prêtrise, il montra un goût particulier pour catéchiser les fidèles, & principalement les pauvres. Sa manière judicieuse & méthodique s'accrédita, son zèle exemplaire lui attira des imitateurs; & bientôt il se vit à la tête d'un bon nombre d'ecclésiastiques laborieux. Il écrivit alors au Pape, pour faire approuver cette association; & Clément VIII renvoya l'affaire à Taurusio, archevêque d'Avignon. Ce prélat plein d'estime pour la vertu de César, & pour une institution dont les fruits étoient déjà célèbres dans toutes ces contrées, ne se borna point à l'approuver: il lui donna dans sa ville archiépiscopale, l'église de Sainte Praxède, d'où elle fut transférée par la suite dans celle de S. Jean le vieux. Taurusio ayant été fait cardinal, fit confirmer cinq ans après par le S. Siège cette nouvelle congrégation. Le pieux fondateur, sans rien relâcher de son application à instruire, perdit la vue treize à quatorze ans avant sa mort, qui arriva le jour de pâques, quinzième d'Avril 1607. Il a laissé des instructions

familien
 Cette
 à la co
 ques,
 un ord
 François
 trois p
 d'Avign
 Hier
 rents d
 Rome,
 cardinal
 Jean de
 avec pou
 rétr pron
 l'ajourne
 pour le p
 rompre
 point en
 France,
 des évêq
 étoit avec
 embarrass
 que, & t
 par rappo
 Penda
 rejetoit
 main, le
 de lieuten
 pressé viv

familières, qui sont encore recherchées. Cette congrégation fut unie par Paul V à la congrégation Italienne des Sommafques, puis rétablie par Innocent X en un ordre particulier, sous un général François. Elle se divise aujourd'hui en trois provinces, sous la dénomination d'Avignon, de Paris & de Toulouse.

Henri IV, nonobstant la dureté apparente de Clément VIII, avoit député à Rome, sous le nom des Catholiques, le cardinal de Gondi, & lui avoit adjoint Jean de Vivonne, marquis de Pisani, avec pouvoir de traiter en son nom. L'arrêt prononcé contre le bref du Pape, & l'ajournement de son légat n'étoient que pour le peuple: le Roi étoit si éloigné de rompre avec Rome, qu'il ne voulut point entendre à établir un patriarche en France, comme le lui avoient proposé bien des évêques, qui, au point où l'on étoit avec le S. Siège, se trouvoient fort embarrassés dans le régime ecclésiastique, & très-divisés de prétention, sur-tout par rapport à la collation des bénéfices.

Pendant ces négociations, que le Pape rejettoit publiquement & suivoit sous main, le duc de Maëenne, en qualité de lieutenant général du royaume, fut pressé vivement & comme forcé par les

Espagnols, de concert avec le légat peu fidèle aux instructions modérées du Pontife, d'assembler les Etats généraux, afin d'élire un Roi catholique. Ils s'assemblerent en effet, le vingt-six de Janvier 1593: mais ce qui sembloit devoir retarder au moins le triomphe du Roi, ne servit qu'à l'accélérer. Les Espagnols, sans plus se contraindre, proposèrent crument de déferer la couronne à l'infante Isabelle, fille du Roi Catholique; & avec la même hauteur, que si déjà le royaume eût été une de leurs provinces. Ils eurent même l'imprudence de faire connoître que le dessein de Philippe étoit de marier l'infante à l'archiduc Ernest, fils de l'Empereur; & par conséquent de mettre la France sous le joug de la maison d'Autriche. Matenne indigné leur répondit, qu'ils comptoient apparemment conduire les François, comme les peuples stupides de l'Inde; mais qu'il n'étoit pas encore temps de leur faire la loi; quant à lui du moins, que cette découverte étoit une bonne leçon, pour qu'il ne se mit jamais dans le cas de devenir leur sujet. Après un pareil accueil fait à leurs prétentions, il fallut bien les adoucir. Ils proposèrent alors de marier & de faire regner l'Infante avec le jeune duc de

Guise.

Guise. I
jamais p
même
enfin l
même la
sérieuser
pour fair
avec H
sentimen
sous une
lerent d
n'y eut
ce fougu
tête de
n'ouvrit
avec tra
révoquer
jusqu'à p
calomnie
Espagnol
cherchen
perfide. I
depuis d
d'autres m
males de
Espagnols
orgueilleu
& moi-m
bonne fo
& jusqu'a
Tome

Guise. Mais outre que Maïenne n'avoit jamais prétendu travailler pour un autre, même de ses proches, & qu'il sentoît enfin l'impossibilité de retenir pour lui-même la souveraine puissance; il songeoit sérieusement à tirer parti de sa position, pour faire un accommodement avantageux avec Henri IV. D'un autre côté, les sentimens François, au moment de passer sous une domination étrangère, se réveillèrent dans le cœur de la noblesse. Il n'y eut pas jusqu'à l'évêque de Senlis, ce fougueux zélateur qu'on avoit vu à la tête de la procession de la ligue, qui n'ouvrit aussi tôt les yeux, & ne s'écriât avec transport: Non, je ne puis plus révoquer en doute ce que j'avois regardé jusqu'à présent comme une imputation calomnieuse des hérétiques; non, les Espagnols, sous prétexte de religion, ne cherchent qu'à satisfaire leur ambition perfide. Eh quoi! la loi Salique, révérée depuis douze cens ans, souffre-t-elle d'autres maîtres en France, que des enfans mâles de la maison regnante? Si les Espagnols s'obstinent dans leurs desseins orgueilleux, ils auront pour ennemis, & moi-même, & tous les Catholiques de bonne foi. Le parlement séant à Paris, & jusqu'alors si timide, reprit tout son

ancien courage, rendit un arrêt pour empêcher d'élever sur le trône aucun étranger, & pour annuller tout ce qui se feroit à cette fin, comme contraire à la loi Salique & aux autres loix fondamentales du royaume.

Enfin l'assemblée dont les Espagnols attendoient l'empire de la France, ne produisit que la conférence tenue à Surenne entre les Catholiques des deux partis, & la satyre Ménippée, qui par le ridicule, si puissant sur l'esprit du François, porta peut-être un coup plus funeste à la ligue, que la valeur même de Henri IV. Deux prélats distingués par leur dextérité & leur éloquence, furent chargés de porter la parole à Surenne; savoir Renauld de Beaulne, archevêque de Bourges pour les royalistes, & Pierre d'Espinaac, archevêque de Lyon pour les ligueurs. L'archevêque de Bourges commença par un tableau frappant des maux dont gémissoit le royaume divisé, & conclut par la nécessité de sacrifier les haines, les préventions, tous les intérêts particuliers, & de se réunir sous l'autorité d'un même Roi. L'archevêque de Lyon, d'un style non moins pathétique, exalta tous les avantages de l'union: mais il ajouta qu'elle ne devoit être qu'entre

Cathol
sister s
la relig
Bourge
les esp
conver
répondi
amusoit
rances,
Ainsi la
article d
Seigneur
tionnés
jusqu'alo
des paro
critique
dans son
que chof
faisant.
vives inf
ques prio
s'opposer
de ceux-
appuyeren
Davy-d
grande est
même av
dès-lors
simples co
qu'il amen

Catholiques, & qu'elle ne pouvoit subsister sous un Roi hérétique, sans ruiner la religion. Là-dessus, l'archevêque de Bourges ne manqua point de faire valoir les espérances que le Roi donnoit de se convertir : à quoi l'archevêque de Lyon répondit, que depuis trop long-temps il amusoit les peuples par ces vaines espérances, pour qu'on pût s'y fier davantage. Ainsi la difficulté se réduisoit elle au seul article de la conversion du Roi. Les Seigneurs qui lui étoient les plus affectionnés lui représentèrent aussi-tôt, que jusqu'alors en effet il n'avoit donné que des paroles vagues; mais qu'au moment critique de voir créer un second Roi dans son royaume, il falloit enfin quelque chose de plus précis & de plus satisfaisant. Toute sa cour lui fit les plus vives instances. Les seigneurs Catholiques prioient les Calvinistes de ne point s'opposer au bien commun; & plusieurs de ceux-ci, loin de les contrarier, les appuyerent de leurs propres sollicitations.

Davy-du-Perron, savant aimable, en grande estime auprès du Roi, & qui lui-même avoit été Calviniste, commença dès-lors l'instruction du prince; par de simples conversations, il est vrai, mais qu'il amena insensiblement à des confé-

rences réglées, où l'on appela les évêques & les docteurs réputés les plus habiles, tant parmi les ligueurs que parmi les royalistes. Le légat & les Espagnols firent en vain les plus grands efforts, pour empêcher au moins ceux-là de s'y trouver. La crainte de voir périr la religion, étoit la seule chose qui eût assoupi dans le cœur des François leur amour pour le Roi: elle reprit une activité qui n'écouta plus rien, aux premiers pas qu'ils lui virent faire pour rentrer dans le sein de l'Eglise. La trêve qu'en même temps il accorda aux Parisiens, dans l'excès des maux qu'ils souffroient, réveilla tout leur attachement pour l'auguste maison qui leur donnoit moins des maîtres que des pères. Henri, libre de préventions, doué d'un esprit excellent & d'une franchise à jamais renommée, connu & confessa la vérité, aussi-tôt qu'il l'eut considérée avec attention. Sur les réponses données aux objections qu'il n'avoit pas laissé de faire, il remercia ingénument les évêques de lui avoir appris ce qu'il avoit ignoré jusques-là. mais quelle que soit la conviction de l'esprit, ajouta-t-il avec protestation, ce n'est qu'à la bonté & la puissance infinie de Dieu que je dois le changement de mon cœur.

Dans
les aff
nistre
conve
qu'on
Rome
leur d
salut
Pour
ne pe
Certe
portan
sûr: j
dence
L'abju
assigné
Juillet
Au
matin
suivi d
ronne
d'une
malgré
légat.
aumôn
caux,
de tou
grand
jeune
des fol

Dans le cours des conférences, auxquelles assistoient plusieurs docteurs ou ministres Calvinistes, du Perron ayant fait convenir Morlai, Rollet & Salettes, qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine: quoi! vous tombez d'accord, leur dit le Roi, qu'on peut faire son salut dans la religion des Catholiques? Pour eux au contraire, ils tiennent qu'on ne peut que se damner dans la vôtre. Certes, la matière est d'assez grande importance, pour s'attacher au parti le plus sûr: je ne vois pas même que la prudence permette d'en délibérer davantage. L'abjuration fut aussi-tôt résolue, & assignée au dimanche, vingt-cinq de Juillet, dans l'église de S. Denys.

Mém.
d'Aub.
gné.

Au jour marqué, le Roi se rendit le matin à la porte de l'église de l'abbaye, suivi des princes, des officiers de la couronne, des Seigneurs Catholiques, & d'une foule de peuple accourue de Paris, malgré les défenses & les censures du légat. L'archevêque de Bourges, grand aumônier de France, en habits pontificaux, attendoit à l'entrée, accompagné de tous les religieux de l'abbaye, d'un grand nombre de prélats, & même du jeune cardinal de Bourbon, désabusé des folles prétentions qu'il avoit eues à la

Mém. de
la Ligue,
t. 5. p.
403.

couronne. L'archevêque Jemanda au Roi, suivant le cérémonial, qui il étoit, & ce qu'il souhaitoit. Je suis, répondit-il, Henri Roi de France & de Navarre, qui désire d'être reçu dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Le voulez-vous sincèrement, reprit le prélat? Je le veux, & le souhaite de tout mon cœur, répondit le prince; & sur le champ s'étant mis à genoux, il fit en ces termes sa profession de foi: Je promets & jure, à la face du Dieu tout-puissant, de vivre & mourir dans la religion Catholique, Apostolique & Romaine, de la protéger & de la défendre au péril de ma vie, & je renonce à toutes les hérésies contraires à sa doctrine. Le Roi remit cette formule par écrit entre les mains de l'archevêque, qui à voix haute lui donna l'absolution des censures encourues pour l'hérésie qu'il avoit jusques-là professée. A l'instant, toute l'assemblée se mit à bénir Dieu, & à crier, *vive le Roi*, avec des transports & une ivresse de joie que l'adulation ne fut jamais contrefaire. Il fut conduit de là au grand autel, où après l'avoir baissé & fait le signe de la croix, il réitéra son serment sur les saints évangiles; puis sous un pavillon dressé derrière l'autel,

il fit sa
tandis
s'être
avec un
plaire,
vation
pieusem
même j
dre grac
les tom
la Fran
bonheur
Il par
les chef
ligue. Il
ne comb
ils n'avo
lique, a
prince q
la religio
que ses
ne perm
marche
pocrisie,
chise gé
tère. Ce
putation
ne s'eff
dans les
Paris. Je

il fit sa confession secrète à l'archevêque, tandis qu'on chantoit le *Te Deum*. Après s'être confessé, il entendit la grande messe, avec une modestie & une dévotion exemplaire, qui parut encore redoubler à l'élevation de la sainte hostie. Il assista aussi pieusement à tous les autres offices; & le même jour, il alla à Montmartre rendre grace à Dieu de sa conversion, sur les tombeaux des saints martyrs, dont la France tenoit la foi qu'il avoit le bonheur de recouvrer.

Il parut bien alors quel esprit animoit les chefs & tous les arcs-boutans de la ligue. Ils avoient toujours protesté qu'ils ne combattoient que pour la religion, & ils n'avoient demandé qu'un Roi Catholique, afin de la mettre en sûreté. Le prince qu'ils rejetoient avoit enfin repris la religion de ses pères, dans le temps que ses armes prospérant de tous côtés, ne permettoient pas d'attribuer sa démarche à la crainte, encore moins à l'hypocrisie, d'ailleurs si opposée à la franchise généralement connue de son caractère. Cependant il n'y eut point d'imputations en ce genre dont les ligueurs ne s'efforçassent de le noircir, jusques dans les chaires des meilleures églises de Paris. Jean Boucher, entre autres, ne

trouvant point que sa paroisse de S. Benoît fût un champ assez vaste, prononça dans l'église de S. Meri, pendant neuf jours consécutifs, des déclamations que nous avons encore, & qui affirmoient, dans le style outrageant de la ligue, que la conversion du Béarnois n'étoit que le jeu d'une hypocrisie infernale. Mais ce genre de calomnie prenant mal, il fallut recourir à d'autres manœuvres. Suivant les principes du légat, ou des Espagnols qui le régissoient à leur gré, on répandit parmi le peuple, que la conversion du Navarrois, hérétique endurci, fauteur, défenseur & chef déclaré des hérétiques, mais sur-tout comme hérétique relaps; que sa conversion, quelle qu'elle fût, le rendoit radicalement & irrémédiablement incapable de porter la couronne; qu'il ne pouvoit même être absous en aucune manière, sinon par le Souverain Pontife; que l'absolution des évêques étoit de toute nullité; & que ceux qui s'attachoient à ce Roi prétendu, demeuroient tous sous l'anathème de l'Eglise.

Dans l'absolution donnée au Roi, l'archevêque de Bourges, de concert avec les autres prélats, avoit mis cette clause, *sauf l'autorité du S. Siège apo-*

stolique
 pressant
 de ne p
 qu'on a
 somptiv
 énoncer
 temps d
 dience
 il chois
 ambassa
 pas tou
 Rome p
 par les
 même, p
 l'accès d
 précéder
 qu'il chan
 les sentim
 pouvoit
 prélats &
 gnirent
 santes de
 aucun or
 régularité
 que la r
 négociati
 Henri IV
 long-tem
 royaume.
 Au mo

folique, pour donner à entendre qu'une pressante nécessité avoit mis dans le cas de ne pas suivre les règles ordinaires, & qu'on avoit agi sur une permission présumptive, qu'on se proposoit de faire énoncer. Le Roi avoit promis en même temps d'envoyer une ambassade d'obédience à Rome. Dès qu'il eut abjuré, il choisit le duc de Nevers pour son ambassadeur: mais comme il n'ignoroit pas toutes les manœuvres pratiquées à Rome par les restes furieux de la ligue, par les Espagnols, par des Calvinistes même, pour fermer à son ambassadeur l'accès de la chaire pontificale; il le fit précéder par un agent moins remarquable, qu'il chargea d'une lettre remplie de tous les sentimens de foi & d'obéissance que pouvoit désirer le vicaire de J. C. Les prélats & les docteurs royalistes y joignirent des lettres également satisfaisantes de leur part, afin de ne laisser aucun ombrage sur leur foi, ni sur la régularité même de leur conduite, autant que la nécessité l'avoit permis. Cette négociation causa autant de soucis à Henri IV, & l'occupa presque aussi long-temps, que la réduction de son royaume.

Au moins la Provence d'un côté, &

de l'autre presque toute la Picardie, les villes de Meaux, d'Orléans, de Bourges, de Lyon, grand nombre de seigneurs, & Paris même se soumirent beaucoup plus tôt à sa puissance. Mais avant la soumission de la capitale, Henri imprima un nouveau degré de respect à ce peuple religieux, en se faisant imprimer à lui-même le caractère sacré de Point du Seigneur. Comme la ville de Rheims, asservie depuis long-temps aux princes Lorrains, étoit encore sous la puissance des ligueurs, il se fit sacrer dans la ville de Chartres; & au lieu de la sainte ampoule qui se conserve à Rheims, on se servit de celle de Tours ou de Marmoutier, qu'on disoit également avoir été apportée du ciel, du temps de S. Martin, qu'elle guérit d'une blessure dangereuse.

Le duc de Maïenne ayant ôté le gouvernement de Paris au comte de Belin, devenu suspect, l'avoit donné au comte de Brissac, qui avoit été jusques-là un des plus déterminés ligueurs. Mais Brissac voyant le Roi catholique & sacré, ne songea plus qu'à tirer parti de sa place, en s'accommodant avec un Roi, qui étoit tout ce qu'on avoit désiré. Tandis que Maïenne, sous prétexte de re-

cevoir
nouveau
dre sa
de sa m
ses con
sures a
choisis
entre le
sortir u
prétexte
de Pal
quatre
dans la
entrent
en ord
obstacle
la tête d
Un seul
de résiste
les autre
tieux se
leurs ma
aussi-tôt
au milieu
même,
on trava
fut aussi
eût été q
Le Ro
avoit inv

cevoir sur la frontière de Lorraine un nouveau secours d'Espagnols, alloit prendre la résolution dernière avec les princes de sa maison; le nouveau gouverneur fit ses conditions avec le Roi, prit ses mesures avec les capitaines de quartier, choisit depuis le châtimant des Seize entre les bourgeois les plus estimés, fit sortir une partie de la garnison, sous prétexte d'aller enlever un convoi parti de Paléseau; & le 22 mars 1594, à quatre heures du matin, il introduisit dans la ville les troupes du Roi. Elles entrent en silence, parcourent les rues en ordre de bataille, s'emparent sans obstacle, des places, des carrefours, de la tête des ponts, & des deux châtelets. Un seul corps de garde Espagnol fit mine de résister, & fut haché sur le champ; les autres se dissipèrent: tous les factieux se renfermerent tremblans dans leurs maisons. Pour le Roi, il se regarda aussi-tôt & se comporta, comme un père au milieu de ses enfans. Ce jour-là même, les boutiques furent ouvertes, on travailla, ou l'on se réjouit; & Paris fut aussi tranquille, que si jamais il n'y eût été question d'hostilités.

Le Roi, à son entrée dans la ville, avoit invité le légat du Pape à le venir

voir : sur le refus de ce prélat, il le fit reconduire en sûreté & avec honneur. Les troupes Espagnoles, avec l'ambassadeur de cette nation, fortirent aussi le même jour, avec les honneurs de la guerre, que le comte de Brissac avoit stipulés pour elles. Le Roi les alla voir passer; & comme elles défiloiēt devant lui, ce prince, à qui tout le sérieux des affaires n'ôtoit rien de sa liberté d'esprit, ni de la gaîté de son humeur, leur dit en riant : Messieurs, saluez de ma part le Roi votre maître; mais dites-lui bien de n'y plus revenir. En quelques jours, les plus hardis ligueurs vinrent à la soumission. La faculté de théologie donna l'exemple, en rétractant les décrets que lui avoit dictés le vertige du temps. Toutefois Charles de Pellevé, créature de la maison de Lorraine qui l'avoit poussé jusqu'au cardinalat, donna tout au contraire un triste exemple de l'excès où peuvent aller le dépit & la prévention du fanatisme. Il étoit malade à Paris, lorsqu'on vint lui dire que le Roi étoit maître de la ville. Il entra dans une agitation si violente, qu'il en perdit la raison sur le champ, & la vie peu de jours après. Le jeune cardinal de Bourbon, fils de Louis prince de Condé, ayant

Mém. de
l'Etoile, t.
2. p. 204.
Giacon. tt
3 p. 104.

eu le
temps
étoit r
la con
espéran
il s'en
dant,
du cha
places.
Rouen
plia so
ques n
villes,
extrém
les plu
en exc
rent le
glorieu
de gran
y eut e
Non s
général
digna le
d'honné
point d
constan
faifance
ne renc
Il se
qui pen

eu le même fort presque dans le même temps, on ne manqua pas de dire qu'il étoit mort aussi de chagrin, parce que la conversion de Henri IV lui ôtoit toute espérance de monter sur le trône, comme il s'en étoit véritablement flatté. Cependant, les gouverneurs de la Bastille & du château de Vincennes remirent ces places. Villars-Branças, gouverneur de Rouen, ne tarda point à les imiter. Laon pla sous les armes de Henri. En quelques mois, presque toutes les bonnes villes, les provinces entières jusqu'aux extrémités du royaume, & les seigneurs les plus jaloux de la souveraineté, sans en excepter le duc de Guise, reconnurent leur maître. Conquête d'autant plus glorieuse à Henri, aussi bien que le titre de grand qu'il reçut alors, que sa bonté y eut encore plus de part que sa valeur. Non seulement il accorda un pardon général pour tout le passé, mais il prodigua les charges lucratives & les rangs d'honneur à ses anciens ennemis, au point d'exciter les murmures de ses amis constans. Jamais il n'exerça tant la bienfaisance, qu'au moment où sa vengeance ne rencontroit plus d'obstacles.

Il se trouva néanmoins un monstre, qui pensa replonger la France dans l'a-

bime de calamités, dont ce bon prince la faisoit à peine sortir. Le Roi, arrivé depuis peu de Picardie, fut blessé d'un coup de couteau, par Jean Châtel, fils d'un marchand drapier de Paris. Heureusement, Henri toujours humain se baïsoit dans ce moment, pour relever deux officiers qui s'étoient jetés à ses genoux. Le coup dirigé à la gorge, porta sur la bouche, & cassa une dent, qui prévint une blessure plus dangereuse. Déjà Pierre Barrière, sans autre motif connu que le fanatisme du temps, avoit résolu le même parricide : mais dénoncé par un Jacobin, il avoit été pris & puni, avant de procéder à la consommation de son crime. On interrogea plus rigoureusement Châtel ; il fut appliqué à d'affreuses tortures, & dit simplement qu'il avoit étudié trois ans chez les Jésuites, & qu'il leur avoit ouï dire, ainsi qu'à bien d'autres prêtres & religieux, qu'on devoit défendre la religion en toute manière, contre l'impiété des tyrans. On envoya des commissaires visiter leur collège : on trouva dans la chambre du père Guignard leur bibliothécaire, des écrits injurieux au Roi, & sur-tout à la mémoire de son prédécesseur. Le bibliothécaire mis entre les mains de la justice,

repré-
 amnisti
 coupab
 qu'il de
 Guigna
 du roy
 quelque
 égard.
 sensible
 d'Offat
 cour de
 s'il y
 eux, i
 qu'il ét
 raison,
 quelque
 pagnie
 qui alo
 pour la
 le S. S
 Et c
 les Cap
 treux,
 avoient
 le Roi
 fiée à
 montra
 pouvoi
 pour o
 pas di

représenta inutilement qu'il y avoit une amnistie générale. Toujours il demeurait coupable, pour avoir conservé des écrits qu'il devoit brûler. Châtel fut écartelé, Guignard pendu, & les Jésuites chassés du royaume, à l'exception du ressort de quelques parlemens mieux disposés à leur égard. Le Pape se montra extrêmement sensible à leur désastre, & dit à Arnaud d'Offat, agent de la Reine douairière en cour de Rome & depuis cardinal, que s'il y avoit quelques coupables parmi eux, il étoit juste de les punir; mais qu'il étoit contraire à l'équité & à toute raison, de faire retomber la faute de quelques particuliers sur toute une compagnie qui méritoit bien de l'Eglise, & qui alors même s'employoit vivement pour la réconciliation du Roi Henri avec le S. Siège.

Et comme on vouloit encore chasser les Capucins, les Minimes & les Chartreux, qui, aussi bien que les Jésuites, avoient demandé, avant de reconnoître le Roi, que son absolution eût été ratifiée à Rome; le Pontife ajouta, qu'en montrant ainsi tout ce que les Huguenots pouvoient en France, on s'y prenoit mal pour obtenir cette absolution. On ne peut pas dissimuler que les Jésuites, unique-

15e. Lettre du Cardinal d'Offat à Viller. t. 1. p. 372.

ment attentifs au danger d'un schisme, n'aient porté trop loin, ou, pour mieux dire, n'aient étendu à trop d'objets leur attachement pour la chaire qui est le centre de l'unité. On ne justifiera jamais, ni les mauvais procédés qu'eurent plusieurs d'entre eux contre leur confrère Edmond Auger, parce que ce génie supérieur sentoit & s'efforçoit de faire sentir au Roi Henri III, dont il étoit confesseur, tout ce qu'un zèle de faction ; c'est-à-dire tout ce que la ligue pouvoit avoir de funeste ; ni l'assistance de maîtres sensés & savans, avec leurs disciples, à des processions armées ; ni l'activité cabaleuse du père Claude Matthieu, tantôt à Rome, tantôt à Paris, & colporteur si assidu de suppliques séditieuses, ou de rescrits subreptices, qu'il fut surnommé le courrier de la ligue. Temps à jamais déplorable, où un vertige universel avoit étourdi toute la nation ! Et quel fut, entre les compagnies mêmes les plus honorées, quel fut au moins le corps nombreux à qui l'on n'eut rien à reprocher, & qui en même temps néanmoins ne se soit rendu recommandable dans plusieurs de ses membres ? Si l'on vit dans l'ordre de Saint Dominique un Jacques Clément, & un Ed-

mond Bo
Clément ;
père Sérap
tain, un
vertu, qu
ricide de
tière si aff
venus tou
alors, &
velie dans
grand He
tir jusqu'à

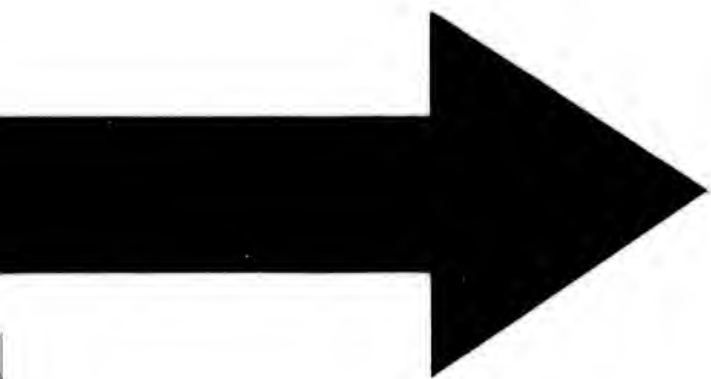
La Rei
amie zélé
de chagri
sein de l'
leur, lui
de tristess
nouvelle !
faire aujou
quel siècle
pouvez-vo
d'une par
vous pas
vous a f
par sa to
meilleur e
tion meill
m'offrez
je fais de

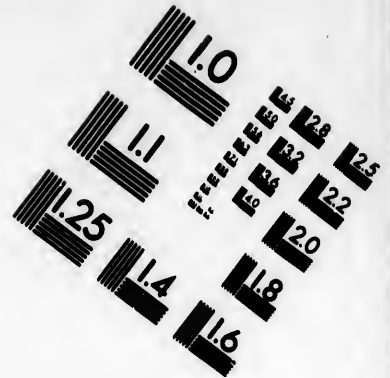
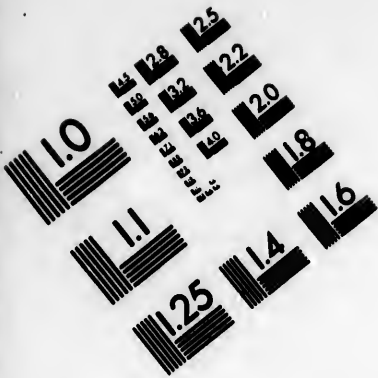
mond Bourgoin, prieur & instigateur de Clément; on y trouva aussi, dans le père Séraphim Bianchi, quoiqu'ultramontain, un homme plein de sens & de vertu, qui déroba le Roi à la main paricide de Barrière. Mais quittons une matière si affligeante pour les François, devenus tout différens de ce qu'ils étoient alors, & laissons-la pour toujours ensevelie dans l'obscurité profonde, où le grand Henri lui-même en voulut anéantir jusqu'à la mémoire.

La Reine d'Angleterre, Elisabeth, son amie zélée, n'apprit pas sans beaucoup de chagrin, qu'il étoit rentré dans le sein de l'Eglise. Quelle cuisante douleur, lui écrivit-elle, quel accablement de tristesse n'ai-je pas ressenti à cette nouvelle! Bon Dieu! quelle foi peut-on faire aujourd'hui sur les hommes! & dans quel siècle étonnant vivons-nous! Mais pouvez-vous attendre une bonne issue, d'une pareille démarche? Ne craignez-vous pas d'être abandonné de celui qui vous a soutenu si visiblement jusqu'ici par sa toute-puissance? J'espère qu'un meilleur esprit vous inspirera une résolution meilleure. Quant à l'amitié que vous m'offrez comme à votre bonne sœur, je fais de mon propre cœur que je l'ai

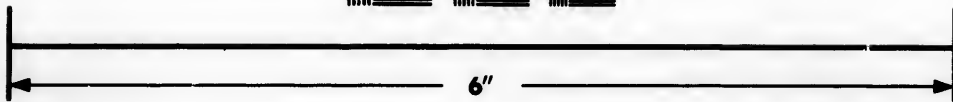
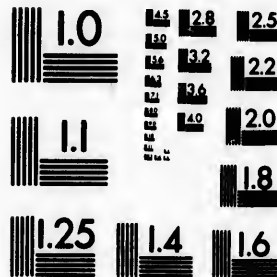
Cambd.
Annal.
regn. Elis.
ad an.
1593.







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ES 28 25
EE 32
ES 22
20
18

11
01
10

méritée; & je ne m'en repens pas : mais je ne puis plus être votre sœur de père, depuis que vous en avez adopté un qui ne m'ôtera jamais rien de mes sentimens pour celui que Dieu me connoît. La lettre étoit signée en ces termes : *Votre bonne sœur à la vieille mode, & nullement à la nouvelle, Elisabeth.* Henri ne fut pas étonné d'une saillie d'humeur, à laquelle il s'étoit attendu. L'étrange zélatrice, de son côté, ne laissa pas de conclure avec lui, assez peu de temps après, une alliance offensive & défensive.

Les Espagnols brouilloient sans cesse, dans les isles Britanniques. Toujours amusé par le fantôme de la monarchie universelle, Phillippe II, en opprimant la France, cherchoit encore à introduire ses armées en Ecosse, au moyen des troubles, pour envahir d'abord ce royaume, & de là revenir sur celui d'Angleterre. Il y employa, comme en France, le motif de la religion; & l'on échauffa les têtes de ces remuans insulaires, par l'espérance de voir bientôt sur leurs côtes

une flotte redoutable. Des catholiques séduits répandirent dans le public, un ouvrage qui attaquoit les droits du Roi d'Ecosse à la couronne d'Angleterre, & qui excitoit à élire un Roi, ou plutôt

une
posoi
qu'on
Fran
du fa
rant
accu
la no
la reli
furent
d'emp
fin l'o
son m
fort
d'une
toit e
l'atten
Bothu
& les
Hunth
dre les
fouver
blables
traite
bales,
tirer u
catholi
à la so
des loi
Pen

une Reine catholique ; puisqu'on y proposoit nommément cette infante Isabelle qu'on avoit déjà prétendu faire Reine de France, & qu'ici l'on faisoit descendre du fameux Guillaume le bâtard, conquérant de l'Angleterre. Des prêtres furent accusés de conspirer avec une partie de la noblesse d'Ecosse, pour la défense de la religion. Les historiens Anglicans assurent même que le projet fut formé d'empoisonner Elisabeth, & qu'à cette fin l'on proposa cinquante mille écus à son médecin le juif Lopez. Imputation fort suspecte sans doute, sous le regne d'une persécutrice, à qui la fiction coûtoit encore moins que le sang : mais l'attentat réitéré du turbulent comte de Bothwell contre la vie du Roi d'Ecosse, & ses complots avec les comtes de Huntley, d'Argus & d'Evros pour perdre les Ecossois les plus attachés à leur souverain, furent du moins assez vraisemblables pour le faire déclarer par les États traître à la patrie. Tout l'effet de ces cabales, vraies ou controuvées, fut d'attirer un redoublement de persécution aux catholiques d'Angleterre, & de porter, à la sollicitation impérieuse d'Elisabeth, des loix très-sévères contre ceux d'Ecosse.

Pendant que l'on consommoit ainsi la

ruine de l'Eglise Britannique, mourut à Rome le cardinal Guillaume Alain, l'un de ses derniers ornemens, & de ses plus zélés défenseurs. Il étoit né à Lancaſtre, d'une famille illuſtre & opulente; mais il aima mieux, comme il le diſoit lui-même, vivre dans l'indigence hors de ſa patrie, que d'y jouir d'une abondance funeſte à ſa religion. Toujours appliqué néanmoins à maintenir ſes compatriotes dans la foi de leurs pères, à Louvain, à Rheims, à Rome, qu'il habita ſucceſſivement, il fit bâtir & gouverna des ſéminaires nombreux, où il n'omit rien pour établir ſolidement dans la foi & la piété les jeunes Anglois qui, à ſon exemple, préféroient la religion à la fortune. Ce furent-là, pour ainſi dire, autant de pépinières d'apôtres, de confeſſeurs, de martyrs intrépides, que ni les priſons, ni les tortures, ni la peine de mort n'empêchèrent jamais de lever les derniers germes de la foi dans leur nation, qui eſt redevable à leurs ſoins du peu qu'elle en conſerve. Alain dont la doctrine égaloit la vertu, fut auſſi employé, avec le ſavant Bellarmine & le cardinal Colonne, à la réviſion de la bible ſelon la vulgate, imprimée par ordre de Sixte V, & revue par les ſoins de Clément VIII.

Le
ſuivan
S. P
congr
premi
vant,
perpét
lui les
les tro
d'age
l'avoit
malgr
ment
Il fit
nius,
les an
cette
pour
avec
Aſſez
ante
écrit.
l'évan
rité,
lieu
Ce
ment
pour
ſtatut
Grég

Le jour de la Fête-Dieu de l'année suivante 1595, mourut aussi à Rome S. Philippe de Neri, fondateur de la congrégation Italienne de l'Oratoire. Au premier chapitre tenu huit ans auparavant, on l'avoit élu supérieur général & perpétuel; en arrêtant néanmoins qu'après lui les généraux seroient renouvelés tous les trois ans: mais quatre-vingts années d'âge & des infirmités considérables l'avoient engagé à se démettre en 1592, malgré tous les efforts que fit unanimement la congrégation pour l'en détourner. Il fit mettre en sa place le savant Baronius, qu'il avoit déjà engagé à composer les annales de l'Eglise, & qui ne quitta cette dignité, au terme des statuts, que pour être honoré de celle de cardinal, avec Taurusius, autre père de l'oratoire. Assez long-temps, cette institution édifiante n'avoit eu aucun règlement par écrit, bornée à la pratique des vertus de l'évangile, & principalement de la charité, que le saint instituteur disoit tenir lieu de toutes les règles.

Cependant le nombre des pères augmentant chaque jour; à leur prière, & pour l'uniformité, le saint dressa des statuts & des constitutions, que le Pape Grégoire XIII confirma: mais conservant

Gallon.
Vit. S.
Phil. Ner.
Baill. ad
26. Mail.

Inst.
Congr.
Orat. c)
l. n. 4.
&c.

toujours son goût dominant pour la noble impulsion de la charité évangélique, il posa pour fondement, qu'on ne feroit jamais de vœux dans sa congrégation, quand même ceux qui pourroient par la fuite proposer d'en faire surpasseroient les autres en nombre. Un autre statut, également opposé à l'esprit de la plupart des congrégations qui ne pensent qu'à s'étendre, c'est qu'il n'y aura qu'une seule maison de l'Oratoire à Rome, & qu'elle ne se chargera du gouvernement d'aucune autre. On veut que celles qui se formeront dans les lieux divers, se reglent sur celle-ci; mais qu'elles se gouvernent chacune séparément, en sorte qu'elles fassent autant de corps indépendans les uns des autres. Il y eut néanmoins par la suite une exception pour le chef-lieu; c'est-à-dire pour la maison de Rome, qui a trois maisons unies, celles de Naples, de Lanciano & de San-Severino. Son gouvernement est composé d'un supérieur-général, qu'on nomme Père, & de quatre prêtres assistans. Le supérieur doit avoir au moins quarante ans, & quinze ans de congrégation. Il est élu à la pluralité des voix, par les prêtres de la maison, qui y ont demeuré dix ans. A l'égard des sujets, on n'y en

admet
ans,
Quand
réputé
Alors
des sa
deux
de cor
sistent
l'étude
tres, &
qu'ils n
dans le
institute
contem
y passio
quefois
riens d
suite. I
tions in
vailler
salut d
cusé de
& de s
tant il
vertus
défendi
ministèr
mit ave
la moi

admet point avant l'âge de vingt-deux ans, ni après celui de quarante-cinq. Quand ils y en ont passé trois, ils sont réputés membres de la congrégation. Alors on ne peut les renvoyer que pour des fautes grièves, jugées telles par les deux tiers des prêtres qui ont dix ans de congrégation. Leurs fonctions consistent dans l'assiduité à la prière, dans l'étude & la méditation des saintes lettres, & dans l'instruction des peuples, qu'ils rassemblent chaque jour pour cela dans leurs oratoires ou églises. Le pieux instituteur avoit tant d'attrait pour la contemplation des choses éternelles, qu'il y passoit des journées entières, & quelquefois, à ce que racontent les historiens de sa vie, des quarante heures de suite. Il n'interrompoit ses communications intimes avec Dieu, que pour travailler au bien de son ordre, ou au salut des peuples. Il fut néanmoins accusé de tenir des assemblées suspectes, & de semer des nouveautés pernicieuses; tant il est nécessaire que les plus pures vertus soient toujours épurées. On lui défendit de prêcher, on lui interdit le ministère de la confession; & il se soumit avec une humilité, qui ne fut pas la moindre preuve de son innocence.

Il étoit généralement regardé comme un saint, quand il mourut; & les miracles éclatans qui s'opérent aussitôt après, changèrent la présomption en certitude & en vénération publique. On commença sous le pontificat même de Clément VIII à procéder à sa canonisation, qui fut terminée sous Grégoire XV. Nous avons trois histoires de sa vie, où il seroit à souhaiter qu'on eût moins inséré de choses extraordinaires, & sur-tout de ces particularités tellement secrètes de leur nature, qu'il est comme impossible d'en administrer des preuves satisfaisantes. Tout le monde révère la sainteté; mais la simplicité n'est pas goûtée de tout le monde.

Après deux ans de catholicité & de négociation de la part du Roi Henri IV en cour de Rome, Clément VIII enfin ne doutoit plus que ce prince ne fût véritablement converti. Ce Pontife avoit refusé l'ambassade de Henri, comme d'un souverain qu'il ne reconnoissoit pas, & avoit toujours traité le duc de Nevers, sous le personnage d'ambassadeur, avec une dureté apparente; quoiqu'il l'accueillit avec bonté, & l'eût même entendu bien des fois sur l'objet de sa commission, mais comme simple particulier.

II

Il ne
du te
Espag
obstac
conno
le car
qui en
avoit
dont
pagno
mé p
pour
pour
de cet
dit d'
Villero
cardina
suadé
suite,
de To
service
Paris.
percer
pour le
comme
que m
la Fran
grand
sans Pa
cathol
To

Il ne prétendoit que l'éprouver, & gagner du temps pour déconcerter la cabale Espagnole, qui faisoit le plus grand obstacle à la réconciliation du Roi. On connoissoit cette disposition du Pape, par le cardinal Tolet, le premier des Jésuites qui eût été élevé au cardinalat, & qui avoit la confiance du Pape Clément, dont il tenoit cette dignité. Quoiqu'Espagnol de naissance, ce prélat aussi renommé pour sa droiture & sa probité que pour ses lumières, se montra fort zélé pour le Roi Henri, dans tout le cours de cette affaire. Après Dieu & Clément, dit d'Ossat dans une de ses lettres à Villeroi, le Roi doit son absolution au cardinal Tolet. Ce prince en fut si persuadé & si reconnoissant, que dans la suite, aussi-tôt qu'il eut appris la mort de Tolet, il fit célébrer pour lui un service solennel dans la cathédrale de Paris. Clément VIII lui-même vouloit percer en mille rencontres son penchant pour le Roi. Quand on lui demandoit, comme il arrivoit journellement, quelque marque nouvelle de sévérité contre la France; le feu, répondoit-il, est assez grand dans ce malheureux royaume, sans l'allumer d'avantage; & que le Roi catholique ne fait-il un si bon usage de

ses armées, que celles de l'Eglise ne lui soient pas nécessaires. Le duc de Nevers sortit cependant de Rome, sans avoir été reconnu pour ambassadeur ; mais il ne manqua point de rapporter au Roi, dans le style d'un militaire piqué, que le vrai moyen d'obtenir son absolution, étoit de prendre des villes, & de gagner des batailles.

En effet, quand le Roi, après tant d'autres succès, se fut rendu maître de sa capitale, presque tous les obstacles parurent levés. Jusques-là, d'Offat peu célèbre encore, & agent secret seulement, avoit entretenu la négociation, tantôt avec le cardinal Tolet, tantôt avec le S. Père en des audiences privées. Il détruisoit les calomnies & les nouvelles avantageuses des ligueurs, il répandoit à propos les véritables : pour tout dire en deux mots, ce pauvre orphelin de Gascogne, laissé à l'âge de neuf ans, sans père, sans mère, sans bien, commença dès cette première entreprise à mériter la réputation d'un négociateur qui ne fit jamais une fautive démarche, & qui fut allier dans un degré éminent la probité avec la politique, dont ses lettres sont un chef-d'œuvre. L'affaire n'avançant point à son gré, il s'entendit

avec
vier
un d
l'on
rend
Clém
de fu
qu'on
Franc
vier,
gleter
ment
Franc
qui a
sur lu
Her
& se
ses pr
gion
détail
pour
& dan
sur to
le Roi
Gondi
de Ro
Hugue
regardé
parce
d'enfan

avec l'auditeur de Rote, Séraphin Olivier, dévoté à la France. Olivier étoit un de ces hommes à bons mots, à qui l'on permet de tout dire, & qui s'étoit rendu singulièrement agréable au Pape, Clément qui le traitoit avec beaucoup de familiarité, lui demanda un jour ce qu'on disoit à Rome des troubles de France. On dit, répliqua librement Olivier, que Clément VII a perdu l'Angleterre par sa précipitation, & que Clément VIII par ses lenteurs perdra la France. Cette parole, adressée à un Pape qui aimoit véritablement la religion, fit sur lui le plus grand effet.

Henri IV savoit tout ce qui se faisoit & se disoit à Rome; il y fit renouveler ses protestations d'attachement à la religion catholique, & fournit quelque détail des mouvemens qu'il se donnoit pour la rétablir dans tous ses droits, & dans une pleine sûreté. Ce qui plut sur toute chose au S. Père, c'est que le Roi, à la persuasion du cardinal des Gondi, très-bien initié dans les affaires de Rome, avoit retiré des mains des Huguenots le jeune prince de Condé, regardé comme l'héritier de la couronne, parce que le Roi n'avoit point encore d'enfant. Le Pape enchanté de ces

nouvelles, prit sans plus délibérer la résolution de conclure, & chargea d'Ossat de mander à son maître, qu'il pouvoit envoyer à Rome ses représentans. Le Roi fit partir du Perron, avec ordre de se joindre à d'Ossat, & de traiter en commun tout ce qui regardoit cette affaire.

Le Pape cependant craignoit encore d'offenser le dangereux Philippe II, dont la plupart des cardinaux étoient créatures; leurs cabales soutenues par un prince tout-puissant en Italie, & presque en Europe, pouvant lui susciter à lui-même les plus terribles affaires. Pour qu'au moins Philippe n'eût pas à se plaindre qu'on eût méprisé ses raisons sans les avoir entendues, Clément lui dépêcha un cardinal, & le fit prier de ne point s'opposer à la réconciliation du Roi de France avec le S. Siège, en cas que le consistoire, au jugement duquel il étoit résolu de soumettre absolument cette affaire, y donnât son approbation à la pluralité des voix. Le Roi d'Espagne assuré par son ambassadeur en cour de Rome, que la très-grande partie des cardinaux opineroient indubitablement selon ses vues, craignit de faire un personnage trop visiblement odieux, &

ne
pas
que
prit
qu'à
Pont
la ré
conve
en m
cette
cune
ter c
rendo
fort b
avec l
vant d
que c
trouvé
avoit
stoire,
osa ré
ques
bouch
l'absolu
Il ne
sous le
les rég
Perron
ambass
difficul

ne refusa point; mais il ne consentit pas non plus, afin de se ménager quelque subterfuge, à tout événement: il prit le parti de traîner sa réponse, jusqu'à ce que l'affaire eût été décidée. Le Pontife attend le temps nécessaire pour la réponse, & ne recevant rien, il convoque le consistoire; mais il déclare en même temps, que l'importance de cette matière exige plus d'attention qu'aucune autre, & qu'il veut pour cela écouter chaque cardinal en particulier. Il se rendoit ainsi maître des suffrages, sentant fort bien que peu d'opinans, tête à tête avec lui, oseroient le contredire, & pouvant d'ailleurs ne rapporter de leurs avis que ce qu'il jugeroit à propos. Ayant trouvé dans les cardinaux la docilité qu'il avoit prévue, il tint aussitôt le consistoire, où néanmoins le cardinal Colonne osa réclamer: mais le Pontife, en quelques paroles fort sèches, lui ferma la bouche, & conclut incontinent à donner l'absolution.

Il ne s'agissoit plus que des conditions sous lesquelles on la donneroit: le Pape les régla aussi en particulier, avec du Perron & d'Offat, nommés à cet effet ambassadeurs de Henri. La plus grande difficulté qu'ils éprouverent, fut pour

maintenir la monarchie dans toute l'indépendance dont elle jouissoit depuis son établissement. Quelques ministres du Pape y voulurent donner atteinte, par des clauses propres à faire entendre que Henri ne regnoit qu'en vertu de son absolution : mais les ambassadeurs se montrant intraitables sur cet article, on l'abandonna. On exigea aussi la publication pure & simple du concile de Trente : ils ne s'engagerent qu'à la publication de ce qui s'accordoit avec nos maximes. Du reste, ils promirent que le Roi protégeroit l'Eglise & le clergé ; qu'il ne nommeroit aux bénéfices que des personnes d'une foi non suspecte ; qu'il révoqueroit les libéralités faites aux dépens de l'Eglise ; qu'il ratifieroit tous ces engagemens entre les mains d'un légat, qui seroit envoyé dans le royaume ; qu'il notifieroit publiquement à tous les princes catholiques la résolution où il étoit de vivre & mourir dans leur religion ; & pour œuvres satisfactoires, que tous les jours il entendroit la messe, & réciteroit plusieurs prières qu'on spécifia ; qu'il s'approcheroit au moins quatre fois l'an des sacremens de pénitence & d'Eucharistie, & qu'il bâtiroit des monastères en différentes provinces du royaume. On

dit q
fit pr
suites
To
l'abso
ordina
de l'a
Pierre
on av
au m
plaça
de tou
Rome
& deu
damme
des év
la con
des m
infinité
états.
Perron
puis se
du Sou
plique
exhiber
procura
toutes
évangile
la foi,
mens d

dit que, par un article secret, on lui fit promettre encore de rappeler les Jésuites.

Tout étant convenu, la cérémonie de l'absolution se fit avec un appareil extraordinaire, le dix-septième de septembre de l'année 1595. Devant l'église de S. Pierre, dont les portes étoient fermées, on avoit dressé une estrade spacieuse; & au milieu de l'estrade, un trône où se plaça le Souverain Pontife, environné de tout ce qu'il y avoit de cardinaux à Rome, excepté Marc-Antoine Colonne & deux autres: mais ce vide étoit abondamment compensé, par la multitude des évêques, des prélats & officiers de la cour pontificale, des pénitenciers, des maîtres de cérémonies, & d'une infinité d'autres personnes de tous les états. Tous les prélats étant assis, du Perron & d'Offat se présentèrent debout, puis se prosternant baisèrent les pieds du Souverain Pontife, & lirent la supplique présentée au nom du Roi. Ils exhibèrent incontinent l'acte de leur procuration, abjurèrent pour le prince toutes les hérésies, & jurèrent sur les évangiles qu'il garderoit inviolablement la foi, se soumettoit aux commandemens de l'Eglise, & rendroit à son chef

l'obéissance que lui avoient rendue tous ses prédécesseurs, les Rois très-chrétiens. On leur lut ensuite les conditions, que le Pape imposoit au Roi pour pénitence. Ils les acceptèrent, avec promesse qu'elles seroient accomplies; puis ils se prosternerent une seconde fois, & le Pontife, selon le rite formel du pontifical, pris de la manière ancienne d'affranchir de l'esclavage, les frappa légèrement, en signe de la liberté chrétienne où il rétablissoit le prince qu'ils représentoient. Pendant ce temps-là, on chantoit le *Miserere*; & quand il fut fini, le Pontife se leva, récita les prières marquées de même dans le pontifical; puis remontant sur son trône, il éleva la voix, & dit: Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des Bienheureux apôtres S. Pierre & S. Paul, par la mienne, je donne à Henri de Bourbon, Roi de France, l'absolution des censures encourues pour cause d'hérésie. A ce dernier mot, les portes de l'église s'ouvrirent, & le Pape dit aux deux procureurs; A présent que j'ai ouvert l'Eglise militante au Roi votre maître, faites le souvenir que c'est à lui de mériter, par la foi soutenue des œuvres, d'entrer un jour dans l'Eglise triomphante.

Aussi.

cée
inf
&
S.
joie
Fran
plus
la
dict
long
qu'e
fit f
trait
Henr
Roi
dinau
celui
Ce
à la
un dé
fit fa
condi
que
vainc
Tous
confo
rent
voir.
duc d
Tome

Aussi-tôt que l'absolution fut prononcée; le son des trompettes & de mille instrumens retentit par toute la ville, & le canon tira long-temps au château S. Ange. On n'entendit que cris de joie, parmi le peuple; les armes de France furent élevées sur les portes de plusieurs maisons: il n'y eut pas jusqu'à la populace, qui ne changeât en bénédictions les injures qu'elle avoit si long-temps vomies contre un prince, qu'enfin l'on connoissoit mieux. Clément fit frapper des médailles, avec son portrait d'un côté, & de l'autre celui de Henri. Ce fut à cette occasion que le Roi donna le titre de *cousin* aux cardinaux, qui n'avoient auparavant que celui de *cher ami*.

Cette révolution porta le dernier coup à la ligue, qui tomba bientôt après dans un décri universel. Le duc de Matenne fit sa paix, dès l'année suivante, à des conditions qu'on ne pouvoit attendre que d'un prince, qui aimoit sur-tout à vaincre ses ennemis par ses bienfaits. Tous les chefs de faction, gagnés & confondus par cette générosité, rentrèrent presque en même temps dans le devoir. Le plus opinâtre d'entre eux, le duc de Mercœur qui s'étoit flatté de se

Tome XIX. B b 6

rendre Souverain en Bretagne, se soumit enfin après environ deux ans, au seul aspect des armes triomphantes du grand Henri, qui ne le réduisit encore à trembler, que pour ajouter à la gloire de sa valeur la gloire d'une bienfaisance, qui surpassa même tout ce qu'on en attendoit. Aussi ne nomma-t-on plus la ligue, que pour la détester, & s'étonner à jamais, que sous prétexte de religion, le François eût prêté la main aux ennemis de la France, pour en faire durant quarante ans le théâtre de tous les désastres, & de tous les forfaits.

Qui pourroit toutefois méconnoître ici le bras adorable, qui fait servir les passions les plus perverses à l'accomplissement de ses desseins les plus salutaires! La ligue, cet ouvrage de l'ambition, de l'hypocrisie, du fanatisme, n'a pas laissé de contribuer à maintenir en France la foi catholique; elle a conservé au trône, ou du moins au siège de l'Empire François, le plus ancien de la chrétienté, la gloire particulière à lui seul, de n'avoir jamais été occupé par aucun prince hérétique; ses plus grandes fureurs enfin n'ont abouti qu'à y porter, avec le sang pur de S. Louis, la plus digne branche de la plus auguste dynastie du monde.

Fin du Tome dix-neuvième.

215

CHIN

De

T

P

CCXX

le 9

CCXXI

7 Jan

1 M

CCXXII

13

Avril

CCXXV

Avril

CCXXV

15 S

Sept.

CCXXV

5 Dec

CCXXV

29 Oct

CCXXIX

30 Jan

TABLE

T A B L E

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 1563, jusqu'à l'an 1595.

TOME DIX-NEUVIÈME.

PAPES.

SOUVERAINS.

EMPEREURS.

CCXXII Pie IV, mort le 9 Déc. 1564.

Erdrinand I, mort en 1564.

CCXXIII. Pie V, élu le 7 Janv. 1566, mort le 1 Mai, 1572.

Maximilien II, 1576.
Rodolfe II,

CCXXIV. Grégoire XIII, 13 Mai 1572, 10 Avril 1585.

ROIS DE FRANCE.

CCXXV. Sixte V, 24 Avril 1585, 27 Août 1590.

Charles IX, 1574.
Henri III, 1589.
Henri IV.

CCXXVI. Urbain VII, 15 Sept. 1590, 17 Sept. 1590.

ROIS D'ESPAGNE.

CCXXVII. Grégoire XIV, 5 Déc. 1590, 15 Oct. 1591.

Philippe II.

CCXXVIII. Innocent IX, 29 Oct. 1591, 30 Déc. 1591.

ROIS D'ANGLETERRE.

CCXXIX. Clément VIII, 30 Janv. 1592.

Elisabeth.

T A B L E.

Sectaires.

Secte des Gueux, ou Calvinistes révoltés dans les Pays-Bas, 1566.
 Secte des Puritains, ou Calvinistes rigoureux, en Angleterre, 1568.
 Guillaume de Ruremonde, nouveau chef d'Anabaptistes, 1580.
 Luthériens Concordistes, ainsi appelés du nom d'un livre contredit parmi eux; & intitulé *la Concorde de Bergue*, 1580.
 Robert Brown, auteur des Puritains Brownistes, 1583.
 Fanatique Péruvien, qui tendoit à renverser la papauté, la royauté & les premiers principes des moeurs, 1583.
 Michel de Bay, auteur du Basanisme, avec Jean Héslels ou Jean de Louvain, 1589.
 sur des soupçons bien ou mal fondés de conspiration, sans égard au rang même de la Reine Marie d'Écosse qu'elle fit périr sur un échafaud.
 Commencement des longues & cruelles persécutions du Japon, vers l'an 1594, sous l'Empereur Talcotama.

Persécutions.

Continuation des ravages & des cruautés des Huguenots, dans toutes les rencontres où ils se trouvoient en force contre leurs compatriotes catholiques, particulièrement après leur victoire de la Roche-FAbelle, & après l'avantage remporté par leur corsaire Souris sur une flotte Portugalle, où il fit égorger de sang froid quarante missionnaires embarqués pour le Brésil.
 Cruautés exercées par les Turcs, contre la foi des traités, sur les chrétiens de Scio & de Chypres, qui ne vouloient point renoncer leur religion.
 Persécution exercée avec autant de violence que de perfidie, par la reine Elisabeth d'Angleterre, sur des soupçons bien ou mal fondés de conspiration, sans égard au rang même de la Reine Marie d'Écosse qu'elle fit périr sur un échafaud.

F
O
 150
 vi
 line
 de
 Pe
 au
 Claud
 cé
 ra
 son
 ces
 sou
 des
 épi
 mod
 trait
 des
 acc
 dog
 tou
 con
 dign
 Corn
 que
 Il a la
 des
 coin
 siem
 nre
 ou
 Diegu

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

ONuphre Pavini, 1568, commentateur des vies des Papes de Fla-
tine, auteur d'un traité de la Primauté de Saint Pierre, & de plusieurs autres ouvrages.

Clude d'Espence, 1571, célèbre docteur de Pa-
ris, l'un des plus pro-
fonds & des plus judi-
cieux théologiens de
son temps. On a de lui
des commentaires sur les
épîtres de S. Paul à Ti-
mothée & à Tité, un
traité des mariages clan-
destins, avec plusieurs
autres ouvrages sur le
dogme & la morale,
tous écrits avec beau-
coup de jugement & de
dignité.

**Concille Justénius, évê-
que de Gand, 1576.**

Il a laissé une concorde
des Evangélistes, des
commentaires sur plu-
sieurs livres de l'Ecri-
ture sainte, & d'autres
ouvrages estimés.

Diegue Covarruvias, 1577,

*Principaux Con-
ciles.*

Concile de Rheims,
 tenu en 1564, pour
 recevoir le concile de
 Trente, & travailler à
 la réforme du clergé.
 On y dressa une pro-
 fession de foi, confor-
 me à celle de Trente,
 & dix-neuf réglemens
 de discipline tirés du
 même concile. On y
 prononça aussi la con-
 tumace, contre le car-
 dinal de Charillon, évê-
 que de Beauvais, qui
 professoit le calvinisme,
 & s'étoit marié avec
 effronterie.

Concile de Cambrai, 1565.
 On y fit une profession
 de foi, & des statuts
 de discipline conformes
 à ceux de Trente.

Conciles tenus à Milan,
 par S. Charles Borro-
 mée, au nombre de six;
 savoir en 1565, 1569,
 1573, 1576, 1579,
 & 1582. Ces conciles,
 joints aux onzesynodes
 diocésains de S. Charles,
 ne laissent rien à désirer

T A B L E.

Ecrivains Ecclesiastiques.

surnommé le Bartole d'Espagne, ne fut pas seulement habile jurif-consulte, mais très-versé dans la connoissance de la théologie, des langues savantes, des belles-lettres, & l'un des hommes les plus érudits de son siècle. Il assista au concile de Trente, comme évêque de Ciudad Rodrigo, fut un des sujets choisis pour dresser les décrets de réformation, puis fait évêque de Segovie. Ses ouvrages, en deux volumes *in-folio*, sont remplis de choses excellentes.

Nicolas Sander, 1583, savant théologien Anglois, quitta sa patrie quand il en vit bannir la religion catholique, pour se retirer à Rome. Ses principaux ouvrages ont pour titre: Du schisme d'Angleterre, de l'Eglise de J. C. & de la Monarchie visible de l'Eglise.

S. Charles Borromée, 1584. Outre ses lettres, les actes

Principaux Conciles.

pour le gouvernement parfait d'un diocèse, & sont une preuve sensible que ce S. prélat avoit été particulièrement suscité de Dieu pour retracer cet art divin dans ces detours sacrés. Toutes les Eglises qui veulent se rapprocher de l'antiquité sainte, ne peuvent rien faire de mieux que d'étudier la discipline de Milan, image d'ailleurs la plus fidèle de celle de Trente.

Concile de Tolède, de Saragoisse, de Valence & de Salamance, 1565, ou peu après, pour l'acceptation du concile de Trente, & le rétablissement de la discipline.

Concile national des Pays-Bas, tenu à Malines, 1570.

On y fit un décret formel, pour adopter à la lettre la profession de foi du concile de Trente, & pour en recevoir uniformément la discipline. Il y fut aussi résolu, qu'on seroit souscrit à Basus, ainsi qu'aux autres doc-

de
inst
qui
le c
a la
d'an
don
com
me
voul
obtu
à tan
imp
Antoin
Il parut
cile
lité d
& N
arch
gond
habil
vil &
quitt
les b
grées
sotr
s de
vrag
més
est
Gran
Marin
nom
de f
Il éto

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-
siastiques.*

de les conciles, & les instructions à son clergé qui ont été adoptées par le clergé de France, il a laissé un grand nombre d'autres pieux écrits, dont la partie la plus considérable a été imprimée, & remplie cinq volumes *in-folio*, non obstant son application à tant d'autres fonctions importantes.

Antoine Augustin, 1586. Il parut avec éclat au concile de Trente, en qualité d'évêque de Lerida, & fut fait par la suite archevêque de Tarragone. Il se rendit très-habile dans le droit civil & canonique, l'antiquité sacrée & profane, les belles-lettres, les langues savantes, & l'histoire ecclésiastique. On a de lui quantité d'ouvrages; la plupart estimés. Le plus important est la Correction de Gralien.

Martin Azpilcueta, surnommé Navarre, du pays de sa naissance, 1586. Il étoit consulté de toute

*Principaux
Conciles.*

de Louvain, la bulle qui condamnoit ses erreurs.

Conciles tenus à Rouen en 1581, à Rheims, à Bourdeaux & à Tours en 1583, à Bourges en 1584, à Aix en 1585, & à Toulouse en 1590. Dans tous ces conciles, les évêques François ne se contentant pas de recevoir les décisions dogmatiques de Trente, en firent passer dans leurs Eglises, au moins indirectement, les règles de mœurs & de discipline, en tout ce qui n'étoit pas arbitraire, ou relatif aux droits des souverains.

Concile de Mexique en 1582, & de Lima vers le même temps. On y fit, pour les Américains convertis à la foi, un grand nombre de réglemens, tirés du concile de Trente, ou de ses principes.

Concile d'Avignon, 1594, pour réformer les mœurs & la discipline, d'une manière parfaitement

*Ecrivains Eccle-
siastiques.*

*Principaux
Conseils.*

part, comme l'ancien
du droit canonique &
civil, l'usage & l'usage

contenant à celle de
Tromp.

regard de la tragédie, il fut son président à
Rome. Il est par de cas de conscience, en matière
de droit; dans on se trouve d'importantes solutions
dans ses œuvres, qui forment sa *voluntaria-felle*.

Sa charité, entre les autres vertus, est à remar-
quer, que sa main s'arrêtait, dit-on, à chaque
pauvre qu'elle rencontrait; tant son maître étoit ac-
coutumé à n'en passer aucun sans lui faire l'aumône.

Louis de Grégoire, Dominicain, 1588. Ce fut un des
plus excellents auteurs en la vie spirituelle: ses ouvra-
ges, pieux, solides, éloquens & naturels, sont du
petit nombre de ces livres de dévotion qu'on lit tou-
jours avec un goût & un fruit nouveau.

Jean Edenne Durant, premier président du parlement
de Toulouse, 1589. Il s'est rendu recommandable,
dans la ligne ecclésiastique, par son excellent livre
latin des Rites de l'Eglise.

Laurence Strozzi, religieuse de l'ordre de S. Domini-
que, 1591. Elle a composé un livre d'odes &
d'hymnes en latin, pour toutes les fêtes de l'année.

Le cardinal François Tolet, Jésuite, 1593.

Le sivant Dominique Soto, qui avoit été son maître,
l'appeloit ordinairement le prodige de l'esprit hu-
main. Tolet fut en particulier un des plus grands
théologiens du seizième siècle, où ils abondoient.
Ses principaux ouvrages sont des commentaires sur
S. Jean, & sur différens autres livres de l'écriture
Sainte, & une somme de théologie morale, intitulée
l'instruction des prêtres.

95.
de

ancien à
matière
solutions
in-folio.
remar-
que
doit ac-
corder.
un des
ouvrages
sont du
litou-

vernement
mandable,
leur livre

Domini-
odes &
l'année.

maître,
sprit hu-
mans
doient.
aires sur
Ecriture
intitulée

